JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 58[illegible]387

21ME ANNEE—No 170 MONTREAL, MARDI 23 MAI 1905 14 PAGES—UN SOU ENTIN

Rev Ed Paradis 165 Seminaire

DEVOUEMENT HEROIQUE

Une jeune Canadienne entre chez les Franciscaines de Woonsocket, R. I.

COURAGEUSE JEUNE FILLE

Elle exprime le désir d'aller rejoindre ses compagnes qui se dévouent dans les léproseries de l'Europe.

LES PETITES SOEURS BLANCHES

"Mon plus grand desir serait de m'en aller sur une île déserte rejoindre mes compagnes qui se dévouent à la guérison des lépreux."

M. JOSEPH-NAPOLEON HEBERT, le professeur de musique bien connu, parti ce matin pour les Etats-Unis, où il va assister à la profession religieuse de sa fille, Maria.

Tel est le désir qu'exprimait dernièrement, dans une lettre addressée à ses parents, Mlle Maria Hébert qui, jeudi prochain, le 25 mai, sous le nom de Marie Crescentienne de Jésus, sera reçue soeur Franciscaine, à la maison

Mme J. NAPOLEON HEBERT, mère de la nouvelle religieuse, partie ce matin pour les Etats-Unis, où elle va assister à la profession religieuse de sa fille.

Notre-Dame-de-l'Esperance, à Woonsocket, R. I.

La future religieuse est la fille de M. J. N. Hébert, un des plus vieux musiciens de cette ville et l'un des citoyens les plus respectés de la paroisse Saint-Pierre. M. Hébert et sa digne épouse,

Mlle MARIA HEBERT, de cette ville, qui fera sa profession religieuse, à Woonsocket, jeudi prochain. En religion, Mlle Hébert se nomme Mère Marie Crescentienne de Jésus.

sont partis ce matin pour aller assister à la prise de voile de leur fille. Ils s'en

A suivre sur la page 7

Mlle IRENE HEBERT, en religion Mère Simithenne de l'Immaculée-Conception, qui actuellement étudie au noviciat des Soeurs Franciscaines, à Québec.

C'EST VOUS, C'EST MAMAN!

Comment Mme Jacob Horne parvient à se faire reconnaitre de ses fillettes.

AVEC DES SANGLOTS

Dans la voix, elle leur chante la berceuse avec laquelle elle les endormait autrefois.

HEUREUSE INSPIRATION

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

Waterbury, Conn., 23.—Jacob Horne, un riche marchand de Braddock, Penn., en venait à la décision qu'il ne pouvait plus vivre avec sa femme. Il prit avec lui ses deux enfants, fillettes âgées respectivement de 6 et 8 ans, et partit pour l'Europe.

—"Votre mère est morte, leur dit-il, vous ne la reverrez jamais."

Les pauvres petites pleurèrent pendant quelques mois la perte de celle qui les avait bercées dans ses bras, puis elles finirent par oublier.

Après avoir passé quelques temps en Europe, Horne s'en revint au pays et confia ses enfants à des amis, dans notre ville.

Or hier, Mme Horne, qui depuis longtemps s'était mise à la recherche des deux petits êtres arrachés si brutalement à son affection, les découvrit, avec l'aide de la police, dans une famille de la rue Elm.

En appercevant ses fillettes, elle s'élança vers elles, leur tendant les bras et les appelant par leurs noms.

Ces dernières reculèrent effrayées devant la conduite de cette "étrangère".

—"Notre maman est morte, protesta l'aînée, nous ne vous connaisons pas.

Désolée, Mme Horne se laissa tomber dans un fauteuil et fondit en larmes.

Cette situation ne pouvait se prolonger bien longtemps.

C'est alors que le sergent de police Fagan eut une inspiration superbe :

"Si vous leur chantiez, madame, suggéra-t-il, quelque couplet de ceux avec lesquels vous berciez leur sommeil, quand elles étaient "bébés", peut-être se souviendront-elles ?"....

Alors, avec des sanglots, plein la voix, l'infortunée mère de famille se mit à fredonner péniblement une berceuse, celle-là qu'elle avait toujours chantée pour ses petites, alors qu'ils étaient encore tous ensemble rassemblés, heureux, au foyer.

Elle n'eut pas le temps de se rendre jusqu'au bout : la plus jeune des fillettes se précipita dans ses bras :

—"C'est vous, c'est maman, s'écria-t-elle, revenez bien vite avec nous !

Le vieux policier Fagan et toutes les personnes présentes à cette scène avaient des larmes dans les yeux.

Lorsque Mme Horne retourna hier soir à sa demeure, à Braddock, elle emmena avec elle ses enfants.

On dit que le mari fugitif vit à New-York.

CET ACCIDENT

LE JURY DU CORONER DISCULPE LE MOTORMAN.

L'enquête au sujet de la mort de ce jeune homme inconnu, écrasé par un tramway, hier soir, a eu lieu ce matin Le jury, après audition des témoignages, a rendu le verdict suivant".

"Nous soussignés, jurés du coroner, après avoir entendu la preuve, déclarons que l'inconnu est mort à Montréal le 22 mai 1905, après avoir été écrasé entre un poteau en fer et l'arrière-train d'un tramway, alors que cette partie du char s'était engagée sur une voie d'évitement. Nous déclarons que le défunt ne pouvait prévoir l'accident. Cependant, nous croyons que le motorman, Alphonse Morin, a fait son devoir. Mtre Archer de la raison légale Archer, Perron et Préfontaine, et M. Gabours, agent de réclamations, représentaient la compagnie.

L'ACCIDENT

Vers 5.10 heures, hier soir, un inconnu âgé d'environ 25 ans, a été écrasé

L'inconnu écrasé à mort par un tramway, hier soir, photographié par l'artiste de "La Presse," à la morgue, ce matin.

à mort par un tramway du Montreal Street Railway, au coin des rues du Port et Sainte-Catherine.

Le jeune homme se tenait accoudé à l'un de ces poteaux de fer qui servent à soutenir le fil trolley, quand

L'ARRIERE-TRAIN

du tramway 790 s'engagea en passant dans la voie d'évitement de la rue du Havre.

Le malheureux qui ne s'attendait guère à un accident de cette nature, n'eut pas le temps d'éviter cette partie du tramway. Enserré comme

DANS UN ETAU

entre le poteau et l'arrière-train, il fut écrasé horriblement.

La mort a été instantanée car à l'arrivée du docteur Denis, qui tient son bureau à quelques pas de l'endroit, le malheureux

NE RESPIRAIT DEJA PLUS.

Dans l'intervalle néanmoins, la voiture d'ambulance avait été appelée. Mais le docteur Denis ayant déjà constaté la mort, on appela le fourgon de la maison C. A. Dumaine et Cie, qui transporta le cadavre à la morgue.

Aucun objet ayant appartenu au défunt,

AUCUNE MARQUE,

ne permettent d'établir l'identité de cette nouvelle victime du tramway.

MARTYRISE PAR DES RATS

Le jeune enfant de M. Azarie Harnois est toujours dans un état lamentable.

PEINE INDICIBLE

Le petit pleurait et criait pendant que les rongeurs lui grugeaient les chairs et les os.

GUERRE AUX RATS

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

Trois-Rivières, 23.—La nouvelle publiée dans "La Presse" d'hier au sujet du bébé de M. Azarie Harnois, qui a été si cruellement rongé par les rats,

Le bébé de cinq mois, enfant d'Azarie Harnois, de Trois-Rivières, qui a été affreusement rongé par des rats dans son berceau.—(Photo. A. Héroux, Trois-Rivières).

a profondément ému la population trifluvienne.

Nos mères de familles redoublent de sollicitude auprès de leurs jeunes enfants de crainte qu'un malheur du même genre ne vienne les éprouver à leur tour.

Le petit Harnois dont "La Presse" publie aujourd'hui le portrait n'est âgé que de cinq mois et les blessures dont il souffre sont d'une nature très grave. Il a tous les orteils horriblement mutilés. L'un des talons a été affreusement grugé.

Le Dr J. H. Leduc continue de prodiguer ses soins au jeune blessé et il ne désespère pas encore de le guérir.

M. et Mme Azarie Harnois sont

TRES AFFLIGES

du malheur qui vient de les frapper.

Une peine indicible les accable lorsqu'ils songent que pendant la lugubre nuit de l'accident ils ne pouvaient d'abord s'expliquer la cause des pleurs et des cris du bébé.

Cependant le

PETIT MARTYR

était en proie aux voraces rongeurs qui lui grugeaient les chairs et les os.

A cette idée, les pauvres parents sentent leur coeur se serrer d'angoisse et ils baignent de larmes le berceau où repose le cher chérubin.

Les rats se sont vu déclarer une

GUERRE ACHARNEE

et ils n'ont qu'à se bien tenir. De toutes parts, dans les alentours on les guette avec toutes sortes de pièges, et l'on espère qu'un aussi lamentable accident ne se répétera pas de sitôt.

A LONGUEUIL

A la séance régulière du conseil de ville de Longueuil tenue hier soir, sous la présidence du maire Lalonde, le comité des chemins a été autorisé d'acheter environ mille verges de pierres plates, (flatstone) pour continuer la construction des trottoirs permanents à raison de $1.20 la verge carrée, livrée à Longueuil.

Au chapitre des sujets nouveaux l'échevin Gariépy fait une motion à l'effet de prier le gouvernement fédéral de faire faire un pavage permanent au quai de la rue Saint-Alexandre afin de le rendre utile à la population.

L'octroi du contrat de 300 tonnes de charbon pour l'aqueduc à raison de $3.65 la grosse tonne à la maison Henry Dobell a été ratifié.

FATALE IMPRUDENCE

Une bouilloire surchargée fait explosion, tue un ouvrier et en blesse 8.

PLUSIEURS COMPATRIOTES

Une autre bouilloire, remplie d'eau, est projetée à 50 pieds de distance sans être brisée.

A COMBER, ESSEX, ONT.

Comber, Ont., 23 — L'une des bouilloires de la Neibergall Stave and Lumber Company, à Staples, a fait explosion, à 2 heures, hier après-midi, causant destruction et mort.

Un nommé Ralph Welsh, un ouvrier âgé, qui laisse une femme et trois grands enfants, a été tué sur le champ.

L'ingénieur Fisher et une demi-douzaine d'autres ouvriers, parmi lesquels plusieurs Canadiens-français, ont été blessés. Ce sont : Olivier Rondeau, Olivier Chevalier, Jos. Daoust, Geo. Saint-Pierre, Robt. Reilly, James Bailey et John Kelly.

Tous en réchapperont, à l'exception peut-être de Fisher, ébouillanté, bouilli tout vivant, par la vapeur qui s'est échappée de la bouilloire.

L'explosion a été causée par l'introduction trop soudaine dans la bouilloire d'une trop grande quantité d'eau froide, ce qui a eu pour effet de développer subitement une telle quantité de gaz que la bouilloire n'en a pu supporter la pression.

La deuxième bouilloire, que l'on tenait constamment remplie d'eau en cas de besoin pressant, a été projetée hors du moulin, à 50 pieds de distance, par la force de l'explosion. Chose remarquable, elle est absolument intacte et semble avoir été déposée là avec toutes les précautions que prennent ordinairement les gens du métier.

Il y aura enquête.

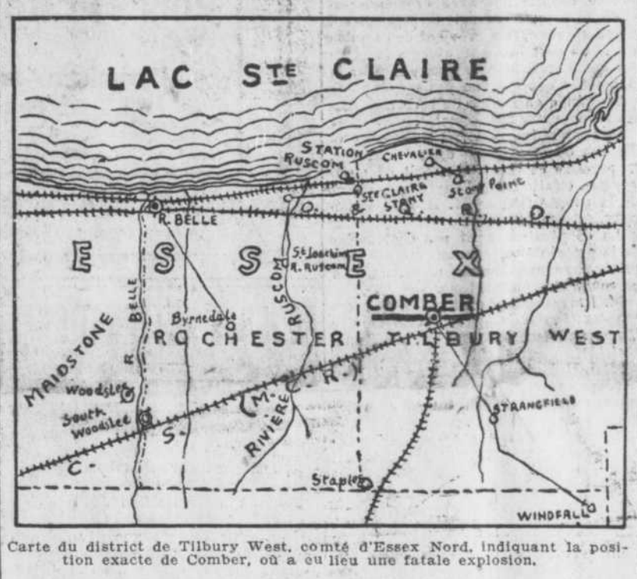

Carte du district de Tilbury West, comté d'Essex Nord, indiquant la position exacte de Comber, où a eu lieu une fatale explosion.

CHAUFFEUR IDIOT

IL FRAPPE UN ATTELAGE QUI ALLAIT AU PAS ET SE SAUVE A TOUTE VITESSE.

Le printemps est à peine revenu que les teuf-teuf commencent à faire parler d'eux à Montréal. Le diable est que ces modernes véhicules n'ont pas, jusqu'ici, trouvé un meilleur moyen de se faire de la réclame que d'écraser bras et jambes. Le docteur Morphy se promenait hier, en compagnie d'un ami, M. Ryde, sur le chemin de Lachine. Leur attelage allait au pas ; les deux amis admiraient la belle nature. Un automobile lancé à pleine vitesse enleva tout à coup le carrosse de terre et l'envoya hors de la chaussée avec ses habitants. Le carrosse fut réduit en miettes. Le chauffeur de l'automobile, sans s'occuper le moins du monde des victimes, continua son chemin comme si rien n'était, activant plutôt son allure.

Les deux promeneurs ont été fortement contusionnés. L'automobiliste n'a pas été reconnu.

RECORD PEU ENVIABLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 24 — John Shannon, de St Johnsbury, Vt., détient certainement un record peu enviable parmi les habitués de la prison, ayant été coffré la semaine dernière, pour la 186e fois. Sa plus longue période de liberté dont il a joui dans sa vie a été de 20 ans.

N.-D. DE BONSECOURS

Demain, le 24 courant, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, une messe solennelle sera chanté à 7 heures, aux intentions de tous les bienfaiteurs de la chapelle.

A LA MEMOIRE D'UN PRETRE

Demain matin, à l'église St-Patrice, M. le curé Callaghan célébrera un office solennel à la mémoire de M. l'abbé McGrath, un de ses anciens vicaires, mort curé de Miscouche I. P. E.

Toute la paroisse est invitée à aller prier pour le repos de l'âme de celui qui a été un de ses pasteurs.

—Le 15 juillet aura lieu un pélérinage au Cap de la Madeleine et à Ste-Anne de Beaupré, sous les auspices de la paroisse St Patrice.

L'AQUEDUC DE HULL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 23 — Encore une fois, la question de l'eau de Hull est ajournée "sine die" ; hier soir, le conseil de ville n'a pas cru devoir prendre action sur le rapport de l'ingénieur Hamel avant que la crique soit entièrement vidée, pour permettre à l'ingénieur Keefer de donner son opinion sur la situation.

EMOUVANT SAUVETAGE

Un navigateur imprudent chavire en plein courant, en face du parc Bellerive.

DEUX MATELOTS

Employés à bord du Longueuil, mettent une chaloupe à l'eau et recueillent le malheureux.

IL N'Y RETOURNERA PLUS

Un sauvetage des plus émouvants et qui n'a pas manqué de créer une vive sensation chez ceux qui en ont été les témoins, a été opéré, hier après-midi en plein milieu du courant Sainte-Marie, presque vis-à-vis le Parc Bellerive, par deux braves jeunes gens qui n'ont pas craint de faire face au péril pour porter secours à un pauvre malheureux aux prises avec la mort.

Il était juste 3 h. 45 et le vapeur "Longueuil", qui voyage régulièrement entre le pied du courant (Hochelaga) et Longueuil, venait justement de laisser

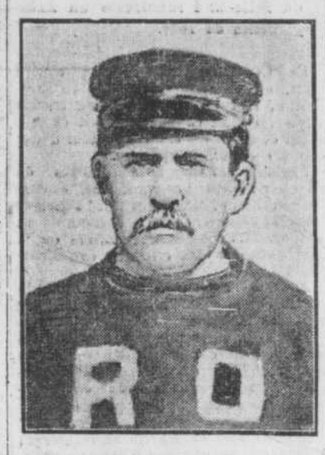

JOSEPH BEEMER, l'un des deux sauveteurs.

son quai, se dirigeant à toute vapeur vers la petite ville d'en face, lorsque, soudain, un coup de cloche strident retentit. Les machines stoppèrent aussitôt et le capitaine Mandeville qui commande le vaisseau avec tant d'attention, s'empressa de s'enquérir des causes de ce signal d'arrêt. C'était le pilote qui, de son oeil scrutateur, habitué à fouiller tous les coins et recoins du fleuve sur sa route, venait d'apercevoir un malheureux canotier, dont l'embarcation venait de chavirer et qui se débattait avec le désespoir d'un agonisant contre les affres de la mort. Ordre fut donné immédiatement de mettre une chaloupe à l'eau.

M. Georges Clerk, le populaire assistant du capitaine Mandeville, monta en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, sur le pont supérieur du navire, et dirigea la manoeuvre. Grâce aux exercices réguliers auxquels sont soumis les hommes du bord pour le maniement des chaloupes de sauvetage, il ne fallut qu'une minute et quart pour accomplir cette besogne. Deux hommes de l'équipage : MM. Joseph Beemer et Eugène

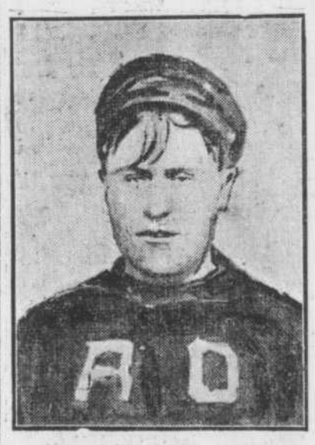

M. EUGENE COALLIER, l'un des sauveteurs du jeune Dufort.

Coallier, sautèrent résolument dans la chaloupe, et se dirigèrent à force de rames vers le naufragé qui s'était cramponné tant bien que mal au frêle esquif. Il était grandement temps, car ses forces commençaient à l'abandonner et quelques instants plus tard il devenait la proie de l'onde. Après qu'il eut pris place dans la chaloupe, les deux sauveteurs et le sauvé se dirigèrent vers Longueuil où tous les soins possible furent prodigués à ce dernier.

Il a déclaré qu'il s'appelait Joseph Dufort, âgé d'environ 20 ans et qu'il était employé chez M. Pascal Jones, cultivateur de Boucherville. Il a dit qu'il était parti durant l'avant-midi et que, s'apercevant que le vent était propice, il avait résolu de mettre la voile. Son intention était d'aller aborder dans les environs du quai Victoria. L'individu qui manquait évidemment d'expérience aurait fait chavirer la chaloupe par une fausse manoeuvre. C'est une chaloupe de pêche ordinaire en très mauvais état et qui mesure environ treize pieds de longueur.

Dans le but probablement de faire disparaître les derniers vestiges de l'aventure qui a failli lui coûter la vie, Dufort a vendu la chaloupe et tout son gréement pour la jolie somme de 35 cts avant de retourner chez lui.

MM. Coallier et Beemer ont été vivement félicité pour ce bel acte de bravoure.

LA CHASSE A L'HOMME

Le grand connétable Giard, du district de Labelle, a arrêté un nommé Michel Lespérance, de l'Annonciation, pour vol d'une somme de trente sept dollars et d'une montre à M. A. Lefebvre, à l'Annonciation. Lespérance a été arrêté à l'arrivée du "Murray Bay", au quai de la Cie. R. and O., ce matin.

JALOUSIE D'UN FIGARO

Il trouble un doux entretien en tombant à poings fermés sor son rival.

AUX PRISES

La foule s'amusait fort, tandis que la belle poussait des cris d'effroi auxquels un constable mit fin.

LES DEUX RIVAUX

Hier soir, à l'heure où les travailleurs rentrent au foyer, se reposer des durs travaux de la journée, le petit marché Saint-Jacques a servi de théâtre à une scène qui a fortement intrigué la foule, dont le nombre s'est grossi comme par enchantement, du moment que les deux héros de la comédie bouffe ont commencé à jouer un rôle tapageur.

Un gentil cousin et sa charmante cousine, M. et Mlle X..., revenaient de l'atelier et se laissaient aller à une causerie des plus harmonieuses, s'il faut en juger par le sourire qui illuminait leur figure. Ils roucoulaient leurs enchanteresses paroles et semblaient oublier qu'il existe sur la terre un nombre incommensurable de troubles-fêtes.

Un coup de théâtre vint brusquement interrompre le captivant tête-à-tête.

M. Y..., barbier, qui avait peut-être le droit de s'offusquer de la satisfaction évidente des deux tourtereaux, vint rudement les séparer, en appliquant un coup de poing sur la nuque du jouvenceau.

Un cri aigu de la cousine, un juron formidable du cousin et un défi non moins énergique du barbier constituèrent la première mesure d'un

TRIO CACOPHONIQUE

que vinrent applaudir les badauds. Les coups tombaient en cadence, accompagnant le halètement des combattants et les lamentations de la jeune fille. Quelqu'un s'avisa d'appeler la police et bientôt le constable Prévost, de la caserne No 3, rue Ontario, arriva.

La tempête s'était calmée et les deux adversaires se contentaient de s'invectiver. Le policemain qui n'avait rien vu de l'affaire, arrêta le cousin, sur la recommandation d'un bon vieux, et le barbier dut suivre, à quelques minutes d'intervalle, la victime de son agression brutale. Tout s'expliqua au poste et les deux antagonistes résolurent de vider leur différend devant les tribunaux aujourd'hui.

On assure, mais pas trop haut, que le barbier est une

ANCIENNE CONNAISSANCE

de la jeune fille. La parenté, problématique selon lui, du cousin et de la cousine n'est qu'un moyen d'entretenir une petite flamme bien discrète que les voisins ne voient pas d'un bon oeil. C'est surtout le Figaro qui trouve mauvais qu'on cherche à lui souffler sa Rosine et il a témoigné son mécontentement de la manière qu'on sait.

Il a même promis de renouveler son argumentation frappante chaque fois que le cousin accompagnera Rosine.

Amour, fléau du monde...

LE CAPITAINE RITCHIE

M.G.HANNAH DE LA CIE ALLAN RECOIT LA NOUVELLE DE SA MORT.

Le capitaine Joseph Ritchie, commodore de la compagnie Allan et en charge pendant plusieurs années du "Parisian", vient de mourir à Rothesay, île de Bute.

La nouvelle de cette mort, contenue dans un câblogramme reçu hier, par M. Georges Hannah, gérant de la compagnie, causera de profonds regrets chez les nombreux amis du défunt.

Le capitaine Ritchie était malade depuis deux ou trois ans. Il abandonna le service il y a environ six ans et se retira dans sa jolie propriété de Rothesay. La fin de ce populaire officier est venue soudaine et a fort ému M. Hannah qui recevait, il y a à peine trois semaines, une lettre de son ami disparu. Le défunt était âgé de 67 ans. Connu d'un grand nombre de Montréalais, dont il avait su se faire de solides et fidèles amis, le ca-

LE CAPITAINE JOSEPH RITCHIE.

pitaine Ritchie, en disparaissant si soudainement, laisse de profonds regrets chez tous ceux qui l'ont approché et qui ne tarissent pas d'éloges sur son caractère.

COUR DU BANC DU ROI

Esther Mcherness, accusée d'embauchage ; Richard Davis, accusé de vol de lettres et d'argent dans des lettres non recommandées, au bureau de poste ; MacMahon et Shapira, accusés d'indécence, figurent sur la liste des causes de la Cour du Banc du Roi dont la session de juin s'ouvrira le vendredi, 2.

ASSURANCE POURSUIVIE

Une saisie-revendication a été prise ce matin par M. L. Déchêne contre la "Union Life Assurance Co.," pour le montant de deux polices d'assurance sur la vie du défunt, A. Chartier et qui furent transportées à M. Déchêne.

UNE TEMPETE AU CONSEIL

A propos de la censure de la Chambre de Commerce et des ferblantiers-couvreurs.

LA RECONSIDERATION

L'échevin St-Denis donne avis qu'il fera, dans 30-jours, sa proposition au sujet de la question du gaz.

L'ATTITUDE DU GREFFIER

Deux résolutions ont mis le feu aux poudres, hier après-midi, au Conseil de ville ; c'est la censure du vote donnée sur la question du gaz par la Chambre de Commerce et la résolution des ferblantiers-couvreurs dénonçant les échevins qui ont voté avec le "trust" lorsqu'il s'est agi de l'extension de la franchise du gaz.

Ces deux dénonciations ont eu pour effet de faire sortir de leurs gonds plusieurs échevins partisans du monopole.

Qu'on en juge !

Le greffier de la cité donne d'abord au Conseil, communication de la résolution de la Chambre de Commerce qui se lit ainsi :

"Proposé par M. S. Lachance, secondé par M. J. B. A. Lanctôt, et résolu à l'unanimité :

"Considérant que les échevins sont

M. l'échevin Saint-Denis, qui a donné, hier, au Conseil, avis que dans 30 jours il proposera la reconsidération des deux votes donnés au Conseil sur la question du gaz.

les gardiens des intérêts des contribuables ;

"Considérant que la décision que la ville a prise relativement à la prolongation du contrat de la Compagnie du Gaz aux conditions arrêtées, est préjudiciable aux contribuables et que les échevins ont agi ainsi en violation de leur mandat, malgré les protestations des corporations de commerce, des journaux et de l'opinion publique, en ignorance voulue des chiffres fournis par la commission municipale d'experts et au mépris des conseils des aviseurs légaux de la ville,

"Il est résolu que cette Chambre déplore l'action de la majorité des échevins de la ville en cette occasion, et elle compte qu'il va se trouver un élément suffisamment nombreux au sein du Conseil pour s'opposer, par tout moyen que de droit, à la sanction définitive de ce marché entre la ville et la Compagnie du Gaz."

Aussitôt, l'échevin Lavallée se lève pour protester, d'abord que devant au moins vingt personnes, au lendemain même de la séance de la Chambre des Communes, le proposeur de la résolution en question a déclaré qu'il ne connaissait pas le premier mot de la question. Devant cette déclaration, on peut voir la valeur de la résolution de la Chambre de Commerce. L'échevin Lavallée proteste vivement contre la conduite du proposeur. Pour lui, la résolution est inspirée aux sources de la plus parfaite ignorance, si les autres ne sont pas plus au courant de la question que l'est le proposeur.

L'échevin Lapointe est d'avis que la résolution devrait être tout simplement retournée à la Chambre de Commerce. "D'ailleurs, dit-il, cette résolution a été adoptée non pas par la Chambre de Commerce en assemblée, mais par le Conseil qui se compose de trois ou quatre personnes, dont l'âge est très avancé. C'est l'expression d'opinion d'un groupe qui ne consomme même pas de gaz. De plus, on a voulu nous prendre par surprise : on n'a invité personne à assister à l'assemblée où cette résolution a été adoptée. On n'a même pas consulté le comité municipal qui s'occupe de ces questions."

L'échevin Lapointe proteste, lui aussi, contre l'attitude du proposeur qui a avoué son ignorance de la question. Il dénonce le Conseil de la Chambre de Commerce, qui n'a pas traité les échevins avec courtoisie en censurant leur conduite sans entendre les motifs de justification, et en jetant de la boue sur les représentants des contribuables au conseil de ville. Cette résolution, pour lui, est indigne de la Chambre de Commerce.

PROTESTATIONS

L'échevin Couture est de l'avis des échevins Lavallée et Lapointe. La Chambre de Commerce a manqué de politesse et de plus n'a pas agi régulièrement. Comme l'a fait le "Board of Trade", elle aurait dû convoquer une assemblée spéciale de toute la Chambre qui se compose, non pas de trois ou quatre personnes, mais de 500 à 600 membres. "Je proteste, dit-il, contre une pareille résolution et je crois que le conseil de ville ne devrait pas la recevoir. Je serais d'avis de la renvoyer en demandant à la Chambre de Commerce de convoquer une assemblée générale où l'on pourrait entendre les deux côtés de la discussion.

L'échevin Leclaire est du même avis que ses collègues qui viennent d'adresser la parole. S'il a différé d'opinion avec plusieurs autres c'est qu'il a cru faire son devoir. S'il s'est trompé, il est prêt à en porter la responsabilité. Mais il déclare qu'il était de bonne foi, et qu'il a agi selon sa conscience. D'ailleurs, il croit être approuvé par la majorité de ses électeurs.

PROPOSITION EXTRAORDINAIRE

L'échevin Couture, secondé par l'échevin Bastien, propose que la résolution soit retournée à la Chambre de Commerce.

L'échevin Vallière propose en amendement, secondé par l'échevin Clearl

A suivre sur la page 2

LA PRESSE

51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE	$3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée), H. Bodin, président et gérant-général.

Pour toutes nouvelles et illustrations s'adresser à M. Lorenzo Prince, chef du service des nouvelles de "La Presse." Bell Téléphone : le jour, Main 4230 ; le soir et les fêtes. Est 2325).

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE. No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

20 MAI

LUNDI	85,772
MARDI	85,765
MERCREDI	85,659
JEUDI	86,011
VENDREDI	85,603
SAMEDI	106,253
TOTAL	535,063
HEBDOMADAIRE	45,324
	580,387

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

89,177

EN DANGER

Un incendie dans une usine de la Dominion Bridge Co. a menacé le village.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Lachine, 23.—Nous avons eu hier après-midi un moment de vive émotion. La nouvelle se propageait par tout Lachine comme une traînée de poudre que le feu était unx immenses usines de la Dominion Bridge Company.

Votre représentant s'empressa de se rendre sur les lieux et constata qu'en effet le feu consumait une bâtisse attenante à l'édifice principal de cette vaste industrie.

Grâce au zèle intelligent des employés l'incendie a pu être circonscrit à la bâtisse où il avait originé.

M. Dawson, le surintendant, que j'ai interviewé me dit que les dommages ne dépasseront pas quelques centaines de dollars.

L'incendie a été causé par la combustion spontanée de matières graisseuses que l'on faisait chauffer.

Quand on saura que pas moins de 800 ouvriers gagnent actuellement le pain de leur famille à ces usines, on se fera une idée du désastre qu'aurait causé leur destruction.

M. Dawson anticipe une saison des plus actives. La compagnie a sous contrat des commandes importantes, entre autres presque tout le fer des travaux du port.

UN VOLEUR MAL PRIS

Le constable Guyon, de la caserne No 3, a ramené au poste un prisonnier tout sanglant qui venait de se fendre la tête dans une grande porte vitrée, à l'établissement de M. Meulac, rue Ontario, près Beaudry.

Un nommé Lafrance, employé à l'hôpital Victoria entra, ivre, chez Meulac et s'empara de trois vestes. Pris sur le fait il voulut s'enfuir et donna de la tête dans la porte vitrée. Il a payé les dommages et les frais et a été relâché, le juge ayant décidé qu'il était assez puni.

CLOUS D'ARGENT

La valeur des clous en argent posés lors de la bénédiction, dans la pierre angulaire de l'église Sainte-Cunégonde, est de $180.

AU CONSEIL DE VILLE

L'OUVERTURE DE LA RUE GAIN —LA MUNICIPALISATION DES TELEPHONES ET LES TIMBRES VERTS — CHANGEMENT DE ROUTE DES TRAMWAYS WINDSOR & SAINT-LAURENT, A TITRE D'EXPERIENCE.

Un rapport conjoint de la Voirie et des Finances, recommandant l'ouverture de la rue Gain jusqu'à la rue Sainte-Catherine, pourvu que les propriétaires intéressés s'engagent à payer les frais qui peuvent en résulter, a été adopté par le conseil de ville, hier après-midi.

Une proposition de l'échevin Vallières secondé par l'échevin Sadler, à l'effet que les avocats de la ville soient autorisés à représenter la corporation de Montréal devant le comité spécial de la Chambre des Communes, qui est à étudier la question des téléphones, a soulevé une assez longue discussion. L'échevin Payette demande si l'union des municipalités canadiennes, qui est subventionnée par la ville de Montréal, n'est pas payée pour s'occuper de ces choses là ? Le maire Laporte explique à l'échevin Payette le travail accompli par l'Union des Municipalités, et à Ottawa et à Québec. L'échevin L. A. Lapointe se demande ce que vont aller faire les avocats de la ville, à Ottawa, s'ils n'ont pas d'instructions positives. L'échevin Sadler se range de cet avis, et il retire son nom, comme secondeur, de la motion Vallières.

L'échevin Lavallée trouve que le temps est venu de faire un dernier effort pour faire abolir les timbres verts. Une délégation de gens du commerce se rendent à Ottawa jeudi. Il propose donc, appuyé par l'échevin Narcisse Lapointe, que Mtre Ethier accompagne cette délégation et représente la ville.

Le maire dit que M. Ethier a déjà accompagné la première délégation. Il a même envoyé un factum et un projet de loi à la demande expresse du Premier Ministre. Il a été décidé de convoquer une assemblée du comité de Législation, qui avisera.

Un rapport de la Voirie recommandant de changer la route des tramways Windsor et Saint-Laurent, en les faisant passer par la rue des Inspecteurs et rue Notre-Dame Est, a soulevé quelque discussion. L'échevin Sadler a proposé en amendement que le rapport soit renvoyé à la Voirie, pour étude.

L'amendemet a été rejeté par un vote de 18 à 6.

Finalement, on a accepté le compromis suivant: Une voie simple sera placée rue des Ispecteurs, et pendant un mois, la moitié des chars Windsor et Saint-Laurent suivront cette route, et l'autre moitié continueront à passer par la rue Saint-Jacques, afin de permettre aux gens de se prononcer.

Avant l'ajournement, l'échevin L. A. Lapoite a donné avis que dans 30 jours il proposera un règlement pour amender les règlements 236, 313 et 339, concernant les taxes, licences, permis, etc.

LE "CANADA" REVIENT

Le côtre du gouvernement canadien rentre au port.

Halifax, 23 — Le côtre canadien le "Canada", commandé par le capitaine Knowlton, est arrivé à midi, après une croisière de trois mois dans les eaux des Indes Occidentales. L'équipage de quatre-vingts hommes a fait le branle-bas de combat pendant la croisière et les officiers disent que chacun connait son poste et l'exercice à merveille. Le "Canada" va maintenant commencer la croisière dans les pêches-côtières, car le maquereau abonde, et les Américains braconnent au nez des pêcheurs canadiens, Le "Canada" a quatre canons.

LA RAISON

Comme vous le voyez, nous écoulons notre stock. Nous devons nous en défaire, à cause d'un changement que nous faisons subir à notre commerce. Cette vente d'écoulement vous permettra d'acheter ce qu'il vous faut à très bon marché.

Complets style sac, en tissu noir, bleu marin et effet tweed écossais, valant au moins $12.00 et $15.00, à écouler à $7.50 et $8.50.

VENEZ LES EXAMINER

C THE CLOTHING CLEARERS. C

231 rue St Laurent, 3506 rue Notre-Dame.

ASSEMBLEE MOUVEMENTEE

A propos d'une licence d'épicerie le Conseil municipal de Saint-Louis du Mile-End manifeste un antagonisme de race.

Enfin, par un vote de cinq contre trois, le Conseil de Saint-Louis du Mile-End a, hier soir, octroyé une licence d'épicerie à M. B. Vaillancourt, et cela après combien d'ouvrages ! Celui d'hier soir n'a pas été le moindre.

Froissés dans leurs sentiments de race par l'élément anglais, MM. les conseillers Olivier, Martin et Dazé s'étaient faits les défenseurs de la requête de M. Vaillancourt et les adversaires de la contre-requête des citoyens canadiens-anglais.

A une assemblée antérieure, la requête et la contre-requête avaient été trouvées illégales.

Hier soir, M. Vaillancourt revenait à la charge avec une requête selon que l'exige la loi ; d'autre part, ses opposants présentèrent aussi une contre-requête, mais elle avait un petit défaut ; celui de ne pas être assermentée.

MM. Olivier et Martin se refusèrent à accorder un nouveau délai aux opposants, et demandèrent le vote immédiatement.

L'amendement des conseillers Martel et Gladstone, demandant que la requête de M. Vaillancourt soit renvoyée à la prochaine assemblée a été rejeté et la motion principale des conseillers Olivier et Martin adoptée par deux voix de majorité ; cinq contre trois.

La licence de M. Vaillancourt a été signée séance tenante par M. le maire Plouffe et par M. le secrétaire Vincent.

La discussion se continua encore entre les conseillers et quelques citoyens d'une délégation nombreuse, et le conseiller Dazé alla jusqu'à menacer d'appeler la police pour mettre à l'ordre les citoyens anglais trop turbulents.

Le Conseil s'ajourne ensuite à lundi prochain.

VISITEURS DE DISTINCTION

Un groupe d'étrangers ayant à sa tête Sir Charles Euan Smith visite le Canada.

Le colonel sir Charles-Euan Smith et lady Euan Smith, de Londres, Angleterre, sont arrivés à Montréal hier soir, venant des Chutes Niagara. Ils sont accompagnés de M. et Mme S. Briann, de Buenos-Ayres, de M. et Mme I. Rigby et de Mlle Rigby, de Londres. Le party est venu dans le wagon particulier du Dr W. Seward Webb, président du chemin de fer de Rutland, et a pris ses appartements au Viger.

Sir Charles a assisté au congrès international des chemins de fer. Il fait maintenant un voyage d'agrément au Canada. Il a rendu visite aujourd'hui à sir Thomas Shaughnessey et à plusieurs autres personnes éminentes de sa connaissance.

Il passera ici une couple de jours, puis visitera l'ancienne capitale avant de s'embarquer pour l'Angleterre.

Le colonel sir Euan Smith est un soldat et un diplomate, ayant plusieurs années de services distingués à son actif. Bien que dans sa 63e année, il a conservé toute sa fière prestance et sa vigueur. Il prit du service dans l'armée des Indes, en 1859, et fut promu au grade de colonel en 1885. Il fit la campagne abyssinienne en 1867, et la campagne afghane en 1880. Il a en outre occupé avec honneur la position de consul général au Zanzibar, et de plénipotentiaire à Tanger, de 1891 à 1893.

"LE CHARLEROI", chapeau français, est le chapeau le plus célèbre sur le marché. Demandez-le. En vente chez tous les chapeliers.

Chas. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada. r

SYSTEME COOPERATIF

PRECONISE, EXPLIQUE ET CONSEILLE PAR UN CONFERENCIER.

Bon nombre de jeunes gens et d'hommes âgés, s'intéressant aux choses de la mutualité, ont assité hier soir, à l'intéressante conférence donnée à la salle de l'hôtel de ville de Saint-Henri, par M. J. V. Herreboudt, docteur en droit de l'Université catholique de Louvain, Belgique.

Le conférencier a traité de la coopération.

L'application de la coopération a été fausse jusqu'ici au Canada, a-t-il dit. Il n'y a que les politiciens qui en ont fait usage et ils en ont créé une fausse idée.

La coopération est une loi de la nature qui a produit ses effets à plusieurs époques dans l'histoire du monde, c'est elle qui a renversé l'Empire Romain.

Le principe coopératif est la base de l'économie sociale et il ne faut pas confondre coopération avec économie sociale. Si jusqu'à présent, ce principe est si peu apprécié, cela provient de ce qu'on ne le connait que par quelques-uns de ses cas d'applications, lesquels, pour la plupart, n'ont été que des moyens de propagande en faveur de certaines écoles économistes anti-sociales.

Le conférencier a décrit les effets prodigieux de ce principe dans la famille, la paroisse et l'état. Il a fait de nombreuses citations de l'ouvrage traitant de la coopération de M. Hubert Valleroux, économiste belge.

La coopération n'est pas destructive de la propriété privée, elle crée une propriété commune, laquelle n'enlève rien à personne et profite à tous.

M. Herreboudt a expliqué le système coopératif préconisé par la "Cooperative Home and Investment Co.", de Montréal.

M. J. H. Rainville, L.L.B., a fait l'application de ce système et fait un chaleureux appel à la jeunesse à s'enrôler dans cette association.

M. Herreboudt se propose de traiter ce même sujet au Monument National dans un avenir rapproché.

LE TORT D'ETRE TROP SPORT

Un jeune commis très bien connu dans les cercles sportifs, qui demeure rue Châteauguay, a été arrêté sous accusation d'obtention de fourrures, au montant de $73, à l'établissement Arthur Giguère, rue Saint-Laurent, l'hiver dernier, sous de fausses représentations. Prices le 26. Il se dit innocent.

LES LICENCES

La commission des licences n'a pu siéger, hier après-midi, vu l'absence de messieurs le juge Choquet et le recorder Poirier. Le juge Desnoyers a ajourné les décisions sur demande de transfert de licence à lundi prochain, parce qu'il y a contestation dans plusieurs cas.

VOTRE GONFLEMENT D'ESTOMAC

Est dû aux gaz formés par l'indigestion. La Nerviline de Polson est la seule chose qui puisse apporter du soulagement. "Je contractai un mal d'estomac", écrit Edward Rowell, de Rochester, "maladie qui me faisait grandement souffrir. Mon estomac était gonflé et chargé de gaz. Une demi-cuillerée à thé de Nerviline me remit bien en quelques minutes." Aucune famille n'est en sûreté sans Nerviline. Exactement ce qu'il faut dans les cas d'urgence, maladie nocturne et crampes subites. Vendue en grandes bouteilles à 25 cents, partout. 4 (55) w

Les travaux du ménage ne fatiguent pas quand on fait usage du

Vin St Michel

Pour l'Estomac, les Nerfs et le Sang.

Employé et recommandé par les hôpitaux et les institutions religieuses de Montréal.

Boivin, Wilson & Cie, 520 Rue St. Paul, Montreal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.
Eastern Drug Store, 14 Fulton Street, Boston, Mass., dépositaire pour les Etats-Unis.

CONGRES INTERNATIONAL

LES DELEGUES SERONT A MONTREAL DEMAIN SOIR.

Une dépêche de Chicago, arrivée hier soir, annonce que trois trains spéciaux de la compagnie du Grand-Irone ont été mis à la disposition des délégués du Congrès International des Chemins de fer, pour leur voyage à Montréal. Ces trains sont les plus beaux qu'on ait vus sur le continent, enfin de véritables palais avec tout le confort possible : chambres de bain, boudoirs, buffets, etc.

Les excursionnistes arriveront à Montréal demain soir.

Parlant du transport des voyageurs dans l'Ouest, M. L. Brown, du C. P. R., dit que la compagnie a bien fait cette année de commencer plus tôt que d'habitude son double service transcontinental.

Une très curieuse expérience aura bientôt lieu sur la voie de l'Intercolonial, entre Painsec et Moncton. Il s'agit d'éviter les collisions par l'essai d'une nouvelle invention de signaux électriques automatiques.

—Plusieurs pianistes automatiques Angelus, offerts durant notre vente d'écouelement, à $200 et $225. Coût antérieur, $275 et $300. Placez-en un dans votre maison de campagne. Layton Bros., 144 rue Peel. 19,23

LA PEINTURE PREPAREE Island City donne plus de satisfaction que toutes les autres.—P. D. Dods and Co. m,j,s—168—n

HOPITAL NOTRE-DAME

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants : Dominion Sommercial Travellers Association, $100.

Messieurs les employés de H. R. Ives et Co. Ltd., $24.75.

Messieurs les employés de Laporte, Martin et Cie, Limitée, $17.95.

MM. lieutenant-colonel H. Prévost, J. T. Hagar, A. A. Wilson, P. P. Martin et Cie, Walter Kavanagh, J. U. Emard, John Lovell et Son, B. A. Boss, $10 chacun.

Messieurs les employés de Masson et Saint-Germain, $5.25.

MM. A. J. Laurence, Provost et Baigné, C. A. Chouillou, Laurencé et Robitaille, R. Des Rivières, Alice Lalor McKeown, R. C. Jamieson et Co, Ltd., Montreal Watch Case Co, Ltd., The Nordheimer Piano and Music Co, Ltd., $5 chacun.

MM. Laprés et Lavergne, L. O. D'Argencourt, $3 chacun.

MM. Geo. Hadrill, The Williams Mfg Co. Ltd., $2 chacun.

MM. A. Laurendeau, Hôtel Payette, A. Paquette, W. L. Thom Oil Co, Clavet et Guichereau, P. G. Dugré, Léon Garneau, O. Guimet, N. Fortier, Art. Paquette, Archambault et Oakes, A. P. Pigeon, Urgel Rivet, J. I. Mallette, John Scanlan, Wm Francis, H. Poirier, A. Provencher, L. A. Bernard, M. F. Boire, Art. Leclerc, un ami, Gervais et Lecompte, N. Imbleau, $1 chacun.

Un ami, 75 cents.

QUESTION AGRICOLE

Rome, 23.—Le roi d'Italie a provoqué un congrès international d'agriculture qui a divisé les congressistes en deux camps. Les uns voudraient que l'agriculture soit sous le contrôle de l'Etat; les autres, qu'elle soit dirigée par des agriculteurs pratiquants ou propriétaires. Ces derniers s'opposent fortement à ce que le gouvernement en garde le monopole.

Il est probable que la discussion sera très animée comme très intéressante. La session officielle s'ouvrira probablement le 28 mai, sous la présidence du Roi.

A SAINTE-GENEVIEVE

Sa Grandeur Mgr Bruchési sera à Sainte-Geneviève demain, le 24. Monseigneur sera reçu par M. le curé Bourget et le R. P. Martel. chapelain des Religieux de Sainte-Croix.

APENTA

Un Spécifique contre la

Constipation

Habituelle et Obstinée.

APRES LA PREMIÈRE DOSE ENTIÈRE D'APENTA, prise le matin de bonne heure (suivie peut être d'un peu d'eau, de café, ou de thé chauds), on peut persévérer à en prendre de petites doses, en quantités graduellement réduites à des intervalles d'un jour ou deux, jusqu'à ce que la constipation habituelle soit complètement vaincue. Pour plus amples détails de l'Apenta, Eau Purgative Hongroise Naturelle, s'adresser à la United Agency Co., 503 Fifth Avenue, New York, Agents de l'Apollinaris Co., Ld., Londres.

BYRRH L'Effet Exhilarant

d'un verre de vin Byrrh fait mieux fonctionner toutes les parties de l'organisme. C'est tout simplement un tonique naturel, un apéritif agréable avant les repas — un bon digestif après. Beaucoup meilleur que les Vermouth ou les Cocktails.

HUDON, HEBERT & Cie, Montréal, Agents pour le Canada. | VIOLET FRERES, Propriétaires, Thuir, France.

ywB

Feuilleton de "La Presse"

Le Martyre d'une Femme

117 Suite

—Parguienne! fallait-il pas te retrouver, la belle!

—Tu es venu exprès?

—Ma doué, presque.

—De Paris?

—Mais oui, directement.

—Et tu vas rester à Auvray?

—Cela dépend beaucoup de toi.

—De moi? Je ne te comprends pas?

—Je vas t'expliquer ça dans un instant. D'abord, donne-moi une goutte, de la bonne, tu sais, de la meilleure!

—Oh! n'aie pas peur, je n'ai que de celle-là.

Et la jeune femme, le premier mouvement de surprise passé, s'empressa de servir son ancien ami. Elle eut soin, toutefois, d'apporter deux verres au lieu d'un.

Puis elle s'assit en face du Breton et trinqua familièrement.

—A nos anciennes amours! fit galamment Yves Kardec, avec une emphase comique.

—A notre amitié, rectifia la Bretonne.

Alors, reprit-elle, t'es venu exprès à Auray pour moi?

—Oui à peu près.

—Et pourquoi ça; dans quel but?

—Ben, parguienne, parce que je t'aime toujours, la belle Yvonne.

—Vrai?

—Je le jure, par Sait-Yves, mon patron!

—Mais qui t'a dit que j'étais ici?

—Un camarade; l'Ours, si tu veux le savoir.

—Le vannier?

—Oui, lui-même.

—Il était donc à Paris?

—Il est venu à et c'est lui, qui m'a parlé de toi.

—Ah! fit la jeune femme dépitée dans sa coquetterie, ce n'est pas toi qui lui as demandé le premier de mes nouvelles.

—Si, tout de même.

—Et tu sais ce qui m'est arrivé?

—Oui, t'es veuve. C'est bien pour ça que je suis revenu, parce que, vois-tu, j'en tiens toujours ferme. Alors, quand j'ai su que tu étais libre, j'ai pensé que, des fois, on pourrait s'entendre, dit le Canard.

—Dame, je ne sais pas, repartit le Bretonne, en minaudant ; ça dépend de toi, de tes affaires, de ta situation.

—Mes affaires vont pas mal. J'ai déjà trois mille francs d'économie et dans quelques mois je serai peut-être beaucoup plus riche.

—Ah! vraiment, tant que ça?

Et la coquette Yvonne darda son regard flambant sur le Canard.

—Et toi, les affaires? demanda celui-ci.

—Ça va bien, j'ai des clients.

Dame, tu comprends, je fais ce que je peux pour les attirer, et surtout pour les retenir.

—Oui, oui, je comprends ; je comprends trop peut-être, risposta le Breton, en fronçant les sourcils d'un air soupçonneux.

—Ah! t'es bête ; en tout bien tout honneur, voyons. Je suis très aimable, et voilà tout ; c'est la science du commerce.

—Alors tu te remarierais bien, des fois.

—Je ne dis pas non, ça dépendrait des conditions, de l'homme aussi.

—Avec moi?

—Pourquoi pas ; nous sommes des vieux amis, tu m'as toujours plus beaucoup, et du moment que tu as des économies sérieuses.

—Ça, c'est le fin mot, répliqua le Canard, en clignant de l'oeil malicieusement.

—Dame, que veux-tu, mon petit, l'argent ça compte forcément avant tout à notre époque. Ça n'empêche pas d'aimer l'homme.

—Par-dessus le marché!

—Mais non, mon petit Canard, mais non. On aime son mari pour lui-même. Seulement, à la vérité, l'un ne peut pas aller sans l'autre.

Un homme sans argent n'est guère bon qu'à vous faire traîner la misère, tandis que si l'on a déjà de l'argent à soi, on trouve toujours un homme, c'est-à-dire un mari qui vous en apporte encore plus.

UNE PERTE SENSIBLE

Non seulement de temps, mais aussi de confort, si un cor vous fait souffrir. C'est mieux d'essayer l'Extracteur de Cors de Putnam et de les guérir. Sans douleur et sûr, il agit en vingt-quatre heures. Ne vous servez que du Putnam —c'est le meilleur. w

Cette logique pratique ne déplut pas trop au Breton.

—Tu raisonnes bien, fit-il. Quant à moi, je t'aime toujours ; si tu veux, on s'arrangera facilement, même si tu n'as pas tant d'argent que moi. Tu vois, je suis généreux.

—Ça c'est bien, très bien ; mais j'ai mon fonds ; il a sa valeur.

—Je te crois, et comme j'espère être bientôt libre de revenir au pays, on verra. En mariant mon petit magot avec le tien, nous serons calés.

Jusque-là, garde-moi ta parole, veux-tu?

—C'est dit, mon cher Canard, je t'attendrai six mois.

—Bon, v'là une question réglée, ma belle. Trinquons à nos amours.

Et, joyeusement, le Breton choqua son verre contre celui de l'affriolante hôtesse.

—Passons maintenant à autre chose, reprit-il.

—A quoi? fit la Bretonne étonnée.

—A un grand service que je vas te demander, un service qui touche à mes intérêts personnels.

Si je dois t'épouser un jour, tu dois souhaiter que je t'apporte le plus d'argent possible, n'est-ce pas?

—Sans doute, tu connais mes sentiments.

—Parfaitement. Eh bien! voici sans d'auptres explications, ce que j'attends de toi :

Tu te souviens bien du nommé Durand, autrement dit de M. de Roberville, puisque tu as été femme de chambre chez lui autrefois?

—Oui.

—Le reconnaîtrais-tu, si tu le revoyais?

—Je le crois.

—Bon. Alors je te demande seulement de faire attention à tous les visages étrangers que tu pourras apercevoir dans Auray, ces jours-ci.

—Est-ce que le Durand en question y serait venu?

—Je le pense, mais je n'en suis pas très sûr.

Cependant, il me serait de la plus grande importance d'être fixé sur ce point-là.

Je viendrai ici tous les jours ; pour te voir d'abord, et pour savoir ensuite si tu as découvert ou aperçu mon homme.

—Bien, c'est entendu, mon petit Canard. Je vais surveiller la place et les hôtels des environs ; je ferai bavarder les servantes.

Tu peux compter sur moi, je ne demande qu'à te rendre service.

—Merci, et au revoir, ma belle Yvonne.

Et, sans que la coquette Bretonne l'y invitât ni qu'elle s'en défendît d'autre part, Yves Kardec lui prit la tête à deux mains, et déposa sur ses joues pleines, encore très fraîches, deux baisers sonores.

—Les premiers, fit-il gaiement. C'est joliment bon tout de même ; on dirait de la pêche.

—On en mangerait, n'est-ce pas? riposta la Bretonne en riant de plaisir.

—Pour sûr, ça m'a mis en appétit.

Au revoir, ma jolie ; à tantôt.

Et le Breton sortit de l'auberge ravi, se félicitant à la fois de l'heureuse inspiration qui lui avait tout de suite une alliée rusée, et de l'audace amoureuse dont il venait de faire preuve.

Indécis à prendre une direction quelconque, il redescendit vers la rivière qui coule au bas de la ville, tourna sur sa droite, puis s'assit sur l'un des bancs publics érigés le loi d'une sorte de promenade d'où l'on monte au Loch.

Il demeura là, réfléchissant, laissant errer son regard vague sur les petits navires de cabotage ancrés dans le port.

Il voulait à tout prix retrouver le pseudo Furet. Les promesses d'Yvonne surexcitaient encore son désir de réussir pour le compte de Paul Simant, dont il espérait une gratification importante.

Brusquement, sous la poussée soudaine d'une pensée de prudence indispensable à l'accomplissement intelligent de sa mission, il se releva et rentra d'un bon pas dans la ville.

Dix minutes plus tard, après avoir gravi péniblement la côte très raide de la rue qui conduit à la Grande-Place, il pénétra de nouveau dans l'auberge du Cheval-Blanc.

—Comment, toi encore! s'exclama Yvonne Leplec, stupéfaite de revoir si tôt le Breton.

—Oui, ma belle ; je me suis souvenu tout à coup que j'avais oublié un détail des plus importants.

—Lequel?

—Un changement de costume et de domicile.

—De domicile? Où donc loges-tu?

—Près du passage à-niveau.

—C'est loin de la ville.

—Oui, trop pour que je puisse surveiller la place comme je le voudrais. Et puis si, comme j'en ai l'intention, je reprends le costume du pays, cela pourrait sembler extraordinaire aux patrons de l'hôtel. Ces gens-là m'ont pris pour un Parisien.

—Ma foi, tu en as tout l'air.

—N'est-ce pas, j'ai l'habitude de m'habiller, approuva le Canard en se rengorgeant.

Mais, dis-moi donc, peux-tu me loger chez toi?

—Sans doute, j'ai une chambre libre. Je te la laisserai, parce que c'est toi, pour un franc par jour.

—Bon, affaire entendue. Je prendrai aussi mes repas dans ta maison, tu me feras ton prix, raisonnable, bien entendu.

—Paroleu, comme pour moi!

—Comme ça, ma belle, je te verrai plus souvent et plus longtemps; ça me sera très agréable.

—T'es devenu flatteur, à Paris.

—Non, je dis ce que je pense, tout simplement, puisque je t'aime toujours comme dans le temps.

Maintenant, autre chose :

As-tu, dans les vieux effets de ton défunt mari, un costume breton ; le vrai costume du pays?

—Sans doute. Seulement mon homme était un peu plus grand que toi ; ça n'ira peut-être pas très bien.

—Tant mieux, je le préfère, ça me déguisera davantage.

A suivre

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W Grove sur chaque boîte. 25 cts

—REMEDE du Dr FRED. DEMERS pour les femmes — Le plus extraordinaire qui ait jamais paru pour donner des forces, guérir beau mal, constipation, dyspepsie ; toutes maladies des femmes et filles. (1) r

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal, Tél. Bell Main, 2818. n

Hood's Sarsaparilla assure bonne digestion et force aux organes vitaux. Exigez-la. 5

—La Poudre de Savon Désinfectant de Laver Y-Z (Wise Head), saupoudrée dans le bain, adoucit l'eau, aussi bien qu'elle la désinfecte. 38

LES PROCHAINES JOUTES DE CROSSE

Demain à Maisonneuve, le National se mesurera avec le club Cornwall, et samedi les Shamrocks recevront la visite des Capitals.

L'exposition canine est certaine de remporter un beau succès --- Combat de six assauts entre Nelson et Attell --- Régates à Dixie.

LACROSSE

LA JOUTE NATIONAL - CORNWALL

Le National jouera demain sa deuxième partie de la saison et a eu mer sa dernière pratique à cet effet.

Tous ceux qui ont suivi le club de près dans ces derniers temps et ont vu ses joueurs à l'oeuvre s'accordent à prédire une victoire pour le National. Il sera donc fort encourageant d'assister à la joute, car la quasi certitude d'applaudir un club victorieux est toujours une agréable perspective.

Le club aura une puissante équipe, une équipe qui saura le représenter dignement et lui faire honneur, elle n'aura pas à lutter contre de faibles adversaires. Au contraire, Cornwall aura une solide phalange de joueurs à opposer aux douze Canadiens-français du National. Ceux-ci cependant se sont entraînés avec un tel zèle et avec tant d'enthousiasme qu'il semble que le succès doive nécessairement couronner leurs efforts.

L'équipe du National se composera probablement comme suit : L'Heureux, Catarinich, Dicaire, Blanchard, Clément, Bourgoin, Sauvé, Lacapelle, Poirier, Dumude, Richard et Lamoureux.

La joute commencera à trois heures.

CAPITALS VS SHAMROCKS SAMEDI

Après la joute National-Cornwall, qui aura lieu demain, nous aurons occasion de voir une autre partie cette semaine, ce sera celle des Shamrocks et des Capitals, samedi, au Mile-End. Les champions se préparent avec ardeur à ce match, et hier soir il y avait environ 25 joueurs en uniforme au terrain.

L'équipe des Capitals se composera probablement comme suit : Buts, Macdonald ; point, Robertson ; couvert, Brodrick ; défense, Shea, Pringle et Butterworth ; centre, Ashfield ; attaque, Gleeson, Brownridge, Matthews ; extérieur, Allen ; intérieur, Eastwood.

Le referee sera Joe Lally, de Cornwall.

L'EXCURSION DU CANADA

L'équipe qui doit rencontrer les Nationaux de Québec, sera une des plus fortes qui soient jamais descendues à Québec.

Nos joueurs locaux seront d'autant plus forts qu'ils seront supportés par un grand nombre de leurs amis, qui profiteront de l'occasion pour les accompagner dans la capitale provinciale.

La direction du club de crosse Le Canada a trouvé le moyen d'offrir au public une chance superbe de visiter Québec et tous ses admirables points de vue de ses environs, sans négliger leurs affaires. En effet, le train ne partira de la gare Viger, le samedi, 3 juin, au soir, qu'à minuit et demi, arrivant à Québec, à 7 heures du matin, et ne repartant de Québec qu'à minuit le dimanche, 4 juin. Ceux qui voudront passer deux ou trois jours dans Québec, pourront le faire facilement, car les billets sont bons pour revenir sur les trains du mardi, 6 juin. Le prix de $2.50 est à la portée des bourses les plus modestes, et c'est une occasion qui ne se représentera pas de sitôt. Le nombre des billets est limité. Qu'on se le dise, car les billets s'enlèvent rapidement.

LE COMITE DE L'EXPOSITION CANINE FIXE CERTAINES HEURES POUR DIFFERENTES CLASSES

Le comité de l'exposition canine a décidé de l'heure à laquelle certaines classes seront jugées. L'exposition s'ouvrira demain, à 10 heures, et à 11 heures, l'on commencera à juger les fox terrier, le point fort des juges. Viendra ensuite le tour des terriers irlandais, et des autres terriers, jusqu'au soir.

A 8 heures, pour donner une chance aux tireurs à la cible qui auront pris part au concours de la journée à Westmount, l'on jugera les chiens de chasse, setters, pointers, etc. Ils seront suivis par les Saint-Bernards. Après cela on suivra l'ordre du programme jusqu'à huit heures p. m. Jeudi, alors qu'aura lieu la parade des collies, la race la mieux représentée à l'exposition. L'on reprendra ensuite l'ordre du catalogue jusqu'à la fin.

Le terrier irlandais "Kinkora Catholine," propriété de W. S. Finley qui figurera à l'exposition canine.

Jeudi, une dame jugera les petits chiens de fantaisie.

Le Champlain Kennel Club, de New-York, et du Vermont, qui possède plusieurs champions dans la classe des Boston terriers, envoie une équipe de quatre chiens qui, avec leur stalle artistement décorée, est certaine de susciter l'admiration des visiteurs à l'exposition.

Le patinoir Victoria, où l'exposition s'ouvrira demain, à 10 heures, présentait hier un spectacle très animé. On pouvait voir là en effet des douzaines d'hommes construisant des stalles pour recevoir les célébrités de la race canine.

Le National II a défait les Athlètes par un score de 10 à 6. Voici le nom des joueurs : O. Lachance c., A. Rochon p., W. Lacroix 1b., O. Emond 2b., E. Mathieu s.s., G. Fullum 3b., B. Ouellette r.f., A. Charbonneau c.f., Art. Charbonneau l.f.

Ce club jouera dimanche prochain avec les Montana.

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

fumées universellement

BASE BALL

MONTREAL DEFAIT PAR UN SCORE DE 6 A 2

Le club Newark a inauguré hier sa série avec Montréal en remportant une victoire bien méritée. Les visiteurs jouèrent au champ d'une façon impeccable et lorsque vint leur tour d'aller au bâton, ils frappèrent avec force les balles du pitcher Hammond, ils ne firent pas moins de 13 hits. Gatins fut celui qui se distingua le plus, faisant un home run, un coup double et un coup simple.

Dans la troisième inning, Wiedensaul eut un doigt brisé et dût se retirer.

Newark gagna par 6 à 2. Score :

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Miller, 2 b.	3	1	2	1	3	0
Bannon, c.f.	3	0	0	2	1	0
Raub, r.f.	4	0	1	0	0	0
Lachance, 1 b.	3	0	1	14	0	0
Dyer, 3 b.	4	0	0	1	1	0
Wiedensaul, s.s.	1	0	0	0	1	1
James, s.s.	3	0	0	1	2	0
Joyce, l.f.	4	1	1	5	0	0
Gibson, c.	4	0	1	3	2	0
Hammond, p.	4	0	1	0	4	1
Totaux	33	2	7	27	14	2

NEWARK

	AB.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Swander, c.f.	3	0	1	0	0	0
Murphy, r.f.	5	1	3	1	0	0
Jones, l.f.	4	1	1	3	0	0
Cockman, 3 b.	4	0	0	2	3	0
Gatins, s.s.	4	2	3	0	4	0
O'Hagen, 1 b.	3	1	0	11	1	0
Manl.ng, 2 b.	4	1	1	3	1	0
Shea, c.	4	0	2	4	2	0
Hesterfer, p.	4	0	2	3	3	0
Totaux	35	6	13	27	14	0

Score par inning :

Montréal	0100010000—2
Newark	0021100010—6

SOMMAIRE :

Coups bons pour deux buts, Gatins, Mahling, Shea. Home run, Gatins. Sacrifice hits, Jones, Swander. Buts volés, O'Hagen, Mahling, Jones, Gatins, Murphy, Bannon, Raub, Joyce. Double jeu, Wiedensaul à Miller à Lachance. Buts sur quatre balles, par Hesterfer, 6 ; par Hammond, 2. Struck out, par Hesterfer, 5 ; par Hammond, 1. Passed ball, Shea. Laissés sur les buts, Newark, 6 ; Montréal, 9. Umpire, Moran.

A Buffalo :

	R.	H.	E.
Buffalo .020130000—	6	9	2
Jersey City .000000220—	4	7	4

Batteries — Milligan et McManus ; Pfanmiller et McCauley. Umpire, Zimmer. Assistance, 1,235.

A Rochester :

	R.	H.	E.
Rochester .010304010—	9	9	2
Providence .100231000—	7	8	5

Batteries — Fertsch, Walkers et Steelman ; Pool et Jacklitsch. Umpires, Conway et Egan. Assistance, 1,800.

A Toronto :

	R.	H.	E.
Baltimore .000000000—	0	3	1
Toronto .00030000x—	3	6	3

Batteries — Wiltse et Byers ; Chrystal et Toft. Umpire, Hassett. Assistance, 1,000.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	13	7	650
Toronto	11	8	579
Newark	12	11	522
Baltimore	11	11	500
Providence	11	12	478
Jersey City	10	12	455
Rochester	9	11	450
Montréal	8	13	381

LIGUE NATIONALE

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston .41000100x—	6	8	3
Saint-Louis .00210000 1—	4	8	0

Batteries — Willis, Wilhelm et Moran ; Taylor et Warner. Umpire, O'Day. Assistance, 1,720.

A New-York :

	R.	H.	E.
Pittsburg .10000000000—	1	7	2
New-York .00010000001—	2	10	2

Batteries — Flaherty et Peitz ; Ames et Bresnahan. Umpires, Klem et Emslie. Assistance, 10,000.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Cincinnati .00014000—	5	10	3
Philadelphie .01003000—	4	7	2

Batteries — Check et Schlei ; Sparks et Doolin. Umpire, Johnstone. Assistance, 2,500.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	24	6	800
Pittsburg	18	13	581
Chicago	17	15	531
Philadelphie	14	14	500
Cincinnati	13	16	...
Brooklyn	13	21	382
Saint-Louis	11	18	379
Boston	11	18	379

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland :

	R.	H.	E.
Cleveland .00000000 1—	1	5	4
Philadelphie .00401010 0—	6	15	0

Batteries — Bemis et Clarke ; Waddell et Schreck. Umpires, Sheridan et McCarthy. Assistance, 2,704.

A Détroit :

	R.	H.	E.
Détroit .00000000 0—	0	3	2
New-York .00010020 0—	3	7	0

Batteries — Mullin et Drill ; Griffith, Hogg et McGuire. Umpire, Kelly. Assistance, 2,500.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Cleveland	14	10	583
Chicago	13	11	577
Philadelphie	14	12	538
Détroit	13	13	500
Washington	14	15	483
Saint-Louis	13	15	464
New-York	13	15	464
Boston	11	16	407

LE STAR TRIOMPHE DES TURCOTS

Plus de 800 personnes ont assisté dimanche à la joute de baseball entre les Stars et le Turcot, sur le terrain de ce dernier, et ont vu les Stars triompher par un score de 12 à 3. C'est la première fois que le Turcot est battu sur son terrain, et ce fait parle bien haut en faveur des Stars. La batterie des vainqueurs, composée de Sanders et Websters, joua une grande partie et reçut un bon support. A la cinquième inning, Fortier remplaça Briggs, dans la boîte, pour les Turcots.

Noms des joueurs :

Stars — L. Webster c., S. Sanders p., J. Leblanc, capitaine, 2b., T. Hemsworth 3b., E. J. Quinn 1b., C. M. Hart c.f., A. Laroche r.f., J. McGranahan s.s., W. Tucker l.f.

Turcot — H. Kearney 3b., Vandette l.f., Fortier 2b. et p., Lieper c. et 1b., Maréchal r.f., Laurin 2b. et c., Jones s.s., Nantel c.f., Briggs p. et 2b.

Score par inning :

	R.	H.	E.
Stars .31102212—	12	13	3
Turcot .00010010—	3	6	4

Umpire, Brady. Scorers, Mullany et Kearney.

EXCURSION A SAINT-JEAN

On nous annonce une grande excursion pour dimanche, à Saint-Jean, à l'occasion de la partie de baseball entre Sorel et Saint-Jean. Un train spécial partira de la gare Bonaventure, à 9 a.m. Au retour, il quittera Saint-Jean à 6.30 p.m. Les billets sont à prix réduit.

Les Jeunes Saint-Denis ont remporté une brillante victoire sur les Melville, par un score de 16 à 12.

Score par inning :

Saint-Denis	6012050 3—16
Melville	1015002 02—12

Noms des vainqueurs : A. Poirier c., P. Saint-Pierre p., L. Tessier 1b., A. Charbonneau 2b., A. Hurteau s.s., A. Gagnon 3b., A. Beauregard r.f., G. Gervais c.f., E. Tessier l.f.

Batteries — A. Poirier et Saint-Pierre ; Melville, L. Fréchon et D. Leclerc.

La batterie des Melville s'est distinguée en retirant 9 hommes au bâton, et celle du Saint-Denis, 4.

Le Saint-Denis lance un défi au Crystal et au Victoria Ind. Pour toute information, s'adresser au capitaine L. Tessier, No 697 Saint-Denis.

LA BOXE

COMBAT ENTRE NELSON ET ATTILL

Philadelphie, 23 — Battling Nelson a fait hier soir sa première apparition dans une arène de cette ville et a été battu facilement par Abe Attill, de Californie.

La rencontre a été l'ancienne histoire du pugiliste scientifique contre le "fighter." L'habileté d'Attill a eu raison de la vigueur de Nelson, et dans les quatre premiers assauts, le Californien a frappé son adversaire à son gré.

Dans le cinquième, la force d'Attill commença à diminuer, mais il put facilement tenir tête à Nelson.

Ce fut du commencement à la fin un combat animé et intéressant. A la façon dont débuta Attill, on put croire que Nelson ne tiendrait pas six assauts, mais il compensa l'habileté qui lui faisait défaut par son courage et son endurance.

Attill ne cessa, durant les quatre premiers assauts, de faire pleuvoir une grêle de coups à la figure et à la poitrine de Nelson. Il frappait et ne recevait rien en échange. Dans le deuxième et le troisième assaut, cependant, lorsque Nelson attaqua, il atteignit Attill à la mâchoire, mais sans lui faire grand mal. Vers la fin du quatrième assaut, Nelson étendit Attill sur le carreau, mais celui-ci se releva d'un bond. Le cinquième assaut fut légèrement en faveur de Nelson ainsi qu'une partie du sixième.

Vers la fin, cependant, Attill reprenait le terrain perdu, et il faisait pleuvoir une grêle de coups de sa droite et de sa gauche lorsque le timbre résonna.

On put croire quelque temps que le combat n'aurait pas lieu par suite d'un différend au sujet du poids. Attill pesait 126. Nelson refusa de monter sur la balance, disant que son contrat ne l'obligeait pas à se peser. Attill refusa alors de se battre, et la direction du club décida de la remplacer par Kid Herman, de Chicago. Attill consentit finalement à se battre. Nelson pesait de 134 à 136 livres.

LA NAGE

DEMAIN L'OUVERTURE DE LA SAISON DU CLUB DE NATATION MONTREAL

Le club de natation Montréal ouvrira comme d'ordinaire sa saison, le 24 mai. Les employés du club ont été occupés depuis quelque temps à nettoyer, peindre, et à mettre le terrain et les bâtiments en ordre. Tout est prêt maintenant, et l'on n'attend plus que les visiteurs.

Les courses handicap hebdomadaires et autres sports qui ont été si populaires dans le passé, se continueront cette année, et aussitôt que le programme de la saison sera prêt nous le publierons.

LA RAME

REGATES DEMAIN A DIXIE

On nous promet des régates pour demain après-midi à Dixie.

Voici le programme qui commencera à 3 heures :

1. Course en chaloupes à 4 rames.
2. Course à deux avirons.
3. Course en canot, un aviron.
4. Course en canot.
5. Course en esquif.
6. Course en canot de guerre.

Les régates auront lieu sous les auspices du Country Club.

Le corps de musique de la "Garnison Artillery" exécutera pendant l'après-midi un joli programme, et le soir, il y aura une sauterie dans la jolie salle du club.

La musique sera fournie par les mêmes artistes que l'après-midi.

On peut se rendre facilement à Dixie par les trains du Grand Tronc. Le tramway électrique de Lachine conduit aussi à cinq minutes de marche du Country Club. Tous les membres du club, leurs amis et les visiteurs seront les bienvenus.

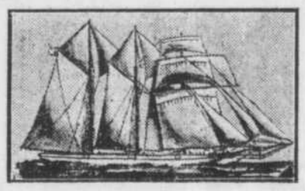

Le yacht "Sunbeam," à lord Brassey, l'une des concurrents dans la course à travers l'Océan.

LES CADETS DU MONT ST LOUIS

La revue annuelle des Cadets du Mont Saint-Louis aura lieu samedi après-midi, à 2 h. 30 au Champ de Mars.

A moins que ses devoirs l'empêchent, Sir Frederick Borden, ministre de la milice, sera présent.

NOTRE-DAME AUXILIATRICE

Demain, le 24 du courant, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, une messe solennelle sera chantée à 7 heures, dans l'église de Notre-Dame de Bonsecours, aux intentions de tous les bienfaiteurs de la chapelle.

DEUX BALLES DANS LA TETE

Baltimore, 23.—George Horst, 32 ans, employé dans une brasserie de cette ville, a tenté de se suicider, samedi, en se tirant deux coups de revolver dans la tête. Les deux balles ont porté juste, mais en dépit de la gravité des blessures les médecins espèrent sauver le malheureux.

MONARQUE EN VOYAGE

Madrid, 23.—Le roi Alphonse partira le 27 mai, pour sa visite en France et en Angleterre.

IAMAGATA, L'EXPERT AU JIU-JITSU

HACKENSCHMIDT AURAIT ETE EMPOISONNE—LA LUTTE DE VENDREDI SERA UNE LUTTE POPULAIRE.

Présentation de la ceinture à Tremblay.

COMMENT IAMAGATA A LAISSE TOKIO POUR L'AMERIQUE

Iamagata était instructeur militaire au fort Konodova, Japon, et ce n'est qu'après des efforts considérables auprès du ministère de la guerre que les autorités militaires désireuses de plaire à l'ambassadeur des Etats-Unis, consentirent à le laisser partir pour devenir instructeur à Harvard.

Iamagata a été engagé par l'Université d'Harvard, pour enseigner aux étudiants l'art du jiu-jitsu. Sa grande renommée à Tokio commençait à se répandre par les voyageurs de San Francisco, qui ont visité le Japon depuis quelques mois, et les autorités d'Harvard se hâtèrent de l'engager.

Comme ses services ne commencent qu'au mois d'octobre, le Japonais a devant lui quelques semaines qui lui appartiennent.

Le Club Athlétique Canadien aura le premier en Amérique la bonne fortune d'avoir réussi à mettre le champion de la race jaune aux prises avec le champion du continent, dans un match public.

Ce genre de lutte, dont on a parlé énormément depuis quelques années, mais qui est encore un mystère pour ceux qui ne l'ont pas vu et étudié, pourra être jugé et apprécié avec toute connaissance de cause. Les deux adversaires sont les deux meilleurs athlètes chacun dans leur genre, que l'on puisse trouver dans ces deux pays, qui se regardent à travers l'océan Pacifique.

Tous deux sont tenus par leur record, leur réputation, leur avenir de triompher coûte que coûte.

Un champion du monde ne doit pas être battu par un champion Japonais, si la conviction est sommairement possible.

D'autre part, Iamataga sera embarrassé de se présenter à l'Université avec une défaite aux mains du petit Canadien; ce serait un mauvais début pour un professeur importé à si grands frais.

UN AUTRE COUP POUR CASSER LE BRAS.

Saisissez l'adversaire par la main et tordez l'avant-bras comme le montre la vignette, puis d'un coup sec, frappez violemment au coude du revers de la main.

LE COUP DE REVERS A LA JUGULAIRE.

De la main gauche saisissez le poignet droit de l'adversaire, déversez le bras et en même temps que vous attirez l'adversaire vers vous, il faut le frapper au cou du bord de la main. Coup terrible.

HACKENSCHMIDT TOUJOURS MALADE

Contrairement à ce qui a été publié dans certains journaux de Montréal, Hackenschmidt n'est pas retourné en Angleterre.

Le champion du monde est encore au lit à New-York, et sa maladie menace de se prolonger. Il espère pouvoir tenter la traversée dans une quinzaine de jours, mais ses médecins ne sont pas enthousiastes.

En attendant Hack souffre d'inquiétude autant que de la maladie : il ne sera pas à Londres le 29 mai pour commencer son fameux engagement de $234,000 !

HISTOIRE ETRANGE

La rumeur circule toujours avec plus de persistance que Hackenschmidt aurait été empoisonné à Saint-Louis, et que les symptômes intestinaux constatés par le Dr Léon, seraient non pas les débuts d'une fièvre typhoïde, mais ceux d'un empoisonnement criminel !

TREMBLAY SE PREPARE A LA GUERRE CONTRE LE JAPON

Eugène est un brave, mais tout de même, la pensée de la lutte de vendredi n'est pas sans lui causer des préoccupations. Il sait qu'il s'aventure dans l'inconnu, contre un homme armé de moyens terribles.

Comment se tirer de cette aventure avec honneur ? Il est probable que notre champion va mettre la science de côté et essayer un plan nouveau, où sa force sera le principal atout.

LA CEINTURE

La présentation de la ceinture se fera vendredi soir, avant la rencontre entre le champion et le Japonais. Ce sera un événement mémorable.

PRIX POPULAIRE

Tous les admirateurs de notre champion pourront assister, vendredi soir, à la présentation du magnifique trophée offert au champion du monde.

L'admission sera à l'ancien prix populaire de 25 centins, avec sièges réservés chez Lafleur, 1616 rue Sainte-Catherine, à 25 centins extra.

Le petit Canadien qui nous a fait tant d'honneur dans tous les concours, aura autour de lui pour l'acclamer, vendredi soir, tous ses amis et tous les admirateurs de l'athlétisme.

Dr J. P. GADBOIS.

ALPHONSE XIII A PARIS

Paris, 23 — Les autorités sont fort mal à l'aise à la suite des menaces des socialistes contre le roi d'Espagne. Des placards ont été affichés, demandant à tous les ouvriers de joindre la démonstration contre "le grand-maître de l'Inquisition et le représentant du régime le plus réactionnaire de l'Europe occidentale".

"LE CHARLEROI" chapeau français, est plus fin et beaucoup plus durable que n'importe quel autre chapeau.

Chas. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada.

UNION 1 TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Ce que représente le système actuel des unions ouvrières—L'assemblée de propagande pour les lambrisseurs de navires a été un succès—Chez les charpentiers-menuisiers demain soir au Marché Bonsecours—La défaite infligée à la journée de 10 heures des boulangers de l'Etat de New-York—La situation à Chicago—Utiles suggestions faites dans l'intérêt des métiers en bâtiment de New-York—Faits divers.

"Le présent système d'organisation des unions ouvrières, dit le "Cigar Makers' Journal", représente le libre et volontaire groupement des classes de travailleurs pour leur protection mutuelle et le bien-être collectif.

Ce n'est pas un mouvement forcé, ni un rêve fantaisiste ou un projet inventé par quelque professeur en rupture de ban. Les ouvriers se groupent par devoir et par nécessité. Ce système n'est pas parfait, il s'en faut, mais il est démocratique et ses méthodes s'adaptent sans brusquerie aux besoins de la majorité. Toute tentative ayant pour but de forcer l'ouvrier à agir contrairement à ses convictions aurait le sort de celle qui serait faite pour refouler le courant d'une rivière, pour changer son cours.

× × ×

L'assemblée de propagande, tenue dimanche dernier, à la salle des débardeurs au bénéfice de l'union locale No 413 des lambrisseurs de navires a eu tout le succès désirable. L'assistance était très nombreuse et la liste de recrutement s'est allongée de plusieurs nouveaux noms.

M. Hector Chartrand, président du local, ouvrit l'assemblée par des remarques très appropriées et qui ont été fort goûtées de tous.

Appelé à grands cris par l'assistance, M. Joseph Ainey, ce vieux militant du mouvement ouvrier qui a déjà fait plus que sa part et que tous aiment encore à entendre, monta à la tribune et prononça un éloquent requisitoire sur l'utilité et l'importance d'une bonne et solide organisation ouvrière. Il appuya ses avancés par des arguments irréfutables. M. Ainey parla pendant près d'une heure et fut comme toujours très applaudi.

Il fut suivi du citoyen Louis Lefebvre, un autre zélateur du mouvement ouvrier, qui ne ménage ni sa santé, ni son temps pour le succès de la bonne cause. M. Lefebvre fit voir tout le tort que causent aux unions les petites dissensions intestines et prêcha l'harmonie et l'entente. Ses remarques ont été très appréciées.

Tous les gens du métier sont informés qu'un concours à l'admission à des prix très bas a été ouvert pour d'ici au 15 juillet prochain et que tous ceux qui désirent des informations à ce sujet sont priés de s'adresser à M. Alfred Ethier, 1242a rue Notre-Dame ou 177a rue Montcalm.

× × ×

"La défaite infligée à la loi de 10 heures des boulangers par le plus haut tribunal du pays, dit le "Bricklayer and Mason", ne déclare pas que les boulangers de l'Etat de New-York ne doivent pas avoir une journée de dix heures. Si les boulangers entre eux conviennent de ne pas travailler plus de dix heures par jour, ou soixante heures par semaine, leur droit d'en convenir ainsi ne sera pas affecté. Tout aussi bien que les poseurs de briques et autres ouvriers ont obtenu un raccourcissement de la journée, les boulangers peuvent en faire autant, et précisément de la même manière, c'est-à-dire, par une organisation effective. Les boulangers eux-mêmes sont assez intelligents pour s'en rendre compte, comme on le voit par leurs préparatifs de faire semblable demande à leurs patrons à la première occasion.

× × ×

Si l'on en juge d'après les déclarations faites durant la soirée d'hier par les représentants des camionneurs et ceux des compagnies d'express, la grève de Chicago sera une affaire du passé dans quarante-huit heures. L'objection principale au règlement des différends et qui consistait dans le refus de la part des compagnies de reprendre leurs anciens employés a été presque entièrement aplanie durant la conférence qui a eu lieu hier soir entre patrons et employés. Le président Shea, des camionneurs, a déclaré hier soir que les chances d'un règlement étaient très grandes.

La Fédération du Travail de Chicago a adopté hier, des résolutions de sympathie aux parents des élèves qui ont été condamnés à l'amende pour avoir fui l'école en signe de protestation contre la livraison du charbon par des charretiers non-unionnistes.

× × ×

Récemment, dans la section du haut de la ville de New-York, huit à dix maisons en voie de construction se sont écroulées. Au premier abord, on croyait que leur effondrement était dû à la sévérité inusuelle de la température à cette époque de l'année, mais il paraît que cela n'était qu'une cause contributeire. Pour satisfaire la clameur publique, un comité d'experts fut nommé pour déterminer la responsabilité. Après avoir indiqué que la destruction des bâtiments était due directement au vice des murs de fondation, qu'ils avaient trouvé remplis de vides, comblé de pierres irrégulières et de moindres dimensions, improprement emboîtés et imparfaitement alliés, et que le mortier dont on s'était servi était d'une qualité inférieure, et tout cela en violation du code de construction, le rapport des experts suggère qu'avant qu'il soit permis à une personne de pratiquer comme architecte il lui soit décerné un diplôme provenant d'un conseil administratif reconnu, que le personnel de ce conseil et les méthodes de ses opérations doivent être établis par une commission composée des différentes associations d'architectures et de membres prominents dans cette profession : que tout entrepreneur pour travaux de maçonnerie doit être muni d'une licence.

× × ×

Il y aura demain soir, le 24 du courant, comme nous l'avons annoncé hier, grand ralliement de tous les charpentiers-menuisiers de la ville de Montréal et de la banlieue, dans un but d'intérêt général. Au cours de la réunion, un programme de chant et de musique, prenant les proportions d'un "smoking concert", sera exécuté.

Des orateurs de haute renommée seront présents et adresseront la parole sur un sujet plein d'actualité et fort intéressant pour tous. Non-unionnistes comme unionnistes seront les bienvenus.

L'assemblée se tiendra dans la grande salle du marché Bonsecours et l'entrée est absolument gratis.

× × ×

Nous attirons l'attention de tous les ouvriers de Montréal et en particulier des membres de l'union locale No 116 des ferblantiers-couvreurs, sur la discussion qui a eu lieu hier après-midi au conseil de ville au sujet de la question du gaz, et tout particulièrement sur les remarques que certains échevins se sont permis de faire lorsque les résolutions de protestations des unions ouvrières et autres ont été lues. Nous aurons probablement l'occasion d'en reparler. Nos lecteurs trouveront ce rapport complet et détaillé de la séance du conseil dans une autre page du journal de ce jour.

NOUVELLES MARITIMES

DISETTE DE STEAMERS HIER—ENCOMBREMENT DES QUAIS—DEPART DU "KENSINGTON."

La journée d'hier a été tranquille en ce qui concerne, du moins, l'arrivée des transatlantiques : pas un seul n'est entré dans le port. On s'attend à un peu plus d'activité aujourd'hui car plusieurs steamers étaient à l'embouchure du fleuve samedi et dimanche.

Le "Kensington" est parti ce matin pour Liverpool, avec plusieurs passagers de première et une cargaison générale complète.

ENCOMBREMENT

Un officier du port nous faisant observer, ce matin, que les marchandises sont arrivées en si grande quantité à Montréal durant les derniers jours, que l'espace sur les quais est devenu insuffisant et que bon nombre de steamers et de barges ont été forcés d'aller débarquer leur cargaison jusqu'à Maisonneuve. On attribue l'état de cette situation aux importations qui ont beaucoup augmentées et à l'espace perdu par la construction des hangars permanents qui couvrent une superficie considérable.

CERCLE DES MATELOTS

Le club des matelots catholiques accure réception d'une somme d'argent représentant les recettes d'un concert donné à bord du "Lake Erie".

Au concert de l'institut des matelots, qui aura lieu ce soir sous la présidence du capitaine Christie, du "Manxman", se feront entendre Mme Levy, soprano ; Miss Sadie Meyers, contralto ; M. R. Dumbrill, baryton ; M. A. Scott, violoniste.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

—Le "Victorian", Allan, est arrivé à Liverpool dimanche, à 9 heures.

—Le "Sardinian", Allan, est parti de Londres pour le Havre et Montréal hier.

—L'"Ontarian", Allan, venant de Londres, a été signalé à la Pointe au Père, à 4.25 a.m., hier.

—Le "Bavarian", Allan, en route pour Liverpool, est passé en vue de Cap Race, à 5.20 hier matin.

—L'"Englishman", Dominion, venant d'Avonmouth, est attendu ici demain avec une cargaison générale.

—L'"Ottawa", Dominion, parti de Montréal pour Liverpool le 13 mai dernier, a été signalé à Kinsale, hier matin, à 5.30. La traversée a été des plus heureuses.

—Le "Britannic", Black Diamond, avec une cargaison de charbon, ainsi que les steamers "Hermod", "Symra", "Lord Landsdowne", "Rashlin Head" et "Milwaukee", sont attendus aujourd'hui.

DANS LE PORT

"Fashoda", McLean, Kennedy et Cie, Hochelaga.
"Virginian", H. et A. Allan.
"Lake Erie", C. P. Atlantic.
"Polino", H. Dobell et Cie.
"Canada", Dominion.
"Iona", R. Reford et Cie.
"Pomeranian", H. et A. Allan.
"Havso", Intercolonial Coal Mining Company.
"Minnie Maud", J. G. Brock et Cie.
"White Cloud", J. G. Brock et Cie.
"Manxman", Dominion.
"Montezuma", C. P. Atlantic.
"Athenia", Dominion.
"Escalona", R. Reford et Cie.
"Sicilian", H. et A. Allan.
"Birmingham", Furness, Withy et Cie.
"Manxman", McLean, Kennedy et Cie.

VARICOCELE

QUELQUE CHOSE QUI ALTERE PLUS LA SANTE QUE TOUTE AUTRE MALADIE. ELLE PEUT ETRE GUERIE PAR L'ELECTRICITE.

Des milliers d'hommes sont atteints de varicocèle et ignorent le tort qu'il peut en résulter. Ils savent seulement que quelque chose sape la vitalité de leur corps et de leur cerveau, et ils n'en connaissent pas la cause. Cette terrible affliction est la plus traîtresse et la plus redoutable de toutes les maladies connues. Elle survient sans cause apparente et ne cesse jamais d'accomplir son oeuvre destructive avant d'avoir enlevé à l'homme toute sa vitalité et d'avoir ruiné sa santé physique et intellectuelle. Il y a plusieurs manières de traiter cette maladie, mais aucune n'est aussi certaine de guérir radicalement que l'électricité.

La varicocèle se manifeste d'abord par une faiblesse dans les veines à travers lesquelles le sang nutritif circule. Cette mauvaise circulation fait se coaguler le sang et produit une certaine congestion sur les parois internes des veines, qui deviennent graduellement obstruées, gênant par là la circulation privée, causant la pression et la distension du vaisseau affaibli, et produisant cette sensation épuisante qui se manifeste chez ceux atteints de varicocèle. J'ai perfectionné le seul appareil muni d'un accessoire spécial pour traiter cette maladie.

Des témoignages comme ceux-ci arrivent tous les jours.

Dr McLaughlin, Jefferson, Mass., 10 mai 1905.

Cher docteur, — Je suis bien satisfait de votre ceinture. Je ne l'ai portée que 30 jours, je me sens beaucoup mieux, j'ai gagné 9 livres en poids, et en un mot je ne vous la revendrais pas pour cinquante — $50 — piastres.

Bien à vous, LOUIS DAVID,

Dr McLaughlin, Arctic Centre, R. I., 27 mars 1905.

Cher docteur, — Je dois vous dire que je suis très content de votre Ceinture, je prends du mieux tous les jours, à un tel point que j'en suis des plus surpris et je vous prierai de toujours dire un bon mot pour votre ceinture. Votre patient, J. B. HEBERT.

Ma méthode a guéri après que le couteau, l'injection, la ligation et autres moyens connus eussent été essayés en vain. J'ai guéri des médecins, des avocats, des marchands et des journaliers ; bien des cas déclarés incurables ont été guéris par mon traitement. Si vous êtes fatigués de vous droguer, essayez la

CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN

et que tout homme qui souffre de faiblesse vienne me voir et je le guérirai, et s'il me donne une preuve de son honnêteté et de sa bonne foi en m'offrant une garantie raisonnable, il pourra se servir de ma ceinture à mes risques et me

PAYER APRES GUERISON

Livre Gratuit — Mon livre de 80 pages superbement illustré, vous est envoyé gratuitement par la poste, si vous ne pouvez pas venir, ainsi que des blancs de symptômes sur lesquels vous pouvez faire une description de votre cas. Mes conseils sont gratuits. Venez ou écrivez aujourd'hui. — Essai Gratuit

Dr M. N. McLAUGHLIN, 214 rue St Jacques, Montréal, Que.—Non-vendue dans les pharmacies. Heures de bureau : de 9 a. m. à 5.30 p. m. Mercredi et Samedi jusqu'à 9 p. m.

CAPITOL

10¢

233-ML-V-R

Fête Victoria

Venez au "MALE ATTIRE" choisir vos Vêtements de Fête.

Habillements en Tweeds Légers, $10 à $25
Habits et Pantalons de Promenade, $5 à $15
Pardessus Imperméables, $10 à $25

LA PRESSE
MONTREAL, 23 MAI 1905

LE GAZ

Comme nous l'avions annoncé hier, il ne s'est rien passé de grave, au Conseil à propos du gaz ; mais il y a eu des incidents assez épicés se rapportant à cette question.

A mentionner, en passant, la continuation de la tension des rapports entre le maire et les échevins ; on commence à en avoir l'habitude ; les séances seraient incomplètes, manqueraient de quelque chose sans ces colloques aigres-doux.

Le gros événement de la séance a été le débat auquel a donné lieu l'envoi de deux communications.

L'une provenait de la Chambre de Commerce du district de Montréal et accusait les échevins d'avoir violé leur mandat ; l'autre avait été envoyée par une société ouvrière et qualifiait la conduite des échevins de "lâche trahison."

On ne saurait contester aux associations commerciales, ouvrières ou autres le droit de juger comme bon leur semble la conduite des représentants du peuple, quelle que soit l'enceinte dans laquelle ils tiennent leur séance. Mais on doit également admettre qu'il est excessif et très raide, pour nous servir d'une expression populaire, d'adresser les dits jugements aux dits représentants quand ils ont libellés dans le genre de ceux qui nous occupent.

Les associations en question ne pouvaient s'attendre à voir discuter et approuver leur condamnation par les condamnés et auraient dû se contenter de la publicité donnée à leurs résolutions.

Ces communications n'ont eu pour résultat que de fournir aux échevins l'occasion de soutenir leurs actes en des discours peu flatteurs pour les journaux.

Quant à la "question principale," elle n'attend plus, pour être définitivement disposée, que la réponse de la Compagnie, à laquelle le Greffier de la Cité doit envoyer la résolution comportant les offres du Conseil.

Si la Compagnie accepte, tout est fini, consommé ; si elle refuse, tout est à recommencer.

Si la Compagnie accepte le Conseil et par conséquent la ville sont liés, tout comme le serait un citoyen dont une offre de vente serait acceptée.

Après l'acceptation de la Compagnie la préparation d'un règlement ne sera qu'une question de procédure, le règlement ne pouvant rien contenir modifiant les offres faites à la Compagnie.

Si d'ici un mois une majorité pouvait être obtenue contre le règlement la ville pourrait être poursuivie, tout comme pourrait l'être un vendeur qui se refuserait à remplir les engagements qu'il a contractés en donnant une promesse de vente.

La Compagnie acceptera-t-elle? "La Presse" espère que non ; qu'elle sera effrayée par les conséquences possibles de l'amendement L. A. Lapointe, dont le sens précisé hier, par la motion Lapointe-Bastien, ne laisse place à aucune interprétation douteuse.

Avec le refus de la Compagnie la situation redevient ce qu'elle était l'an dernier à pareille époque, au lendemain du vote émis par le Conseil en faveur de la municipalisation et il sera alors dans l'ordre de s'attaquer résolument à ce problème pour en trouver la solution la plus pratique.

REMANIEMENT ADMINISTRATIF A QUEBEC

La réorganisation des départements publics, à Québec, en porte le nombre à sept.

"La Presse" a déjà annoncé cette nouvelle distribution des fonctions ministérielles et départementales.

La nouvelle loi subdivise les départements des Terres, des Travaux Publics et Colonisation.

Les attributions des ministres peuvent être définies, comme suit :

1. Le département du Conseil exécutif, présidé par le premier ministre ;

2. Le département du procureur-général, présidé par ce ministre ;

3. Le département du secrétaire de la province, présidé par ce ministre ;

4. Le département du trésor, présidé par le trésorier de la province ;

5. Le département des terres et forêts, présidé par le ministre des terres et forêts ;

6. Le département de la colonisation, des mines et des pêcheries, présidé par le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries ;

7. Le département de l'agriculture, présidé par le ministre de l'agriculture ;

8. Le département des travaux publics et du travail, présidé par le ministre des travaux publics et du travail ;

9. Le département de l'instruction publique, qui relève du secrétaire de la province, mais dont la direction administrative est confiée au surintendant de l'instruction publique.

LE MINISTERE DES TERRES ET FORETS

1. Il a, par toute la province, la surveillance, le contrôle et la gestion de tout ce qui se rattache à l'administration et à la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent ;

2. Il a la gestion des biens en déshérence ;

3. Il a l'administration des biens des Jésuites, du domaine de la Couronne et de la seigneurie de Lauzon ;

4. L'exécution des dispositions de la loi des douze enfants est placée sous sa surveillance ;

5. Le Parc National des Laurentides et le Parc de la Montagne Tremblante sont placés également sous sa direction et son administration ;

6. Il remplit tous les devoirs et possède tous les pouvoirs de l'arpenteur général de l'ancienne province du Canada, quant aux matières qui se rapportent à cette province.

1. Il a, par toute la province, le contrôle et la gestion de tout ce qui se rattache à la colonisation, à l'immigration et à l'émigration ;

2. Il a le contrôle et la surveillance des sociétés de colonisation recevant une allocation du gouvernement ;

3. Les travaux et chemins de colonisation sont sous sa direction ;

4. La confection des plans et livres de renvois officiels est sous son contrôle

5. Il a le contrôle et la surevillance de tout ce qui se rattache à l'administration et à la vente des terrains miniers en cette province ;

6. Les pêcheries sur les bords des rivières, des cours d'eau et des lacs dans la province, et toutes les pêcheries qui relèvent de la province, sont sous son contrôle ;

7. L'application des lois de chasse est aussi sous son contrôle.

LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

1. Il a l'administration, la garde et le contrôle de tous les travaux publics, propriétés immobilières et édifices publics qui appartiennent à la province, et de tous les édifices destinés à servir de résidence au lieutenant-gouverneur et de bureau pour les départements publics ;

2. Il exerce son contrôle sur la propriété de tout chemin de fer construit ou subventionné par le gouvernement en vertu des lois de la province et sur les travaux qui s'y rattachent et en dépendent ;

3. Il a l'administration et le contrôle de la construction, de l'entretien et des réparations de tous les édifices publics, ponts, chemins, travaux d'assainissement ou autres travaux publics en voie d'exécution ou entretenus aux frais de la province en tout ou en partie ;

4. Il contrôle la compilation et la publication des statistiques et des autres renseignements relatifs aux conditions du travail ;

5. Il institue et dirige des enquêtes sur les questions industrielles importantes ;

6. Il a la surveillance et le contrôle de toutes les procédures faites en vertu de la Loi des différends ouvriers de Québec ;

7. Il a de plus le contrôle de tous les autres travaux entrepris aux frais de la province, et de tous les immeubles acquis par le gouvernement de la province, que le lieutenant-gouverneur en conseil déclare par proclamation être sujets aux dispositions du présent chapitre ;

8. Le conseil des arts et manufactures et les instituts d'artisans sont sous son contrôle.

PAS D'ORANGES EN EUROPE

L'Europe tout entière devra, cette année, sinon se passer totalement d'oranges, du moins se résoudre à en manger peu, et mauvaises.

Cela résulte des froids intenses qui ont sévi en janvier dernier et ont dévasté, depuis Nice et Cannes jusqu'à Séville et Lisbonne d'une part, tout le jardin des orangers de l'Europe.

Ce n'est pas que l'orange soit morte — ou qu'elle meure, — mais, pour l'instant, elle est bien malade. La gelée blanche a ruiné les contrées productives du gracieux et délicat fruit jaune et, à l'époque de la cuillette annuelle, on ne compte, dans les campagnes d'Espagne et d'Italie, que de mauvais, de très mauvais vergers.

Un des plus grands importateurs d'oranges de Marseille, questionné au sujet de cette crise, a dit :

"Elle se manifesta dans des proportions considérables. Il entre généralement à Marseille, par voie de mer, deux millions quatre cent mille kilos d'oranges et environ la moitié de ce chiffre par voie de terre, cela du 15 janvier à la fin juin de chaque année. Nous ne prévoyons pas qu'il en puisse être mis, cette année, à notre disposition, plus de cinq cent mille kilos ! Voyez la différence !... Pour ma part, je reçois chaque saison soixante-dix alanceles d'oranges. Si l'on peut m'en charger dix, cette année, je devrai me satisfaire et m'estimer content.

"On ne trouve ce fruit nulle part. J'ai fait parcourir l'Espagne par des agents. Ils n'ont pu acquérir qu'une faible partie du chiffre d'oranges dont j'avais besoin pour servir mes contractants. Alors, j'ai fait visiter les marchés d'Italie, mais je n'ai pas été plus heureux.

"L'impression générale recueillie est que les trois quarts de la récolte des oranges sont perdus, et l'autre quart donne un fruit spongieux dépourvu du goût agréable, du parfum pénétrant et si particulier qui le font rechercher de tous. Et la conclusion fatale de cette état de choses est que le consommateur, déjà soumis à une hausse de 35 à 40 pour cent subie par le prix de l'orange, ne trouve qu'un fruit médiocre, qui n'a pas même l'avantage de rafraîchir agréablement la bouche, tant le fruit sec et filandreux".

CHOSES ET AUTRES

On sait qu'après son séjour à Paris le roi d'Espagne se rendra à Cherbourg où il s'embarquera pour aller faire une visite au roi d'Angleterre. Une importante réception navale lui sera faite à Portsmouth. Le roi Edouard VII enverra à Cherbourg son yacht "Victoria-and-Albert" pour chercher Alphonse XIII, qui sera escorté par des contre-torpilleurs.

Le duc de Connaught recevra probablement à Portsmouth le roi d'Espagne qu'il accompagnera à Londres.

× × ×

Jusqu'ici un seul nageur, le capitaine Webb, a réussi à faire la traversée de la Manche à la nage. Tous ceux qui ont renouvelé cette tentative ont échoué.

M. Janssens, un nageur émérite d'Anvers, sera-t-il plus heureux ? On annonce qu'il va se mettre à l'entraînement dans l'Escaut et qu'il accomplira sa périlleuse entreprise au mois de juin.

Il a d'ailleurs de fort remarquables performances. L'an dernier, il paria de rester dix heures dans l'eau et il sortit vainqueur de cette épreuve.

× × ×

Le troisième centenaire de Don Quichotte devait fatalement donner naissance à la création d'un timbre-poste qui aura été en usage en Espagne du 1er au 15 mai. Les dix valeurs de cette série commémorative représentent les scènes célèbres du roman :

Première sortie de Don Quichotte ; Scène des moulins à vent ; les Villageoises ; Sancho passé à la couverte ; Don Quichotte, armé chevalier, chargeant les brebis à la lance ; le Cheval de bois ; Aventure des lions ; Don Quichotte conduit dans la charrette ; la Dame enchantée.

× × ×

Mme Sarah Bernhardt, on le sait, vient de se faire recevoir "membre adhérent" de la Société des gens de lettres, en France. La grande tragédienne, qui vient de faire une entrée sensationnelle dans la littérature n'a pas encore, en effet, publié le nombre de volumes suffisant pour avoir droit au titre de "sociétaire". Mais, cela ne tardera pas, affirment ses amis, car la nouvelle "gens de lettre" a du pain sur la planche, avec les "Mémoires" qu'elle publie en ce moment.

Aussi songe-t-on déjà à lui offrir la présidence d'un des prochains dîners de la Société des gens de lettres.

× × ×

Une découverte révolutionne, en ce moment, le monde médical, celle du microbe, nocif entre tous, de cette terrible maladie que M. Brieux baptisa pudiquement l'"avarje". Il vient, paraît-il, d'être isolé par un médecin allemand, qui, depuis longtemps le cherchait comme le cherchait aussi, à l'Institut Pasteur, le docteur Metchnikoff. Celui-ci d'ailleurs, fut tenu au courant des recherches de son confrère et de nombreuses expériences eurent lieu parallèlement à l'Institut de la rue Dutot, à Paris, dont les résultats ont été communiqués à l'Académie de médecine.

Il est inutile, croyons-nous, d'insister sur l'importance de cette découverte, qui met en émoi, en ce moment, les milieux scientifiques.

× × ×

Au dernier banquet donné à Madrid à la légation du Japon, par le représentant du Mikado, en l'honneur du gouvernement espagnol et du corps diplomatique, le secrétaire de la légation japonaise, M. Miura, a fait d'intéressantes déclarations qui ne manqueront pas d'intéresser les linguistes :

"Si je sais aujourd'hui parfaitement la langue castillane, a-t-il dit, c'est grâce à une religieux missionnaire basque qui habita fort longtemps le Japon et avec lequel je fus constamment en relations.

"J'ai remarqué qu'il existe une grande analogie entre les langues basque et japonaise. Ainsi "oui" se dit "hai" en basque et "jai" en japonais ; eau est "ura" dans les deux langues; monsieur s'écrit "jana" en japonais et "jauna" en basque. Je pourrais vous citer encore une foule d'autres mots. Comme la langue basque est une langue primitive, il est possible qu'elle ait servi à former notre idiome."

Demandez et insistez pour avoir "LE CHARLEROI", chapeau français.
Chas. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada. r

"SI VOUS TOUSSEZ, PRENEZ LES CAPSULES CRÉSOBÈNE."

Ce dicton populaire, qui a fait le tour du monde, a définitivement consacré l'efficacité des Capsules Crésobène. Elles sont souveraines pour guérir ; Rhume, Toux nerveuses, Bronchite, Laryngite, Enrouement, Irritation de poitrine, Catarrhe, Asthme, Consomption, etc. Indispensables aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui, dans leurs travaux, sont exposées à des intempéries ou bien à respirer des poussières ou des matières irritantes. En vente chez tous les Pharmaciens ou envoyées par la malle, sur réception du prix, 50c le flacon, en s'adressant à

M. A. DECARY, 1668 rue Sainte-Catherine MONTREAL. (2) ed

Sunshine Furnace

McClary's
London. Toronto. Montreal. Winnipeg. Vancouver. St. John. N.B.
58 yw

SHREDDED WHEAT BISCUIT
est l'aliment naturel de tous les jours—il contient tous les éléments nutritifs du blé pur et est une nourriture idéale pour la saison du carême. Sans graisse ni restes, de blé pur seulement.
Demandez le "Vital Question Cook Book," franco.
CANADIAN SHREDDED WHEAT CO., Limited, Niagara Falls, Ont.
Bureau de Toronto, 32 rue Church. xk

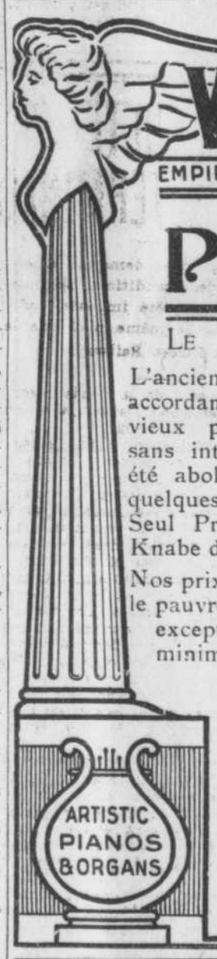

WILLIS & Co.
EMPIRE BLDG. 2470 & 2472 St CATHERINE St
PIANOS
LE SYSTEME D'UN SEUL PRIX
L'ancienne manière de vendre des pianos, accordant en échange $150.00 pour un vieux piano valant à peine $40.00 et sans intérêts pendant plusieurs années, a été abolie dans nos affaires lorsque il y a quelques années le nouveau système d' "Un Seul Prix" a été introduit par les Maisons Knabe de New-York.
Nos prix sont marqués en chiffres visibles le pauvre et le riche payent le même prix, excepté que nous demandons un intérêt minime pour l'entrée dans nos livres.
Un enfant de 12 ans peut acheter chez nous un piano et faire un aussi bon marché qu'un expert.
WILLIS & CO.,
2470 rue Ste Catherine.
Seuls représentants de Knabe, Newcombe, Dominion, Kingsbury des Pianos Willis et Bell et du pianiste automatique Cecilian.

No. 1 HEALTH MATTRESS
Les Matelas Bon Marché SONT DANGEREUX
surtout s'ils ne sont pas garantis être remplis proprement par un fabricant recommandable. Demandez au marchand de vous montrer la marque "Croix Rouge" comme la vignette.
"THE IDEAL GUARANTEE LINE". 176-n

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'a vendredi, le 26 juin 1905, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice pour bureau de poste, à Vancouver, C. B., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour bureau de poste à Vancouver, C. B."

On peut consulter les plans et devis et se procurer les formules de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, Ont., et à l'Arsenal de Vancouver, C. B.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent—10 pour cent—du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 16 mai 1905.

N. B. — Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 167-3

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le
Windsor Mills Special
Un superbe papier pour écrire. 2-mjsn

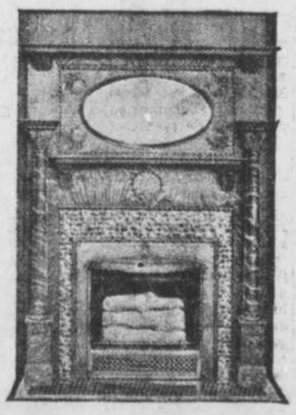

Pour Prix et Dessins, écrivez à
WEBSTER BROS & PARKES
1803 rue Notre-Dame. Tél. Main 1312. 23,25,27

LA CODILINE
Du DENTISTE VERSAILLES
Contre la Névralgie et le Mal de Dents.
En vente dans toutes les Pharmacies, à 25c
165—n

L'Annonce de...
LA CIE S. CARSLEY Limitée
Est publiée, sur l'avant-dernière page, à coté de la colonne des naissances, mariages et décès.

allan
$15.00
COMPLETS EN TWEED
FAITS SUR VOTRE MESURE
Ne Posez pas de Question ; Voyez la Marchandise

LES MEILLEURS TWEEDS
HALIFAX, OXFORD, NOUVELLE ECOSSE ET NEWSON,
WORSTEDS ANGLAIS, Etc.

Voyez l'étalage dans notre vitrine sur la rue Bleury.
Satisfaction parfaite garantie dans la coupe et le fini, ou toute vente est nulle.

DONNEZ VOTRE COMMANDE DE BONNE HEURE
Coupeur Expert et Tailleurs Fashionables à nos Magasins.

allan
Angle des rues Craig et Bleury, et 2299 rue Sainte-Catherine.

"VIANDES QUI DONNENT SATISFACTION."
Viandes Cuites de Laing
Pour la Fête Victoria

Viandes succulentes et appétissantes, exactement ce qu'il vous faut. Elles font de délicieux sandwichs pour lunch ou pique-nique.

Le meilleur jambon rôti et préparé au sucre	30c
Le meilleur jambon bouilli, préparé au sucre	28c
Langues en gelée	25c
Veau en gelée	12½c
Saucisse de Bologne	8c

Et dix autres variétés au choix.

VIANDES FUMEES.

Les meilleurs jambons de petits cochons préparés au sucre de Laing, selon la grosseur,	13½c
Le meilleur bacon désossé préparé au sucre, pour déjeuner, de Laing,	14c

Nos magasins seront ouverts mardi soir jusqu'à 10 heures
Fermés mercredi, fête Victoria.

Magasins de détail de Laing Dans toutes les parties de la ville.
169-2

QUE C'EST DONC PENIBLE !

D'AVOIR LE CATARRHE ; cela vous rend un objet de dégoût pour tous. Vous toussez, raclez, crachez et mouchez souvent des croûtes ; votre haleine est fétide, votre tête malade. Des matières tombent de votre nez dans la gorge et empoisonnent votre estomac, et vous donnent envie de vomir, surtout le matin en vous levant. Vos oreilles lourdes bourdonnent ; vous entendez des bruits de cloches, de sifflets, etc.

Vous pouvez avoir plusieurs de ces symptômes, mais un seul indique que vous avez le catarrhe qui, si souvent, mène à la surdité, la consomption et la mort. Guérissez-vous en vous servant du Catarrhol. C'est un onguent merveilleux ; le pot contient 2 onces ; est bon pour tous les BOBOS. C'est un remède à toujours avoir dans une famille. En vente partout, envoyé franco ici ou Etats-Unis sur réception du prix, 75c ou 3 flacons en verre pour $2.00.

Cie Méd. Paris-Canada, ch. 14 et 16, "La Presse," Montréal.

141—mv—n

TAPIS!

Cette semaine peut être considérée comme la plus importante pour finir le ménage d'une maison. Notre assortiment immense de Tapis, Rideaux, Couchettes, Literie et Meubles, tous à des prix spéciaux et à de grands escomptes.

TROIS GRANDES CONSIGNATIONS

1ère.—Surplus de stock d'une manufacture de dentelle, rideaux travaillés au tambour, Suisses et Bruxelles.
2me.—100 carrés de tapis, brodés, grandeurs variées, propres et prêts pour résidences d'été.
3me.—1000 nattes de porte, rugs et tapis.
Tous pour être vendus promptement en vue de se préparer pour d'autres occasions.

GRANDE ESCOMPTE DANS CHAQUE RAYON
THOMAS LIGGET, Edifice Empire, 2474-2476 rue Sainte-Catherine.

COMMON SENSE
Tue et détruit les Coquerelles et les Punaises
Meilleur marché et plus efficace que toute autre préparation. Chez tous les pharmaciens ou 881 rue Queen Ouest, Toronto. 155-mjs-n

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)
Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.
416 Rue ST JACQUES, MONTREAL

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 Ste Catherine. Tel. Marchands 959. Tél. Bell Est 1796
Semaine du 22 Mai 1905.

LE DIABLE

Extra : Vues animées de Fenton de New-York. Prix, Matinées 10, 15, 20, 25 et 30c. Prix, Soirées, 10, 25, 15, 40 et 50c.
Semaine prochaine : **Le Train No 6.** 168—6

THÉATRE ROYAL Chaque après-midi et soir.
CETTE SEMAINE
LA TROUPE D'UNA CLAYTON, dans "BLUE JEANS"
Voyez les scènes grandioses de Barbeau et Saw Mill et les spécialités nouvelles.—Prix, 10c, 20c, 30c et 50c. Semaine prochaine : MAN'S ENEMY. 169-5

Excursions de la Fête Victoria
VAPEUR CHATEAUGUAY
Le vapeur "Châteauguay" fera son excursion annuelle, le 24 mai, quittant Montréal, pied de la rue Dalhousie, à 1 p m., pour un voyage au lac Saint-Louis, autour des îles de Châteauguay, revenant à Montréal par les rapides de Lachine. Rafraîchissements à bord. Prix 50c.
169—2 F S RÉAY. Tél Main 2710.

VICTORIA DAY
Excursion Annuelle à Beauharnois
Mercredi, le 24 mai, le vapeur Beauharnois partira de Montréal, au pied de la rue Nazareth, à 10 a.m., et de Lachine à midi, pour une excursion autour des îles de Châteauguay, passera sur la rive sud du lac Saint-Louis au milieu des îles de la Paix, passant devant la magnifique place d'été appelée Woodlands et continuant toujours au milieu des magnifiques îles jusqu'à Beauharnois. Départ de Beauharnois à 5 heures p.m., pour revenir jusqu'à Lachine, d'où les excursionnistes seront transférés aux chars électriques pour Montréal. Passage aller et retour, 50c. Rafraîchissements au prix de la ville. Bell Téléphone 1848 M. A. Delorme, agent. 170—1 F

BASE-BALL Ligue de l'Est Partie pour le Championnat
Parc Atwater, rue Ste Catherine ouest
Demain, 24 Mai, FETE VICTORIA
2 PARTIES celle de l'avant-midi à 10.30 hrs. celle de l'après-midi à 3.30 hrs.
NEWARK vs MONTREAL

Quéry Frères
PHOTOGRAPHES
Déménagés à leur Nouvel Atelier
1854 Rue Ste-Catherine,
—ENTRE—
Cadieux et Avenue Hotel-de-Ville
249 mjs-n E

Théâtre des Nouveautés Tél Est 1386 | Semaine du 22 Mai
(DERNIERE SEMAINE)
La MARRAINE de CHARLEY
Pièce en 3 actes par M. Ordonneau, N. Brandon Thomas.
Matin e spéciale, Mercredi 24.
Matinée samedi. Samedi, 27, soirée d'adieu grand gala. Intermèdes spéciaux. 169-6

ACADEMIE | MATINEES : Mercredi, Jeudi et Samedi.
WARD & VOKES dans
A PAIR OF PINKS
Prix : 15c, 25c 50c et 75c Semaine prochaine : QUINCY ADAMS SAWYER 165-6

ORDRES DU LT-COL. MACKAY, Commandant
Il y aura parade du 65e régiment avec la fanfare et les clairons et tambours, mercredi, le 24 mai, à 8 heures p.m.
Par ordre,
HENRI JODOIN,
Capt. Adj. 65e Rég.
170-2

1905 Ontario Jockey Club
TORONTO
Courses du Printemps, *Du 20 Mai au 3 Juin*
Entrée dans la grande estrade, $1.00.
Un corps de musique de régiment jouera tous les jours.
Wm. HENDRIE, Président.
W. P. FRASER, Sec.-Très.
Dieu sauve le Roi !
19-20-22-25-26-31.

MAINTENANT OUVERT
LE
GRILL ROOM de l'Hotel Windsor
Pour Dames et Messieurs.
[Entrée de la Rotonde]
Ouvert de 1 p.m. à 1 a.m. chaque jour.
(Dimanches compris.) 170-3

CARMON ATHLETIC ASSOCIATION
6ième PIQUE-NIQUE et EXCURSION ANNUELLE
A SOREL ET ST OURS
Fête Victoria, Mercredi, le 24 Mai 1905 PAR LE VAPEUR PALAIS TROIS-RIVIERES
Le bateau laissera le quai Victoria, au pied de la rue Bonsecours à 9 hrs a.m. Au retour, laissant St-Ours à 5.30 p.m.
MAGNIFIQUE PROGRAMME DE JEUX ET DE COURSES.—Programme spécial de danses, pour être exécuté sur le bateau avec (Grand prix de valse). La musique donnée par l'Orchestre "Indépendant." Rafraîchissements et repas au prix de la ville. BILLET D'ADULTES $1.00. 169-2.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Accidents—La gelée—Nos malades—Nouvelles religieuses—Une mauvaise coutume—La mort de M. Clark—Accidents de tramways—Bain froid—Le G. G. F. G.—Pour arrestation illégale—Les voleurs de grands chemins—Epouse envolée—Chez les Frères—La Société Chorale de Hull—Où est M. Urgel Cusson?

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 23 — Hier après-midi, une dame Leduc s'est fracturé une jambe en descendant de tramway.

—On rapporte que la nuit dernière a sévi une forte gelée dans le canton Eardley, en haut d'Aylmer, distance de 27 milles d'Ottawa.

—M. le chanoine Campeau, de l'archevêché, est retenu à sa chambre par une attaque de rhumatisme.

—M. Wade, président de la commission de construction du Grand Tronc Pacifique, est toujours dans un état de santé fort critique. Il souffre d'ulcères aux intestins et les médecins appelés en consultation auprès du malade le trouvent trop faible pour l'opérer. On dit que les jours de M. Wade sont comptés.

—Sa Grandeur Mgr Duhamel est revenu à Ottawa aujourd'hui pour assister aux fêtes jubilaires de l'église Saint-Patrice. S. G. n'a pas terminé sa tournée pastorale.

—La souscription annuelle pour le bénéfice de l'Orphelinat Saint-Patrice sera ouverte dans quelques jours. Il y aura deux quêteurs pour chacune des six divisions de la ville.

—Cet après-midi, M. Chas Marcil, vice-président de la Chambre des Communes, a fait le discours de l'Empire Day, à l'Ecole Normale.

—On rapporte du Lac Sainte-Marie qu'un Français nommé Jean Pierrot a eu les reins cassés par la chute d'une pierre, en travaillant à la construction de l'église.

—M. l'abbé Duhaut, curé de Hull, a dénoncé du haut de la chaire, dimanche dernier, la coutume de jeter du riz sur le passage des nouveaux mariés à leur sortie de la cérémonie nuptiale.

—Hier soir, le coroner Baptie a tenu une enquête sur la mort de M. Fred C. Clark, tué l'autre jour par la rupture d'une pièce de machinerie, à la buanderie Impériale. L'enquête a établi que la mort de Clark a été purement accidentelle, et que les propriétaires de la buanderie ne peuvent en être tenus responsables. Le défunt qui était membre du régiment des Gardes à pied du gouverneur général, a eu des funérailles militaires hier après-midi.

—Un nommé Alphonse Léonard, un cocher qui, le premier novembre dernier, avait traversé en voiture le pont Interprovincial, à une allure trop rapide et avait par ce moyen échappé à la police, a finalement fini par se faire pincer et, hier, il dut verser $7 au fonds municipal de Hull.

—Joseph Plant, un jeune homme demeurant dans la rue Osgood, a été victime d'un pénible accident samedi. Il était à passer d'un côté à l'autre de la rue Wellington, lorsqu'il a été frappé par un tramway et renversé sur l'asphalte. Il a reçu de vilaines blessures à la tête. Il a été transporté chez lui où ses blessures ont été pansées. Vers la même heure, un bébé de deux ans, enfant de M. J. Lapointe, 44 rue Baird, a été renversé et sérieusement blessé par une autre voiture électrique.

—Hier après-midi, M. James Laugh, domicilié rue Cobourg, est tombé du pont Saint-Patrice dans la rivière Rideau. Le malheureux fut sauvé par Patrick Daly et Michael Green, de New Edinburgh, qui lui jetèrent une corde. Plusieurs personnes furent témoins de cet accident, et M. Laugh fut tiré de son bain froid au milieu des applaudissements.

—Le conflit entre le commandant Roper et ses sous-officiers et soldats, du régiment des Gardes à pied du gouverneur général, est toujours dans le "statu quo", c'est-à-dire que la plupart des soldats refusent de parader sous les ordres du lieutenant-colonel Roper. La vraie raison du conflit, c'est que les membres du régiment sont fatigués d'être sous le contrôle, depuis nombre d'années, d'un employé civil comme commandant. Le major Bate, qui est le successeur désigné du lieutenant-colonel Roper, est un des principaux négociants de la capitale.

—M. Geo. McEwen, menuisier, de cette ville, arrêté l'autre jour sur la plainte de M. Clerque, de la Cie du Lac Supérieur, sous l'accusation de faux, poursuit M. Clerque et l'avocat de ce dernier, M. F. R. Latchford, pour arrestation illégale. Le procès de M. McEwen pour faux n'aura lieu que la semaine prochaine. En attendant, il a été remis en liberté sans donner de cautions.

—M. Wm Webb, cultivateur, du village Ironside, près de Hull, raconte que l'autre soir il a été arrêté sur le grand chemin par deux individus qui l'ont sommé de leur remettre son argent. M. Webb répondit à cette sommation par une ruade en règle, qui l'a donna à ses deux interlocuteurs. M. Fred. Graham, employé pour MM. Graham et Frères, laitiers, raconte qu'il a été assailli par un vagabond hier, sur la route de Richmond. M. Graham aurait également réussi à se débarrasser de l'importun. Hier soir, il y avait deux vagabonds aux allures louches, qui se tenaient sur le boulevard, en face des édifices parlementaires, et taquinaient les députés qui entraient à la Chambre pour avoir de l'argent.

—Wm Hamilton, âgé de 75 ans, est à la recherche de son épouse, une jeune femme de trente ans. Hamilton a porté plainte à la police, et il dit que si jamais il retrouve l'oiseau qui a vidé sa maison en partant, il la fera enfermer en lieu sûr.

—Les Frères et les élèves de l'Académie Notre-Dame ont fêté dignement l'anniversaire de la canonisation de saint Jean-Baptiste de la Salle.

—A l'assemblée annuelle de la Société Chorale de Hull, on a fait l'élection des officiers pour l'année courante. Le scrutin a donné le résultat suivant :

Directeur, Louis Durocher ; président, P. H. Durocher ; vice-président, Dosithée Caron ; secrétaire, Dolor Parent ; trésorier, J. H. Kearney ; bibliothécaire, Daniel Caron, membres adjoints, Jos. Larue et W. Mayo.

—Aucune nouvelle n'a été reçue encore au sujet de la disparition mystérieuse d'Urgel Cusson.

D'un côté, on craint qu'il ne se soit noyé. D'autre part, on suppose qu'il se serait peut-être décidé de revenir à Ottawa, et qu'il sera parti seul à travers les bois.

ENVELOPPE DE FLAMMES

Il se jette à l'eau et manque de se noyer.

St Jean, N. B., 23 — Enveloppé de flammes de la tête aux pieds, Richard Watson s'est précipité dans la rivière d'où on a eu toutes les peines du monde à le retirer. Il travaillait avec son frère Lewis, à la lumière d'une lampe lorsque celle-ci a fait explosion.

Les deux hommes sont affreusement brûlés. On ne croit pas que Richard en réchappe.

UNE REVOLTE D'ITALIENS

Bethel, Me., 23.—Il y a quelques semaines, une couple de cents italiens arrivaient de Montréal pour travailler à la construction du chemin de fer Granite, mais ils ne tardèrent pas à se montrer mécontents des prix qu'on leur offrait; cependant ils restèrent à l'ouvrage jusqu'à hier. Jetant là leurs outils, cent cinquante d'entre eux prirent la voie ferrée et forcèrent deux cents de leurs compatriotes à abandonner leur travail. L'attitude des mécontents prit à un moment donné un aspect si menaçant que l'on songea à appeler la milice locale; mais le calme finit par se rétablir et le travail reprit de plus belle.

TEMOIGNAGE DE M. SHELDON

Leamington, Ont., 22 mai — Voici une preuve des plus évidentes qu'il n'y a qu'un seul remède pour le catarrhe. "Depuis deux ans, j'étais à la recherche d'un remède pour guérir le catarrhe de mon fils, mais aucun résultat stable ne peut être obtenu jusqu'à l'emploi de "Catarrhozone", qui le guérit comme par magie." Il n'est pas surprenant de voir "Catarrhozone" se vendre en aussi grande quantité, il n'existe pas de remèdes pouvant démontrer autant de guérisons heureuses—à demeure. Morale : Employez vous-même "Catarrhozone". $1 pour un traitement de deux mois et il est garanti ; grandeur échantillon, 25c, chez tous les marchands de remèdes. w

LA SESSION FEDERALE

ELECTIONS A OXFORD-NORD ET LONDRES, ONT., LE 13 JUIN—NOMINATION, LE 6 JUIN.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Tribune des Journalistes, 23. — Hier, il n'y eut qu'une seule chose importante à la Chambre des Communes. Ce fut la confirmation par le Premier Ministre de la nouvelle publiée exclusivement dans "La Presse", samedi dernier, de la nomination de l'hon. M. Hyman comme Ministre des Travaux Publics, en remplacement de feu l'hon. M. James Sutherland. Sir Wilfrid Laurier a également annoncé que les élections partielles dans Londres et Oxford-Nord, Ont., sont fixées au 6 juin pour la nomination, et au 13 pour la votation.

Cette nouvelle a été accueillie au milieu des applaudissements de la droite. L'hon. M Borden et plusieurs autres députés de la gauche n'étaient pas à leurs sièges, étant justement à Londres, pour attiser le zèle de leurs partisans en vue de la prochaine lutte électorale. Comme on le sait, c'est M. Gray, un tory qui a déjà été battu par l'hon. M. Hyman, qui sera de nouveau le porte-étendard de son parti dans la prochaine campagne. A Oxford-Nord, le candidat conservateur sera M. J. G. Wallace. Le candidat ministériel n'a pas encore été choisi dans cette division électorale ; mais quel qu'il soit, il est certain d'une majorité écrasante, feu l'hon. M. Sutherland, ayant fait d'Oxford-Nord un château fort libéral. Le 3 novembre dernier, sa majorité fut de 1500 voix. A Londres, Ont., la lutte a toujours été plus chaude, les dernières élections n'avant donné que 23 voix de majorité à l'hon. M. Hyman.

Cette fois, les amis du gouvernement croient que le nouveau Ministre des Travaux Publics devrait être réélu par une majorité d'une couple de cents voix, malgré le déchaînement des forces tories contre lui, et l'éternelle question des écoles dans le débat.

Au risque d'être taxé d'indolence, j'ose dire que la journée d'hier, sur le parquet de la Chambre, a été à peu près nulle. Il n'y avait qu'une poignée de députés, et aucune question d'intérêt général n'a été discutée. M. Ganong, député conservateur de Charlotte, N. B., a fait un discours de trois heures pour critiquer et tourner en ridicule le rapport de la commission créée par le gouvernement en 1903 pour faire enquête sur la question de la pêche aux homards, aux harengs et à la sardine, ainsi que sur la destruction des chiens de mer. M. Ganong dit que les commissaires n'avaient d'autre qualité que d'être des amis au gouvernement ; qu'ils ne connaissaient pas le premier mot de la question qu'ils avaient été chargés d'approfondir ; qu'ils ont fait une enquête à l'eau de rose, etc., etc.

Sir Wilfrid Laurier et l'hon. W. R. Lemieux ont répondu sommairement aux accusations du député de Charlotte.

Hier soir, la séance a été exclusivement consacrée à quelques bills de divorce. Les députés protestants ont discuté avec autant de vigueur que s'il se fut agi des intérêts de tout le pays. On a remarqué l'abstention complète des députés catholiques lors du débat ; voire même lorsque le vote fut pris sur un de ces bills, celui d'un M. McDiarmid, de la Colombie Anglaise. La cloche d'appel du président de la Chambre pour réunir la députation pour le vote mit nos députés coréligionnaires en fuite. Seul, M. Bergeron, de Beauharnois, resta à son siège, et il fit vaillamment son devoir en votant contre la sanction du divorce. Il paraît que c'est l'habitude de nos députés canadiens-français de ne jamais prendre part au vote sur les bills de divorce. Hier soir, le bill de divorce des McDiarmid a été adopté en dernière lecture par 32 contre 13.

NOTES DE LA SESSION

Il nous arrive de Lévis la rumeur que M. le Dr J. F. Demers, gérant de la Cie du téléphone de Bellechasse, sera le candidat ministériel à l'élection partielle du comté de Lévis pour la Chambre des Communes, rendue nécessaire par la mort du député, M. L. J. Demers.

× × ×

Un député attire mon attention sur un article intitulé "Directeur des Remontes" publié dans le journal "The King", de Londres, Ang., en date du 6 du courant. Il est dit au cours de cet article que le major-général Benson, directeur des Transports et des Remontes du Bureau de la guerre, à Londres, est en ce moment au Canada dans le but d'établir une station de remontes; et qu'il est l'hôte du colonel Hughes, ce vigoureux impérialiste qui fut, dans sa jeunesse, un des zouaves du pape.

× × ×

Le choix du steamer qui doit servir à l'expédition de M. A. P. Low, dans les régions arctiques, n'est pas encore arrêté. Il était question du SS. "Neptune", mais il est maintenant question du SS. "Havana". M. Low s'objecte à ce dernier, lequel n'est pas propre à la navigation dans les eaux glaciale, et l'on reviendra probablement au choix du "Neptune".

L'expédition doit partir au commencement de juin.

× × ×

Tel que prévu, M. W. W. McInnes, ex-M. P., pour Nanaïmo, est nommé commissaire du Yukon, en remplacement de M. Congdon, démissionnaire. M. McInnes est ici en ce moment. Il partira prochainement pour prendre possession de sa nouvelle charge.

× × ×

L'incident Taschereau n'est pas définitivement enterré ; car voilà que les questions de faits sont mises en jeu. Tel que nous le disions l'autre jour, Sir Henri-Elzéar Taschereau, a déclaré qu'il abandonnait la charge d'administrateur "pro tempore" et que jamais de sa vie il ne remettrait les pieds au Sénat pour donner la sanction royale aux bills. Or hier soir, il nous est arrivé une dépêche du secrétaire de S. E. le gouverneur-général déclarant qu'il n'a reçu aucune communication du juge-en-chef à l'effet d'être déchargé de ses devoirs de substitut du gouverneur.

× × ×

Demain, la Chambre ne siégera pas, en l'honneur du Victoria Day. Aujourd'hui, on ne s'attend pas à une bien grosse journée. De fait, la semaine marquera d'intérêt, car les absences sont nombreuses sur le parquet de la Chambre, et tout l'intérêt est concentré sur les deux élections partielles.

—Un nommé Bébé Haines, de la rue Saint-Paul, vieux gibier, a été arrêté ce matin par le grand connétable assistant Cyr, sous prévention de vol à un camarade, Haines était trop ivre pour comparaître devant le juge ce matin et son procès a été fixé à demain.

Une Conversation Face à Face

Ces deux femmes ont été guéries de maladies catarrhales par l'usage de Pe-ru-na

Elle se racontent ce qu'elles savent à ce sujet.

Ce qu'elles disent peut vous intéresser

Ne manquez pas un mot.

MISS EVELYN MORSE.

MISS MARY GRAY

D'abord nous introduirons les dames. Celle de gauche est Mlle Evelyn Morse, de Minneapolis, Minn. Elle réside à 651 rue Adams.

Celle de droite est Mlle Mary Gvay, d'Ontario, Can. Elle demeure à Walkerville.

Mlle Morse dit : "Je souffris du catarrhe stomacal pendant près de trois ans et tous les remèdes semblaient impuissants à me soulager lorsqu'une amie me conseilla d'essayer Péruna.

" Bien que sceptique, je l'essayai et je constatai du mieux dès la première semaine.

"Je continuai à en prendre pendant trois mois, et je suis heureuse de dire qu'il m'a complètement guérie et je n'ai pas eu un seul symptôme du retour du mal.

"Je suis trop heureuse de le recommander comme un merveilleux remède, faisant tout et plus que ce pourquoi il a été inventé."

Mlle Gray est aussi une amie de Péruna. Elle croit que le cas de Mlle Morse est remarquable et, sous certains rapports, il a quelque similitude avec le sien.

Elle raconte son histoire comme suit

"La plume et l'encre ne pourront jamais redire le bien que m'a fait Péruna, après avoir souffert de troubles catarrhaux conjectits à l'estomac et aux intestins.

"Je savais qu'il fallait enlever la cause et une amie qui l'avait employé, me recommanda Péruna. Je résolus de l'essayer.

"Je constatai qu'il convenait parfaitement a mon cas, car quelques bouteilles me rendirent ma bonne santé."

Les femmes par tous les Etats-Unis disent toutes la même chose concernant Péruna. Pas une seule femme, parmi la vaste multitude de celles qui ont été guéries par l'suage de Péruna ne cesse de proclamer ses mérites et de chanter ses louanges.

C'est la conversation d'ami à ami qui annonce Pêruna. Tous les modes d'annonce jamais inventés n'auraient jamais acquis à Péruna la popularité dont il jouit.

Les gens sont guéris par Péruna de quelque mal chronique que les médecins et les remèdes n'ont pu guérir. Ils continuent à en jaser. Ils ne cessent pas d'en parler tant que tous leurs amis n'ont pas escayé le Remède.

Ceci explique la popularité croissante et phénoménale du plus grand remède qui ait jamais été inventé par la profession médicale contre le catarhe.

Le Dr Hartman, l'inventeur et le compositeur primitif de Péruna, donne des avis confidentiels à tous ceux qui emploient Péruna.

Adressez S. B. Hartman, M.D., Président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio. H.

UNE REQUETE DU TERMINAL

Cette compagnie demande à être libérée des conditions spéciales qui lui ont été imposées, afin d'être sur le même pied que la Montreal Street Railway.

La Commission de la Voirie a tenu une courte assemblée, avant la séance du Conseil, hier après-midi.

M. J. P. Mullarkey, gérant général du Terminal, s'est présenté devant la Commission et il a demandé que la Compagnie soit soulagée des conditions spéciales qui lui ont été imposées par la ville, quand on lui a permis de faire circuler ses tramways dans nos rues, il y a quelques années. M. Mullarkey a déclaré que ces conditions sont trop onéreuses pour permettre au Terminal d'exploiter sa ligne avec succès. Tout ce qu'il désire, c'est que le Terminal soit mis sur le même pied que le Montreal Street.

M. Mullarkey a cru comprendre au temps où le contrat fut passé, que certains échevins favoriseraient une requête de ce genre, si on leur démontrait que la Compagnie ne peut faire son affaire.

C'est pourquoi, il vient demander à la Voirie de mettre les deux compagnies sur le même pied. La Compagnie voudrait surtout être libéré de l'obligation d'exproprier les terrains nécessaires pour l'ouverture des rues et de payer le coût entier de d'enlèvement de la neige sur ses voies.

Cette requête sera étudiée à une assemblée spéciale de la Commission de la Voirie, qui sera convoquée à cet effet.

Sur proposition del échevin Leclaire, on a décidé de faire rapport au Conseil recommandant de porter à 17½ cents de l'heure, le salaire des journaliers à l'emploi du département.

Sur proposition de l'échevin Bastien, tous les vieux blocs de bois que l'on a enlevés, rue Ste Catherine, entre les rues St Laurent et St Timothée sont donnés à l'Assistance Publique.

Une requête des principales compagnies de transport, demandant que la ville leur fournisse des communications plus faciles pour atteindre le canal, à la Pointe St Charles, a été aussi présentée par l'échevin Gallery.

Elle a été laissée sur la table jusqu'à la prochaine séance.

DUELLISTE PUNI

Chattanooga, Tenn., 23.—M. D. Blantor a été arrêté dimanche, sur l'accusation d'avoir provoqué un autre homme en duel. Il a été remis en liberté moyennant un cautionnement de $1,000.

MORTALITE A TORONTO

Toronto, 23 — Le rapport d'avril du Bureau provincial d'hygiène, indique qu'il y a eu durant le mois 2,416 décès contre 2,290 en avril de l'an dernier. Il y a eu 206 cas de tuberculose ; 193 de ces cas ont entraîné la mort.

OCCASIONS EN MACHINES A COUDRE

de véritables, aux magasins Singer. Achetez ici et traitez avec les fabricants. La compagnie Singer est permanente et responsable ; ses représentants sont toujours là pour prendre soin des machines Singer. Cherchez l'S rouge, 1427 rue Ste Catherine ; 1908 rue Notre-Dame ; 2467 rue Ste Catherine ; 1327 rue Notre-Dame.

Demandez "LE CHARLEROI", chapeau français, le meilleur de forme, de style et en qualité.

Chas. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada.

Première Communion

A l'occasion de la Première Communion, avec chaque douzaine de portraits cabinets, le treizième sera donné gratis sur magnifique Carte-Souvenir, chez

O. J. DESJARDINS, Photographe, 1509 rue Sainte-Catherine.
8.10.13.16.18.20.23.27—E

A SAINTE-ANNE

Mgr BRUCHESI VISITE LE COQUET VILLAGE DU BOUT-DE-L'ILE — HISTORIQUE DE LA PAROISSE.

Sa Grandeur Mgr Bruchési a été reçu aujourd'hui à Sainte-Anne de Bellevue. Inutile de dire que ce fut une belle fête. La visite du premier pasteur est tout un événement pour tout bon catholique. Aussi une grande foule s'était-elle rendue au-devant de Monseigneur. M. le curé Forbes, le syndic, les marguilliers, les notables de la paroisse, vinrent souhaiter la bienvenue au chef du diocèse.

L'église était trop petite pour contenir le nombre des fidèles qui vinrent assister à la cérémonie de ce matin. Le Révérend Père Strubbe adressa la parole, puis Sa Grandeur administra le sacrement de confirmation à un grand nombre d'enfants.

L'histoire de Sainte-Anne est très ancienne. Elle date des premiers temps de la colonie.

Sainte-Anne du Bout de l'Ile a été érigée en paroisse durant l'été de 1685, sous le vocable de Saint-Louis ; la même année, Mgr de Laval, évêque de Québec, déterminait les limites de la paroisse ; savoir ; bornée à l'est par la Pointe-Claire et finissant par de là le bout de l'Ile. Les premiers desservants furent les messieurs de Saint-Sulpice, qui avaient en même temps charge de la cure de Lachine.

Ce ne fut qu'en 1714 que fut bâtie la première église en pierre, sous le vocable de Sainte-Anne. Cette mutation de nom aurait été demandée par le curé, M. l'abbé de Breslay lui-même, par reconnaissance envers la Bonne Sainte Anne, qui l'avait sauvé miraculeusement d'une mort certaine.

Cette église agrandie plus d'une fois, selon les besoins du temps, n'a été démolie complètement qu'en mai 1900, pour faire place à une nouvelle église plus grande, plus belle.

Le curé actuel de Sainte-Anne-de-Bellevue, est M. l'abbé G. J. L. Forbes, et le vicaire est M. l'abbé Z. Gravel.

Sainte-Anne de Bellevue possède deux maisons d'éducation. L'école Sainte-Anne, dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne, fut construite en 1896 par les commissaires d'école. Un magnifique couvent, sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, offre toutes les facilités aux jeunes filles qui désirent se préparer au brevet d'enseignement.

La paroisse de Sainte-Anne comprend 1,810 communiants.

SAINT-AIME

Dimanche, l'Union Saint-Joseph de Saint-Aimé a célébré sa fête patronale avec beaucoup d'éclat. Tous les membres avaient reçu une invitation de se rendre chez M. le président Joseph Ledoux, pour de là se rendre à l'église paroissiale. Les services de la fanfare du Cercle Saint-Jean-Baptiste avaient été retenus pour la procession qui défila par les principales rues du village.

Le Rév. M. O. Leduc officiait à la grand'messe. Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. Vézina, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe.

Après la messe, la procession se remit en marche, au son harmonieux de la fanfare et se rendit chez M. le président, où l'on s'amusa on ne peut mieux.

SAINT-MARCEL

M. André Odoric Rondeau, E.E.D., est en promenade chez M. J. B. Nault, pour quelque temps.

—Les semailles sont à peu près terminées dans Saint-Marcel.

—Les semailles sont à peu près terminées dans Saint-Marcel.

—Mme veuve Jean Leblanc est allée faire une promenade chez des parents aux Etats-Unis.

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m.

LA BRETAGNE	25 Mai
*LA LORRAINE	1 Juin
*LA TOURAINE	8 Juin
*LA SAVOIE	15 Juin
LA BRETAGNE	22 Juin
*LA LORRAINE	29 Juin

*Paquebots à deux hélices.
Renseignements : Genin, Trudeau et Cie, agents generaux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. a

LIGNE DOMINION
Exposition de Liège

Steamer	Départ
CANADA	27 mai
SOUTHWARK	3 juin
DOMINION	10 juin
OTTAWA (Germanic)	17 juin

PARIS ET RETOUR $96.25.
TELEPHONE Main 4097 | L. J. RIVET 5 Côte St Lambert. 169-n

Cie de Chemin de Fer Pacifique Canadien
LIGNE DE PAQUEBOTS DE L'ATLANTIQUES

MONTREAL (via Québec) A LIVERPOOL

LAKE ERIE	25 mai 29 juin
LAKE MANITOBA	1 juin 6 juillet
LAKE CHAMPLAIN	15 juin 20 juillet

TAUX DE PASSAGE — PREMIERE CABINE — A Liverpool, $65.00 et plus, suivant le paquebot et les accommodations. Billets circulaires à prix réduits.
Seconde cabine, à Liverpool, $40. A Londres, $42.50. Voyage circulaire à prix réduit.
Billets de troisième classe, à Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $26.50. De Liverpool, Londres ou Londonderry, $27.50.

MONTREAL A LONDRES

*MONTROSE	19 mai
xxMONTEZUMA	20 mai
xLAKE MICHIGAN	3 juin
xMOUNT TEMPLE	10 juin

xxNe transportent pas de passagers.
*Ne transporte que des passagers de deuxième classe.
xNe transportent que des passagers de troisième classe.
Seconde cabine à Londres, $40.
Troisième classe à Londres, $26.50.
S'adresser à la
Cie de Chemin de Fer Pacifique Canadien, Ligne de Paquebots de l'Atlantique,
Edifice du Board of Trade, rue Saint-Sacrement, Montréal 152—mjs—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.
Premier Voyage, Samedi, le 20 Mai
FETE VICTORIA
PRIX REDUITS
OTTAWA, Aller et Retour, $2.50
Prix Réduits aux autres Endroits
Billets bons pour aller les 20, 22 et 23 mai et bons pour revenir jusqu'au 25.
EXCURSION DU JOUR
A Carillon et Retour par les Rapides $1.00
Prenez le train du Grand Tronc à 8 a. m. afin de pouvoir prendre le bateau à Lachine.
EXCURSION D'APRES-MIDI ET SAUT DES RAPIDES
Pour Sainte-Anne, prenez le G. T. R., à 1.30 p.m., aller et retour. 80c
Billets en vente à la gare du Grand Tronc et à la gare.
EXCURSION D'APRES-MIDI
Le vapeur "Duchess of York" montera le lac et descendra les rapides. Quittera le bassin du canal, rue Duke à 2 h. p.m., et les écluses St Gabriel à 2.15 p.m.
Billets en vente sur le bateau, aller et retour, 50c. 166-n.

MORT HORRIBLE

Un petit garçon tué par une explosion de poudre.

Pictou, C. B., 23 — Fred. Wilkes, un garçon d'une douzaine d'années, a été tué aux mines March, par une explosion de poudre.

Il travaillait dans le magasin à poudre à remplir des canistres pour les mineurs, lorsque l'explosion s'est produite.

On n'a trouvé de son cadavre que des chairs meurtries, sanguinolentes.

NOMBREUSES VICTIMES

New-York, 23.—Vingt personnes ont été blessées, six d'entre elles étant grièvement atteintes, et une centaine d'autres ont vu la mort de bien près, hier, dans une collision sur le chemin de fer élevé, Troisième Avenue.

Plusieurs des victimes ont été transportées aux hôpitaux.

Le garde-moteur de l'un des convois a été arrêté.

UNE NOUVELLE SECTION SUR LE CHEMIN DE FER DU LAC SAINT-JEAN

Un attrayant petit livre vient d'être publié par la compagnie de chemin de fer du Lac Saint-Jean, décrivant une section intéressante de la Province de Québec, entre la rivière Jeannette et la Rivière Saint-Maurice aux chutes de la Tuque, maintenant ouverte grâce à une ligne d'embranchement de chemin de fer de quarante milles de long. L'importance attachée à cette ligne de chemin de fer comparativement courte est due surtout au fait qu'elle abrègera d'environ deux ans l'achèvement du chemin de fer Grand Tronc Pacifique, en permettant à la compagnie de commencer ses opérations au coeur de la province, et en travaillant dans les deux directions, s'éloignant d'une part, de la rivière Saint-Maurice et s'en rapprochant de l'autre. Cet embranchement offre un autre intérêt par le fait qu'il va ouvrir beaucoup de forets précieuses et de chutes d'eau considérables qui, à La Tuque seule, une fois mis en oeuvre par l'électricité pourront fournir une force de 50,000 chevaux-vapeur et, conséquemment, dans un avenir rapproché, une grande ville s'élèvera dans les environs, tout comme la chose a eu lieu, dans de semblables conditions, pour Grand'Mère et Shawinigan. Le travail le plus difficile sur cet embranchement ayant été accompli l'hiver dernier, cela met en relief la possibilité de faire un pareil ouvrage en hiver. Après l'achèvement de la ligne à la fin de la présente année, on a l'intention de placer sur le Saint-Maurice un bateau confortable pour les passagers, offrant, par ce moyen, aux touristes, une route par terre et par eau que la majorité d'entr'eux déclarent être la rivale heureuse, du Saguenay si renommé, sous le rapport de la grandeur du paysage.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
FETE VICTORIA
TAUX REDUITS

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Ottawa	3.50	London	12.95
Québec	4.00	Peterboro	8.15
Sherbrooke	3.35	Farnham	1.30
St Jean, Q.	1.00	St Jean, N.B.	14.15
Ste Aagathe	2.00	Labelle	2.20
Magog	2.75	Knowlton	2.10

Pour tous les endroits du Canada, Fort William et l'Est, au prix le plus bas d'un billet simple de première classe.
Billets bons pour aller les 23 et 24 mai. Limite de retour, 25 mai 1905.

CHANGEMENT D'HORAIRE
ET
SERVICE DE CONVOI AMELIORE
ENTRANT EN VIGUEUR,
Dimanche, 4 Juin, 1905.
Renseignements complets sur demande.
BUREAU des BILLETS de la ville, 129 rue St Jacques, (Près du Bureau de Poste).

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
FETE VICTORIA
PRIX REDUITS POUR

Québec, $4.00	Toronto, $10.00
Sherbrooke, $3.35	Hamilton, $10.65
Ottawa, $3.50	London, $12.95

et tous les autres endroits du Canada et retour, au prix d'un
BILLET de première classe SIMPLE
Départ : les 23 et 24 Mai.
Limite de Retour : 25 Mai 1905.
UN TRAIN SPECIAL partira d'Ottawa à 8.30 p.m., 24 mai, pour Montréal et les stations intermédiaires via le C. A. R. et le G. T. R., pour le confort des passagers désirant visiter la Capitale le jour de la Fête Victoria.

Montréal, Ottawa et Valleyfield
Laisse Montréal, 8.40 a.m., 4.10 p.m
Arrive à Ottawa, 11.40 a.m., 7.10 p.m.
Laisse Ottawa, 8.20 a.m., 3.30 p.m.
Arrive à Montréal, 11.20 a.m., 6.30 p.m.
Laisse Montréal, 8.40, 9.30 a.m., 4.10 p.m., x5.15 p.m.
Arrive à Valleyfield, 9.45, 11.10 a.m., 5.17 p.m., x6.45 p.m.
Laisse Valleyfield, xS.00 a.m., 10.10 a.m., 4.40, 5.20 p.m.
Arrive à Montréal, x9.33 a.m., 11.20

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDÉ, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE," 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVÉ, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIÉTÉ A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 5 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 380 Craig, entre les rues Bosford et Bonsecours. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Jeune femme, française, demande des journées. S'adresser 62 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. 170—1

EMPLOI demandé. Voyageur d'expérience, avec cheval et voiture, demande position à la ville ou à la campagne, parle français et anglais. Références de premier ordre. Adresse : Boîte postale 2386, en ville. 170—2

EMPLOI DEMANDE — Une bonne garde-malade française expérimentée demande de l'emploi. S'adresser 21 rue Bertrand, près avenue Papineau. 170—2

EMPLOI DEMANDE — Une très bonne laveuse demande lavage chez elle. S'adresser 177 Panet. 170—1

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée au No 18, rue Sainte-Elisabeth. 170—1

EMPLOI DEMANDE — Modiste demande de l'ouvrage chez elle, dans les robes et lingerie. Ecrire H., 539 "La Presse." 170—1

EMPLOI DEMANDE — Garde-malade. — Vous trouverez Mme L. Labelle, No 292 Saint-Dominique. 170—1

EMPLOI DEMANDE — Une jeune femme désire de la couture simple chez elle. Spécialité de blouses, peignoirs. Prix modérés, No 1206a de Montigny. 170—1

EMPLOI DEMANDE — Une cuisinière d'expérience demande une position dans une maison privée ou un hôtel. S'adresser au No 101 Logan. 170—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme fort, sobre, honnête, désire emploi quelconque, pour aller à la campagne. S'adresser par lettre ou autrement, à T. W., 459 Lagauchetière. 168—3

EMPLOI DEMANDE — Collecteur de plusieurs années d'expérience, et ayant de très bons certificats et garanties, demande emploi. Ecrire B. B., 538 "La Presse." 170—3

EMPLOI DEMANDE — Un professeur d'anglais et français, références, demande une école modèle dans un village. A. Lapierre, Principal, Ville Saint-Paul. 160—13

EMPLOI DEMANDE — Lavage à la douzaine ou au lavage. Ouvrage garanti, 31 Sainte-Elisabeth. 170—1

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Professeur expérimenté offre cours complet de sténographie française et anglaise, système unique, pour $15.00. Position assurée. 74 Sainte-Famille. 169—6

ELEVES demandés, sténographie française et anglaise, 125 mots par minute après dix-huit leçons. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs. 160a avenue Hôtel de Ville. 18,20,23

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Bas prix. 160A avenue Hôtel de Ville. 20,23

ELEVES DEMANDES — Sténographie. Elle surpasse toute autre pour facilité et rapidité, 150 mots par minute après 20 leçons. Clavigraphie gratis. Positions assurées. Conversation anglaise, comptabilité moderne. Professeur Elie, 334 Saint-Hubert. Marchands, 334. 20,23,25

ELEVES DEMANDES—Leçons de violon et de musique d'ensemble par ancien élève du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles. Adresse 283 rue St Denis. 139—3

ELEVES DEMANDES — Institutrice donne des leçons anglais, français, musique, piano à la disposition des élèves. Ecrire P., 369 "La Presse." 168—3

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTI peintre demandé, bon salaire à un bon jeune homme. S'adresser à ... Cadieux, 16 soir, 1100 rue Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis. 170—1

ASSISTANT teneur de livres connaissant sténographie anglaise et française demandé, pour sur le calcul et bonne écriture, bons gages et chance de promotion. S'adresser à X., 538 "La Presse." 170—2

APPRENTI demandé de deux ans d'expérience, aussi une bonne couturière sachant faire les boutonnières dans les habits. S'adresser J. L. Soucy, 1560 Sainte-Catherine. 170—1

APPRENTIS CIGARIERS — On demande tout de suite des apprentis cigariers. S'adresser No 29 rue Saint-Pierre. 20,23,25

BARBIER — Bon barbier demandé, place permanente, bons gages. S'adresser rue Saint-Pierre, 213 rue Centre. 170—1

BOUCHER demandé sachant les deux langues. S'adresser 1920 rue Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis, coin Saint-Zotique. 170—1

BARBIER demandé immédiatement, non marié préféré. Aussi un apprenti de deux à 3 ans d'expérience. S'adresser 530 Saint-Jacques. 170—1

BEDEAU demandé, avec références, s'adresser au presbytère de Thurso, Qué. 170—4

BARBIER demandé, connaissant très bien l'ouvrage du centre, comme contremaître, dans une boutique de ce quartier. Références exigées. Devra commencer dans deux semaines. Ecrire B. C., 554 "La Presse." 170—1

BARBIER — Bon barbier demandé immédiatement, au No 2046 Notre-Dame. Bons gages. Place permanente. 170—1

BARBIER DEMANDE — Bon barbier ponctuel, place permanente, bons gages. S'adresser au No 659 Notre-Dame, Maisonneuve. 170—1

BLOQUEUR et trimeur compétents en fourrures, demandés, chez L. Gosselin, Son and Co., 94 rue Saint-Pierre 170—1

BARBIER demandé, au No 133 McGill. Place permanente. Bons gages. 170—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BONS CHARPENTIERS-MENUISIERS demandés. S'adresser 179 Bréboeuf, de 5 à 8 heures du soir. 170—1

COMMIS — Un commis d'expérience pouvant faire l'installation trouverait un emploi immédiat en s'adressant au grand magasin départemental, coins Saint-Laurent et Fairmount, Ad. Ferteau. 170—1

COUTURIER — Jeune couturier demandé immédiatement, place permanente. S'adresser 242 rue Saint-Jacques. A. Phaneuf, chambre No 8. 170—1

COMMIS demandés, avec expérience, chez Paul Lagarue et Cie, épiciers, 2127 Notre-Dame Ouest. 170—2

COMMIS demandé dans les merceries, chapeaux et casquettes. S'adresser immédiatement à R. Dorval, 2637 Notre-Dame, coin Canning. 170-1

CONTREMAITRE menuisier demandé tout de suite, pouvant faire les devis et réduits, dans une manufacture de portes et de châssis, etc. L'applicant devra faire mention du salaire demandé. S'adresser à Regis Guénette, Saint-Jerome. 170—1

COUTURIER demandé au No 214 rue Saint-Jacques, chambre No 1. 170—1

COMMIS de bar demandé, parlant les deux langues. S'adresser 11 Communes. 169—2

COMMIS DEMANDE, d'un an ou deux d'expérience et parlant l'anglais. S'adresser 1270 DeMontigny, coin Sainte-Elisabeth. 170—1

CUISINIER et une fille de salle demandés, No 517 Saint-Jacques. Devra aller à la campagne. 170-1

COUVREURS — Jeunes compagnons couvreurs demandés. A. Sigouin, 197 rue Roy. 170—1

COMMIS — Nous avons besoin d'un bon commis, sachant l'anglais, ayant un an d'expérience. S'adresser Boisvert et Frères, 384 Hibernia. 170—1

DEBITEUR demandé et traceur pour manufacture de portes et châssis, Bons gages. Place permanente, No 10 avenue Fauteux, après 6 heures, 43 rue Vinet. 170—1

FORGERON de 2 ou 3 ans d'expérience demandé ; s'adresser à Camille Legault, Sainte-Anne de Bellevue. 170-1

FORGERON — Bon forgeron ferrant demandé. S'adresser H. Dubuc, 2434 William. 169—2

GARCON fort demandé pour apprendre le transférement lithographique. S'adresser à The Benallack Litho and Ptg Co,8 rue Latour. 169—2

GARCON fort demandé pour apprendre le métier de tourneur et travailler le bois, et se rendre généralement utile. Doit avoir des références. S'adresser à Hayes, 688 Craig. 170—1

GARCON DEMANDE — Un garçon d'une quinzaine d'années pour travailler dans une épicerie. S'adresser 278 Beaudry. 170—1

GARCON fort demandé pour travailler dans une manufacture. Se présenter au plus tôt à la Royal Shirt and Overall Co., 1886 rue Notre-Dame, cité. 170—1

GARCON de bureau d'une quinzaine d'années demandé. S'adresser immédiatement à M. G. A. Marsan, avocat, No 11 Place d'Armes. Téléphone Main 1818. 170—1

GARCON demandé, de 13 à 14 ans, pour faire les commissions. S'adresser 141 rue Bleury. 170—1

GARCON DEMANDE, parlant l'anglais et le français. S'adresser au gérant 68 rue Saint-Hubert. 170—2

GARCON d'environ 14 ans demandé, pour un bureau. Doit parler anglais. 7 Place Royale. 170—2

GARCON de cuisine demandé, au club St Jacques-Cartier, 45 rue Saint-Vincent. 170—1

GARCONS demandés, 5 à 6 jeunes garçons, sachant sarcler les oignons. S'adresser immédiatement à J. P. Desmarchais, Côte des Neiges Ouest. 170—1

GARCON demandé immédiatement chez un tailleur, pour faire les commissions. S'adresser à Primeau et Blouin, 1687 Notre-Dame. 170—1

HOMME demandé pour conduire une voiture pour les sucreries, connaissant bien la ville et ayant de l'expérience. S'adresser à J. T. Gervais, 1275 Sainte-Catherine. 170—1

HOMME à bois demandé, voiturier, sachant la peinture, bons gages, place permanente. S'adresser N. Villeneuve, 940 Saint-Laurent 170—1

HOMMES demandés, 2, immédiatement, connaissant bien la ville et le soin des chevaux, 384 Amherst. 170—1

HOMME demandé pour avoir soin d'un malade. S'adresser entre 7 et 8 heures, A. Martineau, 258A Wolfe. 170—1

HOMMES et femmes demandés pour apprendre le métier de barbier. Catalogue gratis par la poste. Barbe 2c à 15c ; cheveux, 3c à 25c. Montreal Barber College, 391 rue Craig. 170—5

HOMMES demandés, payés partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 551, London, Ont. 2?6—n

HOMME ponctuel et sobre demandé pour une manufacture de rubans, comme arrangeur de métiers. S'adresser à Belding Paul et Co, Limited, rue Shearer. 170-1

HOMME et femme demandés. L'homme pour traire les vaches et travailler sur petite ferme, la femme pour travaux de ménage. Se présenter 5 avenue Beddingham, Outremont. 170—1

HOMMES habiles et intelligents demandés pour apprendre le commerce d'assurance. Aucune autre profession n'offre de telles chances. Pas de paresseux demandés. J. C. Hutchins, 71a Saint-Jacques. 170—2

HOMME demandé comme "shipper". S'adresser Z. Corbeil et Frères, 3 Avenue Desjardins, Maisonneuve. 170—1

HOMME demandé pour prendre soin des chevaux dans une écurie de pension. S'adresser 45 Bonsecours. 170—1

HOMME très capable, un qui veut réussir et qui n'a pas peur de travailler, demandé pour une maison très en vue. Excellente occasion pour un homme qualifié. S'adresser M. C. Hutchins, 71a rue Saint-Jacques, Montréal. 170—1

HOMMES — Bons, énergiques hommes demandés pour représenter la plus grande pépinière au Canada, 800 acres, à temps perdu ou non. Spécialité de plantes robustes. Elégant outillage fournit gratuitement. Salaire libéral à la semaine. Adressez-vous maintenant. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 168—ms—n

JEUNE homme demandé, de 16 à 18 ans, pour prendre soin d'un cheval, à Valoisville et se rendre utile à la maison. S'adresser à E. Lamontagne, 45 rue Bonsecours, demain, le 24, de 9 à 11 heures du matin. 170—1

JEUNE garçon demandé, pour se rendre généralement utile dans une pharmacie. S'adresser 323 avenue Lasalle, Maisonneuve. 170—1

JEUNE HOMME demandé avec un peu d'expérience dans une épicerie. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser 280 Dorchester. 170—1

JEUNE GARCON demandé pour faire les commissions, ainsi qu'une bonne repasseuse. S'adresser 99 Ste Elisabeth. 170-1

JOURNALIERS demandés à 15 cents de l'heure, Quinlan et Robertson, entrepreneurs, Black Bridge. 168—4

JEUNE garçon demandé. S'adresser à M. Desjardins, département des presses. 170—1

JEUNE boucher demandé, d'un an ou deux d'expérience. S'adresser 208 Roy, marché Léonard. 170—1

JEUNE homme de bureau un peu expérimenté demandé. Devra parler les deux langues. S'adresser 24 rue Saint-Pierre. 170—1

JEUNE homme. On demande pour une assurance sur la vie un jeune homme comme assistant teneur de livres, parlant et écrivant l'anglais et le français, et connaissant la sténographie dans les deux langues. S'adresser par lettre à C., 426 "La Presse". 168—3

LOOPERS d'expérience demandés sur machine ou à la main. Plus hauts gages payés. Lachine Knitting Mill, 1881 rue Notre-Dame. 170—4

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MENUISIERS demandés. S'adresser à G. Demers, 36 Saint-Dominique. 170—1

MENUISIERS — 10 bons menuisiers demandés, aussi de bons peintres. S'adresser 27 rue Saint-Alexandre, le soir. No 26 rue Hermine. 170—1

MACONS en pierre demandés. 10 maçons en pierre demandés à la brasserie William Dow and Co., carré Chaboillez. 170—2

MENUISIERS, des bons hommes de bancs demandés. S'adresser à V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat, avenue Papineau. 169—2

MENUISIER demandé. S'adresser Jos. Vésina, 122 Beaudry. 170—1

MENUISIER demandé. S'adresser à Falstrault, 96 Plessis. 170—1

PLOMBIERS demandés. S'adresser à Jos. Laurier, 1413 Ontario. 170-1

PLOMBIER demandé et un couvreur. 1485 Saint-Jacques. 170-1

PLOMBIERS demandés. S'adresser 387 avenue Lasalle, Maisonneuve. 170—1

PEINTRE — Un bon peintre de voitures demandé, chez J. Courville, carrossier, 548 Amherst. 170—1

PEINTRES — 10 bons peintres de maisons demandés. S'adresser à Charles Larin, 370 Parc Lafontaine. 170—1

PLOMBIERS demandés et ferblantiers. 2622 Notre-Dame. 170—2

PHARMACIEN demandé pour une des meilleures pharmacies de Montréal, un pharmacien, un commis de 3 ou 4 ans d'expérience, et un étudiant première année, places d'avenir. Ecrire à I. L., 639 "La Presse". 167—4

PEINTRES demandés. S'adresser à l'Annexe du Palais de Justice. 169—2

PEINTRES — Bons peintres de maisons, des blanchisseurs et un premier tapissier, demandés, chez J. N. Arcand, 80 et 82 carré Victoria. 170—1

PEINTRES — Bons peintres demandés immédiatement, à 30 Troisième avenue, Maisonneuve, entre 6 et 7 heures p.m. 170—1

REPRESENTANTS demandés partout. $15 à $25 par semaine. Salaire ou commission payé chaque semaine. Superbes échantillons gratis. Le plus grand assortiment au Canada, succès assuré. Cie Déry et Fils, pépiniéristes, Montréal. 168—mjs—n

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

FILLE d'expérience pour poser les empeignes, demandée, chez C. Lamarche et Cie, 65 rue Dalhousie. 170—2

FILLES de moulin demandées, pour les chaussures, 309 avenue Lafonde. 170—1

FILLE de table expérimentée demandée, parlant les deux langues préféré. S'adresser à l'hôtel Russell, 532 Saint-Jacques. 170—1

FILLE de chambre demandée, premier ordre, Canadienne-Française, recommandations exigées. $12.00 par mois. Permanence. Personne compétente. 81 Union Avenue. 139—2

FILLES EXPERIMENTEES DEMANDEES

pour faire des fleurs artificielles, aussi jeunes filles pour apprendre à faire des fleurs et des plumes, 936 Dorchester. 170-2 F

FILLES de salle demandées, parlant les deux langues, pour travail de nuit. S'adresser 1840 Sainte-Catherine. Boston Café. Mme Gaudreau. 170—1

FILLES d'expérience demandées pour coudre dans les robes et les manteaux. S'adresser 367 Amherst. 170—1

FINISSEUSES — Des premières finisseuses dans les habits demandées. S'adresser au No 23 rue Côté. 170—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles.

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 36

LIBRAIRIE

MADORE

2 Côte du Beaver Hall

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ON DEMANDE des jeunes filles pour apprendre à faire des cigares, chez P. A. Pelletier, 55 Saint-Paul. 170—1

OPERATRICES pour jupes demandées. Beaucoup d'ouvrage et les meilleurs prix. S'adresser The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 165—6

PERSONNE très propre, demandée et très fiable, pour prendre soin de deux bébés à la campagne. Références exigées. S'adresser à 1017 Berri. 170—2

SECONDE cuisinière demandée, aussi une fille pour ouvrage général. S'adresser Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 170—1

SITUATION vacante offerte à une jeune fille et à un monsieur parlant anglais et français, dans quelques semaines. S'adresser chambre 11, salle Karn, 2362 rue Sainte-Catherine. 167—4

TROIS jeunes filles demandées pour servir la crème à la glace dans un restaurant. Bons gages. S'adresser 1464 Sainte-Catherine. 170—1

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BONNE servante demandée avec références, petite famille. S'adresser 463 Sanguinet, près du carré Saint-Louis. 170—1

ON demande une servante bien recommandée, il y a déjà une bonne d'enfants. S'adresser au No 310 Parc Lafontaine. 169—n

SERVANTE — On a besoin d'une servante au No 287 rue Saint-Hubert. On passera les mois d'été à la campagne. 169—3

SERVANTE — Jeune fille demandée, de 11 à 15 ans, pour prendre soin d'un enfant de 3 ans. Mme Lapointe, 189 Coursol, Sainte-Cunégonde. 170—1

SERVANTE sachant bien faire la cuisine demandée, No 933 Saint-Denis, lavage en dehors. 169—2

SERVANTE demandée, bonne servante sachant faire la cuisine. Bons gages, pas de lavage, plain-pied, famille ne va pas à la campagne, 282 Sherbrooke. 169—2

SERVANTE générale demandée. S'adresser 435 Mont-Royal. 170—2

SERVANTE générale, une bonne, demandée. S'adresser 4823 rue Sainte-Catherine, Westmount. 170—2

SERVANTE GENERALE demandée pour petite famille, pas de lavage, bons gages et un chez-soi pour fille compétente. S'adresser 1169 St Denis. 170-2

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande des agents pour solliciter des abonnements au journal "Montréal Mode". S'adresser 1714 Ste Catherine, de 2 à 6 p.m. 165—n

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents, salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 131—n

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE DEMANDE — Pour une épicerie en détail dans une bonne localité. On demande un associé actif, laborieux et ayant de l'expérience. Ecrire L., 541 "La Presse." 170—6

ON DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

GARDE-MALADE française désire place de compagnie pour dame ou monsieur malade, bonnes références, parle anglais. L. L., Patronage d'Youville, 389 Lagauchetière. 170—3

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

A LOUER.—Jolie chambre meublée à louer sur le devant, étage du bain, gaz et garde-robe. 1676 Sainte-Catherine, près St Denis. 23,25,27

A LOUER chambre meublée sur le devant, étage de la chambre de toilette, améliioration moderne. Dans une petite famille, pas d'enfants, ni pensionnaires. 81 rue Saint-Hubert. 170—2

A LOUER, belle chambre meublée sur l'étage du bain, lumière Auer, dans une famille privée, pas d'enfants, au No 349 Saint-Denis. 139—3

BELLE grande chambre richement meublée à louer, sur l'étage du bain, confortable pour monsieur ou jeune couple. S'adresser 27 rue Dubord. 23,25

BELLE grande chambre garnie à louer, sur le devant, avec garde-robe, pour un couple marié ou deux messieurs, pas d'enfants, famille privée, avec pension si désirée. 1334 Demontigny. 170—1

BELLE grande chambre et petit salon à louer. S'adresser au No 514 Sainte-Julie, famille distinguée et avec toutes les commodités. 170—3

BELLE grande chambre à louer, sur le devant, étage du bain, pension pour deux personnes, dames ou messieurs. 182 Hôtel de Ville. 169—6

BELLE chambre garnie à louer, pour jeune couple ou messieurs, bain, usage de la cuisine, salon. S'adresser 58 Lasalle, près Parc Lafontaine. 169—2

BELLE grande chambre à louer, sur le devant, gaz, bain et eau chaude. S'adresser à 319a rue Saint-Laurent. 168—3

CHAMBRE A LOUER, en avant, dans une famille strictement privée, sur l'étage du bain, gaz, avec pension si désiré. En face du Mont Saint-Louis, 1570 Ontario. 170-1

CHAMBRES doubles et simples à louer, avec garde-robe et lavabo, dans une famille de deux personnes. No 99a Saint-Georges. 23,25

CHAMBRE non meublée pour dame, donnée gratis en échange de quelques services. S'adresser 349 rue Saint-André. 170—3

CHAMBRE — Grande chambre, salon sur le devant, meublée, avec toutes les commodités modernes. A proximité des chars. S'adresser 2?? rue Cadieux. 170—2

CHAMBRE à louer, meublée ou non, à 217 Laval. Conditions faciles. 169—3

CHAMBRE simple sur le devant, meublée, rue Drolet, près avenue des Pins. Famille privée. Téléphone, eau chaude, lumière Auer. Ecrire G., 67 "La Presse." 170—6

CHAMBRES meublées à louer, avec pension de table, si désirée. 114 Champ de Mars. 170—1

CHAMBRE double à louer, gaz, 138 Berri, coin Lagauchetière. 23,25,27

CHAMBRE meublée ou non à louer, avec ou sans pension, lumière Auer, maison tranquille, sans enfants. 308 Saint-Denis. 170—1

CHAMBRES à louer, meublées ou non, améliorations modernes, Belle maison et localité. S'adresser 535 Craig, coin Amherst. Prix modéré. 169—5

CHAMBRE DOUBLE à louer, étage du bain, eau chaude; pour messieurs ou dame âgée. 95 Sainte-Elisabeth. 170—1

CHAMBRES, grandes et petites, à louer, avec pension de première classe, améliorations modernes, famille privée, sans enfants. S'adresser 1624A Sainte-Catherine. 170—2

CHAMBRE meublée à louer, pour messieurs, famille privée. S'adresser 166 Parc Lafontaine. 170—1

CHAMBRE meublée à louer, famille privée. S'adresser 509 Dorchester. 170-1

CHAMBRE à louer., une grande chambre garnie, sur le devant. S'adresser No 52 rue Saint-Louis, Montréal. 169—2

CHAMBRES simples et doubles à louer, meublées à neuf ou non, téléphone, toutes améliorations modernes. 13 Prolet, près carré Saint-Louis. 166—6

CHAMBRES doubles richement meublées à louer. S'adresser 57 rue Saint-Denis, près du carré Viger. 169—3

CHAMBRES à louer, meublées ou non, rue Bleury, entre Dorchester et Sainte-Catherine. S'adresser H., 537 "La Presse". 170—3

CHAMBRES non meublées, agréablement situées, Beaver Hall. Téléphone 1383 Uptown. 170—3

CHAMBRE bien meublée sur le devant, avec pension, 172 de Montigny. 170—5

CHAMBRE garnie à louer, famille de 2 personnes, belle localité. Annexe de Montréal. S'adresser 1506 Saint-Urbain. 168—3

CHAMBRE bien meublée à louer, au rez-de-chaussée, convenable pour un ou deux. Lumière électrique, grand bain au même étage. Bonne localité près du Carré Viger. Ecrire à 81 rue Saint-Hubert. 168-3

CHAMBRE simple à louer, avec lavabo, eau chaude et eau froide, richement meublée, avec pension. 185 Saint-Hubert. 168—3

CHAMBRES doubles et simples à louer, pour messieurs, dans une famille sans enfants. S'adresser au No 109 rue Saint-Louis. 23,25,27

CHAMBRE à louer, No 581 rue Saint-André. 22,23,25

DEUX CHAMBRES à louer, une simple et double, sur le premier, à bonnes conditions. Améliorations modernes. S'adresser 103 Saint-Hubert. 23,25,27

DEUX chambres à louer, bien garnies, pour messieurs seulement, visibles jusqu'à 7 heures du soir. 345 Hôtel de Ville. 20,23,25,27,30,1

GRANDE chambre à louer, de devant, non meublée, 110 Saint-Hubert. 170—1

GRANDE et belle chambre garnie, au 1er sur rue, à louer, pension française. 59 Hôtel de Ville. 160—3

GRANDE chambre meublée à louer pour un ou deux messieurs, étage du bain, gaz, garde-robe, 132 Cathédrale. 170—3

GRANDE chambre à louer, convenable pour un ou deux, avec améliorations modernes, famille privée. S'adresser 268 Saint-Hubert. 168—3

GRANDE chambre meublée à louer, avec ou sans pension, chez une famille privée. S'adresser au No 738 rue Saint-Denis. 169—2

JOLIE grande chambre de devant à louer, meublée ou non, dans petite famille privée, sans enfants. 178 Letourneux, Maisonneuve, près Notre-Dame. 170—1

JOLIES grandes chambres à louer sur le devant, bien meublées. Toutes les améliorations modernes; aussi salon meublé ou non. Prix modéré, 113A Saint-Denis. 169—4

MAGNIFIQUE chambre à louer sur un coin de rue, $3.00 par semaine avec pension, aussi pension de table. S'adresser 227 Roy. 170—1

PETITE CHAMBRE garnie en neuf, aussi une chambre non garnie. S'adresser 139 Parc Lafontaine. 170—2

CHAMBRES A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

UNE magnifique chambre à louer, bien meublée, famille sans enfant, étage du bain, usage de la cuisine. Pour dames seulement, $5.00 par mois. 568 St André. 170—1

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre double très bien meublée, table première classe. Tel. Est 3442. 944 rue Saint-Denis. 169—5

CHAMBRE et pension, à louer, pour messieurs seulement, avec excellente pension, dans une famille privée. S'adresser à No 289 Amherst. 169—6

CHAMBRE ET PENSION—Chambre simple pour monsieur seulement, avec excellente pension dans famille privée. S'adresser 171 rue Saint-Denis. 169-2

CHAMBRE et pension. Deux belles chambres, une double et une simple, avec pension si désirée, 152 Saint-Denis. 168—3

CHAMBRE ET PENSION — Richement meublée, ameublement en acajou. Pension de table. 358 Saint-Denis. 170—3

CHAMBRES et pension, chambres de premier ordre, cuisine française. Les personnes de passage à la ville seront les bienvenues. Maison Parisienne, 81 et 83 avenue Union, haut de la ville. 169—6

CHAMBRE ET PENSION — Salon de devant avec pension, famille privée. Lumière Auer, améliorations modernes, pour messieurs seulement. 493C Saint-Urbain. 139—3

PENSION à prix modéré, chambres meublées à neuf ; on prend aussi des pensionnaires de table, 3 carré Chaboillez. 170—1

CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE et pension demandées — Jeune fille demande chambre et pension dans famille privée, quartier Saint-Jacques, préféré. Ecrire à K., 556 "La Presse". 170—1

CHAMBRE et pension demandées par monsieur — dîner le soir. — dans famille privée française, pour le 1er juin. Ecrire J., 540 "La Presse." 170—1

PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

ON TROUVERA une bonne pension de table, chez Madame Drapeau, 686 St Denis. 168—3

PENSION D'ETE — Accommodations de première classe pour pension à Villa des Cèdres, sur le lac Saint-François. Prix modérés. S'adresser H. Laiumière, Port Lewis, Qué. 164—15

PENSION D'ENFANTS — On trouvera une maison de pension de première classe pour bébés. S'adresser 1403 Saint-Laurent. 163—12

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER, à la Pointe-Claire, près de la tête du lac, beau cottage, toutes les améliorations, partie meublée. Frank E. Donovan, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 168—6

A LOUER, un plain-pied, 6 chambres, bain, plomberie à jour, garnitures à gaz et à l'électricité, pour $11 par mois, au No 1435 avenue Simard, Fairmount, ville de Delorimier. Bon service de chars et localité agréable et magnifique. S'adresser sur la propriété, à 1165 avenue Papineau, entre 2 et 5 p.m., ou durant la soirée, au No 397 avenue Laval. 169-3

LOGEMENT à louer, 7 chambres, cour seule, avec bain, gaz, écurie, remise à voiture, fourniture à vendre. Possession immédiate. S'adresser 659 Sanguinet. 169—2

MAISONS à louer ou à vendre, situées sur le fleuve, à Saint-Lambert, bains, eau chaude et eau froide. S'adresser par lettre à L. N. Bétournay, 29 Côte Saint-Lambert, Montréal. 170-1

MAISONS à louer, à Montréal-Sud, avenue Lasalle. S'adresser à Madame Turgeon, avant 10 heures a.m., ou après 7 heures p.m, Turkish Bath Hotel, rue Cathcart. 167—6

MAISON à louer, rue Adam, 804, en face nouvelle église de Maisonneuve, jolie site, avec bain, prix $8.50. S'adresser sur les lieux. 170—3

MAGNIFIQUE logement à louer, composé de 9 pièces, 2277 Notre-Dame, possession immédiate. 170—1

A LOUER — Magnifique cottage moderne et très bien meublé, situé sur le bord du fleuve, en haut du village de Boucherville, 11 pièces désirables, prix $250.00. Au même endroit, autre cottage de 7 pièces, loyer $100. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 Notre-Dame. Tél. Bell M. 1257. 148—n

RESIDENCES D'ETE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

RESIDENCE d'été à louer, superbe villa, à Iberville, sur le bord du Richelieu, près de la gare, contenant toutes les améliorations modernes, avec écurie, etc., et 16 arpents de terrain. Morin et Mackay, notaires, 97 rue Saint-Jacques. 23,27,1,3

RESIDENCES d'été à louer à Longueuil, 22 Bord de l'Eau, en face du fleuve, cottage en brique, large varangue véranda, arbres à ombrage, toutes les commodités de la ville, se présenter au No 2716 rue Sainte-Catherine. Tél. Uptown 286. 170—1

RESIDENCE D'ETE — A Kamouraska, magnifique maison bien meublée, situés sur un cap, entourée d'arbres, terrain pour lawn tennis, près de l'église et bureau de poste, eau et w.c. S'adresser à Madame A. D. Michaud, Saint-Hilaire, comté de Rouville. 169—6

RESIDENCE d'été à louer, à Old Orchard, Me., pour détails écrire à The Ryan Agency. Lots de choix, cottages à bon marché sur la plage. 16,18,20,23

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER, petit magasin, 3119 rue Notre-Dame, le meilleur centre de Sainte-Cunégonde, pour tout genre d'affaires. Bonne occasion pour un commençant. Loyer bas. 170—1

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ETAGES, quatre de 4,000 pieds de superficie chacun, à louer, à l'édifice portant le No 125 rue Vitré. Pouvoir et chauffage compris dans le loyer. Bien éclairés des deux côtés et en avant. Convenables pour fins manufacturières. Possession immédiate. S'adresser à The Montreal Watch Case Co., Ltd., 33 édifice des Tramways. 170—3

HOTEL à louer, pour trois ans, à la campagne, 22 pièces, pourvu de toutes les améliorations modernes, clientèle de première classe. Ecrire à Cam., 555 "La Presse". 170—3

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LOCAL DEMANDE.—On demande à louer local convenable pour modiste de robe. Mentionner le prix et la localité, à A. 536 "La Presse." 170-1

LOGEMENT DEMANDE — On demande à louer, à 10 minutes de l'église Saint-Jacques, un petit logement de 3 ou 4 chambres. S'adresser à R., 535 "La Presse." 169—3

UNE PERSONNE quittant la ville désire sous-louer un haut de maison de 9 pièces, (fenêtre à chaque pièce); lumière électrique, chauffage, eau chaude, etc., voisinage des rues Université et Sherbrooke. S'adresser N. H., Boîte B.P. 603, Montréal. 22,23,25

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT à prêter sur première hypothèque et seconde hypothèque, sur meubles, billets promissoires, salaires et toutes autres garanties, strictement confidentiel. A. Guilbault et Cie, banquiers, 1613 Notre-Dame. 170—1

ARGENT A PRETER à 5 pour cent à ville ou campagne, sur ferme, maison, lot, assurance, billets et autres garanties. — Osw. Chaput et Cie Edifice "La Presse." 170-1

LES GENS A SALAIRES peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—a

NOS PRIMES DE

Petites Annonces

Chaque commande de "Petite Annonce" d'au moins 25c, vous donne droit soit à UNE BOUTEILLE DE PARFUM " LIS DE LA VALLEE " de John Taylor Co., ou à une boite complète de Bonbons frais KLONDYKE de L. Martineau & Cie.

CES DEUX PRIMES SONT

ABSOLUMENT GRATUITES

Apportez vos petites annonces au bureau de LA PRESSE, ou à l'une de nos 50 Succursales ; ce qui v

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE — On demande à acheter une épicerie sans licence. S'adresser par lettre N. 543 "La Presse." 170—6

EPICERIE — On demande à acheter une épicerie licenciée, bien assortie dans une bonne localité. Correspondance confidentielle, M. 542 "La Presse." 170—6

ON DESIRE acheter au comptant un piano droit en parfait ordre. S'adresser par lettre en mentionnant la fabrique et le prix, à I. L., 533 bureau de "La Presse". 169—1

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter polices d'assurances sur vie. Polices émises par compagnies américaines seulement. Paiera plus que compagnies paient comme prix d'achat. M. J. Doherty, 1329 Saint-Laurent. 168—26

TABLE — On demande à acheter une grande table ronde antique en acajou, avec piédestal. Dites le prix et où on peut la voir. S'adresser R., 517 "La Presse". 170—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

EMPRUNT—F. G. Crépeau, notaire, 156 Visitation, Montréal, voudrait emprunter $3,000 d'un particulier à 5 pour cent. Garanties de première classe. 170—4

EMPRUNT — On demande à emprunter $400 d'un particulier 6%, remboursables dans trois ans, sur une maison, valeur $2,500, seulement $800 dette. Boîte 0. "La Presse." 169—2

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE, magnifique poney, sans défaut, harnais, voitures d'été et d'hiver, etc. S'adresser 265 Jolliette, Hochelaga. 170—1

A VENDRE à l'encan, vendredi, chez Fraser frères, un lot d'échelles de peintres, échafauds, cordes et poulies, à 10 heures a.m., 453 rue Saint-Jacques. 23,25

A VENDRE — Nous payons les plus hauts prix pour les articles de seconde main, meubles, tapis, poêles, etc. Toutes les commandes remplies promptement. M. Weber, 264 Craig. 139—1mar

A VENDRE, 2 tombereaux, 2 harnais, 4 chevaux pesants. S'adresser à Jos. Charest, rue Bonsecours, hôtel Bonsecours. 170—6

A VENDRE, incubateurs. Vous pouvez acheter les incubateurs et cribles, séparateurs Chatham, par paiements annuels. Ecrivez pour catalogue gratis. Côté et Cie, 7 rue Saint-Pierre, Montréal. 158—mjs—n

A VENDRE — Le plus grand choix d'images et de cadres dans les derniers modèles, avec une grande variété de moulures, aux plus bas prix du marché, gros et détail. Williamette et Dalceggio, importateurs et manufacturiers, 32 Saint-Laurent. 162—n

A VENDRE, un moulin à laver de seconde main, une petite fournaise tortue en parfait ordre, un poêle à gaz, une couchette. 575 Lagauchetière. 170—1

A VENDRE — Draperies artistiques, stores plissées italiennes, portières, meubles de salon à des prix excessivement réduits. Réparations de canapés, fauteuils, matelas, matelas et meubles en tous genres. Travail garanti. F. Dutour, ancien tapissier décorateur du Bon Marché, Paris, 1305 Ontario. Bell Tél. Est 3389. 1-0—1

A VENDRE, papier à couverture, coal tar, goudron, ciment, asphalte, vernis à bardeaux, papier, 2 et 3 plis, préparé. Nous ne faisons partie d'aucune combine. The National Coal Tar Co. 21 Wellington. Tél. Main 2992 145—26

A VENDRE — Sous-vêtements de messieurs, en balbriggan, bas noirs et de fantaisie en fil de Lille, et en cachemire, variété immense, prix bas. Clark, chambre 1, 210 rue Saint-Jacques.

CHALES en laine blanche, pour carrosses, de bébé, et mantes, châles de soirée à maille, de fantaisie, pour dames, différentes grandeurs, aux prix du gros. Clark, chambre 1, 210 rue Saint-Jacques.

BONNETS et chapeaux de mousseline pour bébés et enfants, bonnets et chapeaux en linon brodé, un grand assortiment, ce qu'il y a de mieux, en ville. Clark, chambre 1, 210 rue Saint-Jacques. 16,18,20,23,25,27

A VENDRE, matériaux pour construction d'un yacht à vapeur, comprenant engin "marine" à deux silions, bouilloire et tous les matériaux nécessaires pour construction de la coque, etc. Bon marché pour prompt acquéreur. 572 Plessis, après 7 heures p.m. 170—1

ATELIER de machines à vendre. Clientèle régulière de premières classes, plusieurs gros contrats en mains. Les propriétaires se retirent des affaires. Une chance comme celle-ci se présente rarement. Ecrire G., 539 "La Presse". 170—5

A VENDRE, $150,000 de fontaines en onyx et marbre, seconde main, T. Burdett, 530 Saint-Paul, Montréal. 123—n

A VENDRE, à sacrifice, une balustrade en chêne mallié, 32 pieds de longueur par 3'7" pieds de hauteur, y compris une porte. S'adresser au surintendant général à "La Presse". 146—n

A VENDRE — $120 comptant achèteront un piano droit américain de $400, 3 pédales et toutes les améliorations. La propriétaire quitte la ville. Adresse : G., 68 "La Presse." 169—4

A VENDRE — Avant d'acheter vos poêles ne manquez pas de nous faire une visite. C'est tout à votre avantage. Poêles neufs depuis $11 en montant. 250 poêles d'occasion. Il faut les sacrifier à cause du manque d'espace. De $4 en montant. Aussi poêles en acier, spécialité. Le seul manufacturier à Montréal des célèbres poêles en granit, J. et P. Davignon, 1064 rue Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. 138—n

AMEUBLEMENTS à vendre, comptant ou à crédit, poêles, tapis, couchettes en fer, sommier, matelas, go-cart, etc. Tout pour embellir la maison. Venez voir notre nouvel assortiment et vous serez convaincu que nous donnons plus pour moins d'argent. Chez J. Albert, 433 Craig. Tél. Est 2156. 139—6

A VENDRE — Fournaises neuves, depuis $2.50 ; poêles de cuisine, depuis $4. Meubles neufs et d'occasion, réparations générales. Morceaux pour poêles de tous genres. M. G. Lambert, 245 Craig, près Amherst. 27—n

A VENDRE — Nous vous meublerons votre maison à termes faciles, aux prix du comptant. Lignes complètes de meubles, tapis, poêles, prélart, go-carts, glacières, etc. Nous gardons les marchandises sur demande. Universal Furniture Co, 543 rue Craig. 125—n

BOULANGERIE à vendre, bonne clientèle. S'adresser au No 14 Van Horne, Outremont Jonction. 170—1

BICYCLE GENDRON, avec lampes, etc., à vendre, $25 comptant. S'adresser, le soir, de 6 à 7 heures, au No 751 rue Berri 130—n

BOGHEI — A vendre, un joli boghei "Gladstone", et un bon express pour épicier, ainsi qu'un harnais en caoutchouc, pour boghei. S'adresser au marché Massicotte, 1470 Sainte-Catherine. 166—n

CHEVAUX à vendre, 4 bons chevaux d'ouvrage. S'adresser 651 Ontario, Maisonneuve. 167—4

HOTEL - RESTAURANT A VENDRE

Rapportant $10,000 à $15,000 profits. Coeur de la ville. Propriétaire va vivre en Europe.

Adressez Pélissier, Wilson et St-Pierre, procureurs, 151 Saint-Jacques.

18,20,23,25,27

MANUFACTURE IDEALE A VENDRE

A dix minutes de marche du bureau de poste. Plancher principal et quatre galeries, environ 38,000 pieds de superficie. Construction en acier et brique. Chauffage à la vapeur. Système d'arrosage partout. Moteurs électriques pour pouvoir et ascenseur. Eclairé partout à la lumière électrique ; commutateur, etc., grue électrique mobile. Toit construit de façon que la neige fonde et que l'eau s'écoule dans les égouts.

La construction de l'édifice permet de placer, sans aucun frais supplémentaire, des risques sur le fer dans les assurances mutuelles de la Nouvelle-Angleterre.

Le site et l'édifice sont, sans contesta, ce qu'il y a de mieux en ville, pour fins manufacturières. Lumière et tranquillité excellentes.

S'adresser à la

Canadian General Electric Company

— 61 RUE ST PIERRE, Montreal.

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

COUCHETTES à vendre, en fer émaillé, garniture en cuivre, toutes les grandeurs, avec sommier et matelas en laine, $6.00. Remarquez bien le nom : J. Albert, 433 Craig. 170—1

CARROSSE de bébé à vendre, ayant servi deux mois, payé $22, vendu à bon marché. S'adresser 423 avenue de l'Hôtel de Ville. 170—1

DEUX boghei à vendre, l'un avec capote, on vendra bon marché. 7 Place Royale. 170—2

DEUX PIANOS cottage à vendre, $40.00, chacun, payables $3.00 par mois, ou $30 comptant. Aussi piano carré, 7 octaves, $40, payables $4 par mois ou $45 comptant. Salles de pianos Leach, 2440 Sainte-Catherine, ouvert le 24 mai. 170—2

ETAL de boucher à vendre, rue Sainte-Catherine Est, bonnes chances pour celui qui voudra acheter. S'adresser à V. V., 553 "La Presse." 170—1

FIXTURES d'hôtel à vendre. S'adresser à M. M. Patenaude, 162 rue Saint-Antoine. 169—2

FIXTURES de pharmacie, au complet, à vendre. S'adresser à A., 587 "La Presse." 170—6

GRAND piano droit à vendre, a séjourné un peu en magasin, mais il est comme neuf, 3 pédales, gamme complète, caisse en acajou pâle. Valeur $325. Prix de vente d'écoulement, $185. Venez ou écrivez immédiatement. Layton Bros., 144 rue Peel. 20,23

HABILLEMENTS complets, ou costumes de dames, ou costumes à blouses nouveau siècle, confectionné ou faits sur commande, à vendre à conditions faciles, aux Americans Outfitters, 246 Saint-Laurent. 154—n

LUNETTES et lorgnons saisis en douane. Or, $1.00. Allemandes, 25 cents. Casgrain, opticien, 218 Saint-Laurent. Dernière semaine. Ouvert : 10 a.m., à 3 p.m. Hâtez-vous. Découpez ceci. 169—6

MEUBLES à vendre — Conditions faciles ; prix défiant toute compétition : tapis, prélarts, rideaux, miroirs, gravures, go-carts, glacières, poêles, meubles de bureau, à prix réduits. La Cie Prince, 33 rue Saint-Laurent. 148—n

MATERIAUX de construction à vendre, tels que portes, châssis, briques, pierre, soliveaux, etc., le tout à sacrifice. S'adresser en arrière du No 3339 Saint-Urbain, ou 1059 Notre-Dame. Tél. Bell Main 3900, Marchands, 632. 170—6

MATERIAUX de construction à vendre, aux Nos 2289 et 2295 rue Sainte-Catherine, angle de l'avenue du Collège McGill. Pour plus ample informé, s'adresser à Saxe et Archibald, 59 Côte du Beaver Hall. 170—2

PIANO droit de $350 à vendre, $160 comptant, presque neuf, 3 pédales et toutes les améliorations. Garantie de dix ans. Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le 24 mai. 170—2

PORTES, châssis, jalousies et colonne en fer, à vendre, ainsi qu'un boghei. S'adresser à 435 avenue Hôtel-de-Ville. 170—1

PIANOS A VENDRE—Beaux pianos Cottage, presque neufs, facture américaine et canadienne. Pas d'offre raisonnable refusée. Villeneuve Frères, 1814 rue Sainte-Catherine. mjs—n

RIDEAUX blancs en dentelle à vendre, 3 x 3½ verges, $1.00 la paire. Remarquez bien le nom : J. Albert, 433 Craig, vis-à-vis hôtel de ville. 170—1

SOUFFLET DE FORGE — A vendre, un soufflet de forge—rond—de première classe. Un bon marché. S'adresser au No 155 Lagauchetière, près Visitation. 169—2

SALON de toilette ainsi que stock de tabac à vendre. Bonne clientèle. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser 245 Lagauchetière. Ouvert le dimanche. 170—1

SABLE, 2,000 voyages de beau sable à vendre, à 25c le voyage. S'adresser à Alphonse Trudel, 106 Desery, Hochelaga. 169—2

VOITURES à vendre, toutes sortes de boghei de première classe : victorias neuves et de seconde main, aussi deux "closes" doubles à sacrifice, James Halpin, 373 Visitation. 23,25,27

VACHES — A vendre, 2 vaches à lait Jersey et Archey, pour cause de départ. S'adresser No 53 Saint-Augustin, Saint-Henri, A. Rey. 170—1

SCIERIES ET TERRES A BOIS DE SERVICE A VENDRE

La Drummond Lumber Company se retire des affaires et offre en vente ses moulins à Daveluyville et ses terres boisées sur la rivière Bécancour. C'est une chance d'obtenir un commerce établi à des conditions faciles. Pour détails, s'adresser au gérant de la Compagnie, Joseph Patrick, Daveluyville, P. Q. 23,25 F

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

VOTRE CREDIT est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

YACHT à gazoline à vendre, en parfait état ; vaut $700. A qui le bon marché pour $450. S'adresser à L. Fortier, 221 Saint-Laurent 19,20,23,25

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENTS — A vendre, ce beau pâté de neuf logements, Nos 515 à 531 avenue Delorimier, passé la rue Sherbrooke, bien loués à de bons locataires. A vendre au prix d'évaluation, pour clore des affaires de succession. S'adresser à George J. Sheppard, 66 rue McGill, Tél. M. 4189. 20,23,25,27,30,1

LOGEMENTS de plain-pied neufs et modernes, six à vendre, $9,000, 6 pièces, bain, lumière électrique, gaz, etc., à chacun. Loyer annuel : $966. W. Ernest Bolton, 1763 Notre-Dame. 23,25,26,27

LOTS A VENDRE — A vendre, magnifique lot sur la rue Clark, Montréal Annexe, entre les rues Fairmount et Saint-Viateur, 25 x 84, entre deux maisons, très avantageux pour bâtir, le seul vacant entre ces deux rues, aussi d'autres bons lots sur les rues Mance et Hutchison. S'adresser 1638 Saint-Laurent, de 2 à 5 heures, tous les jours, dimanche compris. 6,8,11,13,15,18,20,23

MAISON A VENDRE — Une très jolie maison avec un grand terrain et tous les bâtiments désirés, à cinq minutes des chars, à Bordeaux. S'adresser à A. D. Dupont, entre midi et 1 heure, bureau de "La Presse." 155—n

PROPRIETES à vendre dans toutes les parties de la ville payant 10 à 12 p. c. Listes et prix à demande. Aussi agence, location, administration de propriétés, collection, etc. L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Tel. Main 4086. 13, 16, 18, 20, 23, 25, 27, 31

PROPRIETES A VENDRE — Nos 551, 553, 555, 557, rue Drolet, quatre logements, terrain 40 x 72, en parfait état. Prix $4,000. Comptant $1,000. S'adresser No 558 Dorchester.

NOS 333, 335, 337, rue Sanguinet, trois plain-pieds, brique solide, loyer annuel $540. Prix $4,700. Comptant, $1,500. S'adresser No 358 Dorchester. 170—1

PROPRIETES A vendre, grande chance particulière à un prompt acheteur, deux maisons et un lot vacant, avec jardin. Le tout valant $1,500, peut $1,100 comptant. S'adresser No 89 rue Labelle, Villeray. 170—1

TERRAINS A VENDRE—Deux beaux terrains, rue Saint-André, près Duluth, valant $1,800 pour $1,500. Aussi deux, avenue Delorimier, plus haut rue Rachel. S'adresser à 360 Saint-Denis. 170-1

UNE GRANDE OCCASION — Une grande propriété subdivisée, suburbaine, en face du lac Saint-Louis, consistant en plus 1 million deux cent mille pieds carrés de terre. Plusieurs centaines d'arbres portant des fruits, station de chemin de fer sur la propriété, aussi deux cottages, bien loués, seront offerts en tout ou en partie, à un prompt acheteur, à un prix moindre que la valeur taxée. Raisons raisonnables pour vendre. Le revenu présent est plus que suffisant pour administrer la propriété. Frank E. Donovan, Temple Building, 185 Saint-Jacques 168—6

MAGASINS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN de tabac et bonbons à vendre, grosse clientèle, bonnes affaires, loyer bien bas, vente pour cause de maladie. S'adresser 617 rue Saint-Laurent. 170—2

Montréal-Annexe

A DRESSEZ-VOUS A

W. T. HENEY, 1638 St Lauren

Pour tout renseignement concernant les lots et propriétés à vendre dans l'Annexe.

DEMANDEZ A VOIR

Lots sur l'Avenue du Parc
Lots sur la rue St Urbain
Lots sur la rue Mance
Lots sur la rue Hutchison
Lots sur différentes rues à $250, près de l'église catholique.

Coins convenables pour des magasins. Sites pour manufactures sur la ligne du chemin de fer.

Les plans et informations fournis gratuitement.

W. T. HENEY, 1638 St Laurent

Représentant G. W. Badgley, 124 St Pierre.

Bureau ouvert tous les après-midi, de 2 à 5 heures, le dimanche compris! 6, 13, 20, 23

Argent à Prêter $10 à $1000

SUR

Meubles, Pianos, Chevaux, Voitures, Garnitures de Magasin, etc., sans pour cela vous départir de ces articles.

Cette compagnie, s'occupant d'une façon honnête, de finance et banque, est unique en son genre.

Nous publions les taux exigés sur prêts. Aucune autre compagnie ne fait cela, parce que ses taux sont le double des nôtres. De là notre grand succès et la réputation que nous avons d'agir franchement et honnêtement. Ce tableau donne les taux; comparez-les à tous les autres, et lorsque vous aurez besoin d'argent, vous viendrez en emprunter ici.

Si vous devez à une compagnie de prêts à taux élevés ou si vous avez des dettes qui pressent, venez nous voir. Ne devez pas à tout le monde. Réunissez vos dettes, faites un paiement, payez-les toutes. Venez chez nous. Nous faisons ce genre d'affaires depuis 58 ans, et en empruntant de nous vous vous créérez, pour l'avenir, un crédit qui pourra vous être utile.

Le Paiement Hebdomadaire ou Mensuel sur un Prêt de		
$ 10.00	est	$0.75
15.00	"	1.00
20.00	"	1.10
25.00	"	1.25
30.00	"	1.35
40.00	"	1.40
50.00	"	1.50
60.00	"	1.75
75.00	"	2.00
100.00	"	2.50

Transactions confidentielles, telle est notre devise.

Nous agissons avec la plus grande célérité et nous n'exigeons rien d'avance.

Nous alouerons une grosse déduction à ceux qui paieront avant l'échéance. Nous avons 156 bureaux dans toutes les parties du monde, nécessitant l'emploi de plusieurs millions de dollars, dont le capital combiné dépasse celui de 5 des meilleures banques du monde.

Les affaires considérables que nous faisons, les MILLIERS de clients que nous servons, le territoire étendu que nous couvrons, sont la meilleure preuve de L'EXCELLENCE DE NOS CONDITIONS ET DE NOS METHODES.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez ou écrivez, et nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera tous les renseignements voulus.

THE CANADIAN FINANCE CO.

103 ST FRANCOIS-XAVIER, Angle Rue Notre-Dame. **Téléphone Main 433.**

AVIS. — Nous avons déménagé à nos nouveaux et spacieux bureaux occupant le premier étage tout entier, donnant sûreté absolu; commode pour les dames — et attention polie. 151—n

MAGASINS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN — Magnifique magasin de modes à vendre, rue Saint-Laurent ; chic assortiment dans les dernières goûts, recettes excellentes, place d'avenir. S'adresser : A. Guilbault et Cie, 1613 Notre-Dame. 170—1

COMBUSTIBLES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10, et charbon de toutes sortes. Hogue et Bouthillier, 1834 Ontario. Tél. Bell Est 1065. 10—tmvs—n

BOIS pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $3.00 ; blocs de moulin, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite, livré partout en ville. J. C. MacDiarmid, No 3, Bassin du Canal, coin Guy et William. Tél. Bell Main 452. 183—n

COMBUSTIBLE A VENDRE — Slabs sciées, le voyage, $1.00. Bois mêlé, $1.50, épinette sciée, $1.40. Charbons de toutes sortes, foin et grain. Attention spéciale pour livraison d'approvisionnement de charbon. T. Raymond, 1262 Ontario. Tél. Bell Est 1029 131—mjs—n

FERMES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—mjs—n

TERRES, plusieurs bonnes. A vendre, dans les environs de Sherbrooke et Windsor. Prix : de $1,000 à $6,000. Ecrire en anglais si possible. Franklin Rankin, Windsor Mills, Qué. 170—8

TERRES A VENDRE — S'adresser au Crédit Foncier Franco - Canadien, 30 rue Saint-Jacques. 258—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

M. OSCAR LAFERRIERE, agent d'affaires, au No 1572 Notre-Dame, en face palais justice, informe ses nombreux clients et le public, qu'il a enfin terminé les réparations à ses nouveaux bureaux, au No 1604 rue Notre-Dame, près Saint-Gabriel. Ayant toujours en mains des occasions exceptionnellement avantageuses, en fait d'hôtels, restaurants licenciés, magasins de toutes sortes, épiceries, etc., M. Oscar Laferrière invite cordialement ses clients à lui rendre visite à son nouvel établissement, au No 1604 rue Notre-Dame. Main 4823.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE — 1604 Notre-Dame. Main 4823 — Un des meilleurs restaurants, licence payée, centre rue Sainte-Catherine. Prix $8,000, $2,000 comptant.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE — Restaurant rue Craig, près rue St Laurent, recettes $850 par semaine garanties. Conditions $2,500 comptant, balance facile.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE — Magasins tabac, cigares, prix $125, $250, $500 à $1,500, avec boutique de barbier.

HOTEL — OSCAR LAFERRIERE — Epiceries, 4 salles à dîner, boulangerie, "ronde" de bière, forte clientèle. Acheteurs, venez me voir, aucune commission à payer. Oscar Laferrière, 1604 Notre-Dame. Main 4823. 170—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Maisons de pension, avec pensionnaires, loyer $12 et $18, vendra $100 et $150 comptant, balance $10 par mois. S'adresser immédiatement 39 rue Saint-Jacques. 170-1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Voulez-vous vendre votre propriété ou votre commerce, tels que hôtel, restaurant, épicerie, ou n'importe quel commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 169—2

EPICERIES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE licenciée à vendre, bon coin d'affaires pour un homme sérieux. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion, Sainte-Cunégonde. 170—1

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE — Une occasion exceptionnelle pour un prompt acheteur : restaurant licence payée, boissons, etc., prix $7,500, conditions $2,000 comptant. Ce bar vaut $10,000. J'ai aussi plusieurs autres places, 2 petits hôtels à 6 milles et 10 milles de Montréal, $2,000 comptant, balance très facile. Epiceries, magasins de cigares, maisons de pension, etc. Acheteurs, pas un sou de commission à payer. S'adresser J. Castelli, 1613 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. 170—1

A VENDRE, un bon hôtel situé au Carré Chabolliez, vendra ou échangera contre propriété. Pour renseignements, voyez immédiatement O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 139—2

HOTELS A VENDRE — Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques, Téléphones : Bell Main 4117 ; Marchands, 968. — Cousineau, autrefois de Johnson et Cousineau, invite ses amis et clients à venir le voir.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Hôtel à Maisonneuve, installation première classe, licence payée, coin de rues centrales, $6,000. Termes faciles. Un autre, $4,500, licence payée, $500 de liqueurs inclus.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Restaurant licencié rue Sainte-Catherine, coin de rues, loyer $35 par mois, $300 de liqueurs, licence payée. Prix $8,500, comptant, $1,500, balance termes faciles.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Hôtel à Saint-Henri, $600 de stock, licence payée, très belle installation, logement privé. Prix $7,000, Moitié comptant.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Hôtel à 60 milles de Montréal, en bas du fleuve, 20 chambres, très bel ameublement, rendez-vous des voyageurs. Chance rare. Prix $11,000, comptant, $4,500.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Magnifique épicerie, quartier Saint-deux ans d'une maison située près du carré Viger, 9 chambres louées, rapportant $50. Prix du loyer, $27, valeur de l'ameublement, $1,500, le tout pour $1,000. Doit être vendu sans faute cette semaine.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Magnifique épicerie, quartier Saint-Jean-Baptiste, clientèle première classe, vrai bon marché, prix $3,000. Plusieurs autres dans tous les quartiers de la ville.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Acheteurs d'hôtels et de tout autre commerce. Jeunes gens qui désirez vous établir, consultez-nous et vous profiterez de notre longue expérience. Nous avons toujours à votre disposition un grand nombre de chances dans toutes les lignes de commerce.

COUSINEAU, RAYMOND et HALL — Plusieurs propriétés payant de 10 à 15 pour cent à vendre dans un court délai, entre autres, une de $16,000, dont $2,000 comptant et balance à 5 pour cent. Rapporte environ 40 pour cent sur l'argent déboursé. 170—1

HOTEL licencié à vendre, avec ou sans terre. Excellent site d'affaires. Village Sainte-Adèle. Conditions faciles. C... D., Sainte-Adèle, P. Q. 166-12

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BINOCLE — Perdu un binocle, dans les chars de la rue Amherst, depuis Ste Catherine à la rue Mont-Royal, prière de le retourner au No 1495 Sainte-Catherine. 170—1

CHIEN — Perdu, vendredi soir, un petit chien fox terrier blanc et jaune, avec collier. Récompense promise à celui qui le ramènera à 1638 rue Saint-Jacques. 169—2

CHIEN collie sable blanc perdu, vendredi. Récompense à 365 Saint-Laurent. 170—1

CHIENNE — Perdue, depuis vendredi, petite chienne fox terrier, jaune et blanche. Récompense à la personne qui la ramènera 8556 Sanguinet. Cette chienne tombe malade. Toute personne pouvant donner informations, est priée de nous en avertir. 170—1

PLUME-FONTAINE Waterman montée en or, perdue samedi. Récompense à 141 Saint-Jacques. 170—1

PERDUE — Une scie à refendre le bois, des rues Sainte-Catherine Saint-Dominique, DeMontigny, Amherst et Robin. Prière de retourner 516 Wolfe. 170-1

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ATTENTION — Pour une bonne police d'assurance contre l'incendie, voyez écrivez ou téléphonez à ISIDORE CREPEAU, agent et courtier en assurance, 4, bâtisse New-York Life. Téléphone Main 2367. 130—tmMjv—n

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tel. Est 1094. 279—mjs—n

AVIS — Après cet avis je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. Emery Carbonneau, 22 rue de Grand, Montréal, 18 mai 1905. 23,27,1

DIVERS — Mains, thé ou cartes, horoscope : mains et thé, 10 cents par tirage, grande satisfaction au public, S'adresser 264 rue Dorchester, 170—1

HOPITAL de la Maternité de Montréal. — Avis est par les présentes donné qu'une assemblée de la Corporation de la Maternité de Montréal, pour prendre en considération les amendements à la charte et aux règlements, aura lieu au No 300 rue Drummond, mardi, le 30 mai, à 5 heures p.m. E. D. Cameron, secrétaire honoraire. 170—1

INSTALLATIONS DE LUMIERE ELECTRIQUE — Installations complètes de toutes descriptions. Nos générateurs sont les meilleurs et les moins chers au Canada. Electric Repair and Contracting Co., 617 Lagauchetière. Tél. Main 2177. 168—mjs—n

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas Parsow et Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 170—n

PLISSAGE accordéon fait sous le plus court délai, ouvrage garanti, préparation du matériel gratis. 382 Craig, en face du carré Viger. 167—6

POUR IMAGES, miroirs, encadrage, réparations et redorage, allez chez Malone Moulding and Framing Co., 48 Côte du Beaver Hall. Miroirs réargentés. 18,20,22,25

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour position obtenue avec promesse de publier. — A. P. 170—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue par une dame de Saint-Constant. 170—1

REMERCIEMENTS à saint Expédit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M. E. D. 170—1

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire le mois de Marie. E. L. 170—1

REMERCIEMENTS à saint Expédit, pour guérison avec promesse d'être publiée. B. P. 170—1

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge pour grâce obtenue. — Mrs W. M. 170-1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M. A. P. 170—1

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge et à saint Joseph, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. 170-1

SOUMISSIONS DEMANDEES pour l'enlèvement des eaux sales. Saint-James Club. 170-3

TRANSPORT de pianos. Téléphonez à Main 1937, John Fennell, 750 rue Lagauchetière. 169—4

Nous vous Prêterons de l'Argent

Sur vos meubles de ménage, pianos, orgues, chevaux, voitures, carrosses ou tout autre bonne garantie, sans déménagement aux taux les plus bas de Montréal. Si vous devez des comptes à d'autres compagnies de prêts et que vous trouviez les paiements trop élevés, et que vous ayez besoin d'argent pour déménager, nous paierons votre emprunt et nous vous ferons un prêt suffisant pour vos besoins du moment, de une à trois heures d'avis. Vous pouvez rembourser cet argent par petits paiements hebdomadaires, mensuels ou annuels. Venez ou écrivez-nous tout de suite. Toute transaction faite privément.

Phone Main 4876.

DOMINION LOAN AND BROKERAGE, Co.
J. J. Gaudin, gérant.
Chambre 35, 107 rue Saint-Jacques.
Tel. Main 4876. 147—n

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.

Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez, et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN & BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue St Jacques et de carré de la Place d'Armes.
Tél. Main 3261 ou Est 1258 après 7 p.m.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant

81—JmMjv

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur gages, bijoutiers, 601 rue Craig.

Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152—ImMj

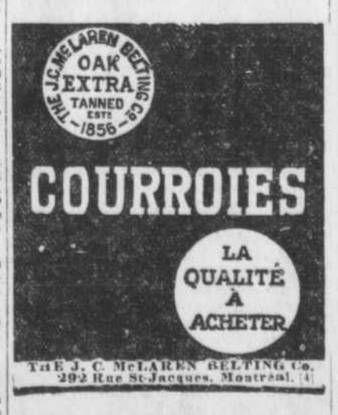

THE J. C. McLAREN BELTING Co.
292 Rue St-Jacques, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No — Alexandre Mageau, demandeur, vs Edmond Morrissette, défendeur. Le premier jour de juin 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 294 avenue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 23 mai 1905. 170—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2360. — David Solot, demandeur, vs Herman Pascal, défendeur. — Le premier jour de juin 1905, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 1349 rue de Montigny, coin Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en comptoirs, vitrines, cigares, tabac, tables, etc., etc. Conditions : Argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S, Montréal, 23 mai 1905. 170—1

NETTOYAGE DE TAPIS

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

DOMINION CARPET BEATING Co, seul bureau, No 750 Dorchester. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 152—26

STAR DINING ROOM

Cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts Servis de 6 hrs a.m. à 8 hrs p.m. — N. Pressault, prop. Tel. Bell Main 1708. 532 rue Craig. 24-n

VILLEGIATURE

PENSION d'été, chambres et pension de première classe à l'hôtel Belmont, Sainte-Agathe des Monts, Qué., près d'un beau lac. 164-mjs-n

VILLEGIATURE — Passez vos vacances, cette année, sur la magnifique île du Prince-Edouard ; nuit et journée fraîches, et agréables ; pittoresque partout, brisants et eau tranquille, bain, pêche, chasse, golf et tout autre amusement, Hôtels recommandables, prix modiques, gens accueillants. Renseignements illustrés gratis. Tourist Association, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, Canada. 170—1

CARNET MONDAINS

Sous cette rubrique, nous insérerons à 2c du mot les rapports de Soirées, Réunions d'amis, Anniversaires, Départs, Arrivées, Visiteurs, Etc.

CARNET MONDAIN — BONNEVILLE - ROY — A Montréal, le 22 du courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jacques, M. Joseph Bonneville, à Mlle Marie-Roy. Après le déjeuner de famille, chez Mme Lévesque, rue Saint-André, l'heureux couple est parti pour voyage à Québec. 170—1

Forgerons et Machinistes

demandés. Position stable et excellents gages. S'adresser, mentionnant expérience, à

Canada Foundry Co, Ltd,

14 et 15 rue King Est,

TORONTO.

167-6 F

M. le docteur CAMILLE BERNIER, président de la division Nord de l'Association Saint-J

IMITEZ-LE

TOUS LES JEUNES GENS ONT INTERET A LIRE LA LETTRE CI-DESSOUS QUI S'ADRESSE PARTICULIEREMENT A EUX. ELLE EST SIGNEE D'UN JEUNE HOMME, UN DES LEURS, CONNU DANS SA PLACE.

M. MEDERIC HACHEZ

M. Médéric Hachez, qui a obtenu, grâce aux Pilules Moro, ce que cherche tout jeune homme: une excellente santé pour jouir de sa jeunesse et pousser ses affaires.

"Depuis au-delà de huit ans je souffrais de maux qui augmentaient de plus en plus! J'ai essayé de tous les remèdes conseillés par des amis, et annoncés sur les journaux, mais aucun ne me soulageait. J'ai consulté ensuite un médecin qui me fit un peu de bien, mais peu de temps après le mal reprit plus grave. Je voulus donc chercher un meilleur traitement que ceux déjà employés. En lisant mon journal je fus frappé par les nombreuses guérisons que les Pilules Moro obtenaient. Je voulus les essayer et j'écrivis aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Je reçus sans retard les six boîtes de Pilules Moro que je demandais avec en plus une foule de conseils que je jugeai par la suite des plus utiles. Après avoir pris les Pilules Moro quelques jours, je me suis aperçu que j'étais mieux, et plein d'espoir, je continuai le même remède, mettant toujours en pratique les conseils reçus. Chaque jour je sentais pénétrer en moi une vigueur, une force inconnue. Je repris de l'appétit, les douleurs ont disparu, je me mis à engraisser au grand étonnement de ma famille, de mes amis. Maintenant, grâce aux Pilules Moro, je suis devenu robuste, plein de santé. Si quelqu'un qui ne me connaît pas, doutait de ma guérison et de l'efficacité des Pilules Moro, qu'il m'écrive, je me ferai un plaisir de le rassurer. — Médéric Hachez, Percy, N. H., Boîte 64."

Six pilules par jour, deux après chaque repas, le traitement n'est pas compliqué. Il n'est pas coûteux non plus, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. En vente chez tous les marchands de remèdes. Les Pilules Moro sont le plus puissant tonique que les hommes puissent trouver, le meilleur régénérateur du sang : elles donnent appétit ,aident à la digestion, font disparaître les pesanteurs et les douleurs d'estomac et régularisent les intestins, Elles guérissent le mal de reins, elles clarifient les urines, soulagent les douleurs des voies urinaires, guérissent les maladies de vessie et donnent à tous les organes une vigueur nouvelle.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent tous les jours excepté le dimanche, à tous les hommes malades, des consultations gratuites au No 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal. Leurs bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à 7 heures 30 du soir. Les hommes qui sont éloignés et qui veulent des conseils, sont invités à écrire une description complète de leur maladie. Ils auront les avis dont ils ont besoin.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Saint-Catherine, Montréal.

Moyennant un dollar par mois, le Valet Dept. de la

TOILET LAUNDRY

entretiendra parfaitement bien le linge de tout monsieur.

Les dames peuvent faire nettoyer, à sec ou à la française, leurs blouses, leurs jupes, leurs costumes, etc. Prix raisonnable. Service régulier.

290 RUE GUY

Phones Up 3480—3481—3482.
m-j-s-n

LE TONIQUE **Robur** RECONSTITUANT

Pour améliorer le sang et par la prévenir ou guérir la maladie. Pharmacie C. Beaupré, 73 Désery, Montréal. 2

LA CODILINE

Du DENTISTE VERSAILLES

Contre la Névralgie et le Mal de Dents.

En vente dans toutes les Pharmacies, à 25c
165—n

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES

Est-ce parce qu'il sait qu'il n'a plus que quelques jours à rire et qu'il veut en profiter, ou pour une autre cause, toujours est-il que le public s'est amusé comme jamais hier aux Nouveautés. Cela ne saurait surprendre d'ailleurs lorsqu'on songe que l'on joue "La Marraine de Charley", et que Neuillet tient le principal rôle. Nous avons déjà assisté à maintes représentations de "La Marraine de Charley", mais nous devons reconnaître que jamais nous n'avions autant ri et de si bon coeur qu'à celle d'hier soir.

L'oeuvre est bien quelque peu burlesque, vulgaire, débraillée, par moments, mais elle est collossallement comique et le public paraît satisfait.

Neuillet qui paraît dans un travesti féminin, a obtenu un succès fabuleux, comme toujours d'ailleurs, et a tenu la salle dans une hilarité continuelle.

Lombard est réellement étonnant et très réussi dans le personnage du vieux Spettique. Darcy nous a crânement campé une figure de colonel en retraite. Cassin, Guiraud, Berton, sont également bien dans la note. Mesdames Lafon, Méaulle, Varennes et Dartigny ont tenu avec leur charme habituel des rôles plutôt modestes.

M. Heurton, que nous avons le regret de voir nous quitter, a donné à "La Marraine de Charley" une mise en scène très réussie.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Le drame intitulé "Le Diable", qui tient l'affiche, cette semaine, au théâtre National, a été interprété hier avec un entrain et un brio dignes de tous les éloges. La mise en scène est tout à fait bien réussie, et certains costumes sont d'une richesse éblouissante, d'une élégance admirable. Les magnifiques tableaux qui se succèdent sont : L'atelier de Marcel Blummer, Un salon chez la marquise, Chez le comte de Saint-Germain, Un cachot à la Bastille et le Boudoir de la marquise.

Dans le comte de Saint-Germain, Filon déploie une verve intarissable et il a obtenu hier un éclatant succès. Naugys fait un Marcel aussi tendre que sympathique. Il dévoile avec une grâce charmante l'amour qu'il a pour l'aveugle Jeanne. Fertinel fait rire aux larmes tout l'auditoire, tant il met de l'esprit dans l'interprétation du rôle comique de Papillon. Petitjean excelle à rendre le caractère cruel de Pietri. MM. Saint-Georges, Gosselin, Leurs, Soulier et Lahaise s'acquittent très bien de leurs rôles respectifs.

Mme Bertin crée une marquise Appiani très imposante. Son pas élégant, son geste naturel, sa voix sympathique, tout concourt à rendre son rôle on ne peut plus attrayant. Les toilettes sont d'un luxe royal.

Très gracieuse, Mme Marsoll, dans la douce Jeanne, l'aveugle qui attire à elle toutes les sympathies. Aussi a-t-elle été souvent applaudie avec enthousiasme.

Les vues animées, entre le premier acte et le second, ont été fort goûtées, de même que l'exécution d'un excellent programme musical sous la direction de M. J. B. Roy.

On jouera la semaine prochaine "Le train No 6", grand drame à spectacle, qui sera interprété pour la première fois à Montréal.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Le Théâtre His Majesty et le Français étant fermés hier soir, il y avait salle comble à l'Académie de Musique, où l'on joue "A Pair of Pinks." La pièce est certes amusante et les spécialités que l'on y a jointes la rendent très intéressante. Nous avons aussi entendu de très jolies chansons par Wark et Vokes, et Lucy Daly. Le public n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes, et somme toute la représentation a été un grand succès.

CONCERT POUR LES PAUVRES AU PARC SOHMER

C'est demain soir qu'aura lieu, au Parc Sohmer, le grand concert organisé par les dames patronnesses de l'Assistance Publique, au profit de leur admirable oeuvre de charité.

Cette soirée promet d'être un événement extra chic.

Le programme est très considérable, comprenant dix-sept numéros, sans compter le discours de l'Honorable Lomer Gouin, premier ministre de la province, qui adressera la parole.

La plupart de nos meilleurs artistes sont inscrits au programme qui est l'un des plus variés et l'un des plus intéressants qu'on peut imaginer.

La représentation commencera à 8 heures 15.

AU PARC SOHMER

Dimanche, il y avait foule comme d'habitude et le programme ne laissait rien à désirer.

Vu l'absence de M. Ernest Lavigne, actuellement à New-York, M. Oscar Arnold tenait le bâton de conducteur.

Presque tous les artistes qui ont amusé le nombreux public avaient été engagés à New-York.

C'est lundi prochain qu'aura lieu l'ouverture de la saison d'été. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le parc Sohmer a fait toilette neuve. M. Henri Lévesque, l'électricien, mérite des félicitations. De nombreuses lampes incandescentes, multicolores, ont été disposées de façon à donner au jardin un aspect féérique.

C'est à partir de lundi prochain, le 29, que le mot "ennui" cessera "pro-tem" d'exister au dictionnaire.

THEATRE FRANCAIS

Paul Cazeneuve va commencer lundi prochain une saison d'été au Théâtre Français, avec de puissants éléments de succès. La troupe contient les noms des artistes favoris du public, savoir mesdames Myriell, Méaulle, Devoyod, Demanthe, Magda Sunoir, Marthe Samson, Bella Ouellette, Verteuil, Alba, Hazel, Messieurs Goerges Dane, Jean Careme, Guiraud, Joubé, Nyms, Cassin, Chs Gauthier, Charpentier, W. Villeral, Daoust, Dormez.

Les pièces seront choisies parmi les meilleures de l'Odéon, de l'Ambigu, de la Porte Saint-Martin, etc. La première sera "Les 5 cents de Baptiste."

THEATRE ROYAL

Le début de la troupe de Una Clayton, hier, au Théâtre Royal, a obtenu un succès remarquable. "Blue Jeans" la pièce à l'affiche, a plu au public et est intéressante. Les artistes sont les plus forts que nous avons vus cette année au Royal.

Le Dr Hamilton Guérit le Rhumatisme

Avec ses Pilules de Mandragore et de Noix Huileuse. Il garantit une guérison radicale

Le rhumatisme commence et finit dans le sang, qui est toujours impur. Mais si les reins sont sains, ils élimineront la matière de rebut et délétère.

Là où il y a rhumatisme, les reins ne remplissent pas bien leurs fonctions. Et il en résulte que la matière délétère se cristallise autour des articulations, occasionnant des souffrances voisines de la torture.

Tant qu'on n'aura pas stimulé les reins, on ne saurait espérer de guérison, de soulagement durable. Il faut d'abord les remettre en bon état. A ce propos, il n'y pa pas de meilleur remède que les Pilules du Dr Hamilton ; elles soulagent et fortifient les reins, car il ne s'échappe plus de matière délétère du sang et le remède fait son oeuvre. Une fois les reins remis à neuf par les Pilules du Dr Hamilton, toute trace de rhumatisme disparaît.

Il n'y a pas de cas assez chronique pour résister à l'influence merveilleuse des Pilules du Dr Hamilton.

"Je passai près de trois ans à essayer des remèdes contre le rhumatisme," écrit Geo. E. Sunbury, de Portland. "J'avais presque perdu tout espoir, quand j'essayai les Pilules du Dr Hamilton ; elles m'ont complètement guéri. Il n'y a pas de meilleur remède."

On ne regrettera jamais d'avoir fait usage des Pilules du Dr Hamilton. Procurez-vous-en dès aujourd'hui chez votre pharmacien. 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1. Par la poste à n'importe quelle adresse si l'on envoie le prix d'avance à N. C. Polson & Co., Kingston, Ont., et Hartford, Conn., E. U. A. w

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — "L'Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 57 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haution (une patiente) "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau". En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Fred. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.-Y.** 20-mjsank

Aucun petit déjeuner n'est complet sans

CACAO

nourriture admirable avec toutes ses qualités naturelles intactes et propre à la fois à donner et à maintenir une santé robuste et à résister au froid extrême de l'hiver. C'est une diète très appréciable pour les enfants.

EPPS

Le plus nourrissant et le plus économique.

PHOSPHODINE DE WOOD

Le Grand Remède Anglais

Un remède qui ne manque jamais de guérir toutes sortes de faiblesses, fatigues mentales et cérébrales, *pertes, impuissance,* suites d'abus et d'excès, toutes maladies conduisant à la consomption, à l'infirmité, à la folie et à une mort prématurée. Prix $1 le paquet, six pour $5. Un apportera du soulagement, six opéreront la guérison. Vendu chez tous les pharmaciens ou expédié par la poste dans un paquet ne portant aucune inscription, au reçu du prix. Ecrivez et demandez le livret. **The Wood Medicine Co.**, Windsor, Ont. (2) 101-mjsn-k

Le Remède Spécifique du Dr Mackay

pour le traitement de

L'ALCOOLISME

Tout ivrogne peut être guéri radicalement. Les pires cas sont traités avec un merveilleux succès.

Ecrivez-nous au sujet du prix et pour autres détails. Communications confidentielles. Adresses :

THE LEEMING MILES Co. Ltd.,
288 rue Saint-Jacques, Montréal.

Seuls agents au Canada pour la vente du remède du Dr Mackay contre l'ivrognerie.
98—mjv—n k

FITS (HAUT MAL) enrayé gratuitement. Guéri par le **Régénérateur du Dr Kline** pour les nerfs. Sûr contre maladies nerveuses, épilepsie, spasmes, danse St Guy. Plus de haut mal ni de nervosité en en faisant usage. **Traité et bouteille-échantillon de $2.00 Gratis** par agences canadiennes aux victimes du haut-mal, sur paiement des frais d'express. Adresses : Dr Kline, Ltd. 981 rue Arch. Philadelphie, Pa. 91-mjs-n k

POINT DE DROIT

IL EST ILLEGAL DE POURSUIVRE UNE COMPAGNIE INCORPOREE EN LIQUIDATION.

Un point de droit important vient d'être élucidé par l'honorable juge Davidson, dans la cause de Phillips contre la "Canada Cork Company". L'action de Phillips, au montant de $800, était accompagnée d'une saisie-conservatoire, le demandeur prétendant que la compagnie avait dessein de transporter à Toronto les effets qu'elle possède dans notre province. Or, la compagnie est en liquidation. Le liquidateur, M. Wade, intervint et demanda l'annulation de la saisie-conservatoire, alléguant qu'en vertu de l'acte de liquidation, sous lequel se trouvait la compagnie, le demandeur ne pouvait poursuivre la compagnie en son nom personnel ni demander contre elle une saisie-conservatoire.

On objecta que la compagnie ne jouissant que d'une incorporation provinciale, avec sa place d'affaires à Toronto, ne pouvait se prévaloir de l'acte de liquidation du Dominion. Mais la Cour en a décidé d'autre façon en donnant gain de cause à Wade, l'intervenant.

NOUS APPRENONS que M. Lacasse Rousseau, ingénieur électricien, a laissé la gérance de la "Crescent Electric Co" pour reprendre celle de la Compagnie "Canada Electric", 55 Saint-François-Xavier. M. Lacasse Rousseau durant les huit années qu'il avait été gérant de la Canada Electric Co., a fait plusieurs de nos principales installations électriques à Montréal et dans les environs. L'affabilité avec laquelle M. L. Rousseau a toujours traité ses clients, lui assure beaucoup de succès dans l'avenir. r

AMPUTATION D'UNE JAMBE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 23 — Un accident grave s'est produit sur la voie du Quebec Southern, à l'arrivée d'un train de Montréal. Plusieurs enfants étaient à jouer à la cachette, près du réservoir à l'eau de ce chemin. Au nombre des bambins se trouvait Albert, âgé de 8 ans, enfant de M. Paul Cournoyer, à l'emploi de la Cie Pontbriand.

La locomotive se dirigeait vers le réservoir pour y alimenter sa chaudière, lorsque soudain, le jeune Cournoyer, ignorant sans doute les mouvements de cette locomotive, et trop absorbé par le jeu, sortit de sa cachette, et se lança inconsciemment sur la voie ferrée, où il fit la rencontre de la locomotive. Celle-ci l'atteignit à la jambe, dont elle broya littéralement les os, et lacéra affreusement les chairs.

La jeune victime fut promptement arrachée de sa position périlleuse et transportée au domicile de son père, où les docteurs Sylvestre et Latraverse furent immédiatement mandés.

Les médecins, après mûre délibération, en vinrent à la conclusion que les os et la chair de la jambe étaient tellement mutilés, qu'il ne restait d'autre alternative que de faire l'amputation, qui fut pratiquée à trois pouces en haut du genou.

Le blessé a supporté l'opération avec une endurance étonnante et il est aujourd'hui en voie de guérison.

UN LOGIS MONSTRE

New-York, 23.—Dans quelques mois, Brooklyn aura un logement de 20 étages, destiné spécialement aux familles ayant au moins un enfant. H. P. Belmont est à la tête de ce projet.

"LE CHARLEROI, chapeau français, est le chapeau fashionable par excellence. Demandez-le.

Chas. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada. r

PANTALONS En Tweed Ecossais De $2.50 pour **$1.00**

Toutes Nuances — Toutes Grandeurs — Tous Dessins

Mais un Seul Prix : $1.00

Il y a deux jours que notre Vente de Pantalons est commencée, mais notre assortiment est encore au complet. Voulez-vous avoir un beau Pantalon en tweed écossais à la mode, taillé d'après les plus nouveaux modèles du printemps, au tiers environ de sa valeur véritable, venez ***Demain Matin.*** Ces jours derniers, nous en avons vendu plusieurs qui, pour la durée, ne sauraient être surpassés. ***Ils conserveront leur forme,*** car, outre qu'ils sont correctement taillés, ils sont faits de drap renommé pour ne pas se déformer et garder son fini. Nous avons pleinement confiance que chaque Pantalon procurera à celui qui l'achètera plus de satisfaction qu'il n'en a jamais éprouvé.

Pantalons en Tweed Ecossais de $2.50 pour $1.00.

H. A. WILDER & CO, 252-258 rue St Jacques.

A NOS CLIENTS DE LA PARTIE NORD

Nous aimerions attirer votre attention sur l'excellente Epicerie de

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT TRADERS ADV CO

BASTIEN & FRERE,

535 rue Saint-Louis, Angle la rue Clark.

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO

VENDREDI et SAMEDI prochains, ils donneront des TIMBRES VERTS DOUBLES sur tout leur stock

D'EPICERIES, VINS, PROVISIONS, ETC.

Vous pourrez profiter des prix suivants durant ces deux jours :

6 barres de savon Comfort, 25c.

Force, Orange Meat et Biscuits de blé concassé, 2 pour 25c.

1 livre de thé de 40c pour 30c et 75c de Timbres Verts.

1 boîte de 1 livre de poudre à pâte marque Annexe 20c et 50c de Timbres Verts.

Voilà une excellente occasion de vous procurer des épiceries de première qualité à des prix véritablements réduits.

J. A. MOONEY & CO.--COUPON

CHAUSSURES

Angle des rues Saint-Alexandre et Sainte-Catherine.

Timbres Verts Doubles, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi

CE COUPON

Sera bon pour **$2.00** de Timbres Verts supplémentaires, avec chaque achat au montant de $2.00, durant ces jours seulement.

The Traders Advertising Co.,

1835 rue Notre-Dame.

FAITES VOS AFFAIRES AVEC LES MARCHANDS QUI DONNENT DES TIMBRES VERTS

CE COUPON VAUT UN REÇU VERT AU COMPTANT QUAND PRESENTÉ AU BUREAU DE LA TRADERS ADVERTISING Co.

23 MAI 1905 — *Seulement qu'un coupon de la même date allouè a chaque personne*

Succursale de la partie Nord, chez

ARSENE LAMY

Angle des rues St Denis et Duluth.

Succursale de la partie Ouest, chez

ADAM LAMY

3551-3561 rue Notre-Dame

MAUVAISE SURPRISE

Un individu est reconnu au pied des autels par sa première femme.

Sydney, C. B., 23. — Une dépêche de Newton Corner, Mass., dit : Au moment où John Wilkins s'approchait de l'autel pour contracter de doux liens avec mademoiselle Annie Murphy, une femme voilée s'approcha et déclara être sa femme légitime.

Elle dit que Wilkins l'abandonna il y a 20 ans, alors qu'il habitait le Cap Breton.

Wilkins prétend qu'il avait été informé que sa femme était morte et enterrée.

Il était connu ici sous le nom de John Findlay. Wilkins est âgé d'environ 45 ans et natif d'Arichat.

Sa femme se nommait Joséphine Le-Barink.

MORT DE DEUX JEUNES SORELOIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 23 — Deux de nos jeunes gens, très estimés, sont décédés vendredi et samedi dernier. Le premier, Edgar Casaubon, âgé de 18 ans, fils de M. Adélard Casaubon, mécanicien, président de la Société des Artisans.

Le second, Alfred Roméo Douaire, âgé lui aussi de 18 ans, fils de feu M. Aif. Douaire.

Leur disparition est vivement ressentie par leurs parents et leurs amis.

Nos condoléances aux deux familles éplorées.

Lorsque vous remarquez que votre foie ne fonctionne pas bien, que vous souffrez de constipation ou que votre estomac est dérangé, c'est un signe de détresse qui, si on le néglige, conduira à la maladie. C'est le temps de prendre

Beecham's Pills

vendues partout. En boîtes, 25 cents. k

UN DRAME DOMESTIQUE

Un mari tente d'assassiner sa femme qu'il accuse d'infidélité.

Montmelier, Vt., 23.—William Cohen, ailleur de pierre, a failli tuer sa femme, hier après-midi. Mme Cohen est servante de table, à l'hôtel Riverside, c'est là l'origine du trouble: son mari l'accuse d'infidélité. Entrant tout à coup dans la salle à manger, Cohen, un révolver à la main, s'est précipité vers sa femme qui heureusement, a réussi à fuir le mari furieux.

Mis en état d'arrestation, Cohen a déclaré qu'il ne vivrait tranquille qu'après avoir tué sa femme et qu'un jour où l'autre il mettrait son projet à exécution.

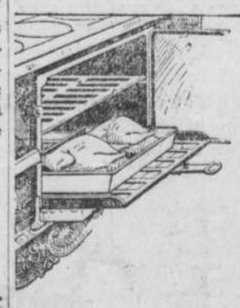

NOUS avons reconnu, il y a longtemps, que le don que possède un fourneau de bien rôtir est d'une importance majeure à tous ceux qui se servent d'un poêle de cuisine. Nous avons appliqué nos connaissances, le fruit de plusieurs années d'expérience, à la solution de ce point, et c'est de ces recherches que surgit le Tuyau Diffusif à Fourneau de l'Imperial Oxford. Aujourd'hui, grâce à ce don exclusif, l'Imperial Oxford est, de tous les poêles offerts en vente, celui qui cuit et rôtit avec le plus de perfection.

Après avoir obtenu pour cette partie extrêmement importante du poêle un tel degré de perfection, il va sans dire que nous n'avons pas négligé aucune des autres améliorations qui peuvent ajouter à la supériorité du poêle. Ces améliorations furent incorporées dans le

Imperial Oxford Range

parce qu'elles prolongent la durée du poêle, en simplifient l'opération et permettent une économie de combustible.

Parmi ces améliorations, le râtelier à tirage dans le fourneau en est une qui ne manquera pas de plaire au cuisinier. La poignée de ce râtelier est en dehors du fourneau—toujours assez froide pour être saisie à main nue. En tirant cette poignée d'avant, tout ce qui est à rôtir dans le fourneau peut en être retiré sur le râtelier et être arrosé sans toucher à la casserole chaude dans le fourneau. Ceci s'applique aussi à l'essai du pain, des gâteaux et des tartes.

Aimeriez-vous à voir ce poêle de cuisine Imperial Oxford? Si votre marchand ne le vend pas, écrivez-nous et demandez matière illustrée et l'adresse du plus proche marchand qui les vend. 15F

The Gurney-Massey Co., Limited

385-387 RUE ST. PAUL, MONTREAL

TORONTO WINNIPEG VANCOUVER

Pectoral Cerise d'Ayer

Le seul remède efficace contre la toux pour toute la famille. Les médecins le recommandent contre les rhumes de poitrine, les toux pénibles, la grippe et toux nocturnes chez les enfants. J. C. AYER CO., Lowell, Mass. yw

J. A. SADLER, 226 Bleury.
R. FORGET, 927 St Laurent.
KANE & MONTPETIT, 2526 Notre-Dame

A. LALLEMAND, 2099 Notre-Dame
S. J. GRANGER, 679 Ste Catherine
E. ARCHAMBAULT, 1610 Ste Catherine
J. & P. DAVIGNON, 1064 Ontario

GRANDE DEMONSTRATION

LA SUCCURSALE STE BRIGIDE (No 87) DE LA C. M. B. A. FERA SAMEDI UNE GRANDE FETE—LISTE DES PRIX.

Samedi soir aura lieu aux grandes salles du professeur Lacasse, 1511 rue Notre-Dame, le deuxième bal annuel et euchre party de la succursale Sainte-Brigide (No 87) de la C. M. B. A.

Ce sera tout un événement dans les cercles de la mutualité. La succursale Sainte-Brigitte est à juste titre populaire et verra affluer à sa grande fête annuelle, les représentant les plus autorisés de la mutualité dans ce district.

L'honorable M. Hackett, grand président de cette association sera présent. Un grand nombre d'autres hommes éminents ont manifesté leur intention de prendre part à cette fête, entre autres M. Chs. Dupont Hébert, de Trois-Rivières et M. J. F. Howison ass-secrétaire, de Kingston, Ont.

Nous pouvons d'ores et déjà dire que les organisateurs n'ont rien négligé pour en assurer le succès.

La danse commencera à 9 heures. La partie de Euchre commencera à la même heure aux sons de l'orchestre Décary composé de cinq jeunes filles.

En haut le bal conduit par l'excellent orchestre Blasi. Il y aura aussi chant et déclamation.

Si le nombre et la beauté des cadeaux peut ajouter de l'intérêt à la partie de euchre, elle devra être très animée, comme on pourra en juger à la nomenclature des prix offerts par les amis de la succursale Sainte-Brigitte:

Genin, Trudeau et Cie, 1670-72 rue Notre-Dame, une belle pipe ; L. A. Bernard, pharmacien, 1882 rue Sainte-Catherine, une bouteille de parfum ; Joseph Mouton, épicier, coin avenue Hôtel-de-Ville et DeMontigny, une bouteille Crème de Menthe ; T. Théo. Valiquette, tabaconiste, 1735 rue Sainte-Catherine, un nécessaire de fumeur ; J. A. Dumas, photographe, 112 rue Vitré, bon pour 6 photographies ; Deom frère, libraire et importateur, 1877 rue Sainte-Catherine, un beau livre d'histoire ; D. Lépage et Cie, 1769 rue Sainte-Catherine, un cendrier ; Chs Fortier, peintures et quincailleries, 3750 rue Notre-Dame, Saint-Henri, couteau et fourchette à dépecer; Adolphe Gravel, marchand de jouets, papeterie, articles de fantaisie, etc., etc., en gros et en détail, 1628 rue Sainte-Catherine, article de fantaisie ; A. S. Lavallée, marchand de chaussures, en gros et en détail, 53 rue Saint-Laurent, une paire de chaussures pour dame ; Canada Paper Co., 70 rue McGill, Montréal, une boîte de papeterie ; la Cie Cadieux et Derome, 1666 rue Notre-Dame, une sacoche pour dame ; S. Forest, tabaconiste, 1223 rue Sainte-Catherine, une boîte de 50 cigares ; J. T. Gervais, confiseur en gros et en détail, 1275 Sainte-Catherine, 3 boîtes de chocolat ; The Traders Adversiting Co., rue Notre-Dame, une chaise Morris ; A. Porter Importing Goods Company, rue Saint-Sacrement, cadran ; "La Presse," 100 jeux de cartes pour adultes, 150 jeux de cartes pour demoiselles (Puzzle) ; C. M. B. A., succursale No 87, paroisse Sainte-Brigide, 1 épingle (de la Société) insigne ; George M. Stuart, fournisseurs de matériaux d'imprimerie, 46 Carré Victoria, une magnifique boîte en cuir contenant couteau, fourchette et fusil, montés en argent, pour le dépeçage ; Théâtre National, Geo. Gauvreau, semaine du 29, 4 billets ; F. Lapointe, rue Sainte-Catherine, 1 bustè; J.E. Howlson, assistant-grand-secrétaire, C. M. B. A., Kingston, Ont., 85.00 ; J. Whitford, Commercial Twine Co., Montréal, 1 boîte de papeterie.

LES PERSONNAGES DU JOUR

Le Baron Von Rosen, qui va succéder incessamment au Comte Cassini en qualité d'ambassadeur russe à Washington.

UNE CHARITE A FAIRE

M. Rivet, directeur du refuge provincial, rue Dorchester au coin de la rue Sanguinet, désire placer à la campagne, dans une honnête famille, un jeune garçon de douze ans, bien constitué, vigoureux et plein de bonne volonté au travail.

UNE TEMPETE AU CONSEIL

Suite de la première page

hue, que la résolution soit laissée sur la table.

"La Chambre de Commerce," dit-il, est un corps trop important pour qu'on traite d'une façon aussi cavalière, et avec autant de mépris, les résolutions qu'elle adopte sur des questions publiques."

L'échevin Larivière dit qu'il serait de l'avis de l'échevin Vallières, si le promoteur de la résolution n'avait pas fait aveu de son ignorance comme vient de le rapporter l'échevin Lavallée ; mais en face de cet aveu les conditions ne sont plus les mêmes. "Nous avons promis, dit-il, aux dernières élections de réduire les prix du gaz, et nous voulons tenir parole. La réduction n'est pas tout ce qu'on pouvait désirer, mais nous avons fait pour le mieux. Quand on ne peut pas obtenir un gros pain on prend un petit. Je suis d'avis de renvoyer simplement la résolution à la Chambre de Commerce.

ETRANGE ATTITUDE

L'échevin Sadler trouve étrange l'attitude que l'on prend vis-à-vis la Chambre de Commerce. Ce corps commercial important a le droit de discuter les questions publiques et d'exprimer les opinions qu'il lui convient. C'est un manque de tact, de courtoisie et d'esprit public que d'agir comme on veut le faire. La résolution devrait rester sur la table pour être prise en considération plus tard.

Le maire Laporte dit que ce n'est

PAS LA PREMIERE FOIS

que la Chambre de Commerce intervient dans cette question du gaz ; elle l'a fait l'automne dernier, elle l'a fait lundi de la semaine dernière ; elle revient à la charge aujourd'hui.

L'échevin Lapointe dit que tout ce que la Chambre de Commerce demandait l'automne dernier, était la municipalisation du gaz. Cela peut se faire en vertu de l'amendement qu'il a proposé au Conseil. Le "Board of Trade" et l'Association des Manufacturiers ont demandé la même chose.

EST-CE INJURIEUX?

L'échevin Payette proteste contre les injures contenues dans la résolution ; il propose qu'à cause de ces injures traduites par l'expression d'opinion que les échevins qui ont voté pour la résolution relative au gaz "ont violé leur mandat", la résolution de la Chambre de Commerce reste sur la table indéfiniment.

Le maire relève quelques insinuations faites sur son compte par l'échevin Lapointe, puis l'échevin St Denis se prononce pour la municipalisation du gaz.

"Ce que la Chambre de Commerce veut empêcher, dit-il, c'est la franchise de vingt sous qui

RENDRAIT PLUS DIFFICILE,

plus impossible, l'expropriation de la Compagnie du Gaz.

ECHEVIN DAGENAIS. — "Ca t'a pris bien du temps pour en arriver là ?... (Hilarité).

L'échevin Payette dit que la Chambre a le droit d'exprimer son opinion, mais qu'elle n'a pas le droit d'insulter.

L'ECHEVIN SADLER. — "Ce n'est pas une insulte ; c'est l'expression d'opinion sur

UNE QUESTION PUBLIQUE."

ECHEVIN PAYETTE. — C'est nous qui sommes responsables au peuple ; la Chambre de Commerce ne l'est pas, et nous ne voulons pas plus subir sa censure que nous voulons subir l'influence de ceux qui nous cabalent tous les jours pour nous faire changer d'opinion."

L'échevin Couture retire sa proposition et l'amendement Vallière devient motion principale. Le vote pris sur l'amendement Payette donne le résultat suivant :

LE VOTE

POUR. — Les échevins Larivière, Dagenais, Lavallée, Robillard, Wilson, L. A. Lapointe, Ricard, Sauvageau, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin, Duquette et Major. — 19.

CONTRE—Les échevins Vallières, St Denis, Robertson, Clearihue, Levy, Turner, Sadler, Ekers, Bumbray, Carter, Nelson et Stearns. 12.

Les échevins Gallery, Ames, Chaussé, Walsh et Desserres étaient absents.

A peine le vote était-il donné que l'échevin Lavallé se lève pour remercier, avec sarcasme, la minorité du Conseil qui a rendu un si beau compliment à la majorité. Il veut protester violemment, mais le maire le rappelle à l'ordre. L'échevin Bumbray veut répondre à l'échevin Lavallée, mais il est aussi rappelé à l'ordre par le maire.

LES FERBLANTIERS-COUVREURS

La fameuse question du contrat du gaz est revenue plusieurs fois sur le tapis, au cours de la séance du conseil, hier après-midi, et chaque fois, il s'en est suivi des passes d'armes assez vives, qui ont beaucoup intéressé les nombreux spectateurs, qui encombraient les galeries.

L'excitation de la majorité des membres du conseil a atteint son apogée, quand le greffier a donné lecture d'une résolution de l'Union Internationale des Ferblantiers-Couvreurs, protestant vigoureusement contre la prolongation de la franchise du gaz et contre l'attitude de la majorité des échevins qui ont lâchement trahi les intérêts de leurs constituants, et qui seront certainement renvoyés chez eux, aux prochaines élections. Cette résolution était signée par le secrétaire de l'Union, M. Béland.

A peine le greffier a-t-il terminé la lecture de ce document que l'échevin Dagenais crie :

"AU PANIER!"

Il est approuvé par l'échevin Ricard.

L'échevin Couture propose que la résolution reste indéfiniment sur la table, vu les épithètes insultantes qu'elle contient à l'endroit des membres du Conseil.

En amendement, l'échevin Vallières propose que cette communication reste sur la table pour être prise en considération, quand viendra la question du gaz.

Le vote est pris sur l'amendement qui est rejeté par un vote de 19 à 12 comme suit :

Pour — Vallières, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Levy, Turner, Sadler, Ekers, Bumbray, Carter, Nelson et Stearns — 12.

Contre — Larivière, Dagenais, Lavallée, Robillard, Wilson, L. A. Lapointe, Ricard, Sauvageau, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin, Duquette et Major — 19.

LA RECONSIDERATION

Avant l'appel du premier ordre du jour, l'échevin Saint-Denis a donné avis que dans 30 jours, il demandera la reconsidération des votes donnés par le Conseil, les 8 et 15 mai, au sujet du contrat du gaz.

L'échevin L. A. Lapointe se lève sur une question de privilège ; il regrette que le greffier ait exprimé l'opinion au représentant d'un journal anglais, que le Conseil avait agi avec un peu trop de précipitation au sujet de la question du gaz.

L'hon. M. David a donné, séance tenante,

DES EXPLICATIONS,

répudiant une partie des paroles que le journaliste lui met dans la bouche.

Les échevins Dagenais, Payette et Larivière profitent de l'occasion pour essayer de jeter du discrédit sur toutes les entrevues publiées par les journaux, en ces derniers temps.

L'échevin Larivière a voulu se lancer dans la discussion de l'affaire des timbres verts, qui, selon lui, occupe bien plus les citoyens de Montréal que la question du gaz ; mais le maire Laporte l'a rappelé à l'ordre.

Selon le désir de l'échevin L. A. Lapointe, Son Honneur le maire demandera l'opinion des avocats de la cité, afin de savoir si le Conseil a bien

LE DROIT DE RECONSIDERER

une résolution qui a été réaffirmé par un second vote.

A son tour, l'échevin Saint-Denis a soulevé une question de privilège pour répondre à ceux qui insinuent qu'il a changé d'opinion à propos de la question du gaz :

"Je n'ai pas changé d'opinion, a-t-il dit. Je suis encore d'avis que le contrat adopté par le Conseil n'est pas une aussi mauvaise affaire qu'on le dit ; ce n'est pas non plus une affaire d'or. L'opinion publique n'est pas encore préparée et je ne me reconnais pas le droit, pas plus qu'au Conseil d'ailleurs, d'imposer au public un marché dont il ne veut pas. C'est là la raison de son attitude actuelle."

LA CONDUITE DU GREFFIER

Le greffier de la Cité, l'honorable M. David, avait demandé aux avocats de la ville quand et comment le greffier de la cité doit faire connaître aux parties intéressées une résolution de la nature de celle qui a été adoptée relativement au contrat du gaz, c'est-à-dire si, dans un cas semblable il doit attendre que le conseil ou le maire lui donne instruction de communiquer la résolution à la partie intéressée, ou s'il doit, comme dans les cas ordinaires, agir ainsi de lui-même ?

Les résolutions concernant la question du gaz ont été désapprouvées par le maire, qui les a remises au greffier de la Cité avec ses objections par écrit, et que ces mêmes résolutions ont été de nouveau soumises à la considération du Conseil, à sa dernière séance, comme question d'urgence et de privilège,—qu'elles ont été approuvées de nouveau par un vote des membres du conseil (20 contre 15), mais que néanmoins le maire refuse encore de les signer et approuver et que son refus a été communiqué au conseil, à la séance d'hier, d'une manière officielle, alors que les dites résolutions deviennent quand même légales et valides, tout comme si elles avaient été signées et approuvées, et ce par l'effet de la loi 62 Victoria, chapitre 58, section 23.

Les avocats de la ville répondent ce qui suit :

22 Mai 1905.

"A l'Honorable L. O. David,
Greffier de la Cité.
Cher monsieur,

"Vous nous demandez, par votre lettre en date de ce jour, quand et comment le greffier de la Cité doit faire connaître aux parties intéressées une résolution de la nature de celle qui a été adoptée relativement au contrat du gaz, c'est-à-dire si, dans un cas semblable il doit attendre que le Conseil ou le maire lui donne instruction de communiquer la résolution à la partie intéressée, ou s'il doit, comme dans les cas ordinaires, agir ainsi de lui-même ?

"Nous comprenons que les résolutions concernant la question du gaz ont été désapprouvées par Son Honneur le maire, qui les a remises au greffier de la Cité avec ses objections par écrit, et que ces mêmes résolutions ont été de nouveau soumises à la considération du Conseil, à sa dernière séance, comme question d'urgence et de privilège, — qu'elles ont été approuvées de nouveau par un vote des membres du Conseil (20 contre 15), mais que néanmoins Son Honneur le Maire refuse encore de les signer et approuver, et que son refus va être communiqué au Conseil, à la séance de ce jour, d'une manière officielle : — c'est alors que les dites résolutions deviendront quand même légales et valides, tout comme si elles avaient été signées et approuvées, et ce par l'effet de la loi 62 Victoria, chapitre 58, section 23.

"Nous croyons qu'il est du devoir du greffier de la Cité, d'après l'usage établi et d'après l'interprétation que nous donnons au règlement No 251 et aux clauses 295 et 296 de la charte, de donner communication des dites résolutions aux parties intéressées et d'en fournir des copies certifiées lorsqu'il en est requis, — à moins que le Conseil ne juge à propos de donner instruction de ne pas envoyer les dites résolutions à qui de droit et de retarder la procédure qui est déjà commencée.

"Nous avons l'honneur d'être, monsieur.

"Vos humbles et dévoués serviteurs,
(Signé)
L. J. ETHIER.
J. L. ARCHAMBAULT.
Avocats de la Cité".

MOTION EXPLICATIVE

L'échevin Bastien profite du délai apporté dans l'envoi de la résolution à la "Montreal Light, Heat & Power Company" pour modifier une partie de cette résolution par la motion explicative suivante, secondé par l'échevin L. A. Lapointe:

"Que vu la divergence d'opinion qui existe au sujet de l'interprétation et la traduction des mots suivants employés dans la résolution adoptée par le conseil le 8 mai dernier, au sujet du contrat du gaz savoir: "la dite exploitation comme un tout complet."

Il est déclaré que ces mots ne signifient pas que la ville sera obligée de payer les franchises et l'achalandage (good will) de la compagnie, et que copie de cette résolution soit annexée à la dite résolution à toutes fins que de droit."

"Next Meeting", dit l'échevin Ekers qui pour ne pas être accusé de faire de l'obstruction, retire plus tard son "next meeting".

La motion est adoptée.

AVIS AUX ACHETEURS DE PIANOS

Le magasin de pianos le meilleur et celui qui vend le meilleur marché, est celui de Leach, 2440 rue Sainte-Catherine. Pianos vendus au comptant ou à conditions faciles. 170—2.

INSPIREZ CONFIANCE

En cessant de boire, grâce au Spécifique Anti-Alcoolique du Dr J. M. MacKay. Voyez le Dr MacKay, à l'Hôtel de Ville, Montréal. r.

UNE FAMILLE PATRIARCALE

Une belle famille canadienne est assurément celle de M. Joseph Guindon, cultivateur à l'aise de Ripon, dans le comté de Labelle. Quinze enfants pleins de santé et de vie ; c'est, on en conviendra, un spectacle qu'il n'est pas donné souvent à contempler, de nos jours. Comme leur père, les garçons sont de bons cultivateurs ou d'honnêtes artisans ; comme leur mère, les filles sont d'excellentes ménagères. "La Presse" est heureuse de publier aujourd'hui une photographie de cette intéressante famille qui est un orgueil pour le pays et pour la paroisse de Ripon en particulier.

UNE FAMILLE REMARQUABLE. — Photographie de la famille Guindon, composée du père, de la mère et de treize enfants. — 1. M. Joseph Guindon ; 2. Mme J. Guindon ; 3. Maria Guindon ; 4. Honoré Guindon ; 5. Péronille Guindon ; 6. Josaphat Guindon ; 7. Rose-Alba Guindon ; 8. Napoléon Guindon ; 9. Camille Guindon ; 10. Adélard Guindon ; 11. Seculi Guindon ; 12. Casimir Guindon ; 13. Donalda Guindon ; 14. Valéda Guindon ; 15. Anna Guindon.

La grande duchesse Anastasie de Mecklenberg-Schwerin, mère de la duchesse Cécilia, laquelle doit épouser en juin prochain le prince héritier d'Allemagne.

PAR WALTER M. KEARNS

Vente de marchandises endommagées

Ex SS. "PARISIAN"

Environ 15 ballots et caisses

Comprenant tweeds, serges, worsteds, lustres, doublures, tissus à chemises, moucheirs, peignes, vaisselle, tissu à chaussures, 2 caisses de bon fil de cuivre, environ 476 livres, etc., plus ou moins endommagés par l'eau, seront vendus pour "le compte des intéressés," à la salle de vente du soussigné, 1828 rue Notre-Dame,

Jeudi Après-Midi 25 Mai
A 2.30 hrs P.M.

WALTER M. KEARNS,
169—3 Encanteur.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-papetier, Montréal, Atelier de Reliure, Réglure, Typographie, Relief et Gaufrage, a transporté son établissement au coin des rues

Notre-Dame Ouest et St Pierre

dans un lus vaste local, où il sollicite les commandes pour fabrication en Livres de Comptabilité, Formules et Fournitures de Bureau. 212-mjen

Province de Québec } **Cour Supérieure**
District de Montréal }
Re

HESS ET BLAMPOIX.
Importateurs.
1647 Notre-Dame, Montréal.

Vente à l'encan public, au No 69 Saint-Jacques, vendredi, le 26 mai 1905, à 11 heures a. m., en lots comme suit :

Lot No 1.—Différents bijoux français, consistant en bagues, épingliettes, or, etc.	$ 806.33
Lot No 2.—Boutons de fantaisie, assortis, en métal, en verre, en nacre de perle, etc.	1,189.22
Marchandises sèches	1,078.32
Garnitures de magasin	102.25
Lot No 3.—Dettes de livres d'après liste	1,105.36
	$4,281.68

Conditions : argent comptant.
Le magasin sera ouvert pour inspection jeudi, le 25 du courant. L'inventaire pourra être vu tous les jours aux bureaux des soussignés. Un dépôt de 10 pour cent sera requis avant l'adjudication. Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

CHARTRAND ET TURGEON,
Curateurs conjoints.
180 St Jacques.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, mai 1905. 18.23.24

Province de Québec, } **Cour Supérieure**
District de Montréal }
No 618

Henri Rosier, cuisinier, de la cité et du district de Montréal, Demandeur.
vs
George Lamarche, du même lieu, Défendeur.
et
Edward W. Phillips, notaire public, pratiquant dans la dite cité de Montréal, dit district, et Patrick James Kavanagh, du même lieu, et James Anderson, aubergiste, aussi du même lieu, Mis en cause.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 22 mai 1905.
J. M. LAMOTHE,
Député Protonotaire.
PELISSIER, WILSON ET SAINT-PIERRE,
Avocats des demandeurs. 23.25

MANGEURS DE RADIUM

Bien qu'il soit le corps le plus cher (il vaut infiniment plus que le diamant), le radium est plus répandu dans la nature qu'on ne l'avait supposé tout d'abord, après la remarquable découverte de M. et Mme Curie.

Il est prouvé que le radium se rencontre en quantités appréciables dans la plupart des eaux minérales, ainsi qu'au fond des puits, et même dans l'eau de pluie. Mais voici une constatation plus étrange.

M. J. J. Thompson, un éminent professeur anglais, a annoncé le mois dernier au Royal Institute qu'il avait constaté la présence du radium dans de la farine de blé. Il lui est impossible, déclare-t-il, d'expliquer ce phénomène, mais il est hors de doute que le pain fabriqué avec cette farine jouit de propriétés radioactives.

Dès lors qu'on a reconnu la présence du radium dans la terre végétale, il n'est pas étonnant que des traces du précieux métal se retrouvent dans les plantes cultivées en un sol imprégné de radium.

L'INTEMPERANCE CHEZ L'OURS

Les ours boivent volontiers des boissons fermentées.

L'autre jour, à Berlin, au jardin zoologique, on a mis du champagne à la disposition d'un superbe ours brun : le gourmand en but trois bouteilles. Quelques instants après, il se mit à danser, à sauter, à gambader...

Mais le lendemain, le plantigrade resta immobile toute la journée, se tenant la tête entre ses pattes.

L'ours avait mal aux cheveux !

HECATOMBE D'OISEAUX

Plusieurs espèces d'oiseaux supportent mal les longues traversées. Une maison de Liverpool expédia le mois dernier, à New-York, en deux voyages, un millier d'alouettes et de verdiers. La plupart moururent en route, bien qu'entourées de soins intelligents. Une centaine environ parvint en Amérique, mais dans un tel état de faiblesse que vingt-cinq seulement survécurent.

PROTECTION DU BOIS

Il s'agit de protéger les poteaux, les charpentes, en général tous les bois mis en terre, et qui sont susceptibles de pourrir plus ou moins vite, en dépit du traitement au feu ou au goudron. Notre confrère américain "Machinery", recommande en pareil cas de faire porter le poteau sur un bloc de pierre brut et de le noyer dans du béton, son extrémité reposant sur la pierre : cela lui forme un revêtement protecteur absolument efficace.

COMMERCE

COMMERCE

BEURRES ET FROMAGES

On a reçu 4,293 boîtes de fromages, hier. Premières qualités, d'Ontario, 9¾c, à 9¾c, et fromages de la Province de Québec, 9½ à 9¾c.

A Liverpool, le meilleur fromage blanc nouveau, est coté à 50s le quintal, et le coloré, à 48s.

On a reçu 525 boîtes de beurre. — Prix plus fermes. — Les meilleures crémeries d'Ontario se vendent à 18¼c et 18½c. pour bon de premier choix.

Au quai, on vend à 15c et 18¼c.

Prix maintenus fermes à la campagne. — On a payé jusqu'à 19¼c à Sherbrooke, P.Q., encore hier.

PRODUITS DE LA FERME

On a reçu 1,100 caisses d'oeufs.

Le marché se maintient ferme. La demande est active.

Voici le prix courant: 15c à 15¼c; choix; No 2, 14c à 14¼c;

Fèves, $1.60 à $1.65; miel coulé, de 7c à 7¼c, par bidons de 10 livres, et 8¼c à

PAR MARCOTTE FRERE

Vente au Commerce

JEUDI, le 25 MAI

A DIX HEURES

A nos salles, rue Saint-Jacques, sans réserve et en lots pour le commerce.

Un fonds de banqueroute de nouveautés, tweeds, étoffes à robes, flanellettes, indiennes, toiles, mouchoirs, bas, gants, dentelle, rubans, corsets, sous-vêtements, chemises, cravates, etc.

Un lot de marchandises endommagées par l'eau et le feu.

22 caisses d'articles de fantaisie et autres marchandises.

A midi précis : huit caisses de Crème de Menthe, d'importation française.

MARCOTTE FRERES,
168—3 Encanteurs.

GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE SPLENDIDES AMEUBLEMENTS DE MAISON, VENDREDI, LE 26 MAI

Nous avons justement reçu trois chars de meubles des manufactures de l'ouest, pour vendre sans réserve en lots, au choix,

Comprenant :

Magnifique piano droit, miroir anglais, 31 beaux ameublements de salon, sièges de chaises couvertes en cuir, buffet et tables, tapis et prélarts anglais, 35 carrés tapis, rug, portières et rideaux, 25 beaux ameublements de chambre, matelas et sommier, 6 beaux poêles de cuisine, et un gros lot de marchandises trop long à énumérer.

Le tout pour être vendu au magasin, 1693 Notre-Dame,

Vente à 2.30 heures
MARCOTTE FRERES,
170—2 Encanteurs.

Avis de Faillite

Re :

A. PROVENCHER
DAVELUYVILLE

Vente à l'encan public, MERCREDI, LE 31 DU COURANT, 1905, au No 69 rue Saint-Jacques, en lots comme suit :

Lot No 1—Marchandises sèches	$294.82
Hardes faites	81.93
Vaisselle	480.16
Epiceries	322.67
Garnitures de magasin	23.49
Roulant	54.50
Dettes de livres d'après liste,	55.19
	$1,646.32
Lot No 2—Hangar en bois, près du magasin	150.00
	$1,796.32

Conditions : Argent comptant.
Le magasin sera ouvert pour inspection, le 30 du courant. Un dépôt sera requis avant l'adjudication. Pour autres informations, s'adresser aux soussignés,

CHARTRAND et TURGEON,
Curateurs,
180 Saint-Jacques,
Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
22.23.27.29

The Ogilvie Flour Mills Company Limited

AVIS DE DIVIDENDE

19 mai 1905.

Avis est, par les présentes, donné qu'une distribution de un et trois quarts pour cent, étant le Dividende trimestriel sur les Actions Préférentielles de "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited", a été déclarée payable, Jeudi, le premier jour de Juin 1905, aux actionnaires dûment enregistrés le 22 mai.

Les livres de transport seront fermés du 23 mai au 31, les 2 jours inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction,
SHIRLEY OGILVIE,
168—4 Secrétaire.

To par grandes "canistres" de 60 livres ; miel brun ou de sarrasin, 6c à 6½c; miel blanc, en gâteaux, 13c à 13½c.

Sirops et sucre d'érable. La demande, pour petites quantités est assez active. Sirop, par 80 gallons, en barils, 6c à 6¼c, la lb ; en gallon, mesure à vin, 65c à 70 cents; au gallon, mesure impérial, 75c à 80c; sucre, 8½c à 9c.

LES MELASSES

Le prix de la mélasse de la Barbade se raffermit. On cote 32c le gallon au boucaut. C'est une hausse de ½c le gallon ;

ANIMAUX DE LA BOUCHERIE

En Angleterre, marché plus faible. Bêtes à cornes des Etats-Unis à 12¾c, et du Canada à 11¾c.

A Montréal, nos marchés sont toujours fermes.

Le porc, choix, est $7.12½c et $7.25, sur pied.

Boeuf, premier choix; 5¾c à 6c; moutons, 4c; agneaux, $3 à $5, chaque, et veaux, $2 à $6.

Aux parc à bestiaux de la Pointe Saint-Charles, et aux abattoirs de l'Est, on peut coter à peu près les prix suivants:

Boeuf, première qualité, 5¾c à 6c ; choix, de 5¼c à 5½c; bon, 4¾c à 4½c; assez bon, 4½c à 4¼c; et moins bon, 3½c à 4c; moutons, 4c, 3½c et 6c; agneaux, $3 à $5; chaque; et veaux, de $2 à $6.

GRAINS ET FARINES

Le blé de Chicago, se relève très fermement. Il a gané 3 cents, vente de mai, facultative.

Les autres livraisons ont gagné, ¼c à ⅝c, mai, en fermeture, hier, $1.01; juillet, 83¾c; et septembre, 82c à 82¼c; mais, en sympathie avec le blé, plus ferme ; hausse de 4½c; livraison de mai, 86¾c; septembre, 47¼c; avoines, prix plus fermes, 30¾c; mai; juillet, 24⅞c; septembre, 23¼c.

A Winnipeg. — Blé à terme, marché fort et vigoureux. Les ventes facultatives pour mai ont gagné ¾c et 1c; fermant à 83c mai, et 93¾c juillet.

A Montréal, les grains et farines sont peu actifs.

Prix des farines: patent de Manitoba, printemps, $5.40 à $5.50.

LA BOURSE

New-York, 23 mai. — Le marché a été fort en général, ce matin, surtout dans les industriels.

Le Locomotive a monté de 45 à 46. Le Sucre, de 130½ à 132. Le C. F. I., de 39¼ à 40. Le P. O., de 99¾ à 100½. Le T. C. I. de 74 à 75 7-8. Le Steel Common, de 25¼ à 26 1-8, le Préférentiel, de 91½ à 93 1-8.

Les chemins de fer ont aussi fait de bonnes avances : le Saint-Paul, de 170¼ à 171 3-8. Le B. et O., de 106¼ à 107 3-8. Le D. et H., de 179 à 181. Le L. N., de 140⅜ à 142. Le Mop., de 94⅝ à 95⅜. Reading, de 87½ à 88 5-8. Le U. P., de 115¾ à 117.

Le marché semble bon pour un petit tour à la hausse. Les baissiers qui se couvrent et les bargains hunters sont assez nombreux pour amener un changement pour le mieux sur la liste.

A MONTREAL

Le marché est étroit plus que jamais. Le Détroit a été le seul titre digne d'attention ; il est monté de 87 5-8 à 88½, sur 300 parts.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12h. 30 p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach.	Vend
C. P. R.	145	143¾	Bds. L Grant	.....	.....
C.P.R. New.	.....	.....	" C.Cab.c.	.....	.....
800 Com.	.....	.....	" D.Coal	.....	.....
M.S.R., xd	220	215	" D.L.&S.	84	83⅝
M.S.R. New	.....	.....	" M.St.Ry	.....	.....
Tor.S.R.	108¾	108	" N.S.S.	.....	.....
T.C.E.R. xd	123¾	110	" Ogil Co.	.....	.....
Det.E.R. xd	88½	85¾	" Textile	.....	.....
Tol.E.R. xd	34¾	33¾	" M.L.&P.	.....	.....
Hal.E.R.	107	101½	" Winn.	.....	.....
St John R.	.....	.....	" L. Pulp.	.....	.....
Wtn.E.R.	.....	.....	" W.E.R.	110	108
Sao Paulo.	.....	.....	" Lake W.	.....	.....
R.&O.N.C.	74	72¾	B.Mont. xd	255	253
M.L.&P.	90	89¾	B. Jots.	2.9	2.7
N.S.S.&C.	61¾	60¾	B.Tor.	.....	.....
N.S.S.&C.Pf	.....	.....	B.Merc. xd	170	165
D.L.&S.Com	20¾	20¼	B. Royal	.....	.....
D.L.&S.Pfd.	72	66½	B.N.Scot	.....	.....
L. Pulp Pr.	.....	.....	B.E.Tow	.....	.....
M. Tel.	.....	150	B.Québ	.....	.....
Bell Tel.	.....	.....	B.Nation	.....	.....
Ogil.Mfg.Co	.....	.....	B.Union	.....	.....
Og.M.Pr.xd	137½	130	B.Com.	.....	.....
Mack.Co.C.	.....	30¾	B.Imper.	.....	.....
Mack.Co.Pf.	.....	74⅜	B.Hoche.	.....	.....
Mt S.W.Co.	.....	.....	B.Dom	.....	.....
Mt.S.W.pf.	.....	.....	B.Stand.	.....	.....
D.Coal Com.	77¾	76	B.Ottawa	.....	.....
			B.Ons.	.....	.....
Mont. Cot.	.....	.....	Bx.N.A.	.....	.....
Textile Pf.	.....	.....			
Merch.Cot.	.....	.....	L.Wds Com	.....	.....
Can.C.C.	.....	.....	L.Wds Pfd.	.....	111
Dom. Cot.	.....	.....			

PAR BENNING et BARSALOU

AuCOMMERCE

Jeudi, le 25 Mai 1905,
A 10 A.M.

En lots pour convenir au commerce, Nouveautés, lainages, bardes faites, articles de fantaisie, toiles, chemises et bas, chaussures et chapeaux, etc,

A LEURS SALLES, 55 RUE SAINT-SULPICE

Vente sans réserve,

BENNING, BARSALOU et Cie, Limited
168—3 X Encanteurs.

VENTES PAR ARON

Vente à l'Encan—143 St Laurent

Un stock nouveau consistant en rubanerie, articles de fantaisie, étoffes à costumes, rideaux et un lot considérable de nouveautés, à vendre à l'encan chaque soir jusqu'à écoulement complet.
158-26 A. ARON, Encanteur

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Banque du Peuple de Halifax et la Banque de Montréal, s'adresseront au gouverneur en conseil, par l'entremise du ministre des Finances et du Receveur Général, pour faire approuver un marché de vente et d'achat en date du 9ième jour de mai, A. D., 1905, fait entre lesdites banques, pour l'achat par la Banque de Montréal, de la propriété et des biens de la Banque du Peuple de Halifax, pour le prix de cent trente-huit mille dollars ($138,000) comptant et quatre mille (4,000) actions entièrement payées du capital-action de la Banque de Montréal de la valeur au pair de cent dollars chacune, et pour les autres considérations stipulées dans le marché ; une copie dudit marché pouvant être examinée aux bureaux respectifs de la Banque de Montréal, dans la ville de Montréal, et de la Banque du Peuple de Halifax, à Halifax, N. E.

Avis est aussi donné par les présentes, que la Banque de Montréal s'adressera au gouverneur en conseil pour avoir la permission d'augmenter le présent capital-actions de ladite Banque de Montréal, à quatorze millions quatre cent mille dollars ($14,400,000), par émission desdites quatre mille (4,000) actions entièrement payées ; ladite augmentation étant nécessaire pour l'exécution dudit marché de vente et d'achat.

Tel avis est donné en conformité de l'article 29 de l'Acte de 1900 amendant l'Acte des Banques, et telle demande sera faite après la publication de cet avis pendant au moins quatre semaines, ainsi que requis par ladite disposition.

Daté le 17 mai, A. D., 1905.

Par ordre du Bureau,
Pour la Banque de Montréal,
A. MACNIDER,
Gérant général intérimaire.

Par ordre du Bureau,
Pour la Banque du Peuple de Halifax,
D. R. CLARKE,
168—3 Gérant général.

FORTIER & MONETTE

Beurre,
Oeufs,
Fromage.

604-606 ST PAUL.
18—1Mjo

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils. Bureaux : { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C. m 3 s

Brevets qui Protègent
FETHERSTONHAUGH & CO.

FRED. B. FETHERSTONHAUGH, B.L., M.E.
CHARLES W. TAYLOR, B.Sc.
Ancien Examinateur du Bureau Canadien de Brevets. Canada Life Building, MONTREAL
144-n

VENTES DE L'AVANT-MIDI

C. P. R. — 50 à 142½, 100 à 142¾, 50 à 142½.
Toronto Ry. — 110 à 105, 200 à 105, 25 à 104¾.
Iron Com. — 50 à 19¾, 200 à 20, 100 à 20, 20 à 20, 20 à 20, 25 à 20, 25 à 20.
Twins. — 1 à 111, 50 à 109¾.
R. et O. — 50 à 73¾, 25 à 73¾.
Scotia. — 25 à 61.
Détroit. — 100 à 87 3-8, 100 à 87⅝, 50 à 87 5

W.H. Scroggie

LIMITEE

LE MAGASIN DE SATISFACTION

FERME DEMAIN, TOUTE LA JOURNEE

Offres Spéciales de Jeudi, de 8 à 10 hrs a.m.

Pour le bénéfice seul des clients.
Pas de commandes par la poste ou par téléphone.

19 lbs de Sucre granulé, de 8 à 10 a.m., pour . . . $1.00

24c. Prélart à plancher pour 16½c

2 et 2¼ verges de large. Ordinaire 24c la verge carrée. Jeudi, 8 à 10 a. m. 16½c

$1.50. Couvertes d'Eté pour $1.05

La meilleure qualité, les plus grandes, couvertes d'été en flanellette blanche ou grise. Ordinaire, $1.50 la paire. Jeudi, 8 à 10 a. m. . . $1.05

Drap fin et Vénitien français 69c

Seulement 10 longueurs de beau drap fin et vénitien français, convenables pour costumes-tailleurs, etc. Les couleurs sont bleu marine, vert, brun, beige et marine pâle. Prix ordinaire, $1.25 et $1.50 la verge. Jeudi, 8 à 10 a. m. . . . 69c

$2.25. Balayeuses de Tapis $1.50

Notre marqué spéciale, pour lesquelles nous demandons ordinairement $2.-25. Jeudi, 8 à 10 a. m., seulement. $1.50

59c. Sacs de Buanderie pour 27c

Grands sacs de buanderie blancs, brodés en toile rouge. Sacs de buanderie en toile bleue, brodés de Peri Lusta blanc. Ordinaire, de 49c à 59c. Jeudi, 8 à 10 a. m. . 27c

Costumes-Blouses pour dames, $2.98

Un lot spécial acheté à prix réduit. Seulement 50 costumes-blouses, faits de la meilleure indienne anglaise, blanche et noire, et blanche et bleu-pâle, blouse à plis box, jupe à plis box. Jeudi, de 8 a. m. à 10 a. m. $2.98

75c. Soie Taffetas noire 48c

8 pièces, 275 verges, de qualité supérieure, fini rutilant, beau noir lustré, 22 pouces de large. Absolument appropriée pour costumes complets, blouses séparées ou doublure. Prix ordinaire, 75c le verge. Jeudi, 8 à 10 a. m. 48c

Broderies et Insertions 5c

Broderies et insertions en batista et en mousseline suisse, 2 à 8 pouces de large. Valeur ordinaire 10c à 20c la verge. Jeudi, 8 à 10 a. m. 5c

39c. Collets de dentelle pour 25c

Collets de dentelle, belle dentelle guipure, dessins les plus nouveaux, pour enfants. Prix ordinaire, 39c. Jeudi, entre 8 et 10 a. m. . . . 25c

$4.50. Blouses en Soie Tamaline, $2.25

Blouses en soie tamaline, joliment faites avec ourlet, et remplis sur le devant, grandes manches gigot, poignets de fantaisie, collet avec boucle. Ordinaire, $4.50. Jeudi, 8 à 10 a. m. $2.25

$1.25. Jupons en batiste pour 75c

Jupons en batiste, volant en linon garni d'imitation insertion de dentelle torchon, large dentelle au bas. Prix ordinaire, $1.25. Jeudi, 8 à 10 a.m. 75c

$1.25. Robes de matin, pour 63c.

Robes de matin en percale à effet empiècement en avant, garnies d'un volant et de dentelle valenciennes, manches amples plissées aux poignets, collet et manches garnis de dentelle, grand volant sur la jupe, doublure du corps ajustée. Couleurs: rouge, bleu pâle et bleu marine. Grandeurs: 32 à 40. Prix ordinaire, $1.25. Jeudi, 8 à 10 a.m. 63c

Corsets d'Eté pour Dames à 39c

Deux styles, hanches longues et moyennes, jarretières à même, tulle et percale. Jeudi, 8 à 10 a.m., seulement 39c

$2. Souliers Oxford Echantillons pour Dames, 95c

Jolis souliers en chevreau, bouts en chevreau ou vernis, la plupart à semelles larges et talons militaires, points 2½ à 5 seulement. Prix ordinaire, $1.50 et $2. Jeudi, 8 à 10 a.m., seulement 95c

Ceintures Buster Brown, 25c

Garçons et fillettes les portent. En cuir verni, couleurs : rouge, brun, noir ou blanc, faites de façon à donner un nouvel effet incliné, avec deux boucles de côté. Notre prix ordinaire, 35 cents. Jeudi, 8 à 10 a.m. 25c

49c. Blouses de Garçonnets 34c

Blouses de garçonnets, collet mou retourné, poignets mous, finies d'une corde, dimensions pour les âges de 8 à 12 ans. Prix ordinaire, 49 cents. Jeudi, 8 à 10 a. m. 34c

25c. Ruban Taffetas, 17½c la verge

5½ pouces de large, toutes les nuances. Notre prix ordinaire, 25 cents la verge. Jeudi, 8 à 10 a.m. . . . 17½c

75c. Bouilloires à blanchissage en ferblanc, 37½c.

Bouilloires à blanchissage en gros ferblanc, pour poêles, Nos 8 et 9, solidement faites, poignée rivée. Prix ordinaires, 65 et 75 cents. Jeudi, 8 à 10 a.m., chacune 37½c

Ceintures de Dames — Nouveau style, venant d'arriver de New-York

Elles sont on ne peut plus nouvelles. Confectionnées en soie moirée, avec bord en chevreau et boucle dorée : couleurs : noir, blanc, brun, marine, ble updle, vert nil, cardinal. Prix de jeudi 25c

Les Tissus Lavables seront en Vente Jeudi.

Lot No 1 — Mousselines piquées cordées de fantaisie, environ 15 couleurs et dessins différents, tous de chics dessins sur fond blanc. Prix, la verge. 8½c

Lot No 2 — Beaux guingans et zéphyrs à carreaux, carreaux de dimensions assorties, couleurs : bleu et blanc, marine, vert, brun, rouge et bleu pâle. Marchandises vendues ordinairement 15c et 18c la verge. Notre prix. 9½c

Lot No 3 — Zéphyrs et guingans de fantaisie, unis et à raies brisées, splendides nouveaux effets, couleurs : bleu pâle, jaune, rouge, bleu foncé, mauve, vert, beige, gris, etc. Vendus ordinairement 12½c, 15c et 18c la verge. Tous à un seul prix. 9½c

Lot No 4 — Beau Chambray uni à costumes, de couleurs assorties ; bon tissu lavable. Prix ordinaire, 15c la verge. Prix de vente. . . . 9½c

Lot No 5 — Nouveau tissu ambré à costumes, couleurs mélangées, aussi à carreaux brisés et effets mouchetés, en gris, noir et blanc, rouge, vert, fauve, etc., tissu de 12½c, 15c et 18c, pour, la verge. 9½c

Lot No 6 — Tissu blanc mercerisé et broché à costumes, jolis petits dessins de couleur assortie, très bien mercerisé. C'est le tissu blanc d'été le plus populaire qui existe. Marchandise vendue ordinairement 18c et 20c la verge, pour. . . . 13½c

Lot No 7 — Drap panier mercerisé tout blanc, très populaire pour costumes - blouses, blouses, etc. Prix ordinaire, 18c. Prix de vente, la verge. 12½c

Lot No 8 — Pongée Togo mercerisé noir et blanc, très convenable pour costumes, blouses, robes d'enfants, etc., carreaux de trois dimensions. Prix de vente, la verge. 8½c

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria.

CRIMINELLE DE 13 ANS

Joséphine Carr comparaît devant la Cour—La mère de la petite victime est accablée par la douleur.

Toronto, 23. — Joséphine Carr, la meurtrière du bébé Harry Murray, a comparu ce matin pour répondre à l'accusation de meurtre portée contre elle, d'après son propre aveu. Les officiers de la cour seuls étaient présents. On n'a pas demandé à l'enfant de produire de plaidoyer. Son procès a été remis à huitaine, en attendant le résultat de l'enquête.

Mme Murray est toujours au lit, anéantie par la douleur.

Il n'est pas improbable que le résultat de l'enquête "post-mortem" démontre que l'enfant n'est pas mort sur le coup de sa chute, mais qu'il n'était qu'inconscient lorsque la meurtrière lui a enlevé ses vêtements et qu'il est mort d'exposition dans le tunnel.

Maintenant que Joséphine Carr est arrêtée, on raconte toutes sortes d'histoires sur son compte. Elle a été autrefois sous les soins de la Société de Protection et d'Aide des Enfants, mais fut renvoyée à son père, et, en l'absence de sa belle-mère, qui vit séparée de M. Carr, tous les devoirs d'entretien du ménage lui étaient dévolus.

Quel que soit le verdict, Joséphine sera envoyée dans quelque institution, probablement à l'Ecole d'Industrie pour les filles, où l'on verra à ce qu'elle ne renouvelle pas ses tristes exploits et à lui inculquer des goûts moins pervers.

—Le petit Zotique Labonté a été arrêté cet avant-midi, par un constable pour avoir dérobé un livre, sur la rue Sainte-Catherine. Il a été amené au poste No 4.

TROP DUR

Le lavage au savon est beaucoup trop fatigant pour une femme. Demandez à un bon médecin ce qu'il en pense—se pencher longtemps au-dessus de la cuvette, respirer une vapeur d'eau sale et travailler comme il vous faut travailler. Combien plus agréable, plus plaisant, plus sain est l'usage de la PEARLINE ! C'est la science appliquée au lavage du linge. Est-ce que l'épargne du travail et de l'argent vous intéresse ? 694

PEARLINE EST ECONOMIQUE.

Echos Mondains

Hier matin, (22 mai 1905), avait lieu en la chapelle du Sacré-Coeur, paroisse Saint-Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Bernadette Gernaey, fille de M. C. Gernaey, agent de commerce de Montréal, avec M. J. Henri Bourbonnière, fils de M. Avila Bourbonnière, du "Prix Courant", aussi de Montréal. Après la cérémonie, il y eut réception chez le père de la mariée, où tous les parents et les amis des deux familles se sont réunis.

Après avoir admiré les nombreux et riches cadeaux, les invités prirent part à un magnifique goûter à la suite duquel les heureux époux se rendirent au train du Delaware et Hudson, qui devait les conduire à New-York.

× × ×

Mme Zoïle B. Langevin et son fils Réal sont de retour d'un voyage de six semaines aux Etats-Unis.

× × ×

M. Théophile Leclaire passera l'été à Ahuntsic avec sa famille.

× × ×

La famille C. Laviolette a retenu ses chambres à l'hôtel Bellevue, Rivière du Loup.

× × ×

M. et Mme Rainville et leur famille passeront aussi l'été à l'hôtel Bellevue, Rivière du Loup.

× × ×

Hier soir, a eu lieu une audition intime des élèves de M. Guillaume Couture. On y a exécuté le programme suivant :

1. Choeur — Prologue (Roméo et Juliette) de Chs. Gounod.
2. Mlle G. Grundler a chanté "Aimons ! Rêvons !", de Bizet.
3. Mlle Anna Jacques, "L'heure du mystère", de R. Schumann.
4. M. A. Leduc, "Puisqu'elle a pris ma vie", de Jules Massenet.
5. Mlle A. Saint-Germain, "Au pays bleu".
6. Mlle Carlin, "Elégie", de Massenet.
7. Mlle J. Ouellette, "Wanderer", de Schubert.
8. Mlle M. Gude, "Evening", de Schumann.
9. Mme H. P. Nightinggale, "Te souvient-il ?", de A. Holmès.
10. M. A. Lauredeau, "Le Charbonnier", Paladihle.
11. Mme E. Villeneuve, "Berceuse" (Jocelyn), B. Godard.
12. Choeur, "Chant de Mai", Mendelssohn.
13. Mme Lavallée-Smith, "Amour ! viens aider" (Samson et Dalila), C. Saint-Saëns.
14. Mlle C. Guertin, "Pensée d'automne", J. Massenet.
15. M. E. Lebel, "Rêverie", Th. Dubois.
16. Miss G. Grundler, "I cannot tell", Sir A. C. Mackenzie.
17. Mlle A. Jacques, "Souvenances", C. Saint-Saëns.
18. Mme E. Villeneuve et M. A. Laurendeau, Duettino : "Viens !", C. Saint-Saëns.
19. Mlle A. Saint-Germain, "Papillon", Campra.
20. Miss M. Carlin, "Faithful ever", Mascheroni.
21. M. A. Leduc, "Souhait", J. Massenet.
22. Miss M. Gude, "My all", Bohm.
23. Mme Lavallée-Smith et M. Ed. Lebel, Duo : "Le Soir" (Barcarolle), C. Saint-Saëns.
24. Mme H. P. Nightingale, "Etude Vocalise" en fa, Panseron.
25. M. J. Ouellette, Song of "The Evening Star", R. Wagner.
26. Mlle C. Guertin, "Voce di donna" (Gioconda), Ponchielli.
27. Mme E. Villeneuve, Mme Lavallée-Smith, M. A. Laurendeau, Trio : "Ah ! pourquoi" (Aben Hamet) Th. Dubois.
28. Choeur, "Les oiseaux des bois", Mendelssohn.

Madame Damien Masson accompagnait au piano.

Remarqué dans l'auditoire : M. le consul de France, l'Hon. M. Taillon, l'Hon. M. Berthiaume, Mme et Mlle Béique, M. et Mlle Laferrière, Mme et Mlles Saint-Pierre, M. et Mme E. Lafontaine, Mme et Mlle Couture, M. Guy Couture, Mlle Lareau, Mme et Mlle Lebel, M. Carroll, M. et Mme Lamontagne, M. et Mme Rivet, Mlle Marie Desjardins, etc., etc.

× × ×

M. Z. S. Aubut, propriétaire de l'hôtel Bellevue, Rivière-du-Loup, Pointe, est parti pour l'ouverture de son hôtel.

× × ×

Le mariage de M. R. Pepin avec Mlle Eugénie Lecavalier, qui devait avoir lieu le 25 mai, est retardé : le futur est gravement malade.

× × ×

Mlle Alma Courville, de Hull, annonce à ses amis de Montréal qu'elle vient de remporter la médaille d'or du cours junior, dans le concours de musique d'Ottawa, et qu'elle a reçu en même temps son diplôme. Mlle Courville ajoute avec plaisir qu'elle viendra vers la fin de l'été dans la métropole, chez sa tante, Mme A. Courville, de la rue Saint-Denis.

× × ×

MM. Edward Horton, de Fort-Mayor, Virginie, et Ab. Stanley, de San Francisco, sont descendus à l'hôtel Saint-James. Les deux amis retournent dans leurs familles après avoir vu le feu aux îles Philippines pendant une année.

EXCURSION D'APRES-MIDI, MERCREDI

Le jour de la Fête Victoria, le magnifique vapeur "Terrebonne" fera son voyage d'excursion ordinaire du samedi après-midi à Verchères. Retour le même soir vers 7 h. 30. Prix, 50 cents. Souper et rafraîchissements servis à bord aux prix de la ville. Ce vapeur part chaque dimanche à 9 h. a. m. pour Sorel et les ports intermédiaires. Retour le même soir à 8 h. 30. 169—2

UNE CERTITUDE

Avec le BAUME RHUMAL, plus d'enrouement, plus d'extinction de voix. 169-2.

MORT D'UN HOMME BIEN CONNU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

M. Thomas F. Torrey, agent-général des billets du chemin de fer Delaware and Hudson, est mort à New-York après une très courte maladie. Il a succombé à la consomption.

M. Torrey fut pendant 30 ans, à l'emploi de cett ecompagnie et occupera son dernier emploi pendant quinze années

LE DOCTEUR J. U. GEOFFRION, du numéro 1820 Sainte-Catherine, est de retour d'un voyage de deux semaines qu'il a passé à Varennes, à l'occasion de la mort de sa mère et pour des affaires importantes de la famille. r

LE MEILLEUR POUR LA TABLE

Sirop DE Table

Marque

'Couronne'

Pur, Clair, Net, Sain

Fait du Meilleur Mais

Mis dans des boites de bonne grandeur.

Essayez une boite de **2 lbs, 10c** seulement.

Demandez à votre épicier la marque "Couronne"

Edwardsburg Starch Co., L't'd.,
164 rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

SCENES DE VIOLENCE

De graves désordres ont eu lieu hier aux Communes Anglaises.

Londres, 23.—La séance d'hier soir, aux Communes anglaises, a été marquée par des scènes de violents désordres, à la suite d'une motion de sir Henry Campbel-Bannerman.

Ce dernier demandait l'ajournement afin de permettre la discussion des accusations portées contre M. Balfour, qui aurait violé sa promesse de n'en pas appeler aux chambres sur la question du tarif de préférence pour les colonies, sans avoir d'abord consulté le peuple.

M. Alfred Lyttleton tenta de répondre au leader libéral, mais l'opposition se mit à le huer, le forçant à garder son siège. M. Balfour lui-même n'eut pas plus de succès.

Finalement, l'orateur de la chambre appliqua une règle nouvellement adoptée et qui lui donne le droit d'ajourner, de sa propre autorité, en cas de désordres.

Il est entendu qu'une conférence coloniale aura lieu à Londres au commencement de 1906.

IMPORTANT CONTRAT

Trois-Rivières, Qué., 23 — Le contrat pour le pompage de l'eau de l'aqueduc de Trois-Rivières, au moyen de l'électricité, a été donné, hier soir, par le conseil de ville, à la "North Shore Power Co."

PIANOS-OCCASIONS

Un piano droit en acajou, à 7¼ octaves, par Heintzman & Co., trois pédales et magnifique tonalité, n'ayant servi que quelques fois à des concerts, $290; un très beau piano Empire droit dans une jolie boîte en noyer, trois pédales, presque neuf, $245; piano Bell droit, à 7¼ octaves, boîte en ébène, excellente tonalité, $225; piano Steinway carré à 7¼ octaves, bonne tonalité, $180; très bon piano Chickering à queue, 7¼ octaves, dans une très jolie boîte, convenable pour une salle, $175; Conditions de paiement avantageuses. C. W. Lindzay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. 23-25

Le Dr "Chaguon's Headache Cure" guérit tous maux de tête. m-n

Nos Magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures excepté le Samedi.

DUPUIS FRERES

Les Commandes par la Malle sont Exécutées avec soin.

MOUSSELINES BLANCHES

Encore un Achat Exceptionnellement Avantageux ! !

Mousselines Suisses Rayées—POUR BLOUSES OU ROBES.

52 PIECES DANS CE PREMIER LOT—même largeur et même qualité que celles que nous vendons régulièrement à 35c. Vous pouvez les voir aujourd'hui au comptoir des broderies. VOTRE CHOIX SUR CE LOT A, LA VERGE..... 12½c

Mousselines Brodées Blanches

La quantité est plus limitée dans ce second lot, c'est la qualité que nous avons vendue régulièrement à 65c. VOTRE CHOIX, et aussi longtemps qu'il y en aura, POUR LA VERGE..... 18c

Peau de Soie à 33c la verge.—UNE NOUVELLE CONSIGNATION

La qualité est toujours la même—Aujourd'hui grande variété dans les couleurs, ainsi que noir ou crème. Valeur régulière de 50c pour..... 33c

ESCOMPTE SPECIAL SUR CHAPELETS DE LUXE

Nous accordons un escompte de 20 p.c. sur tous nos chapelets à partir de $1.00 en montant.

CARTES POSTALES ILLUSTREES A 10 CENTS LA DOUZAINE

Vues de Montréal, Monuments, Eglises, Bâtisses Publiques, Résidences et autres, 10c la douzaine.

LIVRES DE MESSE A PRIX REDUITS, DEUX LIGNES SPECIALES

A 19c—Livres de Messe couverture en peau de chevreau (kid) blanc, riche reliure à tranche d'or sur papier de luxe, valant 35c pour..... 19c

A 55c—Livres de Messe couverture capitonnée en chagrin noir ou de couleurs, importés directement de l'éditeur pour être vendus à $1.10, prix spécial pour écouler..... 55c

ROBES DE MATIN EN INDIENNE A 50c

L'échelle des grandeurs est encore à peu près complète dans celles-ci pour la livraison par la malle à 15c en plus du prix d'achat.

AUTRES LIGNES TRES SPECIALES DANS LES ROBES DE MATIN A..... 75c et 98c

La robe annoncée à 98c est une valeur réelle de $1.50.

Lingerie pour Dames, Lignes Spéciales

CACHE-CORSES à..... 7½c, 15c et 25

JUPONS BLANCS POUR DAMES, à..... 48c, 65c, 95c

COSTUMES EN TOILE DE FOIN POUR JEUNES FILLES

Jupes de robes et gilets "boléro" avec riche garniture médaillons de guipure écrue — grandeurs 34, 36, 38, prix..... $2.75

MANTEAUX EN TOILE POUR JEUNES FILLES

Longueurs ¾, tout à fait nouveaux, dans les prix suivants... $1.35, $1.50, $2.00, $2.75 et $3

Manteaux ajustés (corset coat) pour Dames et Jeunes Filles

MANTEAUX NOIRS pour écouler—prix spécial..... $6.50

MANTEAUX DRAP—valant de $11.00 à $12.50, prix spécial..... $9.95

RAYON des MEUBLES

Escomptes de 10 à 25 p.c. sur tous nos Meubles.

Les meubles que nous vendons maintenant à réduction sont dans les styles récents—il n'est pas question de vieux stock—***Nous offrons tout ce qu'il y a de riche et de solide en fait de meubles nouveaux.***

NOTRE EXHIBITION NE LE CEDE EN RIEN A AUCUNE AUTRE DE MONTREAL

Venez visiter notre Rayon de Meubles et rendez-vous compte des réductions considérables que nous offrons pour cette vente spéciale.

DUPUIS FRERES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est

Coin des rues Ste Catherine, St André et St Christophe.

Bon Ami

Le Meilleur Savon à Curage

Un Savon pour Curer
Pour Polir le Métal
Pour Nettoyer le Verre

VICTIMES DE PIRATES

Paris, 23 — Le "Temps" annonce qu'un navire anglais a été attaqué par des pirates, sur les côtes du Maroc. Les assaillants ont criblé de balles le drapeau britannique.

L'ambassadeur anglais à Tanger a demandé la réparation.

"LE CHARLEROI, chapeau français, la dernière nouveauté sur le marché Chas. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada. r

ALLIANCE FRANCAISE

La succursale de Montréal, de l'Alliance Française, vient de faire comme suit, à son assemblée annuelle, le choix de ses officiers :

Hon. H. Beaugrand, président honoraire ; l'hon. juge Robidoux, président ; l'hon. T. C. Casgrain, M. le comte Jean de Sieyès, L. P. Walton, vice-présidents ; l'hon. R. Dandurand, l'hon. F. L. Béique, Dr Desrosiers, L. R. Gregor, C. A. Chouillou, Dr Boulet, Dr Saint-Jacques, J. B. D'Aoust, conseillers ; M. Ed. Fabre-Surveyer, secrétaire ; M. P. B. de Crèvecoeur, trésorier.

VOIRIE

Pompe Electrique

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées : "Soumission pour Pompe Electrique," adressées au Greffier de la Cité et déposées dans son bureau à l'Hôtel-de-Ville, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 1er juin 1905, pour la fourniture et l'installation d'une Pompe Electrique au viaduc sous les voies de la Compagnie du Grand-Tronc, rue Wellington.

Les devis et tous les renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de la Voirie qui suivra leur réception.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 22 mai 1905.

LES CHOCOLATS au SIROP D'ERABLE DE SMALL

Sont faits avec du Sirop d'Erable, voilà tout.

Small's

mjsm

The John Murphy Company Limited

Mardi, 23 mai, 1905.

[Fermé demain, Fête Victoria]

QU'EST-CE QU'UN BON MAGASIN ?

Sans nous étendre bien longuement sur ce sujet, nous essayons, chaque jour, à démontrer ce que, d'après nous, devrait être un bon magasin.

Il se glisse assez de fautes dans les centaines de transactions que nous faisons pour nous ôter toute vanité, mais le lendemain nous tâchons d'éviter les mêmes erreurs.

Nous ne parlons pas toujours d'occasions, bien que nous ayons nombre de choses se vendant meilleur marché que ce que vous avez l'habitude de payer. Nous ne poussons pas les bas prix. Nous disons "payez plus" s'il le faut, et "ayez ce qu'il y a de mieux", et nous sommes toujours prêts, en tout temps, à racheter toute marchandise que nous vendons pour exactement le prix que vous en avez donné.

Nous voulons faire de ce magasin, pour tous les jours de l'année, le plus sur de tous. L'argument unique de cette maison sera :

—*Marchandises absolument recommandables,*
—*Une entente parfaite avec chaque client,*
—*Des styles d'un attrait extraordinaire.*
—*L'argent remis si vous n'êtes pas satisfait,*

et avec cela nous vendons les bonnes choses à aussi bon marché que qui que ce soit.

BLOUSES EN SOIE GLACÉE $15

Faites en bon taffetas, dans toutes les nuances de la saison, petits remplis derrière et devant, grosses manches avec trois grands plis, du coude au poignet, jupe à 12 plis sur le devant, dix petits remplis, garnies de petits boutons de même nuance et bordées de velours.

BLOUSES EN SOIE DE CHINE A $2.25

Complètement plissées avec une piqûre sur chaque pli, manches amples, collet assorti.

BLOUSES EN SOIE DE CHINE $3.00

De même style que les précédentes, en différentes lignes de soie.

JUPES EN TOILE à $4.00

Faites en toile à robe Union garnies de plis invertis et de boutons de nacre.

JUPES EN TOILE A $2.25

Faites en bonne toile irlandaise à robe garnies d'une insertion ajourée.

BONS CALEÇONS DE COTON, A 39c.

avec volant de 7 pouces, faits en linon, insertion Cluny et une large dentelle Cluny ; toutes les grandeurs, ouverts ou fermés. Aussi parfaitement faits qu'un vêtement de $1.00.

LA VENTE AU SOUS-SOL JEUDI

comprend

400 Vêtements Imperméables à $1 chacun.

Ils se vendaient auparavant de $4.00 à $6.00.

Manteaux imperméables en caoutchouc pour fillettes de 8 à 16 ans et pour dames de tous âges. Couleurs : gris, beige, brun, mélange de tweed, garantis à l'épreuve de l'eau et ne pas se fendiller. Prix primitif $4.00 à $6.00. Prix de vente de jeudi au magasin du sous-sol, chacun $1.

Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

LYMBURNER & MATHEWS
1957 et 1959 Ste Catherine
Après le 1er JUIN prochain, notre place d'affaires sera au coin des rues Berri et des Commissaires, avec nouveau téléphone Main $9. 164—mjsn

POUR DEFENDRE SA MERE

Belfort, L.-I., 23.—Un jeune homme de 18 ans, Joseph Connell, a tué son père, hier, d'un coup de revolver.

Ce dernier cherchait à battre sa femme.

LES PRELIMINAIRES D'UN GRAND COMBAT

RUSSES ET JAPONAIS EN VIENNENT AUX MAINS DANS DE SANGLANTES ESCARMOUCHES, EN MANDCHOURIE.

LES TACTIQUES DE ROJESTVENSKY

Saint-Pétersbourg, 23 — Le général Linevitch télégraphie, en date du 21, que deux détachements russes ont occupé les vallées des rivières Kaak et Khanda, sur la route Mandarin, après en avoir délogé de fortes troupes de cavalerie et d'infanterie ennemies.

La même dépêche ajoute que les forces du général Martynoff, partant de Tadlu, ont chassé les cavaliers formant les avant-postes avancés des Japonais.

On s'est battu à Shahotse, le 18, mais le résultat de la rencontre est inconnu.

LES RUSSES DEFAITS

Tokio, 23 — Les quartiers-généraux de l'armée font rapport que le 20 mai une troupe ennemie a attaqué Tangshed, sur la rive de la Liao.

Après un engagement de 2 heures, les Russes ont retraité, laissant sur le terrain plus de 300 morts ou blessés.

La situation générale n'a pas changé

NAVIRES EN FEU

Hong Kong, 23 — Le steamer anglais "Isleworth", parti de Saïgon mercredi, fait rapport qu'il a rencontré plus de 50 transports russes, dont un grand nombre étaient en flammes. Ces derniers étaient chargés de charbon.

On n'a aucune nouvelle définie de la flotte de la Baltique.

On croit que Rojestvensky cherche à gagner du temps pour pouvoir remettre en bon ordre les vaisseaux de Nebogatoff.

LA NEUTRALITE

Saïgon, 23—L'amiral de Jonquières est de retour d'une inspection des côtes de l'Annam. Il fait rapport que pas un seul navire russe ou japonais n'est entré dans les eaux territoriales françaises depuis le 14 mai.

LES FLOTTES RUSSES

New-York, 23 — Le correspondant du "Times" à Paris télégraphie que le rendez-vous des transports de la flotte de Rojestvensky est une île située dans le détroit de Balintang, au nord de Luçon.

LE PRIX DE LA PAIX

Tokio, 23 — Le comte Kato, ancien ministre des affaires étrangères, énumère comme suit les conditions auxquelles le Japon accepterait la paix : cession de la Mandchourie à la Chine et de Sakhaliu au Japon ; reconnaissance de la suzeraineté japonaise sur la Corée ; abandon définitif de Vladivostock et paiement par la Russie d'une indemnité de $1,000,000,000.

L'AMITIE ANGLAISE

Tokio, 23 — Au cours d'un banquet public présidé par sir Claude Macdonald, ambassadeur anglais, le premier ministre Katsura a prononcé un discours où il s'est dit fier de voir toutes les puissances reconnaître le grand désir du Japon de restreindre la sphère de la guerre actuelle.

"Le succès que nous avons obtenu dans ce sens, dit-il, est dû en grande partie à l'appui moral, à la franche amitié de notre alliée la Grande-Bretagne.

A PORT-ARTHUR

Che Foo, 23 — Les Japonais ont confisqué le navire russe "Kagan" qui servait d'hôpital durant le siège de Port-Arthur.

Le dernier blessé russe quittera Che Foo aujourd'hui.

L'ANARCHIE NE ES REPOSE PAS

Odessa, 23 — La police a découvert, dimanche, 137 bombes presque terminées, dans la cave d'un logis où habitait l'une des 22 personnes arrêtées samedi. Quatre des accusés sont des étudiants universitaires.

LA POMPE DU BAS NIVEAU

UNE NOUVELLE LETTRE EXPLICATIVE DE M. WALBANK.

Hier après-midi, le greffier de la ville a donné lecture de la communication hebdomadaire que M. McLea Walbank, a pris l'habitude d'envoyer au Conseil depuis quelques semaines.

Voici le texte de cette nouvelle lettre, qui a été référée à la commission de l'Aqueduc, à la demande de l'échevin Clearihue."

Montréal, le 15 mai, 1905.

Geo. Janin, Esc.
Surintendant de l'aqueduc,
Montréal.

Cher Monsieur,

En rapport à notre lettre du 8 courant adressée à Son Honneur le Maire et aux Membres du Conseil, et dont copie vous a été envoyée ainsi qu'au président de la Commission de l'aqueduc, je tiens à éclaircir la teneur de cette lettre, auprès de vous et de M. Clearihue, en ce qui concerne la première clause qui donne à la cité le droit d'abréger le contrat du pouvoir, en payant le coût des raccordements spéciaux, se montant à $10,930.00 pour chaque pompe de 12 millions de gallons. Cette condition est sensée être appliquée seulement dans le cas ou le contrat serait annulé par la cité sans que nous eussions eu l'opportunité de retirer un revenu suffisant de la cité pour nous rembourser du coût de la construction.

Si la ville veut faire un contrat direct avec nous pour disons cinq à dix ans, la clause 1 serait nulle, et il n'y aura aucune charge contre la cité par nous pour le coût des raccordements."

Vos dévoués,
LA CIE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER.
(sig) W. McLEA WALBANK,
Ier vice-prés. et Ing. en chef.

M. L'ABBE E. GIROT

On célèbre sa fête patronale chez les Révérendes Soeurs Grises.

La maison-mère des Révérendes Soeurs Grises était en liesse hier, à l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé Emile Girot, P. S. S., chapelain de la communauté. Plusieurs prêtres assistaient à la messe qui fut dite par M. l'abbé Girot lui-même. Pendant la cérémonie, le choeur des Révérendes Soeurs fit entendre de pieux et beaux cantiques.

Remarqués dans le sanctuaire, MM. les abbés Saint-Jean, P. S. S., chapelain de l'Hôtel-Dieu ; E. Portier, P. S. S., de Saint-Jacques ; L. Bouhier et Carré, du Petit Séminaire ; Chevalier, Plante et autres.

M. DHAVROL DE RETOUR

IL A ENGAGE HUIT NOUVEAUX ARTISTES.

Monsieur Fernand Dhavrol, directeur artistique du Théâtre National Français, est revenu samedi de son voyage à Paris.

Si l'on songe qu'il n'a passé que vingt-cinq jours à Paris, nous devons reconnaître qu'il n'a pas perdu son temps.

M. Dhavrol a engagé huit artistes nouveaux et pris des arrangements avec d'autres en cas de besoin, l'an prochain. Parmi ces artistes, il y a six femmes et deux

M. F. Dhavrol, directeur artistique du théâtre National Français.

hommes. Dans le nombre se trouve Mme Beaufort, grand premier rôle qui a fait fureur à Lille pendant plusieurs saisons, et M. Hauterive, de Bruxelles, dont l'engagement ne s'est pas fait sans peine. Tous les artistes ont une réputation incontestable.

De plus, la direction du National a engagé MM. Neuillet et Lombard, des Nouveautés, ainsi que Mlle Vasse.

M. Dhavrol a choisi un répertoire complètement neuf de drame et de comédie à même les plus récents succès parisiens. Il a eu fort à faire, mais il est satisfait de son voyage et espère qu'il en sera de même du public de Montréal.

TRUITE GEANTE

Un coup de ligne propre à donner des émotions au pêcheur.

Sackville, N. B., 23 — On vient de capturer la plus grosse truite qui ait probablement été jamais prise sur le lac Maurice. M. Thos Marks est l'heureux auteur de cette importante capture. Cette truite mesure 19 pouces de longueur et pèse 4 livres et demie.

N'OUBLIEZ PAS

que la santé parfaite ne s'obtient qu'au prix d'une attention inlassable. Un verre, le matin, de

Abbey's Effervescent Salt

Rafraichit le sang—Nettoie l'estomac—Fait fonctionner les intestins régulièrement—Prévient la maladie.

25c et 60c la bouteille.

W

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Rayon des Livres

Tout notre assortiment de Romans et d'autres lignes de livres attrayants à lire l'été sera offert à grande réduction.

Romans anglais enregistrés, couvertures en papier ; prix ordinaire 15c chacun, maintenant 5 pour 50c.

Romans canadiens enregistrés, couverture en papier. Prix ordinaire 65c chacun. Spécial 50c.

Livres reliés en toile, comprenant les auteurs Canadiens, Anglais et Américains les plus nouveaux et les meilleurs. Prix ordinaire : $1.25 pour 95c, $1.50 pour $1.10.

Cette vente se continuera jusqu'à la fin de juin. C'est là une splendide occasion pour vous d'acheter de bonnes marchandises à prix très réduits.

De nouvelles lignes seront annoncées chaque semaine

5 p. c. de Réduction au Comptant.

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

—Votre—
Ameublement Est-il Complet ?

Vous faut-il un ameublement de Salon? De Salle à Manger, de Chambre à Coucher ?
Un Ameublement Complet ?

Pour AUJOURD'HUI et DEMAIN
25% à 40%

La quantité de jolis Meubles, Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières que nous avons, est si abondante et si variée que vous trouverez précisément ce qu'il vous faut, à la portée de vos moyens.

Profitez des Réductions

F. Lapointe
1449 rue Sainte-Catherine.

NOMINATIONS

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par commission en date du douzième jour de mai 1905, d'établir une cour pour la décision des petites causes dans la localité paroissiale de Ste Jeanne de Neuville, dans le comté de Portneuf, et de nommer MM. Léon Hardy, rentier, Etienne Moisan, cordonnier, Charles A. Julien, industriel, Joseph Leclerc, rentier, Xavier Germain et Joseph F. Bussière, cultivateurs, tous de la paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville, commissaires de ladite cour.

De nommer MM. Joseph Zéphirin Triganne, médecin, du village de Plessisville, Henri Philippe Rouleau, médecin, de la ville de Victoriaville, et Damase Larue, médecin, de Saint-Germain de Grantham, conjointement coroner du district d'Arthabaska.

De nommer M. François Alfred Tétu, greffier de la cour de circuit pour le comté d'Ottawa, à Gracefield, commissaire "per dedimus potestatem," pour la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 995 des S. R. P. Q.

D'adjoindre à la commission de la paix pour le :

District d'Ottawa — M. Jules Patry, marchand, de Bouchette, dans le comté de Wright.

District de Chicoutimi — M. Willie Brassard, propriétaire, de Saint-François de Sales, dans le comté du Lac Saint-Jean.

District de Saguenay — M. Guzy Ryland, agent, à Sainte-Catherine's Bay, P. Q., dans le comté de Saguenay.

De nommer M. Norman McCuaig, de Bryson, dans le comté de Pontiac, surintendant des garde-feu, juge de paix, en vertu des dispositions de l'article 2372 des statuts refondus de la province de Québec, avec juridiction sur le comté de Pontiac ; M. François-Xavier Gosselin, protonotaire, de la ville de Chicoutimi, juge de paix, en vertu du même article, avec juridiction sur le district de Chicoutimi.

De révoquer la commission pour la décision des petites causes, en date du vingtième jour de mai 1882, pour Grenville, dans le comté d'Argenteuil, et de nommer par commission en date du seize mai 1905, MM. Alexander Pridham et Sydney Filion, agents, David Williamson et Honoré Larin, marchands, Edouard Patrick Kelley, entrepreneur, William Bradshaw, négociant, de Grenville, commissaires de ladite cour.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de faire les nominations suivantes :

C. Thomson-Schmidt, de la cité de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, écuyer : Inspecteur des bateaux à vapeur pour les vapeurs fédéraux en remplacement de Douglas Stevens, décédé.

Georges Wood, de Selkirk, dans la province du Manitoba : Sous-percepteur dans les douanes de Sa Majesté.

John August Blondal, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, écuyer : Commissaire pour faire prêter serment, en vertu de l'"Acte de la Naturalisation."

Morris Hald et David Balkoski, tous deux de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, négociants : Commissaires pour faire prêter serment en vertu de l'"Acte de la Naturalisation."

Le Très honorable Sir Henri Elzéar Taschereau, chevalier, Juge en Chef du Canada : Suppléant de Son Excellence le gouverneur-général à l'effet de sanctionner certains bills passés dans le cours de la présente session du parlement.

EXCURSION D'APRÈS-MIDI, MERCREDI

Le jour de la Fête Victoria, le magnifique vapeur "Terrebonne" fera son voyage d'excursion ordinaire du samedi après-midi à Verchères. Retour le même soir vers 7 h. 30. Prix, 50 cents. Souper et rafraîchissements servis à bord aux prix de la ville. Ce vapeur part chaque dimanche à 9 h. a. m. pour Sorel et les ports intermédiaires. Retour le même soir à 8 h. 30. 169—2

"LE CHARLEROI", chapeau français, est unique dans ses formes. Portez-en une fois, vous n'en porterez jamais d'autre. En vente chez tous les chapeliers. Exigez-le.

Chas. Desjardins et Cie, 1540 rue Ste Catherine, seuls agents pour le gros en Canada. F

Pertes Sérieuses et Ennuis considérables sans une Surveillance Attentive des Ménagères du foyer

C'est un fait reconnu que la plupart de nos plus populaires préparations pour l'usage domestique sont imitées par des gens sans scrupules et que de misérables imitations sont mises sur le marché comme "tout aussi bonnes" que l'article lui-même.

On a fréquemment essayé d'imiter et de mettre en vente, comme "tout aussi bon", de pauvres imitations de teintures domestiques.

Les teintures Diamond en usage de préférence depuis plus de vingt-cinq ans par nos femmes et nos filles, sont les vraies teintures universellement reconnues. Leur grande réputation et la vente immense qui en est faite ont provoqué une légion d'imitateurs qui tentent de faire des teintures dans de petits paquets simulant le Diamond autant que la loi le permet. L'enveloppe extérieure réussit souvent à tromper, car, dans certains cas, la direction est copiée mot à mot du "Diamond".

Ce n'est que lorsqu'il arrive à une femme d'acheter un faux paquet de teinture sans valeur que l'on découvre la véritable qualité de ces contrefaçons. L'acheteuse constate vite qu'elle a été grossièrement trompée et elle voit, à sa grande surprise que ses effets sont ruinés et qu'elle a perdu son temps et son argent.

Aujourd'hui, qu'il y a tant d'imitations des articles d'usage domestiques—entre autre des teintures Diamond—nous conseillerons aux femmes d'exercer le plus grand jugement pour ne s'en pas laisser imposer par ces agents, ces teintures sans valeur en question. Le bon pharmacien ne vend que les teintures Diamond; il ne vendra ni offrira de contrefaçons. Il est prudent, cependant, d'examiner chaque paquet que vous achetez. S'il porte le nom "Diamond Dyes" vous pouvez être sûr d'avoir les meilleures teintures que peuvent produire la science et l'argent. Le vieux dicton d'il y a vingt-cinq ans, "Il est facile de teindre avec les teintures Diamond", est encore universellement reconnu. 23-30 k

AVIS AUX BOULANGERS

L'inspecteur du pain vient d'avertir plusieurs horlogers d'avoir à se conformer au règlement concernant la livraison du pain. Ils sont obligés, en vertu des règlements, de livrer le pain dans des voitures couvertes, afin d'empêcher la poussière de contaminer le précieux comestible.

C'est le dernier avis, et l'inspecteur est bien décidé de sévir contre les récalcitrants.

DEMISSIONNAIRE

Belgrade, Servie, 23.—Le cabinet Passics a démissionné.

Demain Mercredi, étant le Jour de la Fête de la Reine, notre magasin sera fermé.

—LA— MAISON HAMILTON

Nonobstant notre réputation comme étant les **Meilleurs Donneurs de Valeurs** de Montréal, qui, maintenue des offres que nous offrons tous les jours, sont en considération beaucoup meilleures que n'importe quelle maison puisse entreprendre. — **MAINTENANT** et **ENSUITE**, nous donnons **(an extra twirl)** afin d'y tourner le commerce. **En vous offrant de telles valeurs étonnantes que toute compétition ne peut être attendue.**

"NOUS VOUS PRESENTONS UNE TELLE OFFRE POUR JEUDI"

Jeudi matin à 9 heures précises nous mettrons en vente :

Valant jusqu'à **$1.75** *la verge*

En vente Jeudi Matin, à 9 heures, à

25c *la verge*

25 pièces de Dentelle Espagnole All-Over

30 POUCES DE LARGEUR

toutes noires, ouvragées à l'aiguille élevé, ainsi que fonds noirs avec petits dessins blancs ouvragés, très convenable pour Robes de réception, à dîner, voiture, ou pour rue ou pour soirée. Matériel de haute qualité qui vous coûterait, régulier $1.75 la verge.

Il faudrait beaucoup trop d'espace pour pouvoir tout vous expliquer comment nous avons pu nous procurer de ces belles marchandises, qui, peut être, ne vous intéresseraient pas. Mais le **Prix** que nous les vendrons pour jeudi vous intéressera et vous appellera certainement.

Vu que la quantité n'est pas grande nous vous conseillons de venir ici jeudi autant que possible après 9 heures.

Pas de commandes par la malle ou téléphone.

La Cie Hamilton, RUES PEEL ET STE CATHERINE.

Une Comparaison

Tous les Actuaires d'Assurance prétendent qu'il est injuste de comparer deux assurances sur la vie en prenant pour termes de comparaison leurs dépenses eu égard au revenu des primes.

Cependant, une telle comparaison des résultats obtenus par la même compagnie durant deux années consécutives, est non seulement légitime, mais elle est importante pour ceux qui songent à s'assurer.

En conséquence quand la Manufacturers Life montre qu'en 1904 elle a diminué cette dépense à raison de 1¼ % comparativement au bas taux de 1903, ceux qui se proposent de s'assurer constatent qu'il n'y a pas de meilleure compagnie où ils pourraient prendre une police.

Demandez un exemplaire du dernier rapport annuel à n'importe quel agent de la Compagnie ou à

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY.

Bureau Principal : - *TORONTO, CAN.*

Bureau Succursale, 260 Rue St Jacques, Montréal. k

Amies de la Famille

Le LAXATIF idéal connu sous le nom de GRANULES BUROT, de Paris, est devenu l'ami de la FAMILLE. Découvertes par le Docteur Burot, de la Faculté, elles sont composées d'huile de fleurs de camomille, obtenue par un procédé spécial de distillation; de cascara sagrada et autres substances végétales. Faites comme de petits oeufs et recouvertes en sucre, elles sont prises par les plus difficiles. En usage dans les hôpitaux de Paris et du monde entier ; des milliers de familles s'en servent avec entière satisfaction. La grande réputation qu'elles se sont acquises auprès des médecins qui les prescrivent tous les jours est due à ce qu'elles ont été découvertes et composées par le célèbre Docteur Burot, l'un des plus grands d'entre eux et au soin que l'on apporte à leur fabrication. Que les meilleurs ingrédients sont employés. Le nom de GRANULES BUROT signifie pour les médecins le LAXATIF de FAMILLE PAR EXCELLENCE. Ils les prescrivent parce qu'ils peuvent compter sur leurs effets certains. Elles n'irritent jamais les organes et n'affaiblissent jamais ; de l'enfant au vieillard malade ou non, tous peuvent en prendre. Elles aident la digestion, guérissent la dyspepsie, gonflements, gaz, crampes, étourdissements, dégorgent le foie, chassent la bile ; nettoient et vident l'intestin et donnent des selles molles et douces. Prenez-les ce soir et vous en constaterez les effets demain ; agissent pendant que vous dormez, sans coliques ; purgent à dose de trois.

En vente partout, envoyées au Canada sur réception de 2 francs, même prix qu'à Paris, 0.40 ch. ou 6 flacons pour $2.00.

LES MARCHANDS OU EPICIERS DE LA CAMPAGNE PEUVENT SE PROCURER NOS PRODUITS CHEZ TOUS LES EPICIERS DE MONTREAL ET DE QUEBEC.

FETE DU REV. PERE RECTEUR

A l'occasion de la fête annuelle du R. P. Recteur, une séance dramatique et musicale se donnera ce soir à la salle académique.

La pièce choisie est peut-être la meilleure d'un auteur qui en a écrit de si bonnes. Les leçons du patriotisme le plus élevé s'entremêlent aux situations les plus pathétiques. Quant au programme musical, il est de choix. Les noms d'artistes comme Desève et Saucier, deux Canadiens-français, élèves du Collège Ste Marie, le disent assez haut par eux-mêmes. Les billets se sont vendus rapidement. A peine en restera-t-il ce soir.

CLARK, UN CANADIEN BIEN CONNU,

met sur le marché les meilleures viandes en boîtes, boeuf salé, langues de lunch, fèves au lard, etc. Votre épicier les vend. F

POILS FOLLETS
Enlevés par le nouveau principe
De Miracle

Une révélation pour la science moderne. C'est la seule méthode scientifique et pratique de détruire les poils follets. Ne perdez pas votre temps à essayer l'électrolyse, les rayons X et les épilatoires. Ces préparations vous sont offertes sous la SIMPLE RECOMMANDATION des agents et fabricants. Il n'en est pas de même de De Miracle. C'est la seule méthode qui soit recommandée par les médecins, les chirurgiens, les dermatologistes, les journaux médicaux et les grands périodiques. Livret gratuit, dans une enveloppe cachetée ne portant aucune inscription. De Miracle envoyé par la poste, dans une enveloppe ordinaire moyennant $1.00, par De Miracle Chemical Co, 23 rue Queen Ouest, Toronto. Argent remis sans retard s'il ne fait pas tout ce qu'on lui attribue. A vendre par
JOHN T. LYONS, 4 Magasins :
6 rue Bleury, coin Ste Catherine et Drummond, 1447 rue Ste Catherine, angle St Laurent et Fairmount, Montréal. 117-mn

Un cheval de la caserne des pompiers No 17 a été tué par le constable Rey, du poste No 4, samedi soir, vis-à-vis le carré St-Louis. En se rendant au feu, le cheval glissa et se brisa les jambes.

LE CONTRE-AMIRAL RIVET MEURT A BREST

LE CONTRE AMIRAL RIVET

Une dépêche de Brest nous annonce que le contre-amiral Rivet, un des marins les plus distingués de la flotte française, est décédé. Il fut pendant deux ans commandant de l'escadre de l'Atlantique du Nord.

Cette triste nouvelle nous remet à la mémoire, et la sympathique figure de l'ex-commandant de l'escadre française de l'Atlantique, et les fêtes grandioses qui eurent lieu à l'occasion de la visite simultanée dans notre port, au mois de septembre 1903,de son vaisseau le "Troude" et du croiseur anglais "Retribution", portant l'amiral Douglass.

La ville de Montréal ne vit pas sans émotion ces deux représentants attitrés de deux pays, qui lui sont également bien chers,quoiqu'à des titres différents, venir fraterniser chez elle dans une commune visite, dans de communes fêtes sociales, et fit à l'amiral Rivet et à l'amiral Douglass, aux marins français et aux marins anglais, une enthousiaste réception.

"La Presse" lui consacrait toute sa première page et de nombreuses illustrations.

L'amiral Rivet a laissé ici d'agréables souvenirs. Dans ses visites au Canada, il avait noué des relations qu'il s'était fait un devoir et un plaisir de cultiver.

Lors du banquet que lui offrirent les citoyens, au Windsor, le 8 septembre 1903, il déclarait d'une voix émue, en répondant à sa santé, que chacune de ses visites au Canada lui laissait une surprise plus agréable, et que ce banquet serait pour lui le meilleur souvenir de sa vie.

La nouvelle de sa mort sera reçue avec peine par notre population et causera un deuil dans la société française de cette ville et dans plusieurs de nos principales familles canadiennes-françaises.

"La Presse" prend part à ce deuil et offre à la famille de l'amiral défunt,aux marins sous ses ordres, à tous les amis en deuil, ses bien sincères condoléances.

LE CADAVRE D'UN EMIGRANT

Est repêché dans le fleuve, près de l'Ile-aux-Millions, vers trois heures, ce matin.

Vers trois heures, ce matin, un nommé Isaïe Legros, de la rue Mariæ, No 13, employé à bord d'un dragueur, découvrait, flottant à la surface de l'eau, le cadavre d'un noyé.

Immédiatement il en informa la morgue qui envoya son fourgon.

Le cadavre fut transporté en conséquence à la morgue, où, au moyen de papiers trouvés sur lui, on put établir son identité.

Le défunt se nommait Charles Banter et il était âgé de 40 ans environ.

A la "Old Brewery Mission", on nous a dit que le défunt avait demeuré à cet endroit jusqu'au 4 mai dernier. Banter était un émigrant anglais, adonné à la boisson.

On lui avait fourni deux adresses, celles de Mme veuve A. McDonough, de la rue Saint-Mathieu, No 52, et de M. Woodburn, de la rue Craig, No 152, où il aurait pu obtenir un emploi.

On croit qu'au lieu de se rendre à ces endroits, le défunt se serait enivré et aura tombé dans le fleuve en se promenant sur la rive.

Un Instituteur

QUE DEUX MEDECINS D'OTTAWA OPERERENT EN VAIN POUR LES

Hémorroides Saignantes

FUT, DANS LA SUITE, COMPLETEMENT GUERI PAR DEUX BOITES

D'Onguent du Dr Chase.

Le cas de M. Lépine, qui fut guéri d'hémorroïdes saignantes par l'Onguent du Dr Chase, après l'insuccès du chirurgien, démontre la folie qu'il y a de se soumettre à une opération chirurgicale, si douloureuse, si dispendieuse et si dangereuse.

M. Arthur Lépine, instituteur, Granite Hill, Muskoka, Ont., écrit :—"Je me permets de vous apprendre que je souffris, pendant deux ans, d'hémorroïdes saignantes, perdant chaque jour environ une demi-tasse de sang. L'été dernier, j'allai à l'hôpital Général d'Ottawa me faire opérer, et je restai une heure sous l'influence du chloroforme. Je fus mieux portant pendant environ deux mois, au bout desquels mon ancien mal revint et je perdis encore beaucoup de sang. Un de mes médecins me dit qu'il me fallait subir une autre opération, et je ne voulus pas.

"Mon père, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Ottawa, me conseilla l'usage de l'Onguent du Dr Chase, et deux boîtes me guérirent. Après avoir commencé ce traitement, je ne perdis plus de sang, et j'ai tout lieu de croire que la guérison est radicale. Je recommande avec plaisir l'Onguent du Dr Chase comme le meilleur traitement du monde contre les hémorroïdes saignantes."

Onguent du Dr Chase, le seul remède guérissant infailliblement les hémorroïdes de toute sorte, 60 cents la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Company, Toronto.

ETAT-MAJOR

Du camp militaire qui se tiendra à Trois-Rivières le 27 juin 1905.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 23. — Voici la composition de l'état-major du camp militaire qui s'ouvrira à Trois-Rivières, mardi, le 27 juin prochain :

Le Colonel Buchan, C. M. G., le nouveau commandant des trois districts militaires 5, 6 et 7 de la province de Québec, sera le commandant en chef. Chef d'état-major et adjudant, Lieut.-Col., Oscar Pelletier ; député asst.-adjudant général, Lt.-Col. G. W. Cameron ; officier de ravitaillement en chef, lieut.-col. W. Stewart ; officier d'ordonnance en chef, capt., E. H. Tellier ; Paie-maître, major J. E. Pelletier ; chirurgien-major en chef, Lieut.-Col., C. W. Wilson ; instructeur de mousqueterie, Capt. L. N. Archambault ; asst.-instructeur de mousqueterie, Lieut.-Col., J. E. Lareau ; directeur des signaux, Lieut.-Col. Graves ; brigadier, Lieut.-Col. H. Prévost ; major de brigade, Lieut.-Col. F. S. MacKay.

SIR ELZEAR TASCHEREAU

Lord Grey approuve pleinement sa conduite.

La dépêche suivante nous est adressée, par un haut fonctionnaire de la capitale :

Ottawa, 23 — Le gouverneur-général a fait publier une dépêche niant positivement que sir Elzéar Taschereau ait offert sa démission comme administrateur du gouvernement ou comme député-gouverneur. Cette démarche de la part de lord Grey est considérée comme une approbation complète de l'administration de sir Elzéar.

PELERINAGES

—Près de deux mille élèves des diverses écoles catholiques de la ville ont fait ce matin leur pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours, où ils se sont rendus processionnellement, bannières en tête.

—Le premier pèlerinage a été celui des écoles Saint-Laurent et Saint-Jacques. Il a eu lieu à 6.30 heures sous la direction de M. l'abbé Luche, P.S.S.

—A 7.30 heures, a eu lieu, sous la direction des Pères Oblats, le pèlerinage des enfants de la paroisse Saint-Pierre. Ceux-ci y ont fait leur seconde communion.

—Enfin, à 8.30 heures, a eu lieu le pèlerinage des élèves de l'école Sainte-Brigide, sous la direction de M. l'abbé Lussier.

NOUS RECOMMANDONS

à nos lecteurs contemplant l'achat d'un piano d'aller visiter les salons "Leach", 2440 Ste Catherine. Vous y verrez le plus beau choix des célèbres pianos Mason and Risch. 168-2.

UN DEMENTI

DONNE PAR M. S. LACHANCE AUX ECHEVINS LAVALLEE ET LARIVIERE.

A la séance du conseil, hier après-midi, lorsqu'est venue la résolution de censure adoptée par le Conseil de la Chambre de Commerce, contre les échevins qui ont voté avec le "trust", sur la question du gaz, l'échevin Lavallée et l'échevin Larivière ont affirmé que le proposeur de la motion, M. S. Lachance, pharmacien bien connu de cette ville, avait déclaré qu'il avait proposé cette résolution, mais qu'il ne connaissait pas un traître mot de la question.

Un reporter de "La Presse" a demandé ce matin à M. Lachance ce qu'il y avait de vrai là dedans.

M. Lachance n'a pas été tendre pour les échevins qui lui prêtent ces propos qu'il déclare "mensongers".

"C'est absolument faux, dit-il, je n'ai jamais fait cette admission et je n'ai jamais pu la faire pour la bonne raison que je suis absolument au courant de la question du gaz, qui a été traitée tant de fois devant la Chambre de Commerce dont je suis l'un des conseillers, et ailleurs.

"Samedi après-midi, à l'inauguration du service du steamer "Montréal", j'ai rencontré, sur les quais, quelques échevins qui avaient voté avec le "trust" : ils étaient furieux. Ils ont engagé la discussion en tentant de défendre leur vote et en voulant m'expliquer, à leur manière, les avantages que retiraient les citoyens du contrat qu'ils ont consenti. Je n'ai pas voulu discuter contre tout le groupe qui s'acharnait à vouloir avoir raison. J'ai tout simplement dit que je ne voulais pas discuter la question avec eux pour le moment, que la résolution que j'avais proposée, n'avait pas été proposée à l'aveugle, mais que je m'étais appuyé pour cela sur les études complètes faites par la Chambre de Commerce sur la question du gaz. Comme je vous l'ai dit, les échevins en question étaient furieux, et c'est mus par le dépit qu'ils ont affirmé au Conseil que je m'étais avoué ignorant de la question. En vérité, personne ne voudra croire que j'ignore cette question qui est discutée depuis si longtemps au Conseil, dans les journaux, et ailleurs.

"Les affirmations des échevins Lavallée et Larivière ne sont pas plus sérieuses que celles qu'ils faisaient au sujet du maire Laporte lorsqu'ils disaient que celui-ci en s'opposant à la résolution, voulait préparer son élection.

"Vous pouvez démentir absolument les affirmations des échevins Lavallée et Larivières".

UN REGLEMENT

LES PERSPECTIVES DE LA FIN DE LA GREVE DE CHICAGO SONT PLUS BRILLANTES.

Chicago, 23 — A la suite d'une longue conférence dans le cours de la soirée d'hier entre les représentants des compagnies d'express et ceux de l'union des camionneurs, il a été annoncé à une heure avancée, que les perspectives d'un règlement étaient très encourageantes et que la grève serait probablement terminée dans les prochaines quarante-huit heures.

La principale objection au règlement des difficultés se trouvait dans la déclaration faite par les patrons allant à dire qu'ils ne reprendraient pas à leur service leurs anciens employés. Cependant, après discussion, on est presque parvenu à s'entendre sur ce point. Les gérants des diverses compagnies ont déclaré que, bien qu'ayant l'intention de ne pas reprendre les grévistes à leur service, ils n'avaient nullement l'idée d'afficher une liste noire (blacklist) à l'égard de ces derniers. Les négociations se continueront encore aujourd'hui sur ce point et tout indique qu'on parviendra à s'entendre.

Le président Shea, des camionneurs, a déclaré hier soir, après la conférence, que les chances d'une entente amicale étaient très grandes.

La Fédération du Travail de Chicago a adopté des résolutions de sympathie aux parents des enfants condamnés récemment pour avoir quitté l'école où du charbon avait été livré par des charretiers non-unionnistes.

LE MANEGE DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, Qué., 23.—Le conseil de ville, à sa séance d'hier soir, a passé une résolution autorisant M. le maire suppléant à signer un acte de vente de terrain par les révérendes Dames Ursulines, de Trois-Rivières, à la corporation de la cité des Trois-Rivières, et une cession de ce même terrain par cette dernière à Sa Majesté le Roi Edouard VII pour la construction d'un manège militaire en cette ville.

LES AVERTISSEMENTS DE DAME NATURE

Quand la nourriture ne convient pas.

Quand la nature signale quelque danger, c'est généralement dans la nourriture. La vieille dame est toujours fidèle et on devrait l'écouter. Vouloir raisonner ses conseils, c'est risquer l'irréparable. Voici ce que dit un homme de l'Arizona :

"J'ai été pendant des années sans pouvoir digérer mon déjeuner. J'essayai toutes sortes de nourritures, tous des mets à base d'amidon qui me donnaient de terribles maux de tête. Je buvais aussi du café fort, qui semblait me faire du bien, dans le temps, mais qui, par la suite, augmentait mon mal de tête. Le pain rôti avec le café ne valait pas mieux, car je trouvai que le pain rôti constipait fortement.

"Un ami me persuada de renoncer au café et aux mets à base d'amidon pour le déjeuner et de prendre le café Postum et Grape-Nuts. Je ne regretterai jamais d'avoir suivi son conseil. Il y a trois mois que j'ai commencé à suivre ce traitement.

Le changement, dans mon cas, a été merveilleux. Je n'éprouve plus de douleurs d'estomac après avoir mangé et je n'ai jamais de maux de tête. J'ai engraissé de 12 livres et je me sens mieux sous tous rapports. Les Grape-Nuts font un met délicieux et en même temps nourrissant et je trouve que le café Postum se digère facilement et ne produit jamais de symptômes de dyspepsie." - Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison.

Voyez le petit livre, "The Road to Wellville", dans chaque paquet.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

LACHINE

Madame Lalonde, qui s'était démis deux côtes, en tombant d'un escalier dans un accès de somnambulisme, est maintenant presque rétablie.

—La construction des immenses usines du Grand-Tronc avance rapidement. Si l'on continue à y déployer la même activité, on pourra commencer à l'automne la construction des locomotives.

—Lachine est devenue l'un des endroits de villégiature les plus recherchés. Il ne reste plus, à l'heure qu'il est, de cottages à louer. Le soir, on organise des concerts sur l'eau. Rien de plus charmant.

Un autre des nombreux avantages de Lachine, est sa proximité de la ville, 30 minutes de tramway.

A propos, on trouve étrange qu'il en coûte 5 cents de plus pour s'y rendre que pour en revenir. Il y a là une anomalie.

Il est un autre abus, contre lequel vous ne sauriez trop vous élever : c'est la vitesse excessive que se permettent les automobiles. Ils ont pris le chemin de Lachine pour hippodrome. On ne se contente pas de la vitesse pourtant raisonnable permise par la loi, 15 milles à l'heure, mais il faut faire du 20 et du 25 milles.

Sans être prophète de malheur, l'on peut prévoir des accidents, si l'on ne met un frein à cette frénésie.

SAINT-AGAPIT

Hier matin, M. Johnny Baker, serre-frein sur l'I. C. R., fils de M. Johnny Baker, de Chaudière, conduisait à l'autel Mlle Marie-Blanche Morin, fille du Dr Charles Morin, de St Agapit.

M. C. Morin et M. J. Baker servaient de témoins aux mariés.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Pagé, ancien curé de la paroisse de St Nicolas.

Les heureux époux sont partis pour un voyage de noces à Montréal et St Jean d'Iberville.

MONTE-BELLO

La compagnie électrique de Papineauville a terminé le posage des poteaux de sa ligne. Toutefois, l'éclairage du village et des campagnes environnantes sera retardé de quelque temps encore, vu certaines défectuosités qui ont été découvertes récemment dans la construction du bâtiment d'où la force motrice nous vient.

—Nous aurons sous peu des communications téléphoniques avec Papineauville, la compagnie Bell étant à l'heure actuelle à l'oeuvre pour nous rapprocher de nos voisins.

—Nous avons eu, ces jours-ci, dans nos murs, la visite de Sa Grandeur Mgr J. T. Duhamel. Le passage du premier pasteur d'un diocèse est toujours accueilli avec joie par nos populations catholiques. Nous avons remarqué les prêtres suivants accompagnant Monseigneur de Grenville ici : les Révérends Gascon, Leclerc, Bédard, Archambault et Lalonde.

Sur tout le parcours de leur route, les maisons étaient pavoisées de banderoles, insignes, inscriptions rappelant tour à tour les vertus et les qualités qui distinguent celui qui dirige avec tant de tact la barque diocésaine. Deux arches magnifiques,dont l'une se trouve en face de la maison de M. Ferdinand Huneault et l'autre en face de notre église, ont été élevées par nos concitoyens.

Monseigneur est reparti samedi, le 20, pour continuer sa visite pastorale à Papineauville et dans toutes les paroisses de la rive nord de l'Outaouais.

—La "Haskell Lumber Co." commence ses opérations cette semaine. Cette année, une scierie mécanique, un magasin et quelques maisons seront construits.

LA MENINGITE

Londres, 23.—Quatre personnes ont déjà succombé à la méningite cerebro-spinale, dans une seule maison, à Irthlingborough, Northamptonshire. Plusieurs autres cas de cette maladie sont signalés par la ville.

SOIREE DU CERCLE DRAMATIQUE NATIONAL CANADIEN-FRANCAIS

Environ huit cents personnes formaient l'auditoire à la séance donnée hier soir par les artistes du cercle Dramatique National Canadien-Français, dans la salle de l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

Dire que nos jeunes comédiens nous ont fait rire jusqu'aux larmes, c'est résumer le beau succès qu'ils ont remporté.

Les deux pièces à l'affiche "La succession Beaugaillard" et "Tête Folle" ont été des emporte-pièces, interprétées qu'elles étaient par nos jeunes amateurs. Il y avait sur la scène la troupe complète du cercle dramatique National canadien-français, M. Frs. Roy, toujours en verve, M. Guénette, avec une tête superbe, M. Cusson, bien dans Benoit, Bélair, Denis, Hogue, Adam, Barry, A. Pelletier, Vaillancourt, etc. Chacun dans son rôle, s'est surpassé. Des entr'actes bien réussis ont été fournis par M. Chartrand, chanteur comique, M. Dansereau, jeune violoniste, le petit Guilbault et autres.

Somme toute, le public est parti satisfait de la soirée.

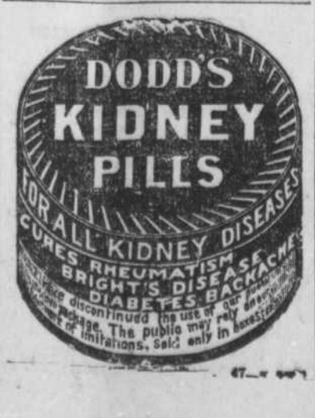

LE FAMEUX ZEIGLER

L'EXPLORATEUR ARCTIQUE EST EN DANGER DE MORT.

Stamford, Conn., 23.—On a annoncé hier que William Zeigler est dans un état critique.

Zeigler était à la veille de partir pour une nouvelle expédition au Pôle nord, lorsqu'il fut victime d'un accident de voiture, il y a quelques mois. Ses médecins avaient vainement tenté jusqu'ici de le sauver.

LES POLICIERS QUEBECQUOIS

UNE JOLIE PARADE—LE LT-COL. WILSON PASSE NOTRE FORCE MUNICIPALE EN REVUE DEVANT 10,000 PERSONNES.

Québec, 23.—La parade de notre force municipale qui a eu lieu, cette après-midi, a été tout un évènement pour les paisibles habitants de la vieille capitale, qui ne sont pas gâtés bien souvent par un aussi joli spectacle.

La température était idéale et tous vêtus de neuf, comme de braves policiers qu'ils sont, frais, pimpants, nos sergents de ville ont paradé de la rue du Fort au boulevard Langelier.

Leur excellent chef, M. Emile Trudel, capitaine licencié de l'école militaire, les commandait, ayant comme lieutenant le caporal Besset et le sous-chef Walsh.

Lieutenant-colonel Wilson, de Québec.

M. EMILE TRUDEL, chef de police, à Québec.

Fanfare et clairon en tête, les deux divisions quittèrent le manège militaire à 2.45 heures, et paradèrent par les rues Du Ford, Buade, de la Fabrique, Saint-Jean, Sur la Terrace, le lieutenant-colonel Wilson passa les hommes de police en revue et leur offrit toutes ses félicitations pour leur excellente tenue. Le maire Parent, MM. les échevins de la ville étaient présents et plus de 15,000 personnes se pressaient sur la Terrace et le parcours des sergents de ville.

Après avoir défilé par les rues Saint-Jean, Sainte-Geneviève, D'Aiguillon, Côte d'Abraham, Saint-Valier, le corps de police s'arrêta au boulevard Langelier où la fanfare de la batterie R. C. G. A., donna un joli concert. A cinq heures, les policiers étaient de retour à leurs quartiers-généraux, à l'Hôtel-de-ville.

M. J. A. Lamouche, inspecteur de la police, à Montréal, était présent et n'a eu que des compliments pour la tenue admirable de nos policiers.

Nous offrons à M. Trudel, qui a su si bien faire manoeuvrer ses braves limiers, toutes nos félicitations. La parade a été un succès et les gens de Québec sauront maintenant, qu'à l'Hôtel-de-Ville, on protège la vie et la propriété des contribuables de la vieille capitale.

Les sergents, pour la plupart, sont tous de grands gaillards, solidement bâtis, et hier, à les voir parader dans leur nouvel accoutrement—un joli froc tout galonné d'or—on aurait dit un bataillon royale.

Québec se souviendra longtemps de cette jolie démonstration.

VICTIME RECONNUE

Mary Ann Smith, veuve de James Call, est le nom de la femme, inconnue jusqu'à ce matin, qui a été tuée par un tramway, le 13 mai dernier, à l'angle des rues Craig et Beaudry.

SON DERNIER VOYAGE

Le steamer l'"Etoile", de la compagnie de navigation de Deschambault et Lotbinière, qui faisait le service entre Montréal et le Cap Santé, a fait aujourd'hui son dernier voyage à Montréal. Il sera remplacé par le "Saint-Louis", de la même compagnie, qui donnera un service tous les huit jours.

CHUTE A FOND DE CALE

Un débardeur du nom de J. Edouard Desureau, âgé de 56 ans, domicilié rue Plessis, No 244, a fait une chute à fond de cale ce matin, en travaillant à bord du steamer "Fashoda", à Hochelaga. Il a été d'urgence transporté à l'hôpital Notre-Dame.

LES FETES DE L'ABBE DUGAS

Une erreur s'est glissée hier dans notre article sur la belle fête du 25ième anniversaire de M. le curé Dugas, de Maisonneuve. C'est M. le notaire Théophile Legault qui dirigeait le choeur de chant contrairement au rapport. Nos excuses au maître de chapelle de Maisonneuve.

FEU JAMES ADAIR

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Trois-Rivières, 23. — Nous apprenons la mort d'un des plus anciens citoyens de Trois-Rivières, M. James Adair, arrivée à sa demeure, rue Haut-Boc, après une très longue maladie, à l'âge de 73 ans.

LA PEINTURE A PLANCHER Is land City, sèche en huit heures.—P. D. Dods and Co. m,j,s—168—n

900 DROPS

CASTORIA

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS CHILDREN

Promotes Digestion,Cheerfulness and Rest.Contains neither Opium,Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER

Pumpkin Seed -
Alx. Senna +
Rochelle Salts -
Anise Seed +
Peppermint -
Bi Carbonate Soda +
Worm Seed -
Clarified Sugar -
Wintergreen Flavor.

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of
Chas. H. Fletcher.
NEW YORK.

At 6 months Fits old
35 DOSES - 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LA MODE DU JOUR

L'une des nouveautés dans les parasols d'été est le dessin de fine toile française garni de minuscules volants de valenciennes et piqué de bandes de soie verte. L'intérieur est appliqué de très petits disques verts dans des rosettes de dentelle.

UNE VISITE IMPORTANTE AU PONT DE QUEBEC

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Québec, 23 — M. C. M. Hayes, général du chemin de fer le Grand-Tronc a rendu visite à Son Honneur le maire Parent, hier. Accompagnés de sir Charles Rivers-Wilson, président du Grand-Tronc, de lady Wilson, de M. Hayes et des autres membres qui sont arrivés en cette ville, samedi, en tournée d'inspection sur le Grand-Tronc, ils sont allés visiter le pont de Québec, actuellement en construction.

Les excursionnistes ont été littéralement émerveillés de la grandeur des travaux exécutés et du grandiose aspect de cette magistrale entreprise.

M. le maire Parent, MM. H. M. Price et E. A. Hoare, ingénieurs en chef du pont, les accompagnaient.

Le parti s'était embarqué sur le vapeur "Pilot", du Grand-Tronc, à onze heures. On visita aussi les travaux du port, et, au retour, un lunch fut servi à bord du char spécial de M. Hayes à Lévis. Ce dernier parla du progrès futur de Québec en termes heureux, exprimant le désir que sous peu une partie du commerce de l'ouest viendra dans notre port. Le Grand-Tronc, pour sa quote-part, se fera un devoir de travailler au développement de Québec et il n'y a pas de doute que le pont de Québec contribuera beaucoup à faire de notre ville un port de mer important.

On s'amusa joyeusement et, à neuf heures ce matin, le parti quittait Québec en route pour Montréal.

UNE NOUVELLE VILLE

Sir Charles Rivers-Wilson annonce que le Grand-Tronc-Pacifique fondera une ville sur la côte du Pacifique.

Sir Charles Rivers-Wilson, le président de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, vient de faire une visite d'inspection sur la route probable que suivra cette voie ferrée, afin de se rendre compte de visu du plus ou moins de difficulté de la construction et de l'avenir en perspective pour cette gigantesque entreprise. Il en est revenu enthousiasmé, convaincu qu'elle sera couronnée d'un succès complet. Il a déclaré que la compagnie avait l'intention de construire une grande ville à l'endroit où son terminus, sur la côte du Pacifique, sera placé.

Ce sera, en tous points, une ville modèle, qui deviendra une fois terminée, l'orgueil du Canada.

LA QUESTION DU GAZ

LA RESOLUTION DU CONSEIL EST SIGNIFIEE OFFICIELLEMENT A LA COMPAGNIE CET AVANT-MIDI.

Enfin la fameuse résolution du Conseil telle que modifiée, hier, par l'amendement L. A. Lapointe-Bastien, a été signifiée officiellement à la Compagnie du gaz, cet avant-midi. L'assistant-greffier de la cité s'est rendu lui-même aux bureaux de la Compagnie, à 11 heures, et il a remis le document certifié par le greffier de la ville entre les mains du colonel Henshaw, le secrétaire de la Compagnie. Ce dernier a annoncé à l'envoyé de la ville, que les directeurs se réuniront prochainement pour étudier ces offres, et ils feront connaître leur décision, probablement à l'assemblée du Conseil, lundi prochain.

Son Honneur le maire Laporte, au cours d'une entrevue, ce matin, avec le représentant de "La Presse" s'est déclaré enchanté de la modification apportée hier à la résolution, par l'amendement Lapointe-Bastien :

"C'est un signe, a-t-il dit, que j'étais justifiable de prendre la position que j'ai prise, dès le début. J'en suis bien aise. De cette façon, si jamais la ville veut municipaliser le gaz, il n'y aura pas de malentendu.

Maintenant, si la compagnie accepte ces offres, je suppose qu'un règlement sera soumis au Conseil, et je suis convaincu que les échevins feront tout en leur pouvoir pour rencontrer les vues des citoyens de Montréal. Si la compagnie refuse les offres, eh bien, cela ne signifie pas nécessairement que les citoyens devront se passer de lumière, a conclu le maire, en souriant."

MME SEAMORE EST RETROUVEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 23. — Mme Seamore, disparue de sa demeure de Foster, depuis jeudi dernier, a été retrouvée chez M. James Marshall, à Soeth Stukely. La pauvre vieille, exténuée de fatigue à la suite d'une marche de plus de 10 milles, avait été recueillie par M. Marshall dans un état des plus pitoyables.

A VERDUN

La bénédiction de la pierre angulaire de l'église de Verdun, aura probablement lieu le deuxième dimanche du mois de juin.

Plus de cent familles de Montréal se sont établies à Verdun depuis le commencement du printemps.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès, doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BROUILLET — A Montréal, le 12 du courant, au No 912 rue de Montigny, l'épouse de M. H. Brouillet, notaire, — Blanche Chevalier — un fils.

Parrain et marraine, M. et Madame Georges Hébert, d'Holyoke, Mass., oncle et tante de l'enfant.

DELISLE. — A Montréal, au No 47 rue Fabre, l'épouse de M. Rosaria Delisle, une fille.

Parrain et marraine, M. Melville Dussault et Mme Dussault, oncle et tante de l'enfant.

FREDERIC — A Montréal, le 16 du courant, au No 143 rue Champlain, l'épouse de M. Théodule Frédéric, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Zotique Saint-Michel.

GAUTHIER — A Upton, comté de Bagot, le 18 du courant, l'épouse du docteur J. C. S. Gauthier, une fille : Marie-Marthe-Cécile.

Parrain et marraine : Henri Gauthier et Annette Gauthier, frère et sœur de l'enfant.

JODOIN — A Montréal, le 20 du courant, au No 374 rue Saint-André, l'épouse de M. Cléophas Jodoin, une fille : Marie-Florida-Gabrielle.

Parrain et marraine, M. E. Jodoin et Mme P. Ethier, oncle et tante de l'enfant.

THIBERT — A Montréal, le 17 du courant, au No 31 rue Davidson, l'épouse de M. Raphaël Thibert, un fils : Joseph-Alfred-Raphaël-Alpha.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Pilon, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

BRISEBOIS-LANTHIER. — Le 23 mai courant, à l'église de la Pointe Saint-Charles, M. Georges Brisebois, entrepreneur-peintre, à Mlle Emélia Lanthier, M. Théophile Lanthier, employé du G. T. R., servait de père à sa fille, et M. J. O. Charlebois, pharmacien, 510 rues Saint-Jacques, agissait de même pour le marié, son neveu. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Laporte.

L'heureux couple est parti pour voyage à Ottawa.

BELANGER-GUERTIN. — Ce matin, à l'église Sainte-Brigide, M. Narcisse Bélanger, conduisait à l'autel Mlle Marie-Rose Guertin. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Demers.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

CARDINAL - FOREST — A Montréal, le 22 du courant, à l'église Sainte-Brigide, M. Adélard Cardinal conduisait à l'autel Mlle Maria Forest.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. l'abbé Charles Lussier.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

GUILMETTE-CUILLERIER — A Montréal, le 22 du courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, M. Thyulme Guilmette à Mlle Poméla Cuillerier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Hébert.

Recevront dimanche, le 28 du courant, au No 174 rue Aqueduc.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Pas de cartes.

LEBRUN-GAUDREAU. — Le 15 mai, à l'église Sacré-Coeur, M. Olivier Lebrun conduisait à l'autel mademoiselle Angelina Gaudreau. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Adam, curé.

L'heureux couple est de retour et recevra 549 rue Maisonneuve.

OUIMET-LACROIX. — Lundi matin eut lieu, à l'église Saint-Edouard, de Montréal, le mariage de M. Jos. Napoléon Ouimet à Mlle De-Naige Lacroix. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Révérend M. Mouchenez, vicaire de la paroisse. Nos meilleurs souhaits.

MONTPETIT-CERE—Ce matin, à l'église de la Pointe Saint-Charles, M. J. H. Montpetit conduisait à l'autel Mlle Angélina Céré.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Bonin, curé de la paroisse.

L'heureux couple est parti pour voyage dans le bas du fleuve.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Pas de cartes.

ROY-GOHIER — Ce matin, à l'église de Notre-Dame des Neiges, a eu lieu le mariage de Mlle Anna Gohier, fille de M. J. B. Gohier, à M. Hercule Roy, fils de M. C. Roy, de Notre-Dame des Neiges.

MM. C. Roy et R. Gohier servaient de témoins aux mariés.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Perreault.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

DECES

CYR — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 47 ans, Joséphine Brunelle, épouse de Joseph Cyr.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 294 rue Visitation, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 169—2

DEPATIE. — En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 28 ans, William Dépatie, barbier, fils de William Dépatie, autrefois hôtelier, de Montréal et de Saint-Henri de Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 822 rue Lafontaine, à 7h. 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

GRAVELLE — Service anniversaire, le 26 du courant, à 8 heures précises, à l'église Sainte-Cunégonde, pour le repos de l'âme de Mme Vitaline Girard, épouse de Célestin Gravelle.

Parents et amis sont priés d'y assister.

MAISONNEUVE — A Sainte-Cunégonde, le 22 du courant, à l'âge de 59 ans et 1 mois, André Maisonneuve, machiniste.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 548 rue Albert, à 7.45 heures, pour se rendre à l'asile Sainte-Cunégonde, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT-CLAIR—En cette ville, le 22 du courant, à l'âge de 8 mois, Jacques-Philippe, enfant bien-aimé de J.-J. Petit-Clair, entrepreneur.

Funérailles privées.

ROBINSON. — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 62 ans, Joseph Robinson, ex-officier sanitaire de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 5 rue Vitré, à 6.40 heures, pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame-des-Anges, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOUX — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 35 ans, Exilda Gagnon, épouse bien-aimée de Philippe Rioux, menuisier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 297 rue Plessis, à 7½ heures a.m., pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY.—A Ottawa, lundi matin, est décédée, à l'âge de 25 ans, Mme Gertrude Florence Campbell, épouse du professeur Amédée Tremblay. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église du Sacré-Coeur.

VALIQUETTE — A Saint-Henri, le 22 du courant, à l'âge de 27 ans, 3 mois et 12 jours, Emélia Valiquette, fille de Télesphore Valiquette, commis-voyageur.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 10 rue Saint-Jean-Baptiste, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

PIQUETTE — Mercredi, le 24 du courant, à 7 heures, à l'église Saint-Charles, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Cécilia Lemard, épouse [illegible] Piquette.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Demandez à votre Epicier
Le Sel Windsor
IL EST PUR — C'EST SUR

LA CIE S. CARSLEY Limitée
23 MAI 1905.

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT
D'ELEGANTS MANTEAUX DE DAMES
PRESQUE A MOITIE PRIX.

C'est la plus belle occasion offerte cette saison. Par suite de cette réduction générale plusieurs vêtements de goût voient leurs prix tomber de moitié, mais nous tenons cependant au principe de la maison, qui est de ne jamais remettre en vente les vêtements d'une saison passée.

Cette grande vente commencera jeudi, à 8 heures a. m. précises.

$12.00—Elégant Manteau en Soie—$5.25

Manteau court de dame, en belle soie noire, dos et devant à remplis, manches amples, poignets retournés, collet plat fini en dentelle crème ou blanche, ornement de galon. Le prix régulier de ce chic modèle est $12.00. Prix durant la vente $5.25

Belles Collerettes à 98c et $1.98

Deux modèles de belles collerettes courtes pour dames, très commodes pour la saison balnéaire. Un choix immense de couleurs. Quelques-unes doublées en soie, d'autres de drap reversible, etc., etc. Les dames trouveront de bonnes occasions parmi ces lots de goût. Prix spécial durant la vente: 98c et $1.98

$9.00 — Manteaux Courts pour Dames — $9.50

Manteaux courts ajustés en drap box, fauve clair, manches amples, collet d'habit, aussi collet ajustable en dentelle large. Doublure courte en soie. Prix régulier, $19.00. Prix de vente $9.50

$18.50 — MANTEAU LONGUEUR ¾ — $12.35

Manteaux ¾ pour dames, en drap box tan, avec collet et poignets en velours de même couleur, appliqué de drap, nouvelles manches amples au haut, effet à parement, doublure complète en satin. Prix régulier, $18.50. Vente spéciale $12.35

NOUVEAUX CHAPEAUX D'ETE

Quand on dit que l'exposition des modes chez Carsley est INCOMPARABLE, on ne craint pas d'être contredit. Les dames de Montréal nous ont manifesté leur préférence en nous aidant à faire du commerce de ce rayon le plus considérable qui existe. Nous leur offrirons jeudi plusieurs nouveaux modèles, ainsi que d'élégantes créations de nos ateliers de mode.

NOUVEAU TURBAN, en chiffon blanc mou, garni de soie toscane, médaillons et dentelle, derrière relevé avec boucle de ruban de velours noir et des roses roses. Prix. $7.00

CHAPEAU CHARLOTTE CORDAY, en blanc, large calotte de galon en mohair, bords en dentelle plissée, ruche de dentelle blanche autour de la calotte. Large noeud de ruban de velours retenu en arrière par une boucle en acier. Prix. $9.90

ELEGANTES CHAUSSURES D'ETE

Chaussures légères et gracieuses, élégantes et confortables, faites spécialement pour le temps des chaleurs. Toutes ces chaussures ont été confectionnées pour nous, de sorte que nous pouvons garantir la qualité du cuir et de la confection.

SOULIERS OXFORD, POUR DAMES, en chevreau dongola noir, semelles larges et talons militaires, élégants et confortables, tous les points. Prix très spécial. $1.60

CHAUSSURES A LACETS POUR HOMMES, en veau noir, de bonne qualité, modèle nouveau et confortables, points, 6 à 10½. Ce qu'il y a de mieux pour le prix. . $1.90

Nombreuses Offres d'Elégants Tissus A ROBES D'ETE

ETOFFES A ROBES DE FANTAISIE

Nouveau cachemire crème avec raie de satin. Prix spécial. . . . 25c

Nouveau lustré crème, importé d'Angleterre. Prix spécial. 29c

Nun's Veiling tout laine, nuance crème, 42 pouces de large. Prix spécial. 35c

Cordé Bedford crème, tout laine, 40 pouces de large. Prix spécial. 38c

Cachemire crème pure laine, 40 pouces de large. Prix spécial. 43c

Corde de Roi français crème, pure laine. Prix spécial. . . . 54c

Serge crème tout laine, 40 pouces de large. Prix spécial. . 57c

ETOFFES A ROBES NOIRES

Voile de Paris noire pure laine. Prix spécial. 33c

Drap canevas noir pure laine, 42 pouces de large. Prix spécial. 41c

Popeline noire tout laine, lot très spécial. Prix très spécial. . 52c

Drap satin noir, pure laine, de bonne qualité. Prix spécial. . 67c

Drap Panier noir pure laine. Prix spécial. 68c

Crépoline noire, pure laine, 42 pouces. Prix spécial. . . . 68c

Voile de Paris noir, pure laine. Prix spécial. 74c

Drap Armure noir, pure laine. Prix spécial. 84c

COMPLETS D'ETE POUR GARCONNETS

Ces complets paraissent frais et élégants. Aussitôt qu'ils sont un peu salis vous n'avez qu'à les envoyer à la buanderie et ils vous reviendront plus jolis et plus propres que jamais.

Un coup d'oeil sur ces prix :

COMPLETS RUSSES, POUR GARÇONNETS, en élégant croisé rayé bleu foncé, garnitures bleues, culottes bouffantes assorties, pour enfants de trois à sept ans. Prix spécial. 88c

COMPLETS RUSSES EN PERCALE POUR GARÇONNETS, en sateen, légamment garnis de boutons d'écaille et de corde de soie, à carreaux noirs et blancs ou à raies fauves et blanches. Prix. $1.45

COMPLETS DE MATELOT, POUR GARÇONNETS en joli duck fauve avec garnitures blanches, ceinture blanche et boutons d'écaille, ancre sur la manche. Prix spécial. $1.80

—VENTE DE—
BLOUSES D'ETE
La Grande Vente Bat Encore son Plein.

Si nous vous disions le nombre de blouses que nous avons vendues depuis le commencement de cette vente, vous seriez surprises de voir qu'il nous en reste encore. Mais nous avons la précaution d'en acquérir de nouvelles pour remplacer celles vendues tous les jours et pour maintenir la vente intéressante et attrayante. Pour jeudi.

69c--Blouses Blanches--29c | $1.20--Blouses Blanches--69c
85c--Blouses Blanches--42c | $1.35--Blouses Blanches--85c
$1.15--Blouses Blanches--59c | $1.25--Blouses Blanches--95c

ACHETEZ UNE GLACIERE DESIDERATUM Peu dispendieuse--Hygiénique--Recommandable

"DESIDERATUM", glacière faisant épargner de la glace, est commode et facile à nettoyer, et a supporté l'épreuve de nombreuses années. Sa construction est bien supérieure à celle de toute autre glacière du genre et vendue au même prix. Elle est en bois dur choisi, séché au four, fini chêne doré, très bien poli. Doublée en tôle galvanisée, tablettes mobiles, tuyaux faciles à nettoyer, charnières et serrure bronzées solides. Conserve les aliments propres, frais et en bon état, avec moins de glace, que toute autre glacière offerte en vente. Prix $5.49

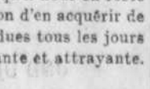

CETTE LISTE COMPREND DES OFFRES EXCEPTIONNELLES

	Ord.	Jeudi
300 camisoles à côtes, pour dames	20c	12½c
400 verges de coton blanc, 36 pouces	8c	6¼c
700 cravates Derby, pour hommes	12½c	9c
75 corsets de dames	1.65	1.00
1,000 dés en argent massif	20c	12½c

	Ord.	Lundi.
90 sacoches de dames	40c	30c
3,500 épingles à chapeaux, émaillées	25c	15c
400 paires de boutons de manchettes	40c	22c
2,300 verges de mousselines à robes	12½c	8c
600 collets droits en dentelle	15c	10c

LA CIE S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 Rue Notre-Dame,
184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL.

LA CIE S. CARSLEY, Ltée
1765 à 1783 Rue Notre-Dame,
184 à 194 Rue St Jacques, MONTREAL.

LE PROGRAMME

DES PROCHAINS TRAVAUX DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Ottawa, 23 — C'est aujourd'hui que s'ouvre ici, sous la présidence de M. Benjamin Sulte, la réunion de la Société Royale du Canada.

J'ai sous les yeux le programme. A la longue nomenclature des intéressantes études qui seront lues devant la Société par ce que le Canada compte de plus distingué dans les Sciences, les Lettres et les Arts, l'on peut dire déjà que cette réunion ne le cèdera en rien en importance à ses devancières.

Le président, M. Sulte, traitera de "la cession du Canada à l'Angleterre, 1760-1763".

M. Ernest Gagnon, nous parlera de Crémazie, sur la carrière duquel il passède des mémoires inédits.

M. A. D. DeCelles nous fera connaître quelques particularités de la vie de feu l'abbé Bourassa.

Combien d'historiens n'ont-ils pas tenté de soulever le masque du prisonnier de Pignerol, de la Perousse, de Ste Marguerite, de la Bastille ? M. Paul de Cazes a fait de ce passionnant sujet le thème d'une étude.

Le Dr Dionne s'est imposé l'énorme tâche de préparer un catalogue chronologique de tous les ouvrages écrits sur la Nouvelle-France et la province de Québec, depuis la découverte du Canada jusqu'à nos jours.

L'abbé Camille Roy fera passer devant nos yeux la galerie de nos écrivains, orateurs et journalistes de 1800 à 1830.

M. le juge Prud'homme nous fera part d'une étude sur Pierre Gauthier, Varennes, sieur de la Vérandrye, et M. Léon Gérin traitera de la dissémination de la connaissance de la science sociale parmi nos concitoyens.

Outre son discours d'ouverture, M. Sulte donnera aussi une étude sur l'origine des Canadiens-français.

J'ai gardé le plus beau morceau pour la fin.—"Nos voisins orientaux—les Japonais", par l'honorable Sydney Fisher.

HOMMAGE A M. A. LAMOTHE

L'AGENT DE "LA PRESSE" A SOREL REÇOIT UN BEAU GAGE D'ESTIME DE SES AMIS.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sorel, 23 — M. Adélard Lamothe, agent de "La Presse" à Sorel, vient d'être l'objet d'une manifestation très sym

M. ADELARD LAMOTHE, agent de "La Presse" à Sorel.

pathique à l'occasion du trente-neuvième anniversaire de sa naissance.

Les amis de M. Lamothe et les membres du Club de Chasse se sont réunis pour lui présenter une adresse et un magnifique fusil, en gage d'estime.

Le héros de la fête fut très touché de ce témoignage spontané et il remercia cordialement tous ses amis.

M. le maire Paradis et les échevins de Sorel méritent des remerciements pour la générosité avec laquelle ils ont offert le poste No 2 pour en faire le lieu de réunion.

NOTRE FETE NATIONALE

ELECTION DES OFFICIERS DE LA DIVISION NORD DE L'ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE.

Les membres de la division nord de l'Association Saint-Jean-Baptiste ont élu hier leurs officiers, pour la célébration de notre fête nationale :

M. le docteur Camille Bernier fut nommé président à l'unanimité. Les autres dignitaires sont : Docteur Henri Dufresne, 1er vice-président ; V. E. Guèvremont, 2ième vice-président ; docteur Hector Aubry, secrétaire ; Alderic Pigeon, secrétaire-archiviste ; R. L. de Martigny, commandant général; Rév. chanoine Lepailleur, chapelain général ; directeurs : MM. G. A. Marsan, L. J. Bertrand, L. Boisvert, C. O. Lacasse, M. Leclair, J. A. Boucher, G. Cujas, J. A. Durandeau, Nap. Turcot, J. A. Gauthier, H. Cardinal, les présidents et les secrétaires de toutes les autres sections.

Puis on s'occupa de la fête du 24 juin. Toutes les sections de la division nord auront pour point de ralliement, à 8 heures, le 24 juin au matin, le carré Saint-Denis. Musique en tête, enseignes déployées, le petit Saint-Jean-Baptiste placé sur son chariot enguirlandé de fleurs, on se rendra ensuite à la cathédrale, par les rues Saint-Denis et Sainte-Catherine.

Le 25 juin, chaque section de la division nord célébrera la fête nationale dans sa paroisse. La cérémonie consistera en une messe de circonstance avec sermon, et discours patriotiques le soir.

QUAND TOUTE ESPERANCE EST ABANDONNEE

Elzéar Côté trouve dans les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie une guérison rapide et permanente de ses maux d'estomac.

J'ai souffert pendant quatre ans de maux d'estomac, j'ai consulté trois médecins et ils me dirent que j'avais, la dyspepsie et qu'aucun remède ne pouvait me guérir. C'est ainsi que parle Elzéar Côté, de St Hedwidge de Clifton, Québec. Mais M. Côté trouva un remède que ces médecins ne connaissaient pas. C'était les tablettes de Dodd pour la dyspepsie et elles l'ont guéri. Il déclare :

Alors j'ai abandonné les médecins et commencé à prendre les tablettes de Dodd pour la dyspepsie. Après la première boîte, je n'avais plus aucun malaise. Il y a maintenant deux ans que je les ai prises et je suis encore bien. Je fais tout mon ouvrage moi-même. Je ne suis jamais fatigué. C'est la raison pour laquelle je recommande à tous ceux qui ont des maux d'estomac de prendre les tablettes de Dodd pour la dyspepsie.

Les tablettes de Dodd pour la dyspepsie digèrent elles-mêmes la nourriture. C'est ce qui donne à l'estomac surmené une chance de se reposer et de revenir naturellement à sa condition normale.

UNE BOITE DE PILULES DE DOAN GUERIT L'HYDROPISIE

L'hydropisie n'est pas une maladie en elle-même, comme beaucoup de gens le croient, mais est une preuve d'une affection très grave des reins. L'hydropisie est causée par des particules aqueuses suintant à travers les parois des artères quand elles sont distendues par une pression inusitée qui ne peut être causée que par des obstructions dans les reins. Les symptômes de l'hydropisie sont le gonflement sous les yeux, l'enflure des pieds et des chevilles, le changement de l'urine quant au caractère et à l'apparence, sensation d'étouffement à l'excitation ou exercice. La seule méthode rationelle de traiter cette maladie, c'est d'atteindre les reins et de les ramener en bonne santé.

Le remède le plus sûr dans ce but c'est les Pilules de Doan pour les reins. Lisez ce que dit d'elles Mlle Agnès Creelman, de Smithville, N.E. : "Je pris du froid qui se jeta dans mes reins et détermina l'hydropisie. Ma figure, mes membres et mes pieds devinrent enflés, et si je les pressais entre mes doigts, cela produisait une marque blanche qui restait certainement une minute avant que la chair reprit sa couleur naturelle. On me conseilla d'essayer les Pilules de Doan et leur usage m'a guéri en très peu de temps. Je n'ai plus souffert d'aucune affection depuis."

Prix, 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25.

THE DOAN KIDNEY PILL CO,
Toronto, Ont.

Gants Chevreau Perrin

Ont une renommée universelle pour la perfection de leur coupe, leur solidité et leur durée. Soit pour votre usage personnel, soit pour un cadeau, vous ne pouvez mieux faire que de demander les produits de cette Marque de Premier Ordre, dont chaque paire est garantie.

Gants de Chevreau 'Perrin'

Vendus par tous nos notables marchands. (4) k

Le Remède Par Excellence du Printemps
Le Céleri Composé de Paine

Le Céleri Composé de Paine est le seul remède du printemps que les meilleurs médecins recommandent, parce qu'aucun autre ne peut donner aussi promptement la vigueur et la santé aux personnes souffrantes et épuisées.

Le Céleri Composé de Paine guérit la maladie en purifiant le sang et restaurant les nerfs. Il donne la force aux faibles et les tient en santé. Sachant qu'il est établi par l'expérience de dix mille personnes que le Céleri Composé de Paine est le meilleur remède du printemps, il est insensé et criminel d'en différer l'usage. Une ou deux bouteilles à cette époque de l'année feront promptement disparaître tous symptômes de maladie et vous préparerent pour les occupations du printemps et de l'été.

En demandant le Céleri Composé de Paine, voyez à ce que l'on vous donne le véritable article avec le nom PAINE et la TIGE de CELERI ; toutes autres préparations de céleri sont fausses. 23, 27 k

COURS CIVILES

La ville condamnée — Cheval mort naturellement.

M. Brosseau a obtenu, devant le juge Curran, $143 de dommages de la cité de Montréal, à cause de l'explosion de certains tuyaux appartenant à la ville. Il s'en était suivi, dans sa cave, une bonne inondation qui causa des dommages aux marchandises du demandeur.

—La cause de Valiquette contre Corbeil fut originée par la vente de certaines marchandises au défunt Joseph Corbeil, dont le défendeur en cette cause est légataire universel. Le défendeur avait confessé jugement pour $82. La cour a déclaré cette confession insuffisante et a accordé $116.50 au demandeur.

—Autre jugement du juge Curran déboutant le demandeur de son action dans la cause de Rochon contre Girard. Le demandeur réclamait $115, valeur d'un cheval loué au défendeur, et qui mourut aussitôt après le voyage. Il fut établi en cour que le cheval était décédé de mort naturelle et non du mauvais usage qu'en avait fait Girard.

UN SEUL SUPERIEUR

Le meilleur pays, c'est le Canada, tout le monde est d'accord là-dessus. Le meilleur thé du Canada, c'est le Thé

Blue Ribbon

Essayez-le, vous verrez bien.
Il n'y a qu'un seul thé supérieur, c'est le BLUE RIBON. Essayez l'étiquette rouge.

"SUR SES EMPEIGNES"

HA! d'où vient cette expression d'argot?

"Weary Willie", le vagabond, porte généralement de vieilles chaussures.

Mais toute vieille chaussure a ses enpeignes (pièces au-dessus de la semelle) qui sont restées dans un état passable. Voilà pourquoi on dit que "Weary Willie" est "sur ses empeignes."

C'est la semelle de la chaussure qui s'use trop vite, et une paire d'empeignes avec de nouvelles semelles a toujours l'effet d'un article de "seconde main."

On a pris beaucoup de temps à découvrir le moyen de faire des semelles de cuir, pouvant "durer aussi longtemps que les empeignes."

Il fallait un cuir aussi dur que la peau crue, mais flexible, léger et virutellement à l'épreuve de l'eau.

Le cuir à semelle "Quick Oak" est l'article le plus près de ce degré de perfection et il dure comme la haine.

Laissez toute une nuit, dans l'eau, un de ces morceaux de cuir à semelle "Quick Oak", et il sera à peine traversé par l'humidité le lendemain matin.

Toute autre pièce de cuir à semelle, après une heure, sera complètement saturée d'eau.

Considérez la différence pour vos pieds en temps humide, et aussi pour votre bourse en tout temps.

On ne peut trouver le cuir à semelle "Quick Oak" que dans la "Chaussure Slater", parce que Slater Shoe Company controle la vente de ce cuir au Canada.

Toute vraie "Chaussure Slater" a maintenant une semelle "Quick Oak" et le cadre d'ardoise (marque de fabrique) est imprimé sur la doublure, avec le prix, $3.50, $5.00

La Chaussure Slater

PROCEDE "GOODYEAR"

MAGASINS DE CHAUSSURES SLATER :

225 RUE ST JACQUES, (McCRUDDEN & THOMPSON), 47 RUE ST LAURENT
2350 RUE STE CATHERINE (FRENCH & SMITH)
1551 RUE STE CATHERINE
144 RUE CENTRE, POINTE ST CHARLES (THOMAS HICKEY).
1497 NOTRE-DAME (A. FLEURY). 830 RUE ST DENIS (A. LAMY)
739 RUE STE CATHERINE (MAISON VIAU)
3506 RUE NOTRE-DAME, ST HENRI (A LA SALLE)
P. DONNELLY, AGENT LOCAL POUR LACHINE

Le commis. — Oui madame, nous trouvons que de tous les cirages à chaussures, rien n'approche

2 DANS 1

pour donner satisfaction à nos clients.

La dame. — Ce que vous me dites me fait plaisir. J'ai une boîte d'un des cirages "soi-disant tout aussi bons que 2 dans 1", et il n'est pas bon. C'est agréable d'avoir affaire à une maison qui tient de ce qu'on veut avoir.

Le commis. — Je vous dirai, madame, que j'aurais bien tort d'essayer de vendre des substitutions, car "2 dans 1" est le meilleur cirage à chaussures qu'on puisse trouver.

Noir et tan — boîtes de 10 et 25 cents et tubes à pression de 15 cts. Chez tous les marchands.

Nouveaux Chapeaux
POUR L'ASSORTIMENT.

NOUS avons un assortiment complet en Chapeaux Paille et Feutre, pour livraison immédiate. Toutes commandes par lettres seront remplies avec le plus grand soin.

James Coristine & Cie, Ltée,
475, 477, 479, 481 St Paul.
MONTREAL.

l. m. l. v. s. n.

Concours Populaire
DE
La Maison Frédéric Lapointe
(MEUBLES, TAPIS ET RIDEAUX)

1er Prix pour la personne qui entre le 1er mai et le 15 juin 1905, aura acheté chez nous le plus fort montant, choix entre deux ameublements valant chacun $150.00 ou bien
UNE BOURSE DE $125.00 EN OR.

2e Prix pour la personne qui nous rapportera le plus grand nombre de coupons, un ameublement valant $150.00, ou bien
UNE BOURSE DE $75.00 EN OR.

N.B. — Conservez bien précieusement toutes vos factures et amassez le plus grand nombre de coupons possible.

COUPON - Donnant droit à un ameublement valant $150.00 (ou $75.00 en or) au choix, offert par F. LAPOINTE, le populaire fournisseur d'ameublements complets de maison, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. Conservez bien ce coupon et tous ceux qui paraîtront successivement dans "LA PRESSE." Retournez-les après le 15 juin et avant midi le 18 juin. Evitez toutes correspondances auxquelles nous ne pourrions répondre. — F. LAPOINTE.
(MAI 22, 1905.)

1449 RUE STE CATHERINE, COIN MONTCALM
166-2

TEMPERATURE

Vents du nord-ouest, beau.

Mercredi, vents légers, beau, un peu plus chaud.

23 mai 1905.

Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineer's Supply Co." 1628 rue Notre-Dame, R. de Meslé, gérant :

Aujourd'hui maximum.	57
Même date l'an dernier.	75
Aujourd'hui minimum.	39
Même date l'an dernier.	53

Baromètre — 8 a. m., 30.00 ; 11 a. m., 30.04 ; 1 p. m., 30.05.

FETE VICTORIA

AVIS AUX ANNONCEURS

Demain Fête Victoria "La Presse" sera publiée à 9 Hrs du matin. Les petites annonces classifiées seront acceptées ce soir jusqu'à 6 Hrs.

Aucune annonce ne sera reçue demain matin.

A VILLA-MARIA

Mgr Racicot est l'objet d'une magnifique démonstration.

Le couvent de Villa-Maria recevait, ce matin, Sa Grandeur Mgr Racicot, évêque auxiliaire de Montréal. Ce fut une grande réjouissance dans la communauté. Pendant la sainte messe, qui fut dite par Monseigneur lui-même, les demoiselles du choeur de chant donnèrent un nouvel éclat à la fête par leurs beaux cantiques.

Une très belle réception fut faite à Monseigneur dans une des salles du couvent, après la cérémonie de la messe. Mgr Racicot y fit son entrée aux sons de la musique, puis deux adresses, l'une en français et l'autre en anglais, furent lues à Monseigneur.

Le distingué visiteur remercia en termes émus les élèves de cette belle démonstration. Il dit que la tenue, la simplicité, l'esprit de prière des élèves l'ont beaucoup édifié durant le saint sacrifice de la messe. Sa Grandeur termina en donnant une explication pleine de charme sur sa propre devise "charitas Christi", charité du Christ.

Il va sans dire qu'un grand congé a été accordé à la communauté. Le Rév. P. Dion, curé de Notre-Dame-de-Grâce, et M. l'abbé Charles Lamarche assistaient à la fête.

SA GRANDEUR MGR BEGIN EN TOURNEE PASTORALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 23 — Sa Grandeur Mgr Bégin est à faire sa tournée épiscopale dans le diocèse de Québec.

CHEZ LES CHARPENTIERS-MENUISIERS DEMAIN SOIR

C'est dans la grande salle du marché Bonsecours que se tiendra demain soir cette grande réunion de tous les charpentiers-menuisiers de la ville et de la banlieue. On voudra bien remarquer que l'entrée est absolument gratis. Le "smoking concert" qui sera donné dans le cours de la soirée vaut à lui seul la peine que tous les gens du métier fassent le sacrifice d'une soirée. Les orateurs qui y porteront la parole auront à traiter un sujet qui intéresse tous les charpentiers-menuisiers également, nonunionistes comme unionistes. On compte qu'il y aura au delà de quinze cents personnes si tous les intéressés répondent à cet appel, comme c'est leur devoir d'ailleurs.

L'assemblée est convoquée pour 8 heures précises.

LA CEINTURE D'OR

Un événement d'une haute importance, et bien propre à intéresser la population canadienne-française de cette ville et des environs, aura lieu vendredi soir au Parc Sohmer. Nous voulons parler de la présentation à Eugène Tremblay, champion du monde des lutteurs légers, de la ceinture d'or offerte par ses concitoyens. Ce sera une grande démonstration bien propre à flatter notre orgueil national. MM. Adolphe Gravel et Oscar Archambault, les deux promoteurs du projet sont actuellement à compléter les derniers arrangements Ils nous promettent quelque chose de réussi.

La présentation sera faite par M. Oscar Fournier, avocat, et aura lieu après les luttes préliminaires, immédiatement avant la lutte principale. Le Dr J. P. Gadebois répondra à l'adrese.

UN HOMME A L'HOPITAL

Un autre accident de déménagement hier après-midi.

Vers les quatre heures, hier après-midi, un homme assez âgé, du nom de J. B. Côté, a failli se faire tuer, rue Amherst, dans un accident de voiture.

M. J. B. Côté, qui est rentier et qui demeurait 1274 rue DeMontigny, avec ses enfants, a loué un logis rue Saint-André, un peu au-dessus de la rue Ontario.

M. Côté voulut profiter du premier voyage pour se rendre à son nouveau domicile et monta sur le haut siège en avant. Le charretier se trompa de rue et se rendit avec sa charge jusqu'à la rue Amherst où, voyant son erreur, il s'empressa de rebrousser chemin.

Les roues s'accrochèrent dans les rails et toute la charge fut culbutée sur le pavé. Le charretier s'en retira indemne, mais M. Côté fut relevé sans connaissance et transporté dans une pharmacie tout près. On manda l'ambulance de l'hôpital Général où M. Côté fut conduit. On lui donna les pansements nécessaires, puis on le reconduisit chez lui, où il est dans un état précaire.

LA GARNISON CANADIENNE A HALIFAX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 23 — Un détachement de deux officiers et de 45 officiers non licenciés sont partis pour Halifax cette après-midi. Ces militaires feront partie de la garnison canadienne en ce lieu.

UN TOUR DE FORCE

Une banque américaine a $78,227 de passif, contre un actif de $4,821.

EN FAILLITE

A New-York, un trust puissant est contraint de fermer ses portes ce matin.

LA DEBACLE

Goldfield, Nev., 23 — La "Goldfield Bank and Trust Company" est en faillite. Le passif se chiffre dans les $78,227, et l'actif, jusqu'à présent, ne dépasse pas $4,821, dont $4,800 en billets recevables.

Dans la voûte de sûreté, on a trouvé $16, et sous le comptoir, une pièce d'or de $5.

Dans les livres de la banque, c'est le chaos complet ; il n'y a rien à y comprendre.

Goldfield est une ville neuve, construite au coeur de la nouvelle région de mines d'or, au sud-ouest du Nevada.

EN DECONFITURE

New-York, 23—La "Merchants Trust Company" a fermé ses portes ce matin.

Le trust avait un capital-actions de $500,000 et devait à ses déposants environ $2,000,000.

TEMPERATURE AUTOMNALE

LE THERMOMETRE ACCUSE UN ECART DE 22 DEGRES, AUJOURD'HUI, COMPARATIVEMENT A LA MEME DATE, L'ANNEE DERNIERE.

Depuis le commencement du mois de mai, tout le monde se plaint avec raison de la température détestable qu'il fait. On peut compter les beaux jours que nous avons eus. Des vents violents, de la pluie et du froid, voilà le bilan jusqu'à date.

Pour les derniers jours, il y a un écart de 10 degrés en moyenne dans la température, comparativement à la même période, l'année dernière.

Voici les chiffres enrégistrés à l'Observatoire de l'Hôtel-de-Ville, pour les derniers jours :

	1904	1905.
18 mai.	61o	54o
19 "	58o	49o
20 "	53o	48o
21 "	62o	52o
22 "	67o	55o
23 "	66o	44o

Pour aujourd'hui, il y a donc un écart de 22 degrés, comparativement à l'année dernière.

Quant à la quantité de pluie, c'est encore la même chose. L'année dernière, il est tombé durant tous le mois de mai, 2.42 pouces, et cette année, il est tombé jusqu'à date, 2.18 pouces.

NOYÉ DANS UN CANAL

M. CYRILLE MALBEUF, DE VALLEYFIELD, EST VICTIME CE MATIN D'UN FATAL ACCIDENT.

Du correspondant particulier de "La Presse"

Valleyfield, 23.—Un triste accident est arrivé ce matin, vers 6½ heures, à Valleyfield.

Monsieur Cyrille Malbeuf, résidant dans la Petite Ile, en voulant jeter une boîte de cendres dans le canal de décharge de la manufacture de coton, est tombé dans l'eau et s'est noyé.

Un petit garçon, témoin de l'accident appela au secours ; des voisins vinrent retirer M. Malbeuf du canal ; malheureusement il était trop tard, les meilleurs soins ne purent le rappeler à la vie.

On croit que M. Malbeuf a eu un étourdissement au moment où il s'approchait du canal.

M. Malbeuf était âgé de 64 ans. C'était un homme laborieux, et sobre. Il était malade depuis quelques semaines.

Il laisse pour déplorer sa perte une veuve et plusieurs enfants.

COULE A FOND

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ogdensburg, N. Y., 23.—Le steamer "Burkhead" descendait le St-Laurent, traînant à le remorque le "P. Bissell", chargé de bois.

Un accident survenu à ce dernier le força à se jeter sur la petite île Calumet, où il subit de telles avaries, qu'on le vit couler en moins de dix minutes, avec sa cargaison.

EXPLOSION D'UNE BOUILLOIRE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Toronto, 23.—Une bouilloire située dans le sous-sol de l'hôpital St Michael a fait explosion, causant de sérieux dégats à l'établissement. Un contremaître John Mahoney a reçu des blessures qui le font beaucoup souffrir. Plusieurs murs et plafonds ont été démolis et les pertes totales sont évaluées à $1,000.

A PROPOS D'UNE BOUTIQUE DE BARBIER

L'honorable juge Dorion, de la Cour de Circuit, avait à statuer, ce matin sur un intéressant point de droit.

Eugène Sigouin, le défendeur en cette cause, avait promis la somme de $15 à un nommé Joseph Hogue, à condition que celui-ci lui trouverait quelqu'un prêt à faire l'acquisition immédiate d'une boutique de barbier dont Sigouin voulait se défaire. L'acquéreur fut trouvé par Hogue, dans la personne d'un nommé Chabot, mais ce lui-ci n'acquit l'établissement qu'au bout de trois semaines. C'est pourquoi Sigouin prétendait ne rien devoir à Hogue, qui devait lui amener un acquéreur immédiat, et l'action de Hogue fut renvoyée.

DANS L'OUEST CANADIEN

Winnipeg, Man., 23. — Sir Thomas Shaughnessy a ordonné l'arbitrage et le tracé d'une ligne allant de Moosejaw au coude de la Saskatchewan. Il est tout probable que la voie sera construite sous peu.

—Les contribuables d'Indian Head ont décidé lundi de dépenser $150,000 pour la construction d'un système d'éclairage, d'aqueduc et d'égouts.

—Les Mennonites vont se construire une école de $20,000 à Altona.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Son président, M. Brault, justifie l'attitude de ce corps au sujet du gaz.

LES RAISONS

Qui ont amené la Chambre à censurer les échevins qui ont violé leur mandat.

L'OPINION DE M. SAVIGNAC

L'attitude prise au Conseil, hier, par les échevins qui ont voté pour la franchise du gaz, au sujet de la résolution adoptée par la Chambre de Commerce, était si grave que nous avons cru devoir interroger le président de la Chambre de Commerce à ce sujet. Notre reporter a rencontré M. H. A. A. Brault à son bureau, vers midi. M. Brault a donné à la hâte l'entrevue suivante, sauf à revenir sur la question plus tard.

Voici ce que dit le président de la Chambre de Commerce :

"La Chambre de Commerce, en votant la résolution qu'elle a transmise au Conseil de ville, n'a jamais cru pour un instant que cette résolution serait accueillie favorablement et que nous en recevrions des compliments de la majorité des conseillers qui ont voté pour l'extension de la franchise du gaz dans les conditions qu'ils ont dictées.

"L'objet de la Chambre était de bien faire comprendre au public qu'elle s'occupait de ses intérêts et que les échevins n'avaient

PAS FAIT LEUR DEVOIR

en adoptant si prématurément et si hâtivement la résolution qu'ils avaient préparée à ce sujet; aussi y avait-il lieu de dire, dans la circonstance, qu'ils avaient agi en violation de leur mandat. Ces mots "violation de leur mandat" impliquent-ils de la part des échevins, la "vente de leur vote" ; telle n'a pas été l'intention de la Chambre. Elle a voulu seulement donner son opinion sur une question publique et sur la manière dont les échevins interprètent l'accomplissement de leur mandat. Dans l'esprit de la Chambre, les échevins en agissant prématurément et hâtivement

VIOLAIENT LEUR MANDAT.

"Certains échevins ont prétendu que l'esprit de la Chambre n'était pas réflété dans cette résolution, attendu qu'elle n'avait été adoptée que pas son conseil.

"A ceci nous pouvons répondre que la Chambre s'est occupée, tant en session du conseil, qu'en session de la Chambre même, de cette affaire du gaz ; qu'elle s'est prononcée

COMME CHAMBRE

contre l'extension de la franchise du gaz, à moins qu'il ne soit consenti des conditions à peu près semblables à celles qui sont faites à Toronto ou à d'autres villes payant un prix raisonnable pour le gaz. Aussi, notre Conseil en adoptant cette résolution n'a fait que donner suite aux intentions de la Chambre, et c'était d'autant plus le devoir de notre conseil d'en agir ainsi que les échevins brûlaient du désir d'en finir avec cette question du gaz.

"Il n'est pas inutile de dire que la Chambre a été d'autant plus surprise de l'action du conseil de ville que plusieurs des échevins ont sollicité les membres de la Chambre de Commerce d'accompagner la délégation civique qui se rendait

A QUEBEC EN 1904

pour obtenir les pouvoirs nécessaires à la ville pour acheter la Compagnie du Gaz ; que le conseil de la Chambre s'est rendu au désir de ces échevins et a délégué deux de ses membres pour supporter les prétentions de la ville.

Le travail que les membres de la Chambre de Commerce ont fait à Québec a reçu

L'APPROBATION DES ECHEVINS.

On a alors déclaré que les services de la Chambre avaient été précieux pour la ville. On a trouvé que le mémoire accompagné de chiffres, que la Chambre avait préparé sur la question du gaz, démontrait que la ville était rançonnée par la Compagnie. N'y a-t-il pas lieu dans les circonstances de se demander comment il se fait qu'à si bref délai, ces mêmes échevins qui criaient contre la rançon exigée par la Compagnie du gaz, et qui nous félicitaient au sujet de notre attitude d'alors, changent d'opinion, se contentent d'une diminution illusoire dans le prix du gaz et concèdent à la Compagnie des privilèges plus considérables qu'elle n'en avait auparavant, en reconnaissant, maintenant, que la ville pour se débarrasser du monopole devra payer non seulement le coût du matériel, mais encore son "good will" et ses franchises, y comprenant même la franchise qu'elle de la ville ?

"Comment les échevins pourraient-ils bien en arriver à ces conclusions néfastes, faire assumer à la ville le paiement de millions et de millions en cas de rachat, lorsqu'ils possèdent par devers, eux

DES RAPPORTS ASSERMENTES

des officiers du gaz constatant que le matériel de la compagnie ne vaut que dans les $900,000 à un million ?

"Le comité qui a fait rapport a-t-il saisi le Conseil de ces états assermentés qui auraient pu échapper à la mémoire de leurs collègues ? Nous ne le croyons pas, ou si la chose a été faite, la responsabilité de la majorité des échevins devient encore plus grande.

UN AVEU

"La majorité du Conseil avoue qu'elle ne fait pas là un bon marché, mais que c'est le meilleur dans les circonstances, en présence du fait que la ville ne dispose pas de moyens suffisants pour racheter le matériel de la Compagnie du Gaz ; on allègue encore qu'ayant échoué à Québec en 1904, pour obtenir la permission de contracter un emprunt aux fins d'opérer le rachat, la ville ne sera pas plus heureuse si elle s'adresse de nouveau à la Législature. Tel serait le prétexte apparent de la conduite des échevins qui sanctionnent le contrat.

"Eh bien ! nous avons raison de dire que les conditions sont changées, que l'opinion publique est réveillée, que nos gouvernants sont plus que jamais

FATIGUES DES MONOPOLEURS

et que la Législature de Québec, telle que constituée aujourd'hui, présente des garanties meilleures qu'autrefois, au sujet des franchises publiques. Il y a donc lieu de dire que rien ne pressant pour terminer cette affaire du gaz, le commencement de la sagesse pour le conseil de ville était de faire une nouvelle tentative auprès de la Législature pour obtenir les pouvoirs qu'on lui avait d'abord refusés; et le refus étant maintenu, alors et seulement, la ville pouvait

SE LAISSER TENTER

par la Compagnie du Gaz.

"Le temps à votre disposition, M. le reporter, ne veut pas que je m'étende plus longtemps sur le sujet. Les considérations qui précèdent seront, je crois, suffisantes pour justifier l'attitude de notre Chambre et pour légitimer son action ; et notre Chambre peut dire que son travail n'a pas été mauvais puisque déjà le proposeur de l'amendement qui a prévalu au Conseil a trouvé qu'il était opportun

DE MODIFIER LES TERMES

de sa résolution ; qu'un autre échevin demande la reconsidération des deux votes du Conseil ; que plusieurs autres échevins sont inquiets de la tournure des choses et pourraient bien, à la suite de l'acte de ces deux premiers échevins, rendre nul et inefficace l'empressement de certains autres à servir les intérêts de la compagnie du gaz au préjudice des intérêts publics."

M. J. R. SAVIGNAC

Au moment où le reporter de "La Presse" prenait congé de M. Brault, M. J. R. Savignac qui a si énergiquement appuyé, l'autre jour, la résolution proposée par M. Lachance, entrait. Il déclare :

"Vous pouvez dire que je suis prêt à rencontrer les échevins qui ont voté avec le "trust", à n'importe quel jour; s'ils le veulent même, ils peuvent convoquer une assemblée générale de la Chambre de Commerce pour discuter la question de la franchise. Je suis de la même opinion que j'étais lorsque la résolution de censure a été adoptée par la Chambre de Commerce, et j'approuve entièrement ce que vient de dire M. Brault".

LE CHICOT DE ST EUSTACHE

Est le théâtre d'un attentat criminel et d'un vol considérable.

SUR LA PISTE

Le détective Boissonneau est chargé de faire la lumière sur cette mystérieuse affaire.

QUELS SONT LES COUPABLES?

Le "Chicot" de St Eustache, voilà un nom qui n'est pas connu de l'univers entier, pas même de toute la population du Canada, pas même de toute celle de la province de Québec. Tous les habitants du comté des Deux-Montagnes connaissent-ils ce coin du pays ? Dans tous les cas, la population de St Eustache, elle, connait le "Chicot" ; cela suffira si on ajoute, pour ceux qui ne sont de Saint-Eustache, que le "Chicot" est un petit bois qui ne ressemble pas du tout à la redoutable forêt de Bondy, mais qui n'en est pas moins quelquefois le repaire de chemineaux, de vagabonds, que la faim, la soif, les mauvais instincts ou quelque diable pousse à attaquer les passants pour les dévaliser.

Donc le "chicot" de St Eustache vient d'être le théâtre sinon d'un drame sanglant, du moins d'une tentative criminelle qui a mis nos limiers sur pied.

Ernest Doré, un brave Canadien, venait d'arriver du Nord-Ouest où, grâce à son énergie et à son travail, il était parvenu à amasser quelques centaines de dollars qu'il avait l'intention de faire fructifier en bon patriote qu'il est.

Or, hier soir, M. Doré fut attiré on ne sait comment, par des individus qui, aidés de quelques autres, vidèrent les poches du malheureux après l'avoir assommé et l'avoir laissé presque mort sur place.

Quels sont les coupables de ce criminel attentat ? Quels sont leurs complices ? C'est encore un mystère.

Mais le détective Boissonneault, de cette ville, a résolu de faire la lumière sur cette affaire ; il est parti ce matin pour St Eustache, et il espère mettre la main sur les brigands, qui n'auraient sans doute pas reculé devant le meurtre pour assurer la commission du vol d'une somme de $500 que M. Doré portait sur lui à ce moment-là.

LA GRANDE CHARTE D'ANGLETERRE

On peut en voir un fac-simile à Trois-Rivières.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 22 — Un fac-similé de la Grande Charte d'Angleterre, dont l'original est conservé au musée britannique de Londres, est exposé dans une des vitrines de la pharmacie R. W. Williams, à Trois-Rivières.

En 1215, les barons anglais se révoltèrent, et mécontents de Jean Sans Terre, leur souverain, ils le forcèrent à signer une charte de 67 articles. Cette charte accordait certains privilèges à l'Eglise et au peuple. Elle servit de première base au droit civil et au droit criminel, ainsi qu'à l'établissement de tribunaux de justice inférieurs, et à un système uniforme de poids et mesures.

SERIE DE PETITS FEUX

La brigade du feu a répondu à plusieurs alarmes, depuis hier ; mais dans tous les cas, nos pompiers ont été assez heureux pour contrôler les flammes à temps.

A 1 h. 38, hier après-midi, un commencement d'incendie a éclaté dans la cave du magasin à rayons de M. Arsène Lamy, rue St Denis. Le feu a pris on ne sait trop comment dans un amas de papier. Les dommages sont insignifiants.

A 5 h. 50, les pompiers de la caserne centrale ont été appelés, pour le tramway No 611, qui venait de prendre feu, à l'angle de la rue McGill et du carré d'Youville ; dommages très légers.

A 9 h. 33, hier soir, un autre commencement d'incendie s'est déclaré à l'établissement de Smith White et Buchanan, 301 rue St Jacques. On suppose que c'est un employé qui a mis le feu avec sa cigarette, dans les tablettes. Les dommages sont très légers.

Ce matin, à 8 h. 30, les pompiers ont été appelés à l'établissement de Frank Magog and Co., importateurs, 403 rue St Paul, où une botte d'allumettes venait de prendre feu soudainement. La aussi, les dommages sont insignifiants.

BANQUET SANS VIANDE

Une propagandiste du régime végétarien offre un grand dîner.

MENU ORIGINAL

Portant au revers des prescriptions gastronomiques donnant la valeur nutritive exacte de chaque mets.

LA CUISINE SCIENTIFIQUE

New-York, 23 — Les délégués à la première convention annuelle de la Société Nationale pour l'étude de la tuberculose et des moyens à prendre pour l'enrayer ont été conviés à un banquet unique sous certains rapports. Mme John B. Henderson, femme d'un ancien sénateur du Missouri et auteur du livre "The Aristocracy of Health", avait eu l'idée d'inviter tous ces médecins à un dîner bien dans les idées qu'elle prêche.

Plusieurs médecins soutiennent que la consomption ne peut être guérie qu'en suivant un régime dont

L'AIR, LA LUMIERE

et une riche nourriture sont les premiers éléments. Mme Henderson soutient que non seulement la viande n'est pas un article d'alimentation nécessaire, mais qu'il est dangereux, et qu'on devrait s'en dispenser.

C'était pour démontrer cette idée que Mme Henderson avait convié les médecins à sa table. Voici quel était

LE MENU

du dîner :

Soupe aux fruits.
Imitation de saumon, avec sauce hollandaise.
Concombres.
Jus de raisin de Concord non fermenté mêlé avec de l'eau Appolinaris.
Compote d'ananas en tranches grillées, sauce aux noix.
Artichauds et asperges
Vin Catawba non fermenté.
Oeufs à la Villerer. Champignons
Timbale de compote.
C. C., sauce aux tomates.
Salade de raisins et de cerises. Fromage soufflé.
Fruits frappés. Gélatine Kellogg.
Imitation de café.

Le menu était imprimé sur de jolies cartes ornées de vues de la maison de l'ancien sénateur du Missouri. Attaché à la même couverture était une autre carte qui pourrait être appelée le menu scientifique, prescription gastronomique ou

ANALYSE DIETETIQUE

On y voyait des chiffres correspondant à chaque mets, et donnant sa valeur exacte. Chacun des invités pouvait ainsi discuter intelligemment avec son voisin du percentage de protéine ou de carbure hydraté qu'il absorbait, de leur effet sur les muscles, ainsi que sur leur aptitude à maintenir la chaleur du corps.

"Vous voyez", dit Mme Henderson, "nous n'avons plus à supposer maintenant de la valeur de tel ou tel plat. Nous savons de quels éléments

LE CORPS A BESOIN

dans certaines conditions ; les qualités et la valeur ot été étudiées et déterminées. Quoi alors de mieux à faire que de donner les aliments requis, ceux-là et pas d'autres ? Le vrai problème alors est de composer un menu qui donne tous les éléments dans la proportion requise.

Dans des cas pathologiques, tels que ceux présentés par

LES TUBERCULEUX,

il est probable que les médecins sont toujours les meilleurs juges. Ce que j'ai voulu démontrer est que tous les éléments requis par le corps se trouvent dans les légumes, et qu'on peut se passer de la viande".

L'INJONCTION DE MAISONNEUVE

Mtre N. K. Laflamme, au nom de son client, P. Bouliane, a demandé ce matin au juge Davidson que les plaidoiries sur le bref d'injonction demandé contre la ville de Maisonneuve fussent remises à jeudi et que le bref d'injonction intérimaire fut continué à vendredi.

Il a de plus annoncé que les parties étaient entrées en négociations et qu'il deviendrait peut-être inutile de continuer les procédures.

L'hon. juge Davidson a accordé sa requête.

LA FETE D'UN EMPIRE

Kingston, Ont., 23 — La Fête de l'Empire a été largement observée, à Kingston. Les unions n'ont fait cette année aucune démonstration, mais toutes les écoles ont célébré à leur façon, chantant des hymnes patriotiques, arborant des drapeaux ou applaudissant aux discours des syndics, des échevins et des clergymen.

VOL DE SPIRITUEUX

Jos. Comtois, employé du Pacifique Canadien, a été arrêté par le constable spécial Campbell sous prévention de vol d'une bouteille de brandy à bord d'un vapeur à marchandises. La compagnie s'est fait voler, depuis un mois, une quantité incalculable de spiritueux. Procès vendredi.

LE GAZ A PHILADELPHIE

Philadelphie, 23. — Le directeur des Travaux Publics M. Costello et son collègue M. Smyth ont envoyé leur démission. C'est là le dernier développement de la lutte qui est entreprise relativement à la location des usines à gaz municipales à l'United Gas Improvement pour une période de 75 ans.

LUTTBEG DANS UN ASILE D'ALIENES

Max Luttbeg, le merveilleux petit lutteur de Cincinnati, que l'on attendait à Montréal le 15 de ce mois, a brisé son contrat par force majeure, il est fou et on a dû l'enfermer.

PAS AMBITIEUSE

Le propriétaire d'un incorrigible bohème vient lui réclamer trois mois de loyer. Très digne, il ajoute :

—Vous ne devriez d'ailleurs pas ignorer, monsieur, que celui qu paye ses dettes s'enrichit.

—Oh ! vous savez, répond le bohème, je ne suis pas ambitiux !

HISTOIRE TRAGIQUE

De l'effet qu'à eu sur la personne d'un habitué de la cour du Recorder.

LA DEFENSE DE CRACHER

Le malheureux dépérit à vue d'oeil. Il a perdu son air habituel de gaieté, et se

MEURT DE MELANCOLIE

En ce temps là, monsieur X.... avait une figure des plus merveilleusement rutillante, un nez à l'enseigne du printemps et une redingote qui encadrait plantureusement son abdomen prometteur, et tous les jours que le bon Dieu faisait luire ou tout simplement, naître, monsieur X... venait s'assoir à la Cour du Recorder, et là, pendant des heures et des heures, Monsieur X, crachait. Il crachait comme on ne crache plus de nos jours, sans cesser un instant, s'auréolant les pieds d'un nimbe mouillé ; et plus il crachait, plus il était radieux ; ces crachats semblaient l'exalter jusqu'au génie ; il s'enthousiasmait ; il donnait des conseils aux journalistes, commentait tout haut, les jugements de la Cour.

Il régnait au milieu de ses couronnes d'expectorations. Cracher semblait sa vie, son bonheur, son tout.

C'était en ce temps-là, et cependant aujourd'hui encore, Monsieur X a sa figure rubiconde, son nez fleuri, sa redingote séduisante et il s'assoit encore près des journalistes, à la Cour du Recorder. Mais, Monsieur X.. porte maintenant, sur ses traits une expression de tristesse infinie, d'une incommensurable mélancolie.

Or depuis deux jours le reporter de "La Presse" observait, intrigué, la sympathique mais abattue physionomie du pauvre homme.

Le reporter observait donc, (car que faire quand on est reporter à moins que l'on n'observe ?) enfin, n'y tenant plus, il se laissa aller à son penchant, et s'approchant doucement du mélancolique personnage, il lui toucha l'épaule, et de sa voix la plus suave : (et le reporter a une voix très suave.)

"—Monsieur et cher habitué de la cour, fit-il, que signifie cet air lugubre depuis deux jours, ce regard comme un voile sombre sur vos traits, naguère encore, emblème vivant, de la joie et du bonheur ?

Le monsieur se retourna et soupira, il soupira, et quel soupir !

Le reporter se dit : "Une grande douleur doit se cacher sous ce soupir là."

Alors à sa curiosité se mêla un sentiment de sympathie, (car les reporters sont très sympathiques).

—De grâce, monsieur, parlez, implora-t-il, que je puisse, au moins dans votre coeur, jeter le baume adoucissant de la consolation."

Le malheureux se retourna soudain, et de son bras étendu, de son index déployé, sur sa figure un air tragique, il indiqua un tableau flambant neuf, placé au fond de la salle. D'une voix gutturale il dit : Lisez !

Le reporter lut :

"Il est strictement défendu de cracher sur le plancher".

Le reporter comprit, il n'essaya pas de lui donner de vaines consolations, car sa douleur n'était comparable à aucune autre douleur.

C'est une histoire bien tragique.

DE PAR LA VILLE

Demain, fête Victoria, les cours ne siègeront pas. Les juges vont prendre un repos bien mérité après le grand nombre d'enquêtes et de procès qu'ils ont présidé depuis une quinzaine de jours.

× × ×

Un témoin, dans une cause qui devait se plaider en Cour des Sessions, ce matin, refusa de parler anglais ou français et demanda un interprète allemand. La Cour ne voulut pas satisfaire cette demande parce qu'il fut prouvé que le témoin avait déjà raconté toute son histoire au juge en français et en anglais la semaine dernière.

× × ×

Deux matelots de l'"Escalona" ont quitté le navire, hier soir, sans permission. L'un d'eux, Tim. Mallon, voulait célébrer son trente-deuxième anniversaire de naissance et revint au paquebot dans un état de complète ébriété. Les matelots ont été mis aux fers à bord, après avoir passé par la cour de police.

× × ×

—John Portway, un jeune émigré, a été condamné à deux mois de prison par le juge Lafontaine pour un vol commis au détriment de son patron, M. Kerr, à Beauharnois.

—Eugène Brunet, de Huntley, est accusé de vol avec violence sur la personne de M. Lauzon, de la rue Montcalm, hier soir. Procès vendredi.

—Harrison, le gros "Joe" des quais, a été envoyé en prison pour un mois. Il a volé du vieux fer à la compagnie Leyland sur les quais.

—Bébé Haines, de la rue Saint-Paul, est accusé de vol d'un poêle appartenant à M. Pierre Guérin, de la ville Saint-Louis. Procès vendredi.

—Le jeune Jim Tierney, de la rue Shannon, dont le père est actuellement en prison pour vol, a été condamné à six heures de prison pour vol d'une bicyclette.

× × ×

Lucien Gauthier, de la rue Mansfield, et Percy Ferguson, de la rue Metcalfe, arrêtés hier soir pour de nombreux vols commis au détriment de commerçants de l'ouest de la rue Ste Catherine, subiront une enquête vendredi.

× × ×

Ovila Desroches, homme de peine à l'hôtel London, carré Chaboillez, subira son procès vendredi pour vol d'un paletot dans le bureau du gérant. Il a été pris sur le fait.

COMMISSION DE LEGISLATION

Le comité de législation est convoqué pour cette après-midi, afin de décider qu'elle ligne de conduite les avocats de la ville devront suivre, devant le comité d'enquête de la chambre des communes, relativement à la municipalisation des lignes téléphoniques.

TORONTO EN LIESSE

Toronto, 23 — On croit que plus de 25,000 enfants prendront part à la célébration de la Fête de l'Empire, cette après-midi.

Lord Grey assistera au défilé de cette légion d'écoliers, puis il recevra les fleurs offertes pour la décoration du monument de la reine Victoria.

UN VIEUX DON JUAN

A 60 ans, le Dr Greene se fait meurtrier pour les beaux yeux d'une femme.

L'ASSASSIN

Tourne ensuite son revolver contre lui-même et tente de se flamber la cervelle.

SOUS VERROUS

Toledo, Ohio, 23 — Le Dr A. Greene, un médecin voyageur, a tué, hier, à coup de revolver, Mme Alta Tippins, à la demeure de cette dernière, Weston, Ohio.

Greene s'est ensuite logé une balle dans la tête.

Ce dernier coup toutefois n'a pas été fatal et on croit que le blessé reviendra à la santé.

La police a immédiatement opéré son arrestation, et il est maintenant détenu dans la prison du comté, à Bowling Green.

Le meurtrier a été soustrait en toute hâte aux violences de la foule, à Weston, où on était en train de lui faire un mauvais parti.

On dit qu'il aimait Mme Tiffin et que cette dernière ne faisait que fort peu de cas de son affection. Greene a 60 ans, sa victime en avait 45.

IL RECLAME SON ENFANT

UN PERE DECLARE QUE SA FILLE A ETE PLACEE DANS UNE INSTITUTION DE CHARITE SOUS UN FAUX NOM.

M. Joseph Avon, peintre de la rue Sainte-Monique, se voit obligé de réclamer la possession de son enfant, la petite Marie Rose de Lima Avon, âgée de 7 ans, par les moyens judiciaires.

Par le ministère de mtre J. A. E. Dion, il a déposé ce matin une requête pour un bref d'"habeas corpus" devant le juge Davidson, afin de faire annuler la décision de la Cour des Recorders qui a confié la petite Marie Rose de Lima pour un an aux révérendes soeurs du Bon pasteur, qui l'ont envoyée dans leur propriété sise en la paroisse de Saint-Martin, nommé le "Moulin aux Crochets", c'est le constable Joseph Saint-Pierre qui arrêta la petite Marie Rose de Lima Avon et la traduisit devant la Cour des Recorders, déclarant sous serment que le nom de la petite était Blanche Rose, qu'elle était née d'une mère appelée Blanche Rose et d'un père inconnu. Il alléguait encore que la mère avait été arrêtée dans une maison de prostitution et que l'enfant, dans le milieu où elle habitait, était menacée de perdre sa foi religieuse.

Le requérant en cette cause soutient que sa petite fille a été condamnée sous un faux nom par la cour des Recorders et qu'il en est le père véritable.

BOUGE VIDE

Un bouge tenu par Albertine Renaud, rue Saint-Laurent, a été vidé hier sor par la police du poste No 4. Deux filles et deux hommes ont été trouvés dans cette maison.

La femme Renaud a comparu ce matin devant le recorder Poirier, et a été condamnée à $100 d'amende. L'une des pensionnaires a été condamnée à $10 d'amende, et l'autre, à $30.

Les deux invidus s'en sont sauvés avec $5 d'amende chacun.

LISTE CHARGEE

Le rôle de la Cour du Recorder contenait 52 noms, ce matin. Sur ce nombre 23 causes avaient trait à des cas d'ivresse ordinaire et l'amende imposée a été de $3 à $5.

La femme Louisa Laurence, accusée d'avoir tenu une maison de désordre, rue Saint-Laurent, a été trouvée coupable et condamnée à $100 d'amende.

Anna Jodoin convaincue de la même offense, a été condamnée à la même amende. Demain, étant jour de fête légale la Cour ne siégera pas.

FLEURISSONS NOS PARCS

Depuis le commencement de la semaine, le surintendant Pinoteau a commencé les plantations de fleurs et d'arbustes dans nos parcs et squares publics. A l'heure actuelle, les fleurs et les plantes d'agrément sont en place dans les squares St Louis, St Jacques, St Jean-Baptiste, Désery, Bellerine, Papineau et Parthenais. Les travaux se continuent, et M. Pinoteau espère que tout sera terminé pour la première semaine de juin, bien que la température ne soit guère convenable

SUR LE GRAND-TRONC

Port Huron, Mich., 23 — Il est rumeur d'un règlement dès cette semaine des difficultés pendantes entre le Grand-Tronc et ses mécaniciens.

HOTELIER TROP VIOLENT

Pour avoir en termes trop vifs réclamé un compte qui lui était dû, M. James Devin, propriétaire de l'hôtel Albion, s'est vu condamner ce matin, par l'honorable juge Archibald, à $50 de dommages-intérêts envers M. Strutt, un ancien pensionnaire. M. Strutt avait demandé au propriétaire un compte détaillé que l'autre refusa. D'où refus de payer de la part de M. Strutt et paroles acerbes du propriétaire.

NAISSANCES

GENEREUX — A Montréal, le 22 du courant, au No 1047 rue Sainte-Catherine, l'épouse de M. Henri Généreux, pharmacien, une fille : Jeanne-Irène-Eva.

Parrain et marraine, M. Arthur Généreux et Mlle Eva Généreux, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

BESSETTE - DEPRE — Ce matin, a été célébré à l'église Notre-Dame, à la chapelle du Sacré-Coeur, par le Révérend Père Godin, le mariage de M. A. R. Bessette, de la Banque Hochelaga, avec Mademoiselle Rose-Alba Depré.

Les cadeaux étaient riches et nombreux. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

McKERCHER - PERRAULT — Le 22 du courant, à l'église Saint-Jean-Baptiste, M. Albert McKercher conduisait à l'autel Mlle Amanda Perrault.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Paré.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès sur l'avant-dernière page, à côté de l'annonce Carsley.